TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 401 · 22 PAGES · DERNIÈRE ÉDITION · — DIMANCHE 9 - LUNDI 10 JUILLET 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les nouvelles arrestations en Bretagne suscitent des réactions de plus en plus marquées

LIRE PAGE 6

MARCHÉ COMMUN

La création d'un système monétaire européen semble irréversible malgré l'obstruction de la Grande-Bretagne

Les chefs de gouvernement de la C.E.E. ont décidé, vendredi 7 juillet à Brême, d'élaborer d'ici la fin de l'année un nouveau système monétaire européen. Le projet franco-allemand servira de base à ces travaux. Il pourra « au besoin » être modifié, les décisions définitives étant prises lors du conseil européen de décembre.

L'obstruction anglaise à ce dessein s'est révélée inefficace. Devant l'échec rencontré — y compris aux États-Unis — par le projet franco-allemand, le processus amorcé semble irréversible.

De nos envoyés spéciaux

Brême. — « *Le conseil européen a fait un pas en direction de la création d'une zone de stabilité monétaire en Europe. Cela a été surtout le résultat de l'attitude de certains de nos partenaires, qui ont apporté leur soutien au projet [franco-allemand] et qui sont désormais associés à celui-ci, je veux dire la Belgique, le Danemark et le Luxembourg. Le projet a aussi recueilli une approbation de principe de la part des Pays-Bas et de l'Irlande.* » M. Giscard d'Estaing exprimait ainsi, vendredi après-midi, à l'issue de la réunion, une satisfaction mitigée et sans doute aussi une certaine irritation devant l'attitude négative prise dans cette affaire par le Royaume-Uni.

PHILIPPE LEMAITRE et MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 19.)

Montée en puissance

L'Europe avance ; en tout cas, elle ose. Brême a confirmé les espoirs nés du conseil européen de *Copenhague, en avril. Tout* porte à croire que, en dépit de l'irritante obstruction anglaise, la Communauté disposera l'an prochain d'un système *monétaire* commun impliquant des relations de change « stricte*s* », un « pool » de réserves puissamment doté et une unité de compte à usages multiples dont on commence à dire — sérieusement — qu'elle a vocation à devenir une vraie monnaie commune.

Quel étonnant retour en puissance, après les déconvenues du « *serpent* » et plus de deux ans de mise entre parenthèses de la coopération économique et monétaire !

Le chancelier Schmidt, appuyé par *M. Giscard d'Estaing, est le* principal artisan du redémarrage actuel. L'Allemagne fédérale, déçue par le caractère égoïste et peu *responsable de la politique* économique des États-Unis, pratique désormais une politique européenne active sous la direc*tion résolue du chancelier,* car cette réorientation n'y fait pas l'unanimité. Politique voisine de celle dont rêvait la France, fondée *sur des solidarités de fait* et capable, si nécessaire, de se démarquer de Washington. La naissance d'un bloc monétaire européen puissant représente un danger pour l'hégémonie du dollar, et au-delà pour l'hégémonie commerciale des États-Unis.

Les Anglais, peut-être parce qu'ils n'ont jamais fait le choix européen, sont surpris et n'aiment pas cette détermination nouvelle. *Mais, à force de freiner, de ratio*ciner, ils ont beaucoup lassé, et leur habileté ne suffira sans doute pas à contrer l'initiative Schmidt-Giscard. *Ils devront* se résigner, après Brême, à se rallier ou à demeurer à l'écart, car leurs partenaires semblent décidés à aller de l'avant.

La technique retenue s'inspire de celle pratiquée naguère, avec succès, par M. Jean Monnet : mettre, sujet par sujet, les Britanniques devant le fait accompli. Une structure en principe intangible est posée : si le Royaume-Uni s'y rallie, tant mieux ; *sinon*, l'Europe se fait sans lui. Ce qu'a rappelé vendredi le président anglais de la Commission, qui a adjuré ses compatriotes *de ne pas répéter* l'« erreur » de 1951.

Reste à savoir, bien sûr, si le nouveau système peut être efficace et durable. *Les erreurs* commises lors de la création du « serpent » ne sont pas répétées : le système sera, dit-on, au moins aussi strict que *le « serpent »* — en ce qui concerne la gestion des taux de change et, probablement, les marges de fluctuation, — mais *il est implicitement* convenu que des échappatoires seront ménagées, sous forme de mises en congé, de manière à éviter des sorties brutales comme celles de la France en janvier 1974 et mars 1976. De plus, le « pivot » du système sera *simple* (un « panier » de monnaies) et les masses de manœuvre dont disposera le Fonds monétaire européen suffisamment importantes pour amortir les oscillations sur les marchés des changes.

Les chances de *succès du nouveau système* sont moins aléatoires qu'il y a deux ou trois ans, puisque les économies européennes vont se trouver « en phase » à partir de 1979, avec des taux d'inflation point trop différents, ce qui atténuera les tensions monétaires. La constitution d'un bloc européen capable d'attirer les capitaux internationaux fuyant le dollar nécessitera, en revanche, une politique plus commune à l'égard des États-Unis et du dollar. Ce qui mettra le système européen à rude épreuve : la nouvelle unité de compte commune pourrait, en effet, être « tirée vers le bas » par les monnaies faibles, et les Neuf obligés d'absorber d'énormes quantités de dollars. L'Europe monétaire peut être celle de cette nécessité.

AU JOUR LE JOUR

Pas de Brême et pas de clerc

L'Europe monétaire a donc fait un pas, M. Giscard d'Estaing, qui l'annonçait, n'a pas précisé la cadence, mais on le sait amateur de rythmes lents et majestueux. Il préfère donc le pas de la Légion, plus lent et plus long, au pas des chasseurs, plus court et plus rapide.

On peut craindre que le pas de Brême n'ait la cadence du premier et la longueur du second. On peut aussi craindre que, sous l'influence allemande, il n'ait le style du pas de l'oie, qui n'est qu'une succession de coups de pied aux fesses tout au long de la file.

Mais peut-être nos hommes d'État se défient-ils des exemples militaires et veulent-ils donner d'eux-mêmes une image plus réfléchie et intellectuelle. En ce cas, le pas de Brême est-il un pas de clerc ?

ROBERT ESCARPIT.

ITALIE

Tous les grands partis soutiennent la candidature de M. Pertini, socialiste à la présidence de la République

Samedi 8 juillet en fin de matinée, l'élection de M. Sandro Pertini à la présidence de la République italienne paraissait pratiquement acquise.

***Ancien président de la Chambre, membre du partie socialiste,* incarnation de l'antifacisme militant, M. Pertini pouvait compter sur les suffrages de la très grande majorité des mille onze membres du collège électoral. *Les démocrates-chrétiens,* les communistes, les républicains, s'étaient ralliés, vendredi soir, à sa candidature, proposée par les socialistes.**

De notre correspondant

Rome. — Le président idéal ? « *Il doit être grand, jeune, bon, et ne pas fumer la pipe : le contraire de Pertini* », répondait, ces jours-ci, le futur chef de l'État à ceux qui l'interrogeaient. M. Sandro Pertini s'était, en effet, retiré de la course, et plus personne ne prononçait son nom.

Ce retrait devait paradoxalement le conduire au Quirinal. N'étant plus le candidat du P.S.I., il pouvait recueillir les voix démocrates chrétiennes. Les susceptibilités sont telles que « celui qui présente » est presque aussi important que celui qui est désigné. M. Pertini doit *surtout* son élection à l'absence d'alternative : les démocrates-chrétiens ne pouvaient choisir entre MM. Antonio Giolitti (socialiste) et Ugo La Malfa (républicain). S'ils votaient pour le premier, les républicains déclenchaient une crise gouvernementale ; et s'ils désignaient le second, ce sont les socialistes qui faisaient tomber le gouvernement.

Quoique socialiste, M. Pertini est au-dessus des partis et, contrairement aux deux autres candidats, son nom n'a jamais été associé à une politique : ni à l'union de la gauche (Giolitti) ni au compromis historique (La Malfa). Mais il a quatre-vingt-deux ans !

« *Et alors ?* » répond ce vieillard, droit comme un I sous sa casquette. Ses parents sont morts nonagénaires. L'autre candidat socialiste, qui avait eu une remarque désobligeante, s'attira cette réplique : « *Giolitti a oublié que son grand-père fut président du conseil à quatre-vingt ans.* » M. La Malfa lui-même n'est pas une jeunesse : à la fin de son septennat, il aurait eu l'âge actuel de M. Pertini.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

« L'AFFAIRE DES STARTRONS »

« La dix-septième chambre du tribunal de grande instance de Paris a statué sur l'action introduite contre « le Monde » par M. Georges Starkhmann et M. Claude Dumont. »

(LIRE PAGE 18.)

U.R.S.S.

Les procès intentés aux dissidents suscitent une mise en garde de Washington à Moscou

Deux procès de dissidents commenceront le lundi 10 juillet en U.R.S.S. : M. Anatole Chtcharansky sera jugé à Moscou pour « trahison et espionnage ». *M. Alexandre Guinzbourg aura à répondre à Kalouga de l'accusation d'* « agitation et propagande antisoviétiques ».

L'annonce, vendredi soir, du procès Chtcharansky a suscité immédiatement protestations et mises en garde. Le ministre canadien des affaires extérieures a averti l'ambassade d'U.R.S.S. que cette affaire aurait des conséquences néfastes sur les relations entre les deux pays. M. Begin, premier ministre israélien, a adressé un appel « à tous les gouvernements, à tous les Parlements, à tous les hommes de bonne volonté » *pour sauver la vie de M. Chtcharansky. Le département d'État fait part, dans un communiqué de sa* « profonde inquiétude ». *Il ajoute que le sort des deux dissidents sera considéré comme* « une indication importante... de la volonté *[de l'U.R.S.S.] de promouvoir une* atmosphère pour le développement constructif des relations soviéto-américaines ».

De notre correspondant

Moscou. — C'est d'une façon tout à fait exceptionnelle que l'agence Tass a annoncé, vendredi 7 juillet, la prochaine ouverture du procès d'Anatole Chtcharansky. L'agence officielle soviétique a diffusé à 17 heures la dépêche suivante : « *Le service de presse du ministère des affaires étrangères de l'U.R.S.S. informe les journalistes étrangers, de la part de la Cour suprême de la fédération de Russie, que le 10 juillet, à 10 heures 0 minute, au siège du tribunal du quartier Proletarski de Moscou, s'ouvre le procès du citoyen A.B. Chtcharansky accusé d'avoir trahi la patrie en se livrant à l'espionnage. Les correspondants étrangers seront informés du déroulement du procès à l'adresse suivante : 43, rue Kalantchiovskiaia, au siège de la cour municipale de Moscou, rez-de-chaussée, pièce n° 48, deux fois par jour, à 13 h. 30 et à 18 h. 30.* »

Après avoir relevé que les journalistes étrangers seront informés du déroulement du procès dans un endroit qui se trouve à plusieurs kilomètres *du lieu même* du procès et, donc, qu'ils n'y auront sans doute pas accès, on peut noter la curieuse coïncidence qui veut que deux procès commencent le même jour. Celui de Chtcharansky à *Moscou dans* ces circonstances particulières et celui de Guinzbourg à Kalouga, à *cent soixante kilomètres* de la capitale soviétique. Si l'on y ajoute le fait que le 10 juillet devrait également s'ouvrir à Moscou, soit le procès en appel de M. Slepak, condamné la semaine dernière à trois ans d'exil (assignation à résidence), soit celui de sa femme, on peut réellement parler de tirs *groupés de la justice soviétique.*

Apparemment, à quelques jours de la rencontre Gromyko-Vance à Genève, les dirigeants du Kremlin ont décidé de jouer le tout pour le tout, afin de vider l'abcès de la dissidence. Avec l'écrivain Alexandre Guinzbourg, qui dirigeait le Fonds de solidarité Soljenytsine aux prisonniers, c'est l'opposition « russe » qui est visée. Avec Anatole Chtcharansky, c'est l'opposition « juive » qui est menacée.

L'ingénieur informaticien, membre *du groupe de surveillance* de l'application des accords d'Helsinki, n'est pas seulement le *représentants* des « *Otkaznikis* », c'est-à-dire ceux à qui on refuse les visas d'émigration pour Israël : il est également un trait d'union entre différentes formes de dissidence et entre les contestataires et la presse étrangère. Il avait été arrêté le 15 mars 1977. Sa famille a chois trois avocats français pour le défendre, M[es] Roland Rappaport, Louis Pettiti et Jacoby. Les avocats n'ont jamais pu obtenir un visa pour remplir leur mission. Les autorités ont commis d'office un avocat soviétique.

En l'inculpant de « trahison » et d'« espionnage », passible de la *peine de mort, selon l'article 64 du* code pénal de la Fédération de Russie, les autorités ont engagé une véritable épreuve de force avec l'Occident. D'autres procès sont attendus, notamment celui d'Alexandre Podrabinek, animateur du comité contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques : on se demande alors à Moscou si certains dirigeants n'ont pas décidé de liquider totalement toutes les oppositions internes avant la fin de l'année... *pour que les Jeux olympiques* de 1980 puissent se dérouler « sans problèmes »... *(Intérim.)*

(Lire nos informations page 4.)

Les nouveaux réfugiés du Bangladesh

Ces réfugiés sont, pour la plupart, hébergés dans des camps de fortune, où plusieurs centaines sont *décédés au cours des dernières* semaines. Une série de négociations — la seconde depuis leur arrivée — s'est ouverte, le 6 juillet, entre Dacca et Rangoun, pour *tenter* de trouver une *issue à ce problème* dramatique.

Dans deux articles dont nous commençons la publication, notre envoyé spécial, Roland-Pierre Paringaux, explique les causes et décrit le déroulement de cette *migration* massive.

L'un des pays les plus pauvres du monde, *et celui où* la densité de la population *est la* plus forte, le Bangladesh, fait face depuis avril à l'afflux sur son territoire de plus de deux cent mille musulmans venus notamment de la région de l'Arakan, en Birmanie.

I. — Des camps surpeuplés

De notre envoyé spécial R.-P. PARINGAUX

Cox's Bazar. — *Jour après jour,* en un flot humain continu et pitoyable, des milliers de Rohingyas (nom donné aux musulmans de l'État d'Arakan, en Birmanie) continuent à fuir les persécutions dont ils affirment être les victimes aussi bien de la part des autorités et de l'armée birmanes que de celle des *Moghs*, bouddhistes vivant dans la même province.

Après plusieurs jours d'attente pendant lesquels ils *épuisent leurs* maigres provisions, les fugitifs traversent de nuit le fleuve frontalier Naf et *débarquent dans* une forêt inondée en bordure du village de Teknef, à l'extrémité sud-est du Bangladesh. Pour prix *de leur passage ils abandonnent* à des pêcheurs peu scrupuleux les rares biens emportés dans leur sauve-qui-peut.

Nous avons vu, dès l'aube, cheminer ces colonnes de *femmes*, d'enfants et de vieillards qui se portent et se soutiennent les uns les autres. *Emaciés, fiévreux* et l'air hébété, ils marchent jusqu'à l'épuisement vers les dix camps *déjà surpeuplés qui jalonnent* la route de cet exode au sud de la ville de Cox's Bazar et de la province de Chittagong. Là, après une nouvelle attente, ils vont rejoindre les dizaines de milliers de leurs semblables, qui s'entassent — ou qui attendent de pouvoir le faire — *dans de frêles cabanes* étagées au flanc de collines basses.

Quelque deux cent mille musulmans établis en Birmanie ont été contraints d'abandonner leurs foyers, leurs terres et leurs biens depuis mars dernier. Ils viennent de l'extrême nord de l'Arakan, des districts d'Akyab, de Maungdaw, de Buthidong et d'Uthidong, *là où la concentration* musulmane était la plus forte et la plus résistante à la politique de « *birmanisation* » de Rangoun.

Les récits des réfugiés sont souvent terribles : *ils accusent* l'armée birmane, en collusion avec la minorité des Moghs, de meurtres, d'*incendies de villages* et de mosquées, de pillages. De nombreux jeunes gens auraient *été capturés par l'armée et, selon* les statistiques de Dacca, environ deux mille cinq cents femmes et jeunes filles ont été violées. C'est la raison pour laquelle, en dépit de la loi islamique, les autorités religieuses ont donné leur accord à un programme d'avortements dans les camps.

(Lire la suite page 3.)

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

DEUX FEUILLETONS POUR L'ÉTÉ

« Le Monde » commencera, dès *son prochain* numéro daté 11 juillet, la publication d'un roman d'Alistair Mac Lean, « Adieu Californie », et d'une bande *dessinée* de Jean-Marc Reiser, « la Famille Oboulot en vacances ».

AUX RENCONTRES DE LA ROCHELLE

De Boulez au cabaret

Aux Rencontres internationales *d'art contemporain, où la musique* contemporaine a pris le relais du théâtre, on respire un autre air qu'au Festival de Saintes : *Paris* n'est pas très loin, malgré la mer et l'admirable port (où la circulation et le stationnement sont pires qu'à Paris) : *dans les vieilles* rues, comme aux concerts, on retrouve bien des têtes du milieu musical et, *dans les salles,* des œuvres qui pourraient figurer à l'IRCAM.

Avant les deux journées Jean-Claude Eloy, qui seront le point *essentiel de ces Rencontres, on a* surtout noté les séances d'atelier, où Claude Helffer a analysé et joué lui-même, avec sa rigueur et *son extraordinaire talent,* quelques-uns des monuments les plus ardus de la littérature pianistique d'aujourd'hui, tandis que se déroulaient *les épreuves du concours* international de flûte.

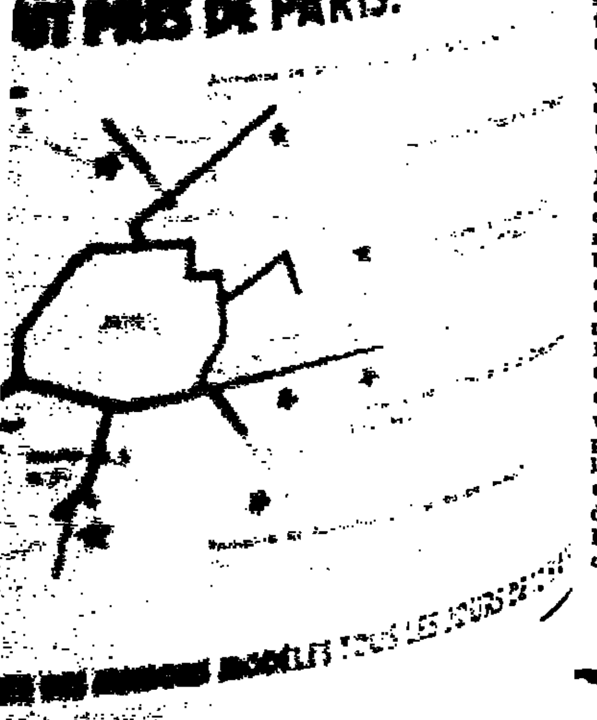
Quinze concurrents au départ, quatre finalistes y interprétaient la Sonatine pour flûte et piano d'un Boulez délicat dont la musique bondissante a des félinités de fauve - joueur et une certaine abondance, ainsi qu'une création de *Hugues Dufourt*, « *Antiphysis* » avec orchestre, où l'on retrouve le grand coloriste assez dramatique de la « Tempesta » d'après Giorgione, une œuvre très intense, parfois fébrile, et d'une sorte de tellurisme cosmique qui s'achève par *de mystérieuses cadences de flûte* sur un fond lourd d'angoisse ou de pressentiment.

Il est difficile d'apprécier des artistes sur des œuvres peu ou *pas connues. Le lauréat*, Istvan Matuz, un Hongrois de trente et un ans, a donné une interprétation très serrée, voire agressive, de la « *Sonatine* » *de Boulez et survolé* d'assez haut ses camarades dans l'œuvre de Dufourt, atteignant dans les derniers soli, *si dépouillés,* à une *intensité expressive que l'on n'avait* pas devinée jusque-là.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 16.)





Le Monde

idées

TIERS-MONDE

POUR UN SAHEL VIVANT

par JEAN-CLAUDE PATRICE (*)

LA grande détresse des populations sahéliennes continue. Dans nos mémoires oublieuses rejaillissent furtivement les images de ces hordes fuyant la famine et la sécheresse qui, en 1973-1974, s'abattaient une fois encore sur cette région déshéritée. Mais où est le Sahel, nous a-t-on maintes fois demandé. C'est toute la zone au sud du Sahara qui va de la Mauritanie au Tchad. Huit pays sont directement concernés : outre les deux précités, le Sénégal, le Mali, la Haute-Volta, le Niger, la Gambie et les îles du Cap-Vert.

Rappelons simplement quelques chiffres se rapportant aux années 1973-1974 : 100 000 morts directement imputables à la famine ; 12 millions d'êtres humains sinistrés (sur un total de 25 millions) ; 3,5 millions de têtes de bétail perdues.

Bien sûr, il faut dès maintenant que la solidarité internationale joue en faveur du Sahel en assurant l'envoi de céréales, de produits alimentaires, de médicaments, etc. C'est un devoir, et le gouvernement français, pour sa part, intervient et interviendra encore. *Mais devant ces catastrophes chroniques, dites naturelles, l'homme conscient et responsable se doit de réfléchir sur l'origine du mal pour en cerner les causes profondes, afin de s'attaquer, parallèlement aux urgences, à l'origine même du fléau.*

La dernière Conférence des Nations unies à Nairobi, traitant des problèmes de désertification, la F.A.O. et nombre d'autres organismes compétents nous dévoilent des chiffres effrayants : en cinquante ans, le désert a conquis au Sahel 650 000 kilomètres carrés, soit l'équivalent de la France et du Portugal. Depuis les débuts de l'agriculture (il y a quelques millénaires), l'homme aurait perdu 14 millions de kilomètres carrés de surface cultivable, soit l'équivalent actuel des terres agricoles. Chaque année, le désert progresse de 1 à 10 kilomètres au Sahel. Enfin, selon les experts des Nations unies, la désertisification en cours sur la planète menacerait 45 millions de kilomètres carrés (un tiers des terres émergées), occupées par 600 millions d'êtres humains et par 1,5 milliard de têtes de bétail (la moitié du cheptel de la planète).

La population du globe ne cesse de croître, quand les terres disponibles et indispensables à sa nourriture diminuent à un rythme inquiétant. Cela démontre que le problème sahélien, dont on retient surtout l'aspect régional et lointain, entre dans un processus mondial et global. Il faut donc pour le Sahel une solution globale.

La bataille de la fin du siècle

L'eau existe au Sahel, en quantité importante dans le sous-sol, et un programme de forage, de pompage et de gestion approprié aux besoins pourrait résoudre ce premier point. Mais l'eau seule ne peut rien. Pour la fixer, pour créer autour des villages des conditions de vie normales, pour atteindre un équilibre entre agriculture et élevage, il n'y a qu'une solution : le reboisement intensif. L'arbre, et lui seul, peut empêcher que soit un jour rayé de la carte l'ensemble des pays sahéliens, du fait de sa triple action : fixation de l'eau et rétention d'humidité ; barrage contre l'avancée du désert ; création de microclimats, voire incidences non négligeables sur la chaîne des climats mondiaux.

Le reboisement du Sahel peut être la grande bataille de cette fin de siècle. La jeunesse française et européenne peut trouver dans ce grand défi une aventure à la mesure de son enthousiasme et de sa générosité.

La famine et la sécheresse qui s'abattent de nouveau sur le Sahel mettent directement en danger la vie de sept millions d'hommes et, à terme, si rien de définitif n'est entrepris, vingt-cinq millions d'individus seront confrontés à un choix dramatique : partir ou mourir. La communauté internationale, c'est-à-dire chacun de nous, est co-responsable de l'ensemble de l'humanité, et une information permanente, objective et documentée est plus nécessaire au Sahel que ces « flambées » d'émotion qui, malheureusement, restent sans lendemain.

Si les 25 millions de Sahéliens devaient abandonner leur territoire devant l'avance du désert, ils iraient bien évidemment dans leurs pays respectifs grossir les villes et les régions non soumises à cette « fatalité » chronique. La pauvreté de ces pays, le manque de structures d'accueil et d'emplois (il faudrait reconvertir ces populations à d'autres tâches), le déracinement culturel et ethnique seraient autant de facteurs générateurs de tensions économiques, sociales et politiques imprévisibles à l'échelle d'un continent. C'est là un danger de déstabilisation bien plus grave et plus profond encore que l'affrontement que se livrent les grandes puissances en Afrique, par pays interposés.

Dans la géo-politique mondiale actuelle, l'avenir européen est étroitement lié à ses échanges avec le continent africain. Or, l'échange à long terme n'est concevable qu'entre deux partenaires égaux et solidaires. Cela implique pour le partenaire le plus riche, c'est-à-dire l'Europe, de dépasser les vues à court terme et d'aider l'Afrique dans son entreprise de développement. Sinon, le divorce sera inévitable, avec des conséquences graves pour les deux parties.

La situation des pays africains peut avoir des répercussions importantes sur la production et l'emploi en Europe. Il convient donc d'en mesurer les effets et de se convaincre que, à terme, un appauvrissement encore accentué, des tensions graves issues du sous-développement et une redistribution des données politiques en Afrique pourraient nous valoir d'être entraînés dans la « spirale ». Il ne s'agit donc pas de « charité » ou de simple générosité, mais d'une stratégie globale du développement où le sort des uns conditionnera forcément un jour celui des autres.

L'Union internationale pour la protection de l'enfance et la Fédération pour le respect de l'homme, en liaison avec le gouvernement du Sénégal, viennent d'entreprendre en France une campagne d'information et de souscriptions afin de réaliser des opérations-pilotes de reboisement dans le Sahel.

Dans sa première phase, cette campagne appelle les Français à souscrire, pour la plantation d'un arbre au Sahel, la somme de 15 francs. Les souscriptions sont prises dans tous les guichets du Crédit agricole, de la Banque française du crédit coopératif et à la FNAC. Il sera remis à chaque donateur un reçu, une carte-réponse et un disque *Sahel vivant*, enregistré spécialement par Nicole Rieu au profit de cette œuvre. Cette opération pourra être reproduite dans d'autres pays européens (Belgique, Espagne, Allemagne), la France servant là de test.

L'ébauche d'une solution hardie

En Afrique, la première expérience sera tentée au Sénégal. Puis, si le public adhère à cette idée, il faudra une expérience-pilote dans chaque pays considéré, chacune d'entre elles comprenant trois volets :

— Formation sur place des hommes à la nécessité de l'arbre comme condition de vie, avec retour progressif à l'agriculture (les Sahéliens sont essentiellement éleveurs) ;

— Programme de forages et d'irrigation ;

— Plantation de forêts-pilotes autour de villages existants.

La preuve pourrait ainsi être faite de l'utilité d'un reboisement intensif. L'initiative privée, comme c'est souvent le cas, pourrait être relayée par les gouvernements qui, dans le cadre d'un plan concerté, obtiendraient l'appui des moyens de financement internationaux : programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Banque mondiale, Banque arabe de développement, Communauté économique européenne (liée aux pays africains par la convention de Lomé).

Les organisations non gouvernementales précitées, consultantes aux Nations unies, tentent là l'ébauche d'une solution originale et hardie. Les experts affirment depuis longtemps, quant à eux, qu'il n'y en a pas d'autre. Il fallait donc bien commencer cette chaîne de l'espoir. Il dépend des moyens d'information et du public qu'elle ne s'interrompe plus. Le reboisement du Sahel, aventure possible pour le génie humain, peut permettre de sauver cette région du monde, mais aussi, en influant sur l'équilibre de la biosphère, rendre notre terre plus vivable, la forêt étant, en effet, un élément indispensable à la vie.

(*) Membre de la Fédération pour le respect de l'homme (F.R.H.), 40, boulevard Bonne-Nouvelle, 75010 Paris.

Le droit à l'ignorance

par GABRIEL MATZNEFF

LES écrivains qui se mêlent de la chose publique sont féconds en erreurs. Aucun de nous n'échappe à cette règle, pas même les prix Nobel de littérature. C'est ainsi que les déclarations politiques de Soljenitsyne, tourné vers les Etats-Unis comme le pavot vers le soleil, ont longtemps été empreintes d'une extraordinaire naïveté. Mais le propre de l'intelligence est l'aptitude à la métamorphose. Aujourd'hui, les yeux de Soljenitsyne se dessillent. Alleluia !

L'an dernier, pour avoir raillé l'américanophilie délirante de Soljenitsyne, j'avais choqué quelques belles âmes parisiennes qui, n'ayant découvert que tout récemment la cause de la résistance spirituelle russe, se croient obligées de faire du zèle. Après le discours de Harvard, ces admirateurs abusifs se sentent, je l'espère, bien ridicules. Quant à moi, je me contenterai de noter que le jugement de Soljenitsyne sur l'Occident américanisé rejoint, enfin, celui qu'en Europe nous sommes depuis longtemps un certain nombre à avoir opiniâtrement formulé.

Parmi les idées justes développées par Soljenitsyne à Harvard, le 8 juin dernier, il y a le droit qu'a l'homme de ne pas savoir : c'est une idée que, dans une langue aussi belle et élevée que celle de l'écrivain russe, Montherlant avait éloquemment défendue, il y a quarante-trois ans, lors d'une conférence prononcée à Paris, et dont le texte a été recueilli dans Service inutile *; c'est, d'Epicure à Nietzsche, une des idées essentielles de la sagesse européenne. Elle n'est donc pas originale, mais elle est vraie, et il n'est pas indifférent qu'aujourd'hui ce soit un écrivain chrétien, un penseur slavophile, un combattant exilé qui s'en fasse le héraut.*

Le droit de ne pas savoir, c'est d'abord le droit de ne pas avoir une opinion sur tout ; c'est le droit à ce que les pyrrhoniens appellent la suspension du jugement. Touchant, par exemple, le tiers-monde, les intellectuels français se croient souvent obligés d'avoir une opinion définitive à propos de pays qu'ils seraient bien en peine de situer sur une carte géographique : ils agissent comme si le tiers-monde formait un monolithe. C'est ainsi que les gens de droite ont sur le tiers-monde un jugement hostile, toujours le même, et ceux de gauche un jugement enthousiaste, toujours le même. Ce ne sont pas des êtres humains, ce sont des disques.

Si je parle souvent de l'Orient méditerranéen, c'est parce qu'il s'agit d'un monde que je connais bien, où j'ai vécu, où je compte des amis, auquel de multiples liens historiques, religieux, sensuels, m'unissent ; mais je n'ai jamais écrit une ligne sur l'Amérique du Sud, où je n'ai pas mis les pieds et dont je ne sais rien. Les concepts ne sont pas mon fort. Pour qu'une cause me captive, il faut que je puisse lui donner un visage. Tout ce qui ne me passionne pas m'ennuie. Je ne crois qu'à l'incarnation. Sans doute suis-je fort présomptueux, mais il me semble que cette attitude est la seule qui soit honnête. Les généralités sur le tiers-monde, on s'en fout. Il n'y a d'intéressant que les cas particuliers.

Les gens me demandent parfois pourquoi je m'engage en faveur des Palestiniens, des Chypriotes grecs, des Arméniens, des dissidents soviétiques : pourquoi ces choix, plutôt que d'autres ? La réponse est simple : parce que ce sont des causes que je connais bien et que je crois justes. Certes, je ne nie pas qu'il en existe d'autres, également dignes de sympathie, mais je me soucie peu de jouer à l'homme universel. Le droit à l'ignorance est, comme le droit à la paresse, un des droits sacrés de l'humanité. En politique, en religion, en amour, je ne m'anime que pour mes idées fixes. Tout le reste ne m'est qu'un brouillard indifférent.

Le point de vue... de Jacques Soustelle (*)

Réalité ou mythe de l'impérialisme soviétique

DEUX conceptions s'affrontent actuellement dans les chancelleries occidentales. Selon la première, le test de l'Angola, qui a permis aux Soviétiques de mesurer l'inertie des démocraties, leur a donné à penser qu'ils pouvaient désormais étendre impunément leur influence en Afrique. Mettant à profit les tensions internes et externes qui déchirent le continent, ils ont pu installer leur domination en Angola, s'enraciner en Ethiopie, puis consolider brutalement leur pouvoir au Yémen. Ils menacent la route des grands pétroliers autour de l'Afrique. Seule l'Afrique australe, avec ses immenses ressources minières et sa position stratégique incomparable, leur échappe encore : aussi mobilisent-ils contre elle non seulement leurs propres forces, mais tout ce que la démagogie et l'illusion peuvent apporter à leur aide aux Nations unies, à l'O.U.A., voire en Europe.

Les tenants de la seconde conception haussent les épaules. Les dirigeants soviétiques ? De vieux messieurs qui ne se lanceraient pas dans une aventure. La « déstabilisation » de l'Afrique ? Elle se fait toute seule, spontanément. Le plan de « recolonisation » de l'Afrique ? Il n'existe que dans l'imagination trop fertile de gens que l'anti-communisme primaire entraîne à l'affabulation.

Cette école du « et alors ? » (*« And so what ? » School*) affiche un calme imperturbable. Que vingt mille Cubains en armes imposent la dictature d'Agostinho Neto à Luanda ; qu'un pont aérien inonde d'armes modernes l'Afrique orientale ; que les guérillas équipées et entraînées par les Russes et leurs satellites massacrent en Rhodésie ; que le Zaïre, la Mauritanie, le Tchad, deviennent les cibles d'attaques multiformes ; que les coups d'Etat et les assassinats en chaîne bouleversent l'équilibre fragile de l'Arabie... il en faudrait davantage pour ébranler les impavides fonctionnaires qui, à Washington, Londres ou Paris, attendent que leur optimisme de commande soit démenti par les faits comme il l'a toujours été jusqu'à présent partout où l'Occident démocratique a reculé devant l'assaut des totalitaires.

Deux observations s'imposent : d'abord il serait absurde de croire à une série de coïncidences non reliées entre elles quand des foyers de subversion s'allument successivement, et selon un rythme de plus en plus rapide, de telle sorte que les minerais de la plus haute importance économique et stratégique et les voies maritimes par lesquelles l'Europe reçoit l'essentiel de son pétrole sont mis en danger. Il faut une dose considérable d'aveuglement ou de cynisme pour prétendre que ces agressions convergentes sont le fait du hasard ou d'une instabilité congénitale des régimes africains.

Ensuite, il est toujours dangereux de sous-estimer un adversaire. Leonid Brejnev ne se fait pas photographier avec un couteau entre les dents. Mais nous le dépeindre aujourd'hui comme un inoffensif vieillard « *sans imagination, enfermé dans un schéma bureaucratique et incapable d'avoir la moindre audace* » — pour citer les propos attribués à un haut responsable français par un quotidien du matin, — c'est ne faire honneur ni aux dirigeants soviétiques ni au public français invité à se repaître de ces billevesées. Si l'invasion de l'Angola par une armée cubaine portée sur les ailes de l'aviation russe, si l'irruption massive des Soviétiques dans la corne de l'Afrique, si le coup de théâtre sanglant d'Aden ne sont pas des actes d'audace, c'est que les mots français ont perdu leur sens.

On nous dit aussi que les Russes ont subi quelques déboires, par exemple en Egypte, d'où Sadate les a promptement éjectés : de là à déduire que le nationalisme inhérent aux peuples africains réussira tôt ou tard à éliminer le néo-colonialisme soviétique, il n'y a qu'un pas, qu'on franchit volontiers. « *Laissons l'U.R.S.S. s'enliser dans le marécage africain* », raisonnent de fins stratèges. On aurait tort de prendre les Russes pour des sots ou pour des enfants de chœur.

Un relent munichois flotte actuellement dans l'atmosphère confinée des chancelleries. Certains milieux occidentaux se refusent à voir la réalité. On en vient à tolérer de la part de l'U.R.S.S., de ses satellites ou de ses fantoches, des agissements que l'on condamnerait avec détermination s'ils étaient imputables aux Etats d'Afrique ou d'Amérique du Sud qui servent de cibles aux critiques les plus acerbes. Quel tollé ne s'élèverait-il pas dans le monde si le général Pinochet envoyait des troupes chiliennes en Afrique pour y soutenir tel ou tel régime de son goût !

L'aveuglement plus ou moins volontaire des démocraties ne risque-t-il pas de décourager, en Afrique, les gouvernements, comme celui d'Abidjan, ou les mouvements, telle l'UNITA de Jonas Savimbi, qui s'efforcent de soustraire le continent à une recolonisation machinée par Moscou ? La question se pose, n'en doutons pas, un peu partout, du Sahara au Zambèze.

Une force internationale

La France a eu le mérite de se dresser, par la force quand il le fallait, contre les entreprises de « déstabilisation » du continent noir.

On ne peut lui demander, on ne peut demander à un seul pays d'Europe, de jouer le rôle de « brigade des incendies » et de se porter à tout instant dans n'importe quel endroit où les incendiaires prennent l'initiative. Ainsi se pose de façon aiguë le problème d'une force internationale, interafricaine de préférence, capable de faire face aux menaces qui surgissent et qui ne manqueront pas de se multiplier si l'on ne fait rien.

La fureur de l'agence Tass, les propos hostiles d'Agostinho Neto déclarant la France « ennemie », montrent que la fermeté du président de la République et du gouvernement a été efficace.

En revanche, le discours conciliant de M. Vance, l'envoi à Luanda d'un émissaire qui appartient à l'équipe de M. Andrew Young, la volonté proclamée d'éviter tout affrontement avec l'U.R.S.S. à propos de l'Afrique, l'extraordinaire tolérance manifestée à l'égard de l'intervention cubaine — tout cela est de nature à consolider le pouvoir des dictateurs marxistes de l'Angola et du Mozambique, et surtout de faire entendre à La Havane et à Moscou la voix de l'« *appeasement* ».

En Rhodésie - Zimbabwe, l'entente enfin conclue entre la minorité d'origine européenne et les représentants qualifiés des autochtones conduit de façon irréversible mais pacifique à l'instauration d'un régime de « *majority rule* », sans discrimination raciale, c'est-à-dire au but que les Occidentaux avaient assigné à leurs démarches auprès de M. Ian Smith. Il semblerait donc raisonnable que, conformément aux promesses contenues dans le Livre blanc britanique et d'ailleurs au simple bon sens, les sanctions qui visent à ruiner l'économie rhodésienne soient levées. Or on persiste à traiter en ennemi le gouvernement transitoire qui constitue pourtant la seule chance pour le pays d'évoluer dans la paix vers le but que tout le monde prétend viser.

L'argument avancé à Washington et à Londres — quelquefois même, malheureusement, à Paris — consiste à laisser entrevoir la possibilité de faire rentrer dans le circuit légal les mouvements terroristes baptisés « Front patriotique » et leurs leaders Mugabe et N'Komo. Il est pourtant évident que ces dirigeants, responsables des atrocités qui ont endeuillé la Rhodésie encore tout récemment, n'entendent pas accéder à un compromis.

Le choix qui s'ouvre devant les Occidentaux à propos de la Rhodésie n'est donc pas entre la « solution interne » en cours de réalisation et une solution plus large englobant le « Front patriotique ». Il est entre la « solution interne » et le chaos, la domination totalitaire, la soviétisation.

Pourquoi la diplomatie française se compromet-elle dans cette ténébreuse affaire, où notre pays n'a rien à gagner ? Pourquoi lutter contre la « déstabilisation » au nord de l'Equateur, et la favoriser au sud ?

En Namibie aussi, un processus constitutionnel et démocratique est engagé. Le gouvernement sud-africain, sans que personne ne semble lui en savoir gré, a pris de lui-même la décision de supprimer les mesures discriminatoires de l'*apartheid* en Namibie, nouvelle que la presse et les médias ont pratiquement passée sous silence. La diplomatie occidentale s'obstine néanmoins à vouloir introduire le loup dans la bergerie, en l'espèce la SWAPO en Namibie. Là encore, nous sommes en présence d'une organisation terroriste, agissant par l'assassinat politique, dirigée par un leader, Nujoma, qui passe plus de temps à Moscou et à La Havane qu'en Afrique.

Pourquoi, dès lors, notre diplomatie joint-elle ses démarches à celles des autres membres du « groupe des cinq » (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale) en faveur de l'inclusion de Nujoma et de ses guérilleros dans le cadre constitutionnel ? Autant vaudrait, au Sahara occidental, ouvrir les portes de la Mauritanie au Front Polisario. Notre gouvernement fait le contraire, au Sahara, et il a raison. Mais peut-on longtemps mener deux politiques contradictoires sur le même continent ?

Selon des informations qui ont cessé d'être confidentielles, le brusque revirement de la politique américaine s'insérerait dans un plan d'ensemble : une sorte de Yalta africain. Les Occidentaux, sous le *leadership* de Washington, renonceraient à tenir tête aux Russes en Afrique. Ainsi l'on sauverait la « détente » en évitant l'affrontement des deux super-puissances.

Quand on se remémore les résultats des accords de Yalta, en 1945, arrachés par Staline à un Roosevelt déjà moribond, livrant à la domination russe des millions d'Européens, la perspective d'un Yalta africain est inquiétante.

Qui contrôlerait à la fois le détroit de Bab-el-Mandeb et la route maritime du Cap tiendrait à sa merci notre Europe industrielle. C'est donc notre sort qui se joue en Afrique.

Certains milieux économiques, dit-on, rêvent de réaliser de « bonnes affaires » avec les Etats africains marxistes. Lénine n'a-t-il pas écrit quelque part que les capitalistes vendraient un jour au communisme la corde destinée à les pendre ?

(*) Ancien ministre des DOM-TOM et du Sahara.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

AU LIBAN

Les bombardements syriens sur Beyrouth ont ressoudé dans la colère une communauté chrétienne divisée

Alors que la décision de démissionner du président Sarkis demeure « gelée », les bombardements *n'avaient pas repris* à Beyrouth ce samedi 8 juillet en fin de matinée. Bien qu'aucune explication officielle n'ait encore été fournie au sujet de la menace de *démission du chef de* l'Etat, il semble qu'elle n'est pas uniquement dirigée contre la Syrie. Le président Sarkis, rejetant la responsabilité de la paralysie de l'Etat sur les chefs des partis et des milices, n'accepterait de rester au pouvoir que s'il obtenait des garanties intérieures, arabes et internationales, lui permettant de gouverner effectivement.

***Le président* du Front libanais, M. Camille Chamoun, a affirmé, vendredi : « Nous nous battrons jusqu'au bout... Les Syriens doivent quitter le pays. » Selon le journal « Al Nahar », le Front libanais, qui a tenu vendredi une réunion élargie *« quelque part »* à Beyrouth-est, *préconiserait* la « mobilisation » des Libanais vivant en exil, notamment en France et aux *Etats-Unis*, pour amener *les gouvernements de ces pays* à prendre clairement position dans le conflit actuel.**

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Deux jours « sans », deux nuits aussi... Les canons se *sont tus, même s'ils pointent* encore, menaçants, aux balcons de la grande tour plantée au cœur du réduit chrétien. Ou invisibles, lointains, sur les crêtes rondes des collines environnantes. Achrafieh *se réveille* à tâtons, groggy, à peine remis de son cauchemar, mal délivré de ses peurs. Personne n'ose *trop y* croire : on ouvre une porte, un œil — le bon — et l'on fait trois *pas*, six peut-être, *jusque* chez le voisin.

Au fil des heures, le lent et imperceptible mouvement gagne les quartiers est de la capitale. A coups d'audaces timides, la vie grignote le terrain perdu. Des signes, à peine, mais qui ne trompent pas : ici, on marche côte à côte quand hier on filait l'un derrière l'autre en rasant les murs ; là, on traverse, sans crainte ou presque, alors que le Syrien est tout au bout dans l'enfilade, derrière ses sacs de sable. Des pancartes : « *Attention, franc-tireur* », collées ce samedi matin au coin des mauvaises rues, guident les premiers pas en contournant le danger. Mais ces « *chasseurs de têtes* » qu'on disait incontrôlés se sont tus, eux aussi, *en soldats bien disciplinés.*

Ni bombes ni balles : tout paraîtrait normal s'il n'y avait ce silence, ce vide plein d'incertitude. Et pourtant, qui *ose passe*... Au pied de la colline où l'on se sait « couvert », trois ou quatre épiciers *ont ouvert* boutique l'espace de quelques heures et des voitures se croisent du côté de Karm-el-Zeitoun, sans trop s'aventurer plus loin. Mais, cette fois, on traverse le grand boulevard qu'un Syrien *irascible* rendait hier quasi infranchissable, interdisant ainsi la montée vers Siouti.

Une pente raide, deux virages, des carcasses d'automobiles, des bris de verre et des immeubles noircis et muets : Siouti, au cœur de la bataille, a pris ici le gros de l'orage. Moins, sans doute, qu'*Aïn - el - Remmaneih, dans la* banlieue chrétienne, mais sûrement plus que tout autre coin d'Achrafieh.

« Nous seuls défendons ce pays »

Les bombardements *ont été* menés sans discernement aucun. « Sélectifs », les tirs qui, dans *cet immeuble éloigné des cibles* sensibles et des points stratégiques, ont en partie ravagé les trois *étages supérieurs ? Au cinquième*, l'appartement n'est plus qu'un tapis de cendres, sauf une chambre, *au fond*, qu'on aperçoit par l'embrasure d'une porte sans oser s'avancer : les Syriens occupent *la chambre voisine*. Pas une *trace* d'obus : « *Ils ont tiré des balles incendiaires*, assure le gérant. *Dans des appartements vides, qu'est-ce qu'ils visaient ?* » Au sixième, un obus entré par la *salle de bains a soufflé le corridor* et le salon. Au septième, le feu encore. Les quatre hommes de l'abri ont éteint les incendies, rampant dans les escaliers aux moments d'accalmie.

C'était un « *abri de luxe* » : les bureaux d'un supermarché. Tout confort garanti en temps de blitz : ici, un générateur a fourni l'électricité durant les trois jours sombres, et les conserves remplissaient les rayons. « *On manquait de pain, mais on avait des toasts.* » Le téléphone sonne sans cesse. Rétabli depuis une heure à peine, *on s'est partout jeté dessus* pour joindre parents et amis, à côté, en face, à l'ouest, à Paris même. Les canons se sont tus mais, eux se sont mis à parler, à crier même.

Trois jours de bombes n'ont guère suscité l'abattement : on ne voit et n'entend que la colère. « *Croyez-moi*, dit l'une, *les dames bien élevées ont appris à jurer dans toutes les langues contre ces Syriens...* » Premier effet de leur « *offensive* », les gens de Damas semblent avoir ressoudé contre eux et leurs soldats l'union sacrée d'une population hier encore lasse et inquiète des querelles intestines qui opposaient ses dirigeants naturels, des guerres de clans et des vendettas familiales. Et ce faisant, on se débarrasse à la base d'une rancœur à demi rentrée, du goût amer laissé par une alliance que l'on avait scellée, contraint, comme on accepte un mariage de raison : « *Le Syrien n'est qu'un « faux frère », on le savait bien, maintenant c'est clair.* »

Mais colère et union sacrée nourrissent aussi, aux portes entrouvertes des abris, ces mots inquiétants où resurgissent les haines jamais éteintes et les fantasmes d'hier. « *De l'autre côté, ils dansaient de joie de nous voir sous les bombes...* » Démentir, raconter ce que disent, ce que pensent vraiment « *ceux d'en face* », plus inquiets que triomphants, ne sert à rien, ne convainc personne. « *Ils dansaient, c'est sûr...* »

Les spectres aussi reviennent. Celui de Tell-el-Zaatar : « *Tout le monde, l'Europe, l'Amérique, nous reprochaient il y a deux ans de liquider des chiens dans un camp — non, une fortification — et aujourd'hui personne ne se lève quand on massacre des êtres humains dans un quartier...* » Et ce leitmotiv, comme si deux ans de guerre n'avaient rien appris : « *Nous devons diriger ce pays, nous seuls le défendons. En face, ils ont peur et se laissent mater. Nous, nous ne vendrons pas notre terre, nous ne fuirons pas. Nous ne sommes pas des Palestiniens.* »

Dans une ruelle de Siouti, deux voitures de la Croix-Rouge, mitraillée, sont restées dans la ligne de mire d'un Syrien embusqué. Ses occupants, trois secouristes, ont trouvé refuge, sous les balles, dans une maison voisine. Depuis mardi, ils n'en sont plus ressortis. *Par la fenêtre d'à côté* un évêque, Mgr Maron, leur raconte ce qui s'est passé dans son immeuble : « *Une femme blessée au ventre, qui a monté ses escaliers en rampant...* » Il a téléphoné à l'hôpital libanais « *qui a pris des obus* ». Il parle, parle encore...

Achrafieh a ouvert ses persiennes, mis le nez dehors mais continue d'attendre. *Qui ? Quoi ?* « *Israël va nous aider. Begin l'a dit...* » Mais cette voix qui répond, tranquille et sans illusion : « *Attendez voir, les mots c'est une chose, mais les actes... Ils ne vont pas faire la guerre pour nos beaux yeux...* »

DOMINIQUE POUCHIN.

EN ISRAËL

L'opinion publique se passionne pour l'affaire de la conscription des femmes

De notre correspondant

Jérusalem. — En dépit de la gravité de la situation au Liban et de la proche relance des pourparlers israélo-égyptiens, sur l'initiative des Etats-Unis, les milieux politiques, la presse et une grande partie de l'opinion publique en Israël semblent depuis plusieurs jours davantage préoccupés par un problème apparemment mineur : faut-il faciliter ou non, pour des motifs religieux, les exemptions de service militaire *accordées aux jeunes Israéliennes ?*

Deux motions de censure ont été déjà déposées à ce sujet par l'opposition. L'équilibre de la *coalition gouvernementale est menacé* et les états-majors des partis se réunissent sans désemparer, les uns pour trouver un compromis en déployant des trésors d'ingéniosité, les autres pour dénoncer la nouvelle immixtion du « lobby des rabbins » dans la vie publique... *sans pour autant se mettre définitivement* à dos les mouvements religieux.

A l'origine de toutes les discussions se trouve un texte *imprécis*, l'article 30-c, de la loi sur le service militaire, qui prévoit l' « exemption » pour toute jeune fille ayant « prouvé » *qu'elle ne peut accomplir* des obligations militaires pour des raisons « *de conscience ou de conviction religieuse* ». Une commission de contrôle *était* créée pour vérifier le bien-fondé des motifs invoqués. La vérification était difficile et, durant les premières décennies de l'existence de l'Etat d'Israël, il n'y eut pas trop d'abus.

Depuis, le sens civique semble s'être quelque peu émoussé. Au début des années 70, M. Dayan, *alors ministre de la défense*, devait soudain révéler le « scandale » : près de 40 % des jeunes Israéliennes réussissaient à échapper à *la conscription.*

Il fallait sévir, et la commission de contrôle n'hésitait pas, par exemple, à publier dans la presse la photo d'une « exemptée », fille de rabbin, surprise en mini-jupe.

Mais l'effet de telles mesures n'a pas duré. Aujourd'hui, le pourcentage des exemptées, selon une enquête *officieuse, atteindrait 50 %*. Or c'est précisément au moment où cette situation paraît la plus inquiétante que le gouvernement de M. Begin *a décidé de présenter un* projet d'amendement destiné à faciliter les demandes d'exemption : plus de commission de contrôle, une *simple demande jointe à une attestation* de pratique religieuse suffira.

Après les élections de mai 1977, pour s'assurer la majorité au Parlement, M. Begin avait, en effet, *besoin des voix de l'Agoudat* d'Israël, parti religieux très orthodoxe, qui venait d'obtenir quatre sièges à la Knesset. Aujourd'hui, ce petit parti *occupe une position-clé*. L'Agoudat d'Israël avait naguère contraint les travaillistes « *laïcs* » à accepter ses exigences. C'est ainsi, entre autres *exemples, qu'il n'y a aucun moyen* de transport en commun le jour du sabbat. Paradoxalement, l'influence contraignante de la religion sur la *vie publique* n'a cessé de s'accroître dans un pays où, selon certaines études, la population ne pratique plus régulièrement que pour un quart.

L'amendement proposé devrait être *adopté à la Knesset d'extrême justesse*. La plupart des députés du Dash ont déclaré qu'ils voteraient contre le projet gouvernemental. *L'opposition, après le rejet de ses* motions de censure, dénonce l'injustice d'un tel projet qui permettra tous les abus. Les travaillistes font toutefois preuve d'une certaine modération, sachant qu'ils auront peut-être un jour à faire appel au soutien de l'Agoudat d'Israël. Enfin, un mouvement de lycéennes et d'étudiantes bientôt appelées à l'armée fait campagne contre ce texte « *discriminatoire* ».

FRANCIS CORNU.

ASIE

Les nouveaux réfugiés du Bangladesh

(Suite de la première page.)

Pour le gouvernement de Dacca, tous les réfugiés sont des citoyens birmans. Au contraire, selon Rangoun, il s'agirait d'immigrants illégaux qui ont pris la fuite lors d'une campagne de recensement baptisée « *opération Roi Dragon* » *(Naga Min)*. Nombreux cependant sont les réfugiés qui possèdent des documents attestant soit de leur citoyenneté birmane, soit de leur statut de résidents étrangers. Beaucoup affirment que leurs cartes d'identité ont été confisquées au cours des dernières années et qu'elles n'ont jamais été renouvelées.

Il apparaît qu'après les premières exactions commises en mars, la panique s'est répandue de village en village le long de la frontière, créant un phénomène d'entraînement : beaucoup ont fui avant même l'arrivée des soldats, suivant l'exemple d'autres qui pliaient bagages.

Tous les réfugiés ont cherché asile chez leurs frères musulmans du Bangladesh, l'un des pays les plus pauvres de la planète.

Pour ajouter à cette tragédie, la mousson fait sentir ses premiers effets. De juillet à octobre, les eaux vont inonder les deux tiers du pays et poser de graves problèmes de communications et de ravitaillement. Lancés avec retard, les programmes combinés d'aide du gouvernement de Dacca et de la communauté internationale, placés sous l'égide du haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), s'organisent peu à peu. Ils ont permis d'éviter la catastrophe. Mais ils restent lents, insuffisants et tributaires d'une infrastructure locale *médiocre et* d'une bureaucratie incompétente et corrompue.

Les lenteurs de l'aide

Situation paradoxale, c'est Dacca qui a accepté de prêter aux organisations internationales chargées des secours une partie des stocks alimentaires (600 000 tonnes en réserve) donnés par ces mêmes organisations en 1978 pour couvrir les besoins de la population. En attendant d'être remboursé sur l'aide affectée aux réfugiés, le gouvernement prend le risque de se trouver démuni en cas de catastrophe climatique. « *La moisson n'interviendra qu'en novembre prochain. La situation actuelle du pays n'est pas bonne et nous avons déjà deux cent cinquante mille personnes touchées par les inondations dans trois districts de la province de Chittagong* », nous a déclaré M. Faddrudin Ahmed, secrétaire adjoint au ministère des secours.

La lenteur de l'organisation de l'aide est en partie due à la résistance initiale de Dacca et à son désir d'*étouffer* l'affaire sur le plan international. « *Pendant un mois nous avons contenu et même repoussé les réfugiés*, nous a indiqué M. Tabarak Husain, secrétaire aux affaires étrangères. *Ils se cachaient dans la jungle de l'autre côté de la frontière. Cependant, pour des raisons humanitaires et à cause de l'opinion internationale, nous avons dû finalement les laisser entrer au Bangladesh lorsque l'on a commencé à ouvrir le feu sur eux et à brûler leurs villages* », a-t-il ajouté.

Le gouvernement de Dacca a attendu jusqu'en mai pour lancer un appel à l'aide. Le problème avait alors atteint des proportions incontrôlables. Il n'a pas cessé depuis de s'aggraver, bien que le rythme des arrivées de réfugiés se soit sensiblement réduit : environ mille deux cents par jour contre plusieurs milliers avant juin. Pour donner une idée des problèmes immédiats posés par cette émigration forcée, on peut rappeler que la fuite de quelque deux cent mille Indochinois s'est étalée sur une période de trois ans.

Comme tous les réfugiés du monde, les Rohingyas vont croupir dans des camps sommaires, résignés pour la plupart à cette existence provisoire d'assistés.

« *Leur sort est tragique, mais au moins ils sont assurés d'un minimum de nourriture et de soins pendant que le programme d'assistance reste en vigueur* », nous disait un expert occidental.

« *Regardez autour de vous*, ajoutait-il, *allez dans les campagnes et les villages et vous verrez que beaucoup de gens au Bangladesh sont loin d'avoir cette même certitude. Cela explique certaines réticences administratives, certaines jalousies. Bien que musulman, et de lointaine origine bengalie, ces réfugiés sont des étrangers et le gouvernement de Dacca souhaite s'en débarrasser au plus vite, ou au moins transférer le poids de ce fardeau à la communauté internationale. Il n'est pas question par exemple que les camps prennent un caractère permanent. C'est le côté politique de l'affaire. Ils resteront donc provisoires et sans doute inadéquats.* »

Les camps que nous avons visités ont nom Kutapalong I et II (9 500 et 10 000 réfugiés respectivement), Ghundung (7 200), Anjumanpara (13 000), Whykong (10 500), Nhila (22 000), Luledha (18 000), Naikonchuri (20 000), Dechuapalong I et II (23 000 et 27 000). Un onzième camp est en voix de construction et 12 000 personnes attendaient d'y entrer à la mi-juin. On estime qu'une vingtaine de milliers d'autres se sont fondues dans la nature et dans les villages d'alentour. Pour l'ensemble des camps, le nombre total des morts a dépassé les cinq cents en moins d'un mois.

1 500 calories par jour

Cela s'explique par la médiocrité des conditions d'habitat, d'*hygiène* et d'alimentation. La moindre averse transforme les camps en bourbiers froids, les latrines *débordent*, propageant les épidémies. Beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire. Jusqu'à *présent*, *un nombre limité* de pays ont répondu à l'appel lancé en mai par le secrétaire général *de l'ONU pour la constitution d'un* fonds de secours de 15,5 millions de dollars nécessaire pour subvenir aux besoins essentiels des réfugiés jusqu'en décembre (1).

Selon le H.C.R., « *il est prévu de construire quatre mille abris communs d'une capacité de cinquante personnes chacun* ». « *La santé et l'hygiène sont extrêmement mauvaises*, ajoute le H.C.R. *Il y a des épidémies de malaria, de parasitoses intestinales, de dysenterie et de choléra. Un programme de santé et d'hygiène adéquat doit être mis en place de toute urgence. La situation est aggravée par le manque d'eau potable.* » Chaque camp ne dispose encore que de deux médecins, de quelques infirmières et d'étudiants en médecine qui prêtent temporairement leur concours.

Sur le plan alimentaire, la ration quotidienne de la plupart des réfugiés a été limitée à 500 grammes de farine de blé par jour. La moyenne en calories est de 1 300. Elle *doit être portée* à 1 500 au moins, ce qui reste loin du seuil de l'extrême pauvreté nutritionnelle que les experts situent à 1 750 calories par jour.

Un autre problème de taille est la faible capacité de stockage de la région : 1 200 tonnes. Dix hangars sont construits dans les camps avec chacun une capacité de 30 tonnes, soit une marge de trois jours de nourriture pour l'ensemble des réfugiés.

Un tout autre problème auquel le gouvernement de Dacca risque d'avoir affaire est celui de la mobilisation opérée dans les camps par le Front patriotique Rohingya, organisation autonomiste. Elle demande en contrepartie à tout retour en Birmanie la garantie par le régime de Rangoun de l'exercice, pour la communauté musulmane, de ses pleins droits politiques, économiques, culturels et religieux. Un réfugié, M. Mohamed Seydul Bashir nous a déclaré : « *S'il n'y a pas de solution négociée acceptable, nous n'aurons pas d'autre recours que celui de la lutte armée pour recouvrer nos droits et nos biens. Nous sommes prêts au sacrifice. Nous nous entraînons.* »

Interrogé sur ce point, le secrétaire aux affaires étrangères, nous a répondu : « *Nous ne tolérerons pas de telles activités. Le président Zia a donné toutes les assurances au gouvernement birman qu'il n'encouragerait ni ne soutiendrait aucune action hostile à la Birmanie par quelque groupe que ce soit. Nous voulons résoudre le problème par la négociation et conserver de bonnes relations.* »

R.-P. PARINGAUX.

(1) Les Etats-Unis, l'Arabie saoudite, la Grande-Bretagne, l'Australie, le Canada, l'Allemagne fédérale, le Japon, la Nouvelle-Zélande et le Pakistan.

Prochain article :

DES TENSIONS SOCIALES EXPLOSIVES

Iles Cocos

LA CHUTE D'UN TYRAN

Il était une fois — en 1826 — un capitaine écossais du nom de John Clunies Ross, qui bourlinguait dans l'océan Indien, au (grand) large de l'Australie et de l'Indonésie. Il découvrit quelques îlots fort peu peuplés. L'année suivante, il revint avec une main-d'œuvre malaise et fit planter des cocotiers. Le « royaume » des Cocos était né. Les descendants du capitaine, par la grâce de la reine Victoria, reçurent, en 1886, la concession à perpétuité de l'archipel.

Or, ce royaume vient de disparaître. Le gouvernement australien a acheté pour l'équivalent de 26 millions de francs ces îles sur lesquelles il avait assuré sa souveraineté en 1955. Vingt-sept îles couvertes de cocoteraies et de bananeraies, comptant quelque sept cents habitants, et présentant un grand intérêt stratégique.

Les négociations ont duré six ans, rappelle le Guardian du 7 juillet, car les Clunies Ross tenaient à conserver leur pouvoir. Un pouvoir quasiment féodal, le « roi » — le raj — astreignant ses sujets au travail forcé (le Monde du 9 septembre 1975). A Canberra, les autorités savaient que le comité de décolonisation des Nations unies pouvait s'emparer de l'affaire. Déjà des habitants avaient fui leur pays par haine du tyran. La population sera désormais dotée d'un conseil administratif. Le Moyen Age et l'ère victorienne ont pris fin de concert dans les petites Cocos...

UN JOURNALISTE ÉTRANGER EST CONDAMNÉ A CINQ ANS DE PRISON POUR AVOIR « FOURNI DES INFORMATIONS AU FATH ».

Tel-Aviv *(A.F.P., A.P.)*. — L'envoyé spécial du journal communiste chypriote grec *Haravghi*, M. Panayotis Paschalis, a été condamné vendredi 7 juillet par un tribunal de Tel-Aviv à cinq ans de prison, pour « *avoir transmis au Fath des documents et informations susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'Etat* ». Le journaliste israélien Hans Liebnecht, membre du comité central du parti communiste, arrêté en même temps que M. Paschalis en janvier dernier et poursuivi pour complicité, a été acquitté.

[M. Paschalis, arrêté en janvier dernier (« le Monde » daté 22-23 janvier), avait plaidé non coupable affirmant que les documents trouvés en sa possession avaient un intérêt « purement journalistique » et qu'il « avait toujours été contre le terrorisme ». Le procureur général avait, en revanche, assuré que certaines des photographies incriminées pouvaient servir aux commandos palestiniens pour lancer des raids en Israël. Demandant la peine maximale, il avait affirmé qu'une peine exemplaire servirait d' « avertissement aux nombreux journalistes étrangers qui viennent en Israël afin qu'ils ne fournissent pas d'informations à nos ennemis ».]

EUROPE

Italie

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Tous les grands partis soutiennent la candidature de M. Pertini, socialiste

(Suite de la première page.)

Le dirigeant républicain est très amer. Il a adressé aux parlementaires de son parti une lettre au vitriol pour dénoncer tous les maux passés, présents et à venir de l'Italie. Les républicains ont été pris au piège : s'étant tactiquement prononcés en faveur de M. Pertini — pour interdire aux socialistes de refuser M. La Malfa le moment venu — ils se sont vus contraints de tenir parole.

Une image déplorable

La partie s'est cependant jouée à trois, comme d'habitude. Dès le début, démocrates-chrétiens, communistes et socialistes ont dominé la scène. Les autres groupes politiques étaient au balcon. On a assisté à un jeu partisan, au cours duquel les intérêts supérieurs du pays n'étaient invoqués que pour mieux couvrir la voix des concurrents. Même le P.C., qui s'était donné le beau rôle, ne pouvait faire oublier qu'il avait provoqué la démission de M. Leone, pour couper l'herbe sous le pied aux socialistes.

Qui a gagné ? « *La République* », déclare M. Bettino Craxi, secrétaire général du P.S.I. « *L'unité a gagné, mais ils ont tous perdu* », réplique Giorgio Bocca, dans *la Republica*. En fait, l'issue de ce jeu de massacre est un demi-échec général : pour les socialistes, M. Pertini présente l'inconvénient d'avoir quatre-vingt-deux ans, et donc de contredire la nouvelle image de leur parti ; pour la démocratie chrétienne et le P.C.I., il a le défaut d'être socialiste. Sa désignation n'a d'ailleurs été arrachée aux grands électeurs démocrates chrétiens que par 251 voix contre 48 et 27 abstentions.

Le choix unitaire du nouveau chef de l'Etat ressoude la majorité. Il n'y a aucune raison maintenant de prévoir une dissolution des Chambres. M. Pertini n'occupant aucun poste, cela ne pose pas non plus un problème de succession qui aurait été délicat si avait été élu M. Zaccagnini, secrétaire général de la démocratie chrétienne, ou M. Andreotti, président du conseil. Mais les rancœurs accumulées depuis la démission de M. Leone laisseront des traces.

Cet épuisant marathon n'a pas seulement mis en relief les défauts du système politique — une démocratie qui semble tourner à vide — et la fragilité de la majorité parlementaire. Il a illustré aussi les défauts de l'union nationale, qui interdit les affrontements au grand jour sans faciliter les compromis.

L'élection a confirmé, d'autre part, l'importance qu'on attache au Quirinal, surtout en période d'unité. M. La Malfa ne cachait pas son intention de revaloriser la fonction en utilisant toutes les prérogatives constitutionnelles réservées au chef de l'Etat, notamment le renvoi des lois au Parlement. Cela n'a sans doute pas été étranger à sa défaite.

L'interminable élection de M. Pertini a souligné, une fois de plus, la distance qui sépare les Italiens de leurs dirigeants. Dans un pays où la démission du gouvernement passe presque inaperçue, ce n'est pas la vacance du Quirinal qui aurait empêché de dormir qui que ce soit.

L'image de l'Italie, à l'étranger, ne sort pas grandie de ces seize scrutins. L'affaire Moro avait aidé ce pays déroutant à se faire un peu mieux connaître. L'affaire Leone et ses suites l'ont conduit à se caricaturer. Les *nouvelles mœurs politiques* tant invoquées depuis deux mois attendent encore d'être vérifiées.

ROBERT SOLÉ.

	7 juillet			8 juillet
	13e tour	14e tour	15e tour	16e tour
Présents	935	922	935	
Votants	511	504	529	
Abstentions	424	418	406	
Giorgio Amendola (P.C.I.)	364	355	347	
D.C.	—	—	—	
P.S.I.	—	—	—	
Divers	57	71	88	
Blancs	88	76	92	
Nuls	2	2	2	

PORTRAITS

Un symbole de l'antifascisme

De notre correspondant

Rome. — Qu'on ne s'y trompe pas : M. Alessandro Pertini est un enfant. Au sens évangélique. Cet homme candide, imperméable aux jeux politiciens, n'a été ni l'artisan ni l'inspirateur de la curieuse bataille qui, à quatre-vingt-deux ans, lui a ouvert la porte du Quirinal.

« Finalement, vois-tu, je suis très heureux de m'être retiré de cette compétition indigne », confiait-il vendredi 7 juillet à Vittorio Gorresio, éditorialiste de *la Stampa*. Il s'en voulait de s'être pris au jeu, d'avoir fait campagne à Montecitorio avec son éternelle pipe plantée dans un sourire de grand-père. Vittorio Gorresio l'approuva, mais tomba des nues quelques minutes plus tard en apprenant que le secrétaire général de la Démocratie chrétienne venait de faire savoir en langage codé à M. Pertini que son nom sortirait de l'urne le lendemain. L'élu n'avait pas compris tant de subtilité.

Le septième président de la République italienne aurait pu être un paisible avocat de province. Né le 25 septembre 1896 à Stella, petite bourgade voisine de Gênes, dans une famille bourgeoise, titulaire d'un doctorat en droit, il lui suffisait de faire comme beaucoup de ses compatriotes : adhérer au fascisme ou l'ignorer — et attendre des jours meilleurs. Il a préféré quitter son fauteuil et se battre.

Aux funérailles de la démocratie

Dès son retour de la grande guerre, en 1918, le lieutenant Pertini adhère au parti socialiste. Première condamnation en 1925 pour un opuscule antifasciste. L'année suivante, il fait évader en Corse Filippo Turati, grande figure du socialisme italien, son maître à penser. Cela lui vaut dix mois de prison. Il gagne la France à son tour. Sous le pseudonyme de Jean Gauvin, le docteur en droit lave des voitures et travaille comme manœuvre à Nice, mais il est poursuivi deux fois pour activités politiques.

N'y tenant plus, il rentre en Italie en 1927. Pour aller directement en prison. Il y passera sept années. Le 23 février 1933, Sandro Pertini adresse cette lettre au président du tribunal spécial : *« Excellence, la demande de grâce que ma mère a présentée m'humilie profondément. Je ne m'y associe pas. Ce serait manquer à ma foi politique, qui compte pour moi plus que toute autre chose. »* Après la prison ce sera le *confino* (relégation). Pour huit autres années. Marié à une résistante (ils n'auront pas d'enfant), Sandro Pertini est finalement libéré en août 1943. Aussitôt, il aide Pietro Nenni à reconstituer le parti socialiste. Il en sera le vice-secrétaire général. Parallèlement, l'ancien prisonnier organise des groupes armés de partisans. A la tête de l'un d'entre eux, il se bat le 8 septembre 1943, à Rome, contre les Allemands. Le 25 octobre suivant, les S.S. l'arrêtent. Et c'est de nouveau la prison, où il rencontre un autre futur chef de l'Etat, M. Giuseppe Saragat.

Mais cette fois, Sandro Pertini ne fait que passer. Il s'évade au bout de quelques jours, gagne Milan et dirige le parti socialiste en Italie du Nord, et participe à l'insurrection de Florence. Au printemps 1945, c'est dans le Nord qu'il se bat, tout en occupant la charge de secrétaire général du P.S.I.

Après la guerre, Sandro Pertini, médaille d'or de la valeur militaire, n'occupera plus jamais de fonction dirigeante au parti socialiste. Il ne sera jamais ministre ni même sous-secrétaire d'Etat. Il est directeur de l'*Avanti*, organe officiel du P.S.I., de 1945 à 1946 ; directeur du quotidien de Gênes *Il Lavoro nuovo*, en 1947, puis de nouveau à la tête de l'*Avanti*, de 1950 à 1952. Mais c'est surtout comme sénateur et député que le futur chef de l'Etat fera de la politique. Elu et réélu sans interruption depuis 1953 dans la circonscription de Gênes-Savone, il occupera diverses fonctions au palais Montecitorio : vice-président du groupe parlementaire socialiste pendant de longues années, vice-président de la Chambre (1963) et, enfin, président (1968). M. Pertini ne quittera ce poste qu'en 1976 pour céder la place à un communiste, M. Pietro Ingrao.

Pendant toute sa vie politique, le futur chef de l'Etat a été un symbole de l'antifascisme. Courageux, généreux, d'une parfaite intégrité, il s'est attiré une estime unanime. Nul ne le considère comme un grand penseur, mais il est, pour tous, un modèle. Son souci de ne pas diviser le parti socialiste — il n'y a jamais dirigé un courant — ne devait pas l'empêcher pendant l'affaire Moro de s'opposer publiquement au secrétaire général, M. Bettino Craxi, qui était favorable à un compromis avec les Brigades rouges. *« Je ne veux pas assister pour la deuxième fois aux funérailles de la démocratie »*, avait sèchement déclaré l'ancien résistant. — R. S.

● *Les Brigades rouges* ont commis un nouvel attentat à Gênes, le 7 juillet, contre M. Fausto Gasperino, industriel et membre dirigeant de la démocratie chrétienne. Il a été blessé aux jambes.

D'autre part, le parti communiste a publié le bilan du terrorisme pendant le premier semestre de 1978 : 1 487 attentats ont fait 23 morts et 318 blessés. Trois cent trente-sept de ces attentats ont été revendiqués par 137 groupes différents (115 de gauche et 22 de droite), dont 58 par les Brigades rouges. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

A l'annonce de l'ouverture du procès Chtcharansky

Le département d'État indique dans un communiqué que le gouvernement américain est profondément inquiet

Washington *(A.F.P.)*. — Le gouvernement américain a vivement réagi à l'annonce de l'ouverture des procès d'Alexandre Guinzbourg et d'Anatole Chtcharansky. Il laisse entendre que ces affaires pourraient avoir des répercussions sur les relations soviéto-américaines.

Le département d'Etat déclare dans un communiqué que le sort des deux dissidents est considéré par l'administration Carter comme une *« indication importante de l'attitude de l'U.R.S.S. face au respect de l'Acte final d'Helsinki et de sa volonté de promouvoir une atmosphère saine pour le développement constructif des relations américano-soviétiques »*.

Le communiqué, qui fait état de la *« profonde inquiétude »* du gouvernement américain, met en question l'*« impartialité »* du procès et la protection des droits fondamentaux de M. Chtcharansky. Le département d'Etat ajoute que les Etats-Unis ont, à de nombreuses reprises, fait part de leur inquiétude à l'U.R.S.S. *« Notre intérêt*, précise-t-il, *est naturel étant donné les activités de M. Chtcharansky en faveur des droits de l'homme, et particulièrement du droit à l'émigration, que le gouvernement et le peuple américains ont le ferme devoir de promouvoir. »*

Ces deux procès s'ouvriront quarante-huit heures avant la reprise à Genève de négociations cruciales américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Il ne fait pas de doute que le déroulement du procès sera évoqué lors des entretiens de MM. Cyrus Vance et Andreï Gromyko, chefs des diplomaties américaine et soviétique, et qu'il aura une influence sur l'atmosphère de leurs travaux.

Première conséquence de cette affaire, Mme Barbara Blum, directeur adjoint de l'Agence pour la protection de l'environnement, a annoncé l'annulation d'une visite officielle d'une semaine en Union soviétique qu'elle devait commencer samedi 8 juillet, après avoir appris l'ouverture, le 10 juillet, des procès.

« Cette nouvelle m'a profondément déçue, a indiqué Mme Blum. *Après consultation avec la Maison Blanche et le département d'Etat, j'ai estimé que se rendre en U.R.S.S. dans les circonstances présentes ne serait pas convenable. »*

Mme Blum devait conduire une délégation de trois personnes et étudier les progrès de quarante et un projets sur l'environnement conduits en commun par les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Le secrétaire à l'éducation et au bien-être social, M. Joseph Califano, avait pris une décision similaire en mai dernier en annulant une visite officielle après l'arrestation et la condamnation en Union soviétique du physicien Youri Orlov.

● *Le comité de défense* d'Anatole Chtcharansky (M. Boukara, 11, rue des Envierges, 75020-Paris, tél.: 797-86-20) — auquel participent la Ligue des droits de l'homme, la LICA, le Comité des mathématiciens, — organise une manifestation de protestation mardi 11 juillet à 18 h. 30, place de la République à Paris.

● *Nous avons reçu l'appel suivant : « Les soussigné appellent les Parisiens à participer à la manifestation silencieuse organisée le dimanche 11 juillet, à 11 heures, sur le parvis de Notre-Dame, par les dissidents soviétiques, pour protester contre les procès iniques intentés à Guinzbourg et à Chtcharanskis : Claude et Jean Broyelle, Maurice Clavel, Jean Elleinstein, Pierre Eemmanuel, J. Hassoun, Iannakakis, Bernard-Henri Lévy, Emanuel Leroy-Ladurie, Claude Roy, Madeleine Reberioux, Paul Noirot. »*

Espagne

LE DÉBAT SUR LA FUTURE CONSTITUTION

Le P.C.E. reconnaît la « force sociale » de l'Église

De notre correspondant

Madrid. — La Constitution espagnole peut-elle à la fois stipuler qu'aucune confession religieuse n'aura un caractère étatique et faire une référence particulière à l'Eglise catholique ? Cette question a animé une bonne partie du débat constitutionnel le vendredi 7 juillet à la Chambre des députés. La position la plus remarquée a été celle du parti communiste, qui a voté avec le centre et la droite en faveur du passage de l'article 15 de la Constitution, qui spécifie : *« Les pouvoirs publics tiendront compte des croyances religieuses de la société espagnole et maintiendront des rapports de coopération avec l'Eglise catholique et les autres confessions. »*

Pour expliquer le vote de son parti, M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E., a présenté un argument déjà avancé par le parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique, à savoir que l'Eglise catholique, *« en tant que force sociale »*, a un poids spécifique en Espagne. Le reconnaître, a-t-il ajouté, ne signifie pas que le P.C. acceptera que des privilèges particuliers lui soient accordés. Les communistes se disent convaincus en effet que la place accordée à l'Eglise dans la Constitution n'aura pas de conséquences pratiques. Ils expliquent leur souplesse à cet égard par leur souci de désamorcer toute offensive des secteurs cléricaux conservateurs. Ils se disent partisans de ménager l'Eglise comme ils ménagent l'armée : pour éviter le glissement à droite de ces deux institutions, particulièrement puissantes en Espagne.

C'est ce que M. Carrillo a dit vendredi à la tribune de la Chambre. *« Nous ne voulons pas ressusciter la question religieuse*, a-t-il déclaré. (...) *Nous croyons que la question religieuse, pour l'essentiel, est dépassée dans ce pays. (...) Nous, qui voulons le socialisme, nous tenons à ne pas nous heurter avec l'Eglise catholique qui a fourni la base idéologique, à ne pas nous affronter avec une force qui a fourni la base idéologique du soulèvement et de la Croisade* (1) *et qui pourrait donner aussi sa justification idéologique à un mouvement de résistance contre la démocratie et le socialisme. »*

La position communiste a été violemment critiquée par un représentant de la communauté protestante (qui compte environ deux cent mille fidèles en Espagne), M. Juan Antonio Monroy, vice-président de la commission de défense évangélique. Selon M. Monroy, si l'article 15 a été approuvé dans sa forme actuelle, c'est à cause de M. Carrillo, qui a imposé sa position de façon *« dictatoriale »* au sein de son propre parti et qui perpétue ainsi les *« divisions religieuses »* entre les Espagnols.

Les socialistes ont présenté un amendement — qui a été repoussé — pour supprimer la référence incriminée. Ils estiment, en effet, que celle-ci a été imposée par l'U.C.D. à des fins électorales et qu'elle contrarie la position d'une partie importante de la hiérarchie catholique, assez réaliste pour en attendre moins d'avantages que d'inconvénients. *« C'est une façon déguisée d'affirmer le caractère confessionnel de l'Etat »*, a soutenu le représentant du P.S.O.E., M. Enrique Baron, qui a ajouté : *« Ce n'est pas parce que l'Espagne est sociologiquement catholique que cette particularité doit être mentionnée dans la Constitution. Ou alors il faudrait aussi constitutionnaliser le fait que les Espagnols sont bruns et de petite taille. »*

Il y a quelques jours un groupe de personnalités catholiques (entre autres le philosophe José-Luis Aranguren et le leader démocrate-chrétien Joaquin Ruiz Gimenez) s'était élevé, dans un texte, contre cet article polémique de la Constitution *« digne d'une autre époque »*.

« On dirait, écrivaient les quelque cent signataires du texte, *qu'il s'agit d'assurer l'influence sociale de l'Eglise (...), d'établir un protectionnisme officiel. »* Or, ce que l'Eglise peut *« gagner en influence sociale »*, elle le perd en *« force évangélique »*. *« L'Eglise n'est pas l'institutionnalisation d'un pouvoir de fait, présent parmi les puissants de ce monde et appuyé par le nombre de ses fidèles »*, affirmaient les signataires.

Le débat sur l'Eglise a été émaillé par une controverse — la deuxième en quelques mois — entre M. Fraga Iribarne et M. Santiago Carrillo sur la guerre civile. Le secrétaire général de l'Alliance populaire, qui a été longtemps ministre de Franco, avait en effet rappelé les nombreux incendies de couvents qui se sont produits sous la IIe République et qui étaient imputables, selon lui, à l'extrême gauche. Les parlementaires se sont habitués à de telles sorties de la part de M. Fraga Iribarne, toujours prompt à ressusciter les querelles du passé bien qu'il réclame sans cesse qu'elles soient oubliées.

M. Carrillo lui répliqua en affirmant que les incendies de couvents avaient été *« probablement »* provoqués par l'extrême droite, et en les comparant aux actions terroristes d'aujourd'hui, à cause de leurs effets *« déstabilisateurs »*. Ces rappels historiques ont gêné la majorité des députés, soucieux en général d'enterrer un passé qui est dans toutes les mémoires, mais qui leur paraît définitivement clos.

CHARLES VANHECKE.

(1) Il s'agit du soulèvement du général Franco en 1936.

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

États-Unis

LES CONFIDENCES D'ELDRIDGE CLEAVER

Uu Noir embarrassant

M. Eldridge Cleaver, ex-leader des Panthères noires devenu le défenseur des valeurs chrétiennes et patriotiques américaines, dérange un peu. Ses anciens amis révolutionnaires noirs et leurs alliés libéraux, qui le traitent tantôt de schizophrène, tantôt de provocateur à la solde du F.B.I. Mais aussi... M. Valéry Giscard d'Estaing qui alors, ministre de l'économie et des finances, l'a aidé, au début de l'année 1974, à obtenir un permis de séjour en France.

Peu au fait des usages du Vieux Continent, M Cleaver révèle dans un livre qui doit paraître prochainement aux Etats-Unis (1), et dont le *New York Magazine* a donné des extraits, les détails de ces tractations. Par l'intermédiaire d'une amie commune, *il était entré en contact avec M. Giscard d'Estaing, qui l'invita à dîner et le recommanda au ministre de l'intérieur de l'époque, M. Jacques Chirac. M. Cleaver, qui n'avait pas de travail en France, où il était entré illégalement, put ainsi faire régulariser son statut à la préfecture de police de Paris.*

Les services de l'Elysée ont confirmé que M. Giscard d'Estaing *avait, en effet, « pour des raisons humanitaires », et « dans le cadre de la législation en vigueur »,* facilité à M. Cleaver *l'obtention du permis de séjour.* L'entourage du chef de l'Etat dément, en revanche, les propos prêtés à M. Giscard d'Estaing *dans le livre qui doit paraître.* Le ministre de l'économie et des finances aurait confié à M. Cleaver, selon ce dernier, que *« le président Pompidou allait bientôt mourir et qu'il serait le prochain président de la République. M. Eldridge Cleaver n'aurait alors plus de problèmes... En attendant, il devait être prudent. Si les Américains apprenaient quel était son nouveau statut, ils pourraient demander des éclaircissements à M. Michel Jobert* (ministre des affaires étrangères). *Nous préférons ne rien avoir à expliquer à M. Michel Jobert* », *lui aurait dit M. Giscard d'Estaing.*

M. Michel Jobert estime qu'il s'agit d'un « épisode comique » qui illustre, *pour un ministre,* les dangers des « dîners en ville ». Il ajoute qu'il s'étonne de ne pas *avoir été mis au courant.*

M. Eldridge Cleaver était à l'époque poursuivi par la justice américaine. Le 8 novembre 1968, à Oakland *(Californie) la police* avait cerné la maison où il se trouvait en compagnie de Bobby Hutton, trésorier des Panthères noires. Après un échange de coups de feu, les deux hommes sortaient pour se rendre, les *mains en l'air, quand* Hutton fut tué et Cleaver blessé. Arrêté, puis libéré sous caution, ce *dernier décida de ne pas se présenter devant le tribunal.* Il s'enfuit à Cuba. Il s'installa ensuite en Algérie, mais, après des *démêlés avec les autorités de ce pays,* entra en France en 1972 avec de faux papiers.

Les conditions plus que suspectes *de la fusillade d'Oakland* avaient indigné les libéraux américains. La loi de 1974 sur la liberté de l'information a permis *depuis de plonger dans les* archives du F.B.I. Il est apparu que son ancien directeur, J. Edgar Hoover, menait une « guerre personnelle » implacable contre les Panthères noires.

M. Eldridge Cleaver n'était pas l'enfant de chœur qu'il est devenu : il a *reconnu lui-même* des vols et des viols. Mais il est certain que le climat, à la fin *de l'année 1968, n'était guère* à la sérénité à Oakland. Le dirigeant des Panthères noires n'aurait *sans doute pu être assuré* d'un procès équitable.

Il aborde désormais la justice *de son pays avec plus de confiance.* Revenu aux Etats-Unis en novembre 1975, il a été emprisonné pendant neuf mois, *puis libéré sous caution* en attendant son procès pour la fusillade d'Oakland et six autres chefs *d'inculpation. Un mécène chrétien* de Philadelphie, M. Arthur de Moss, lui apporte une aide financière. M. Cleaver est lancé *en outre dans ce qu'on appelle* outre-Atlantique le « circuit des conférences ». Devant des audi*toires variés et, parfois,* hostiles (notamment sur les campus universitaires), il explique inlas*sablement, moyennant de confortables cachets,* les raisons pour lesquelles il a troqué Marx pour Jésus, et la violence révolution*naire pour les vertus chrétiennes.*

M. Giscard d'Estaing n'a pas été seul à intervenir en France *en faveur de ce personnage,* symbole de toute une génération de Noirs américains, même si beaucoup aux Etats-Unis le rejettent aujourd'hui. M. François Mitterrand, dans une question écrite au ministre de l'intérieur, *en avril 1973, avait demandé que les « devoirs d'hospitalité qui incombent à notre pays »* soient appliqués *à M. Eldridge Cleaver.* M. Raymond Marcellin, avait répondu négativement...

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) *Soul on fire* (*L'« Ame en feu »*) dont le titre rappelle celui d'un autre livre de Cleaver, *Soul on ice*, qui a paru dans une traduction française intitulée *Un Noir à l'ombre*, en 1969, aux éditions du Seuil.

Argentine

PROCHE DU CHEF DE L'ÉTAT

Le général Viola prendra le commandement en chef de l'armée de terre

Buenos-Aires *(A.F.P.).* — Le général Roberto Eduardo Viola assumera le commandement géné*ral de l'armée de terre* en Argentine le 31 juillet prochain, a-t-on annoncé officiellement le vendredi 7 juillet à Buenos-Aires. Le général Viola, qui est actuellement chef d'état-major général de cette arme, succédera au général Jorge Rafael Videla, qui passera à la retraite mais continuera à assumer la présidence de la République, en principe jusqu'à la fin de mars 1981.

Le fait que le nouveau commandant soit le général Viola, connu pour sa prudence en matière politique et l'amitié qui le lie au président de la République, est considéré comme très important par tous les observateurs argentins. Selon les analystes, les deux *hommes ont en commun* la volonté de mettre en place une *« République démocratique et stable qui ferait appel (...) à une nouvelle génération de civils et de militaire capable de représenter les Argentins dans une démocratie dont la forme est encore à définir ».* Pour l'instant, toutefois, il s'agit encore de préciser (avant le 1er août, date de la prise de fonction du général Videla dans sa seconde présidence) les pou*voirs du chef de l'Etat et ceux* de la nouvelle junte militaire.

L'amiral Massera et le général Agosti, respectivement *commandants* en chef de la marine et de l'aviation, quitteront, eux aussi, leurs fonctions actuelles entre septembre et février prochains.

Les observateurs admettent que le récent championnat du monde de football a modifié l'image du *général Videla. Il a été,* à plusieurs reprises, acclamé par une foule emportée par l'enthousiasme *sportif et nationaliste.* A la veille de sa retraite militaire, il a reçu une sorte d'aval populaire, alors qu'il y a vingt-huit mois il était, pour la grande majorité des Argentins, un inconnu. Dans cette nouvelle conjoncture, la présence du général Roberto Viola dans la *nouvelle junte prend toute son* importance : un commandant en chef de l'armée de terre n'ayant pas *les conceptions politiques du* président de la République aurait singulièrement compliqué la tâche d'un homme désormais démuni de tout pouvoir militaire. Un exemple des difficultés auxquelles devra faire face le chef de l'Etat vient d'être fourni.

Le général Videla avait mentionné, au cours d'une interview à la B.B.C. anglaise, la prochaine organisation d'un référendum sur la forme de démocratie souhaitée par le peuple argentin. Le ministre de l'intérieur, le général Albano Harguindeguy, a indiqué, le *6 juillet, qu'un tel référendum ne* saurait avoir lieu prochainement.

Brésil

QUARANTE-DEUX PAYSANS SONT TUÉS PAR LES HOMMES DE MAIN D'UN GRAND PROPRIÉTAIRE

Brasilia *(A.F.P.).* — Quarante-deux paysans ont été tués le 23 juin dernier par vingt et un hommes de main payés par un grand propriétaire foncier qui *désirait s'approprier leurs terres,* dans la région de Alto-Araguaia, a annoncé, le vendredi 7 juillet, *à la presse, le secrétaire de la* sécurité publique de l'Etat de Mato-Grosso. Vingt hommes de main, a-t-il été précisé, ont été arrêtés et seront transférés à Cuiaba, afin d'être jugés. *Les assassinats* ont été découverts grâce au témoignage d'un jeune garçon de dix ans, qui avait réussi à fuir et à donner l'alerte. Selon le jeune garçon, les tueurs, se faisant passer pour des policiers auprès des paysans (parmi lesquels des femmes et des enfans) ont forcé ces derniers à les suivre dans la sierra de Petrovina, où ils les ont fusillés, jetant leur cadavres dans un précipice.

Le massacre de Alto-Araguaia est le plus important de ceux qui ont été signalés à l'occasion de nombreux conflits, ces dernières *années, dans le contexte* de la lutte pour la possession des terres, qui oppose, dans la région amazonienne, les paysans qui les cultivent aux grands propriétaires et à des entreprises agricoles. Deux prêtres catholiques avaient été assassinés en 1976 dans l'Etat du Mato-Grosso, pour avoir défendu les paysans poursuivis par les grandes entreprises agricoles. D'autre part, l'évêque de Sao-Felix-Do-Araguaia, Mgr Pedro *Casaldaliga, a dû faire face,* ces dernières années, à toute une série de difficultés pour avoir pris la *défense des paysans chassés* de leurs terres dans la région.

DIPLOMATIE

M. WALDHEIM EST TRÈS FAVORABLE A L'ENTRÉE DE LA SUISSE A L'ONU

(De notre correspondant.)

Berne. — La question de l'entrée de la Suisse à l'ONU a été l'un des principaux sujets abordés au cours de la visite de deux jours que M. Waldheim a achevée, vendredi 7 juillet, à Berne. A l'issue de ses entretiens avec M. Aubert, chef du département politique fédéral, il a estimé qu'une adhésion de la Suisse aux *Nations unies serait d'autant plus* souhaitable qu'elle ne ferait que renforcer sa position sur le plan international. Se référant à l'exemple de l'Autriche, il a indiqué que la neutralité de la Suisse ne serait pas affectée par une adhésion à l'ONU. Certes la question des sanctions pourrait parfois lui poser des « cas de conscience », mais il appartient finalement à chaque membre de décider d'y participer ou non.

Dans un rapport publié en 1977, le gouvernement helvétique s'était prononcé en faveur de l'entrée de la Suisse à l'ONU. Cette volonté est encore plus manifeste depuis l'arrivée de M. Aubert à la tête de la diplomatie suisse. L'adhésion à l'ONU de la quasi-totalité *des Etats a fortement affaibli* la position des observateurs : la Suisse en a fait l'expérience lors de l'Assemblée sur le désarmement. Elle dut user du concours d'autres pays *neutres pour faire* distribuer un document exprimant ses vœux. En insistant sur de tels *inconvénients, le gouvernement* espère venir à bout des réticences qu'une éventuelle adhésion suscite dans une partie de l'opinion. Le Parlement a invité le conseil fédéral à organiser rapidement un référendum ; les citoyens pourraient être appelés à se prononcer *dans deux ou trois ans.*

M. Waldheim s'est aussi entretenu avec M. Furgler, chef du département fédéral de justice et de police, du cas de M. Dnieprovski, haut fonctionnaire *soviétique* nommé chef du personnel au siège de l'ONU à Genève. Il a indiqué que cette nomination avait été suspendue en attendant un complément d'information sur ses antécédents. *« Mais, a-t-il dit, nous n'avons pas de preuves, jusqu'à présent, que M. Dnieprovski était un agent du K.G.B., comme il en a été accusé. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LE GÉNÉRAL SYAAD BARRE SERA REÇU PAR M. GISCARD D'ESTAING

Le général Syaad Barre, chef de l'Etat somalien, sera reçu par M. Valéry Giscard d'Estaing le mardi 11 juillet, au palais de l'Elysée, pour un entretien suivi *d'un déjeuner.*

M. Claude Harel, adjoint au porte-parole de la présidence de la République, a indiqué, vendredi 7 juillet, que la visite du dirigeant *somalien sera suivie* par celle de M. Daniel T Arap Moi, vice-président du Kenya, dont la *date n'a pas encore été fixée.*

Ultérieurement, a ajouté M. Harel, une *« mission éthiopienne de haut niveau »* sera également reçue à Paris.

M. STIRN EN VISITE OFFICIELLE A BERLIN-EST

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, se rend du dimanche 9 au mardi 11 juillet en visite officielle en République démocratique allemande. *« Cette visite sera la première en R.D.A. d'un membre du gouvernement français ayant des responsabilités diplomatiques »,* souligne un communiqué du Quai d'Orsay. Le seul autre contact à ce niveau entre la France et la R.D.A. a été la visite du ministre des affaires étrangères est-allemand, M. Fischer, à Paris en 1976. Les autres échanges de visites entre les deux pays ont été celles de ministres techniques.

Après avoir passé l'après-midi de dimanche à Dresde, M. Stirn sera reçu lundi à Berlin-Est par M. Fischer et par le vice-ministre des *affaires étrangères,* M. Krolikowski.

M. JACQUES FAUVET EST REÇU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE GRECQUE

(De notre correspondant.)

Athènes. — Invité en Grèce par M. A.A. Tsaldaris, ministre de la presse et de l'information, M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, a été reçu par MM. C. Tsatsos, président de la République, C. Caramanlis, premier ministre, G. Rallis, ministre des affaires étrangères, E. Averof, *ministre de la défense nationale,* et M. Mitsotakis, ministre de la coordination.

M. Fauvet s'est, d'autre part, entretenu avec le chef de l'opposition, M. André Papandréou, président du PASOK.

A TRAVERS LE MONDE

Guinée-Bissau

● M. FRANCISCO MENDES, commissaire principal (premier ministre) du gouvernement de Guinée-Bissau, est mort vendredi 7 juillet dans un accident de la route à Bafata, dans le nord-ouest du pays. F. Mendès était une des principales personnalités du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert (P.A.I.G.C.). Chef du gouvernement depuis 1973, il avait été reconduit dans ses fonctions le 18 mars 1977. — *(A.F.P., Reuter.)*

Rhodésie

● VINGT-QUATRE PERSONNES *ont été tuées pendant* les journées des 5 et 6 juillet, au cours d'accrochages : deux *membres des forces de l'ordre,* onze guérilleros nationalistes et onze civils africains. Depuis le début de l'année sept cent soixante civils, dont soixante-douze Blancs, ont trouvé la mort en Rhodésie. — *(Reuter.)*

Tunisie

● UNE EXPLOSION a fait, vendredi 7 juillet, trois morts et cent cinquante et un blessés à la poudrière de La Manouba, dans la périphérie nord de Tunis. On ignore encore *l'origine* de l'explosion, et le ministère de l'intérieur a annoncé qu'une *enquête* est en cours. — *(Corresp.)*

Le Monde

politique

LES SUITES DE L'ATTENTAT DE VERSAILLES

Les nouvelles arrestations en Bretagne suscitent des réactions de plus en plus marquées

M. Yann Puillandre, quarante-deux ans, cultivateur à Châteauneuf-du-Faou (Finistère), était, selon la police, le chef du commando du Front de libération de la Bretagne (F.L.B.), opérant principalement dans le Nord-Finistère. M. Yann Fouéré, ancien sous-préfet de Morlaix pendant l'occupation, résidant en Irlande, serait l'inspirateur de la branche « droitière » du F.L.B. en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-du-Nord. Le premier a été arrêté dans la nuit du 5 au 6 juillet, après une course-poursuite, à proximité de la gare de Châteauneuf-du-Faou ; le cas du second, toujours en Irlande, dépend désormais des appréciations du juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat, M. Jean Gonnard.

Les motifs invoqués pour l'arrestation de M. Puillandre sont vivement contestés par ses proches. Et, comme le signale ci-dessous notre correspondant à Brest, l'annonce que la branche finistérienne de l'A.R.B.-F.L.B. a été décapitée rencontre sur place un certain scepticisme.

A mesure que s'estompe l'indignation provoquée par l'attentat de Versailles, les motifs invoqués par ses auteurs et par leurs amis font l'objet en Bretagne d'un examen d'où la sympathie apparaît de moins en moins absente, ainsi qu'en témoigne une réunion à Guingamp de représentants de divers mouvements. Notre correspondant à Rennes, Yann Enjeu, propose une explication du malaise breton.

Le glas de l'autonomisme dans le Finistère ?

De notre correspondant

Brest. — L'arrestation, dans le Finistère, de militants bretons sonne-t-elle le glas de la branche de l'A.R.B.-F.L.B. à la pointe de la Bretagne ? Rien ne permet de l'affirmer. Le sentiment de victoire du commissaire divisionnaire Roger Le Taillanter, chef du S.R.P.J. de Rennes, a peut-être été exprimé trop tôt. Personne n'est encore en mesure d'indiquer l'importance des effectifs actifs du mouvement autonomiste breton. Il est tout aussi difficile d'assurer que l'un des militants appréhendés dans le Finistère, M. Yann Puillandre, est le responsable de l'organisation pour ce département.

La police assure détenir des preuves irréfutables. Comment les a-t-elles obtenues ? C'est le secret de cette enquête aux contours mystérieux. Le S.R.P.J. de Rennes a longtemps reconnu son impuissance à pénétrer le milieu autonomiste, et subitement, après l'attentat de Versailles, le voici qui frappe un grand coup, recueille des aveux et procède à une vingtaine d'interpellations.

« *Ils ont été drogués* », soutient Mme Puillandre en parlant des militants arrêtés dont les confidences aux policiers rennais lui paraissent suspectes. La découverte de trois pains de plastic dans la voiture de son mari est considérée par Mme Puillandre comme une « machination » montée par les policiers.

« *C'est affreux*, explique-t-elle. *On voulait faire tomber mon Mon mari est un vieux militant, Yann est trop malin pour commettre une telle imprudence dans la mesure, bien sûr, où il aurait quelque chose à se reprocher. Or ce n'est pas le cas. On a voulu délibérément le compromettre. Mon mari est un mieux militant, certes. Le procédé employé contre lui est digne du Chili. Je ne pensais pas qu'une chose pareille puisse se faire en France.*

M. Kaou Puillandre, frère de l'autonomiste interpellé, assure, de son côté, avoir visité la voiture quelques heures avant l'intervention des policiers. « *Elle ne contenait rien de compromettant* », affirme-t-il.

M. Yann Puillandre a déjà eu des démêlés avec la Cour de sûreté de l'Etat. Cet ancien adjudant-chef artificier de l'armée de l'air a été emprisonné à plusieurs re- libéré en 1976 pour pouvoir se complicité dans une tentative d'attentat contre le palais de justice de Lorient. Il avait été libéré en 1976 pour pouvoir se présenter aux élections cantonales sous les couleurs du mouvement breton, et avait obtenu 309 voix.

Le 13 mars 1977, il était candidat aux élections municipales à Châteauneuf-du-Faou sur la liste d'union de la gauche. Il avait alors recueilli 807 suffrages. Les résultats de ces deux consultations, qui furent un échec pour M. Puillandre, montrent toutefois, qu'il bénéficie d'une certaine sympathie.

JEAN DE ROSIÈRE.

Les comités antirépression : la « chasse aux sorcières »

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — « *Les dernières arrestations sont une véritable rafle où l'on arrête indistinctement militants syndicalistes, culturels ou politiques.* » Réunis à Guingamp, vendredi soir 7 juillet, des représentants ou membres des comités bretons anti-répression (COBAR), des paysans travailleurs, du P.S.U., du parti breton FAV et de la Ligue des droits de l'homme, ont décidé, eux aussi, de « *se mettre à table* ». Non pour défendre la position des vingt-huit membres du Front de libération de la Bretagne (ou présumés tels), sur lesquels les avis divergent, mais pour condamner « *une répression policière qui tourne à la chasse aux sorcières* ». « *Nous luttons contre toutes les formes d'oppression et de répression des Bretons dans leur vie quotidienne* », disent les militants des COBAR.

Et si bon nombre d'entre eux condamnent les attentats, tous comprennent leurs auteurs, observant que chacun d'eux à une ou plusieurs reprises a pris part à des luttes sociales ou politiques ou culturelles dans un passé récent en Bretagne.

Les COBAR, notamment, ont déjà manifesté leur soutien aux détenus politiques bretons en faisant circuler des pétitions, en organisant des « festou-noz » dont le produit va à Skoazel Vreizh (organisme de soutien aux détenus et à leurs familles). Ils entendent aussi lutter à la fois contre la manière dont se sont déroulées certaines arrestations, contre une « *campagne de calomnies* » envers Garhard Peresse (un des inculpés), « *qui n'est pas responsable du passé de son père* » (*le Monde* du 5 juillet), et contre l'amalgame fait entre le F.L.B. et tout militant breton, dès lors qu'il défend une langue, un salaire ou une opinion.

« *Le pouvoir cherche à régler ses comptes avec les militants autonomistes* », estime le docteur Gourves, représentant la Ligue des droits de l'homme. Relevant les traces de violence physique qu'aurait constatées, sur Michel Salomon et Yann Puillandre, un médecin militaire requis par le juge d'instruction, il s'est insurgé, au nom de son organisation, contre ces violences au cours d'une garde à vue et a réclamé une enquête. Le docteur Gourves a aussi constaté que le refus d'accorder pleinement le régime des prisonniers politiques aux détenus les empêchait de préparer leur défense, et que « *la campagne de presse engagée nuit à la sérénité politique qui serait nécessaire* ».

Le procès des huit militants arrêtés en février dernier s'ouvrira le 17 juillet devant la Cour de sûreté de l'Etat. « *Une décision d'opportunité politique prise après l'attentat de Versailles* », juge le représentant de la Ligue des droits de l'homme. A ce procès, les militants des COBAR et des mouvements ou partis présents à Guingamp ont décidé de répondre par un contre-procès. Le 16 juillet, à Pontivy (Morbihan), ils vont appeler leurs témoins de la réalité historique, économique, culturelle, de la Bretagne d'aujourd'hui.

JEAN VIDEAU.

Des bombes inutiles ?

Depuis février dernier, trente personnes ont été inculpées en Ille-et-Vilaine, dans le Finistère, les Côtes-du-Nord et la région parisienne. Ici un ingénieur de marine, là un délégué syndical, plus loin un militant politique. Tous ont franchi le pas de la violence pour une même cause, celle de la Bretagne. Utopistes, illuminés ? Peut-être.

Pourtant leurs bombes posent des questions. Plusieurs de leurs comportements semblent relever de la « bêtise », mais, à leur décharge, ils sont soutenus par une foi peu commune et un esprit de sacrifice manifeste même s'il est extravagant. Toujours chez eux revient la même question : « Vous avez consulté, concerté, réfléchi... et ça vous a mené à quoi ? » *Il est certain que le dialogue proposé par des bombes est inacceptable, mais pourquoi le provoquer, pourquoi donner à ces upuscules, que l'on dit venus d'un autre âge, la frange d'admiration qui fait leur force ?*

Car l'A.R.B. recrute toujours. Il se trouve toujours un volontaire, isolé sans doute mais présent, pour franchir le pas de la légalité. Une légalité qui bien souvent n'a mené nulle part. Nous sommes loin des réussites policières. Elles sont incontestables, mais le garde des sceaux se trompe lorsqu'il dit que l'aide de la population a été déterminante. Les Bretons n'entrent pas dans ce jeu-là, même si dans leur quasi-totalité ils rejettent la violence.

Comment d'ailleurs ne pas s'opposer à ces gestes irréalistes qui mettent des vies en péril et ne conduisent nulle part ?

Mais que l'on ne s'y trompe pas : on ne naît pas terroriste, on le devient. Quand cette évidence aura été comprise, le problème breton se conjuguera au passé.

A l'heure où le commissaire divisionnaire, Roger Le Taillanter, donnait une conférence de presse, cinq responsables syndicaux de la Société parisienne de lingerie indémaillable (mille cinq cents emplois supprimés en Bretagne) comparaissaient devant le juge des référés à Rennes. Quelques heures plus tôt, la police avait mis un terme provisoire au conflit des Garages lorientais. A Fougères, des producteurs de porcs organisaient à la même heure une opération vente de viande à prix coûtant pour manifester leur « solidarité avec les personnes victimes du chômage et de la misère ». *Dans le Nord-Finistère, des touristes regardaient la difficile cicatrisation de la plaie nauséabonde de Portsall. A Rennes, les socialistes rappelaient que le plan routier breton promis pour 1975 ne serait pas achevé avant 1982...*

Tout cela n'excuse, bien sûr, aucune explosion et n'explique aucun attentat. Mais ce sont pourtant autant d'éclairages du problème breton que certains feignent encore d'ignorer. « Les policiers recherchent des poseurs de bombes, ils n'ont pas à s'intéresser à l'idéologie des auteurs d'attentats », *confiait vendredi 7 juillet, à midi, le commissaire Le Taillanter. Mais si la réussite de l'opération policière ne s'accompagne pas d'une véritable prise en compte des motifs du malaise breton, rien ne sera réglé. Mettre un terme à l'activité terroriste de quelques isolés est une chose,* « donner, *selon le mot de M. René Pleven,* à la Bretagne la possibilité de s'épanouir et de jouer son rôle dans l'essor français » *en est une autre qui, comme il l'assure,* « devrait permettre d'éviter à la France d'aller vers des déchirements qu'elle ne soupçonne pas ».

YANN ENJEU.

MM. BRANDT ET MITTERRAND SE SONT ENTRETENUS DES QUESTIONS EUROPÉENNES

M. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, président du S.P.D., a été reçu, vendredi 7 juillet, par M. François Mitterrand. Le premier secrétaire du parti socialiste, qui est l'un des vice-présidents de l'Internationale, a indiqué qu'il avait, avec l'ancien chancelier ouest-allemand, « *beaucoup de problèmes à traiter sur le plan des relations entre les deux pays comme sur le plan des relations entre les deux partis* ».

Au siège du P.S. on précise que les deux dirigeants ont examiné les questions posées par les prochaines élections européennes et par l'élargissement de la C.E.E.

Evoquant cette rencontre dans *l'Humanité* parue samedi 8 juillet, René Andrieu discerne « *une nouvelel illustration de la dérive droitière du P.S.* ». L'éditorialiste du quotidien communiste affirme : « *Compte tenu de l'opération « européenne » de M. Giscard d'Estaing, de l'orientation de la social-démocratie allemande et de la position que vient d'adopter le parti socialiste français, cette rencontre témoigne de la large convergence qui existe sur l'Europe entre M. Schmidt, M. Giscard d'Estaing et François Mitterrand.* »

● *M. François Mitterrand* a rencontré, le vendredi 7 juillet, les élus socialistes de la Haute-Normandie, à Grand-Quevilly, dans la banlieue rouennaise. Cette réunion s'inscrivait dans le cadre de la tournée que le premier secrétaire du P.S. vient d'entreprendre afin de rencontrer les responsables des différentes fédérations régionales. C'est la seizième réunion de ce genre tenue par M. Mitterrand depuis quelques semaines.

Gauchisme an X

IV. — LES SURLENDEMAINS QUI CHANTENT

par DOMINIQUE POUCHIN

Sevré de mythes, trahi par ses modèles, le gauchisme européen s'interroge. Son désarroi explique en partie l'apparition des « autonomes », qui prétendent à une réalisation souvent violente des désirs et des besoins. La crise du militantisme a aussi nourri, hors des groupes organisés — et parfois contre eux, — un gauchisme d'attitude, plus culturel que politique, qui préfère « l'expérimentation sociale » immédiate aux rigueurs froides de « la stratégie et de la tactique révolutionnaires ». Mais ces expériences, faute d'échapper au ghetto qui les a vu naître, restent fragiles et limitées (« le Monde » des 6, 7 et 8 juillet).

Calle Velasquez, un immeuble bourgeois au centre de Madrid. L'ascenseur fin de siècle crisse au milieu des murs lambrissés. Du beau monde à tous les étages : médecins et avocats affichent leurs titres et diplômes en lettres d'or sur la plupart des portes palières. « *El P.T. ? Tercero izquierda* », avait marmonné le concierge en levant un œil plus las qu'inquisiteur, sans excessive sympathie pour le locataire du troisième. Un intrus, il faut dire, ce parti de rouges venu loger parmi les gens bien nés. Même si, soucieux de son image de marque, il ne fait rien qui dépare le décor.

Un parti respectable, le Parti du travail. Foin des clichés, au diable l'imagerie des gauchistes chevelus élisant domicile dans des locaux de fortune. Ici, la moquette est pastel, le meuble design, la lumière douce. Les plafonds sont moulés, les chauffeuses confortables. Et la camarade de permanence à l'entrée fait très hôtesse d'accueil. Derrière son bureau, M. Nazario Aquado-Aguilar, la quarantaine bien mise, attend patiemment que l'interprète ait achevé les présentations : « *Notre camarade est membre du comité central et du comité exécutif du comité central, responsable aux relations politiques avec les autres partis, espagnols et étrangers. Il fut représentant officiel de notre parti auprès de la Junte démocratique puis de la Coordination démocratique* (1). *Il a été emprisonné en mars 1976. Il a dirigé la délégation de notre parti qui s'est rendue au Liban en janvier 1977, à l'invitation du Front démocratique de libération de la Palestine. Il revient ces jours-ci d'un voyage officiel en Corée, en Chine, au Vietnam et en Roumanie...* »

M. Aguilar sourit, corrige une date, ajoute un détail. Et parle : l'extrême gauche en crise ? Sursaut étonné : « *Nous ne sommes pas comme tous ces groupuscules. Nous sommes une organisation marxiste-léniniste, la plus importante à la gauche du parti de Carrillo. Nous subissons la haine de nos ennemis et des moyens d'information...* » La question, visiblement, était incongrue. Mais, s'il n'en vient pas d'autre, M. Aguilar s'empresse d'en venir aux choses sérieuses : le programme, voilà l'essentiel. Un programme « *réaliste* », « *pas socialiste, comme le veulent les gauchistes* ». « *Non, réaliste : il n'exproprie personne, respecte la propriété privée, mais répartit les conséquences de la crise sur toutes les classes sociales...* » Le discours, peu à peu, se perd dans les méandres d'un plan de redressement où tôt ou tard « *les masses reconnaîtront leurs intérêts* ».

Un Mao polyglotte

Francfort, Mainzerlandstrasse : cinq étages d'un béton disgracieux face à la préfecture. On sait voir grand au K.B.W. (Kommunistischer Bund Westdeutschland) : le siège du parti — une centaine de pièces — a coûté près de 6 millions de francs. Rien d'une gageure pourtant, seulement le fruit de la généreuse abnégation des quelque trois mille militants que revendique l'organisation. Pour enseigne, quatre drapeaux rouges plantés sur un cube. Et, pour raison sociale, une librairie qui étale à tous ses rayons un Mao polyglotte. Plus de moquette ni de confort douillet, des murs nus et des couloirs réfrigérants. Le « *camarade secrétaire général* », M. Joscha Schmierer, visage gracile et cheveux ras, occupe au cinquième étage un bureau-bibliothèque aussi austère que le reste de l'immeuble.

En crise l'extrême gauche ? Même sursaut étonné : « *Il est bien normal qu'une organisation révolutionnaire soit petite au départ puisque l'idéologie dominante est l'idéologie de la classe dominante...* » Mais tous les autres, ces groupes aux sigles aussi ressemblants que leurs chicanes sont homériques ? Qu'importe, « *l'unité des marxistes-léninistes est une lutte. Elle se réalisera dans un futur proche pour reconstruire le parti communiste en avant-garde de la classe ouvrière...* » Un discours sans faille ni passion. Rectiligne.

Paris, à deux pas de la place de la République, un trois-pièces-cuisine modeste et propret. Les dirigeants de Lutte ouvrière ont installé là leur quartier général, le temps d'une campagne. Quatre cent soixante-dix candidats à travers le pays ont mobilisé les énergies de l'organisation tout entière. Les militants ont pris des congés sans solde pour arpenter la France, au porte-à-porte, circonscription par circonscription.

Le dévouement sans bornes, c'est une tradition à L.O. : chaque semaine, la vente du journal ; chaque quinzaine, la « feuille de boîte », aux portes des usines ; chaque année, la fête de Pentecôte et surtout, depuis la « *percée d'Arlette aux présidentielles* », une débauche d'efforts à chaque élection. Le Q.G. parisien a planifié la bataille, organise et centralise un travail de fourmi. Mais le 20 mars tout a disparu : Lutte ouvrière vite sans domicile fixe, du moins officiellement, et sa carte de visite n'indique qu'une boîte postale pour le journal et un compte-chèque à l'intention des généreux donateurs.

Une crise à l'extrême gauche ? Ici, nulle surprise, mais un sourire placide. « *Le gauchisme en crise, peut-être, mais l'extrême gauche sûrement pas*, répond Jacques Morand, l'un des dirigeants « historiques » du mouvement. *Nous n'avons pas régressé, nous avons changé. Ceux qui ont voulu jouer tous azimuts ont tourné le dos au travail primordial, celui qui vise la classe ouvrière. Nous y avons au contraire, investi l'essentiel de nos forces et, ma foi, nous n'avons pas mal réussi.* »

Madrid, Francfort, Paris. Trois villes et trois groupes, choisis un peu au hasard dans la myriade des « *orgas* » de la gauche révolutionnaire. Rien ne les rapproche : les références plutôt timides et lointaines de l'Espagnol au maoïsme paraissent à l'Allemand, pétri de stricte orthodoxie, viles concessions au « révisionnisme ». Et tous deux n'ont sûrement que mépris pour le Français qui affiche son trotskisme. Qu'importe, on est surtout, ici et là, à cent lieues du « *magma existentiel* » qui bouillonne dans l'Italie du « *Movimiento* ». Et à mille lieues de la « *politique à la première personne* », de la « *subjectivité aux postes de commande* », chères à tous ceux qui ont un jour, comme les « *spontis* » allemands, décrété « *l'organiation Kaputs* ».

Au terme d'un voyage à l'intérieur d'un gauchisme livré à une introspection dévastatrice, il paraît presque naturel de ne plus voir dans les groupes organisés que des agonisants attendant les derniers spasmes d'une « crise du militantisme » qui a déjà terrassé les plus fragiles. Les stigmates d'un passé révolu, un avatar de la mode des sectes... Image trmpeuse : trouble et tempêtes ont inégalement affecté les diverses composantes de l'extrême gauche, rencontrant çà et là de solides résistances, ailleurs une certaine souplesse pour surmonter les vagues, au risque, certes, de prendre le courant et d'oublier le cap.

Bousculés, raillés, isolés, les groupuscules plus ou moins grossis de l'après-mai, continuent d'exister, tenant pour une « *crise de croissance* » ce que leurs détracteurs prennent déjà pour les signes du dépérissement, les symptômes d'une vieillesse précoce. Ils sont maoïstes, d'obédience chinoise ou albanaise, selon qu'ils ont ou non digéré sans aigreur le « *come backh* » de M. Teng et la fin douloureuse de la « bande des quatre ». Ils sont trotskistes, construisent ou reconstruisent la Quatrième Internationale, selon qu'ils revendiquent la filiation directe du « *Vieux* » ou se sont fâchés avec ses légataires universels. Ils ne sont ni « *maos* » ni « *trotsks* », ceux qui, un jour, ont quitté les « *maisons mères* » sans brader pour autant l'héritage du père — Lénine, bien sûr. Et s'ils n'ont pas tué le père, disent-ils, c'est qu'ils n'ont pas voulu suivre des dissidents qui, « *au nom du nécessaire dépassement des organisations communistes minoritaires, refusent en fait d'assumer l'indispensable nécessité de leur construction* (2) ».

Oui, le parti, ils y croient tous, contre vents et marées. « *Non pas par fétichisme, mais par pur réalisme, puisque personne n'a encore démontré que l'on pouvait s'en passer quand on prétend au socialime.* » Mais la plupart ont renoncé — au moins pour un temps — à le construire par la simple addition de leurs forces aujourd'hui dispersées.

Est-ce l'expérience qui les a échaudés ? Que de fiançailles sans suite, que de mariages dissous, qui on un jour levé l'espoir d'un renouveau pour ne semer au lendemain que doute et amertume.

Lutte ouvrière et la Ligue com communiste ont-elles cru, voilà quelque temps, unir leurs forces et leurs destins ? Elles ont été incapables de répartir les circonscriptions pour éviter les concurrences ! Au sud des Pyrénées, le Parti du travail et l'ORT (Organisation révolutionnaire des travailleurs) ont-ils « pourparlé » sous la houlette commune de la pensée maotsetoung ? Ils n'échangent maintenant qu'invectives : « *Ennemi principal de la classe ouvrière* », dit l'un ; « *Camarilla d'opportunistes à la solde des révisionnistes* », répond l'autre. En Italie, ceux du Manifesto en rupture de P.C. avaient-ils fusionné avec d'autres, depuis plus longtemps échappés d'une matrice social-démocrate ? Il suffit d'un congrès, le premier, pour célébrer... le divorce !

Mais au-delà de ces unions restreintes, brisées sitôt scellées, les formations de la gauche révolutionnaire se sont partout révélées incapables de profiter des alliances, plus larges et plus souples, qu'elles avaient su négocier le temps d'un été ou l'espace d'une campagne. Democracia proletaria, qui regroupait, à la veille des législatives de 1976 les trois principales organisations de l'extrême gauche italienne, n'a pu survivre à son échec électoral. Inversement, les G.D.U.P. (Groupes de dynamisation de l'unité populaire), surgis au Portugal pour soutenir la candidature d'Otelo de Carvalho, ont vite succombé, victimes du triomphalisme que les 17 % du « major rouge » avaient fait naître.

Loin d'apporter leur pierre à la construction du parti, ces fronts éphémères ont au contraire précipité hémorragies et crises internes au sein des groupes qui les avaient constitués. Mauvais calcul, erreur d'appréciation, estiment maintenant les militants échaudés. « *Ce n'était qu'un raccourci semé de fondrières, un trompe-l'œil face aux réformistes.* » Mal remise de ses illusions d'après 68 — glorieuse époque où elle voyait déjà « *les grandes luttes échapper à l'emprise des organisations traditionnelles* », — l'extrême gauche a cru, quand les temps sont devenus plus durs, qu'il suffirait de faire nombre... pour faire le poids.

« *L'échec et le retour aux réalités ont sonné l'heure de la clarification* », assurent désormais ses dirigeants. Mais aujourd'hui cette clarification semble bien moins dépendre des références à des modèles extérieurs ou historiques que des réponses apportées à une situation concrète marquée à la fois par l'« *hégémonie persistante des réformistes* » et l'émergence de mouvements de contestation sociale qui échappent en grande partie à l'initiative des groupes organisés.

Dès lors apparaissent entre organisations — ou coexistent au sein d'une même formation — des tendances contradictoires : les uns inclinent au repli frileux sur le dogme de l'appareil, aussi petit soit-il. Les autres corrigent les traits les plus grossiers de la vulgate qui sert de « ligne » ou essaient, tant bien que mal, de s'adapter à l'air du temps sans lui sacrifier l'essentiel : l'« *orga* ».

« *Incontestablement, les mœurs ont changé à l'intérieur de la L.C.R.*, explique M. Alain Krivine. *La rébellion des femmes a imposé une remise en cause des mécanismes de fonctionnement et de direction. Les homosexuels ne se cachent plus : ils se réunissent et discutent. Tout cela ne peut pourtant compromettre notre existence. Les pressions existent : il faut savoir y répondre, quitte à revoir des principes que l'on croit immuables. Mais l'on ne peut y céder. Il y a, c'est vrai, deux terrains à l'extrême gauche d'aujourd'hui, deux sphères distinctes, deux façons de voir la politique, même si entre eux bien des passerelles existent encore. Ces deux conceptions viennent d'une perception différente de l'ennemi à combattre. Pour nous, il n'a pas fondamentalement changé, pas assez en tout cas pour qu'on liquide d'une pichenette des acquis chèrement payés.* »

S'ils défendent aujourd'hui, bec et ongles, les digues fragiles de leurs organisations, c'est qu'ils ont fait le pari, ces militants de l'extrême gauche, que l'histoire leur donnerait raison. Que « *la crise est trop profonde pour se satisfaire d'un replâtrage* » et que le moyen terme verra des explosions aux dimensions insoupçonnées. En attendant, il leur faudra tenir la barre et ramer à contre-courant.

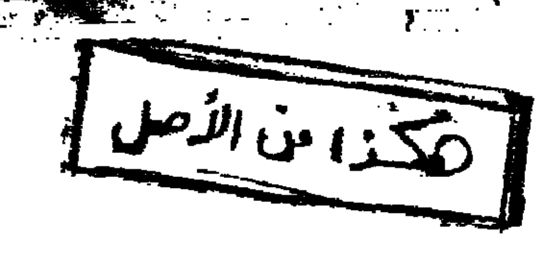
FIN

(1) Rassemblements unitaires des courants communiste, progressiste et démocratique dans les dernières années du franquisme.

(2) *L'Etincelle*, journal de l'Organisation communiste des travailleurs, n° 45, Jeudi 26 janvier 1978.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* passe le week-end au fort de Brégançon (Var), où il est arrivé le vendredi 7 juillet en début de soirée, accompagné de son épouse et de ses deux fils. M. et Mme Giscard d'Estaing devaient assister samedi soir à un concert donné par I Musici dans le cadre du XVIII° Festival de musique de Toulon.

● *M. Léonce Deprez*, maire (P.R.) du Touquet, candidat à l'élection législative partielle qui doit avoir lieu dans la quatrième circonscription du Pas-de-Calais (l'élection de M. Claude Wilquin, P.S., le 19 mars, ayant été annulée par le Conseil constitutionnel), sera reçu le lundi 10 juillet par le président de la République.



هكذا من الأصل

Le Monde

société

UNE BRASSÉE DE CONFESSIONS DE FOI

Continuant la série des confessions de foi chrétiennes (1), « le Monde » publie ci-dessous les témoignages du Père M.-D. Chenu, théologien dominicain, et de Mgr *Guy Riobé*, évêque d'Orléans.

(1) *Le Monde* des 14, 17, 20, 25-26, 28 juin, 1er et 4 juillet.

L'éternité amoureuse du temps

par M.-D. CHENU

Autant j'éprouve une révérence profonde pour toute religion comme expression, symbolique et rituelle, du mystère de l'homme, *si rudimentaire soit sa culture*, autant je mesure l'irréductible originalité de la religion, je dis *de suite*, de la « *foi* » chrétienne, c'est-à-dire du consentement à la communion, en mon être même, à la vie divine émanée de l'homme Jésus, né d'une femme, au temps d'un *certain roi* Hérode, à Bethléem en Judée.

D'emblée, cette référence me situe dans l'histoire, et non dans un « au-delà » où siégerait, éternelle et impassible, une Divinité toute-puissante, dont l'absolu rendrait inintelligible une quelconque création. On a pu abuser de la *distinction entre religion et foi*, au point de dire que le christianisme n'est pas une religion ; mais, *observant leur inséparabilité*, je mesure aussi la radicale différence entre leur démarche, la *religion* présentant un mouvement, inconscient ou raisonné, vers une réalité transcendante en laquelle je satisfais mon besoin de dépassement, la *foi* étant au contraire le consentement à l'extravagante sortie de Dieu hors de lui-même, épris qu'il est de sa créature au point de vouloir vivre comme elle et avec elle, homme à plein temps : Homme-*Dieu*, et non plus Dieu-Dieu.

Le « mystère » est entré dans l'histoire : l'éternité est amoureuse du temps. De sorte que la *même et unique histoire est investie* d'une universelle capacité de divinisation, là où partout, dans son âme et dans son corps, dans le cosmos lui-même, l'homme réalise son humanisation. Certes, on peut refuser son assentiment à pareille opération, qui ne se *peut entendre que dans la liberté* de l'amour, d'un côté comme de l'autre ; mais c'est ainsi que, *fût-ce dans leur agnosticisme*, le psychologue, le sociologue, l'historien, qui la regardent, elle se présente.

Ainsi je répugne durement au déisme, qui, à la suite de la *philosophie des Lumières*, a modelé la mentalité et le comportement des chrétiens, mes aînés *du dix-neuvième siècle*, en composante d'une religion devenue et proclamée la garante de *l'ordre* établi, par sacralisation d'un pouvoir qui se donnait comme *l'exécuteur d'une loi éternelle*. Religion de la bourgeoisie : dénaturation de l'homme, dans une dépendance qui l'aliène, dénaturation de Dieu dans une fausse transcendance. De ce Dieu, je suis, avec Marx, l'athée. Il est temps que la vieille conscience de l'homme l'enterre. C'est *ce qu'est* en train de faire l'humanité, à mesure qu'elle réalise son destin de partenaire de Dieu *dans* la construction du monde, de la société, de l'histoire ; les pires détresses ne peuvent prévaloir contre cette économie.

Il s'ensuit que l'existence chrétienne ne se développe pas par une surimposition ésotérique à l'entreprise *humaine* : les *réalités* terrestres sont le lieu du Royaume de Dieu, déjà en cours, quoique loin *de son accomplissement*. De même, les mutations du monde, dans les civilisations successives et variées, sont-elles le matériau de ce devenir divin, selon les *libertés des hommes* : la créativité de l'homme réalise l'historicité de Dieu. Incarnée dans la *culture, dans les cultures, la foi* est alors une « tradition » vivante, qui, pour tenir sa fidélité au *donné primitif*, à *son événement* fondateur, assume les réalités terrestres, comme Dieu, entré dans l'histoire, a assumé l'humanité, devenu homme universel.

A l'évidence, ce *projet* ne peut se réaliser par le « salut » d'individus juxtaposés chacun pour son *compte, mais par la solidarité* quasi physique d'une communauté, où la fraternité est le test de la vérité et de la réussite, où la personne aimée de Dieu éprouve son *épanouissement* par son engagement collectif pour la libération de tous.

Sans *doute cette communauté* de croyants, ce « peuple », devra se structurer en institution, en société visible, et se définir en des énoncés régulateurs ; mais ce ne sont là que des conditionnements nécessaires, dès lors que l'esprit est incarné dans une matière *physique et sociale, dans un corps* ainsi saisi par une résurrection. Parfaite homogénéité de ce régime.

Comme une flamme en appelle une autre

par GUY RIOBÉ

Quand pourrons-nous donc, délivrés *de nos formules* exsangues et de nos abstractions, confesser notre foi en l'Esprit Saint par une parole capable d'aller du cœur au cœur, *comme une flamme en appelle une autre ?*

Croire en l'Esprit, c'est croire en la vie, c'est *croire que toute vie aura en lui, définitivement, victorieusement, le dernier mot sur toutes* les fatalités de désagrégation, d'immobilisme et de mort.

Croire en l'Esprit, c'est croire en *l'histoire comme histoire du salut*, histoire de la libération de l'homme, de tous les hommes.

Je crois au Saint-Esprit non pas *comme à une porte ouverte* pour m'évader, mais comme à la seule espérance qui puisse, en définitive, *animer l'histoire des hommes.*

Je crois en l'Esprit qui anime aujourd'hui les grandes poussées de libération qui tendent vers une *universalité humaine concrète, diverse*, capable dès lors de communion faite de l'égale dignité et de la libre rencontre de l'homme et de la femme, des ethnies, des cultures.

Je crois en l'Esprit qui vibre dans les cris du tiers-monde comme un appel au partage des biens de la *terre*, au *respect des peuples* longtemps méprisés, au dialogue des civilisations reconnues dans leurs *différences et leur originalité.*

Tout homme est mon frère parce que nous sommes tous fils d'un même amour. Tout homme m'est *sacré parce que tout homme est fils* de Dieu.

Et je crois en l'Esprit qui dans les mêmes temps fait grandir dans nos pays, d'une manière *parfois sauvage, déconcertante*, une grande soif du sens.

Ce Dieu d'amour que seul l'Esprit peut nous donner de connaître

C'est en dehors de nos Eglises, je le sais, que *bien* des hommes *recherchent* ce Dieu *d'amour* que seul l'Esprit peut nous donner de connaître et d'aimer. Je le regrette, *mais je les comprends. Toutes les* institutions, tous les signes, même les plus sacrés, se dégradent s'ils n'acceptent à chaque printemps de faire peau neuve, *quels que soient* le prix et l'ampleur des déchirements et des souffrances à consentir. Nos *communautés, comme toutes les* institutions, n'échappent pas au temps et à son usure.

L'Eglise, à divers moments de son *histoire, a pris peur de l'Esprit*, a cessé d'être mystique et créatrice pour devenir juridique et moralisante. Alors les bourrasques de *l'Esprit ont soufflé à sa périphérie* et parfois contre Elle dans une grande exigence de vie créatrice, de justice et de beauté. *« Il y a des athées ruisselants de la parole de Dieu »*, disait Péguy, et c'est toujours vrai.

Je crois que Dieu nous accom*pagne tous dans notre aventure* humaine et que seule sa présence est éternelle, et non pas les struc*tures, les paroles, les images que*, peu à peu, au fil des siècles, nous avons adoptées pour nous signifier à nous-mêmes son compagnonnage. *Notre Eglise n'a rien à redouter des* critiques qui lui viennent d'ailleurs quand elle sait les écouter comme un appel *de Dieu.*

Elle ne saurait verrouiller les portes *pour disposer plus sûrement* d'elle-même. Elle se reçoit à chaque *instant de Dieu pour être sans cesse* envoyée, immergée dans le monde, pauvre, modeste, fraternelle, messagère de joie, donnant sa voix aux pauvres, aux hommes que l'on torture ou que l'on tue, à tous ceux-là qui nous crient silencieusement *l'Evangile.*

Telle est pour l'Eglise, et pour tout chrétien, la nécessité, parfois l'urgence, de discerner et de fonder la *raison de ses attitudes, de* ses jugements, de ses réactions devant tous les grands mouvements de *l'histoire.*

Discerner sans éteindre ou contrister le libre jaillissement de l'Esprit et de la vie qu'il suscita.

Ainsi pourrons-nous retrouver l'actualité de ces grands réveils humains, venus du cœur de l'homme à la manière de pentecôtes successives. C'est Dieu qui, *par tout ce courant* qu'on appelle prophétique, défend son œuvre, empêche qu'on ne la mu*tile et ne la paralyse. Il y a là, et dans* le plus quotidien de la vie, un véritable don de l'Esprit chez tant de vrais vivants qui ne cessent de réinventer l'amour et la joie profonde d'être. Il jaillit parfois à la surface de l'histoire avec un Dom Helder Camara, par *exemple. L'Eglise doit à nouveau* laisser la parole de Dieu ensemencer l'histoire.

Rebâtir la terre

Dans ces contingences nécessaires, ma *foi* cherche toujours au-delà.

Je souhaite qu'entre chrétiens, de nouveau divisés, nous soyons capables de célébrer ensemble, dans la foi la plus pure, notre amour pour *Jésus-Christ qui dépasse nos querelles d'un temps.*

Je souhaite qu'entre croyants, à la recherche de notre unique Dieu d'amour, il *soit* possible de nous *réunir quelquefois*, même si c'est dans le silence de nos prières différentes, dans l'unité du même et seul Esprit *qui nous fait crier* Abba, Père.

Je souhaite qu'entre hommes nous mettions en commun toutes nos forces d'amour *pour que les enfants* de demain connaissent la fin de l'injustice et de la haine.

Je communie ainsi à l'espérance de tous ceux qui sont *convaincus* qu'une terre de respect, de justice, d'égalité et d'amitié est possible.

Je me sens solidaire de ceux qui en ont fait le combat *de leur vie.*

Et je me réjouis qu'actuellement beaucoup de jeunes se soient donné pour tâche de rebâtir cette terre.

Nous avons tous rendez-vous avec cet amour inconnu que nous ne pouvons ou n'osons pas nommer de peur *de l'enfermer dans les limites de notre temps.*

A des âges différents de sa vie, chacun l'accueille et le dit à sa manière.

A des moments divers de l'éveil spirituel de l'homme, chaque civilisation le reçoit et l'exprime dans sa culture.

Car *c'est bien l'humanité tout* entière qui a rendez-vous avec Dieu : à sa naissance ? à certains moments de son histoire ? à l'apogée de son évolution ? Que m'importe, c'est le secret de Dieu et non le mien. Mais je crois qu'il est et sera là, de *manière inattendue, aux rendez-vous* de l'histoire humaine, comme il est et sera aux rendez-vous de chacune de nos histoires personnelles.

Il me suffit de retrouver dans cette immense espérance une grande part de l'Evangile.

C'est alors que je me souviens de *Jésus de Nazareth*. Je le retrouve aujourd'hui au cœur de tout ce peuple des chercheurs de Dieu. Oui je crois que Jésus est vivant, ressuscité *source de l'Esprit, qu'il est une personne* présente, qu'il peut être l'ami des hommes, et que cette amitié peut faire le *but de toute une vie. Etre* chrétien, après tout, n'est-ce pas accepter de se recevoir continuellement du Christ comme on se *reçoit de tout regard d'amour.* Tous les jours, il me semble rencontrer le Christ pour la première fois.

Il me suffit de croire qu'en retour*nant à son Père*, après sa résurrection, le Christ nous a rendus libres par le don de son esprit et *qu'il a ouvert à notre responsabilité*, jusqu'à ce qu'il vienne et pour qu'il vienne, le chantier de l'histoire.

Dans ce sillage de liberté créatrice, nous n'aurons *jamais fini* de marcher en responsables devant Dieu, d'apprendre à vivre et à mourir.

LA CURIE ROMAINE MET EN GARDE LES RELIGIEUX CONTRE LES « INNOVATIONS LITURGIQUES ABERRANTES »

Les congrégations de la Curie romaine s'occupant des évêques et des *religieux ont rédigé des* directives concernant la relation entre les chefs de diocèse et les *religieux ou religieuses.* Il y a actuellement encore 1 250 000 religieuses et 270 000 religieux prêtres.

Ce document recommande des « *initiatives saines* ». Mais il met *les religieux en garde contre* certains excès, évoquant notamment les « *innovations aberrantes* » dans le domaine liturgique.

La recherche de « *nouvelles formes d'apostolat* » ne doit pas nuire aux expressions traditionnelles : écoles, hôpitaux, missions, ni amener à *trahir* la doctrine de l'Eglise dans les publications. Il faut revenir aux intentions des fondateurs d'ordres, qui ont indiqué comment s'attacher en priorité aux petits et aux pauvres.

Plus généralement, les religieux ne doivent pas abuser des « *initiatives apostoliques* » sans l'accord de leurs supérieurs ni opposer une vie religieuse « *charismatique* » à des structures « *institutionnelles* ». Ils doivent rester « *dociles et attentifs au magistère de la hiérarchie* ».

De leur côté, les évêques doivent pratiquer le dialogue autant que l'autorité.

● *Mgr Juliu Hirtea*, évêque roumain de rite catholique (uniate), est décédé le 28 juin à l'âge de soixante-quatre ans. Il vivait à Oradea Mare (nord de la Roumanie), dans *l'impossibilité* d'exercer ses fonctions. Condamné en 1957 ainsi que les autres évêques uniates et les prêtres réfractaires à la suite du rattachement forcé des uniates à l'église orthodoxe roumaine, *Mgr Hirtea* avait été de 1940 à 1942 secrétaire de l'évêque d'Oradea Mare.

SCIENCES

LANCÉ PAR LES SOVIÉTIQUES

Le vaisseau automatique Progress-2 ravitaillera en vol la station Saliout-6

L'Union soviétique a lancé, vendredi 7 juillet à 13 h. 26 (heure de Paris), un vaisseau automatique, Progress-2. Chargé de matériel scientifique et de ravitaillement en *fluides de service*, il doit, indique l'agence Tass, s'arrimer à la station orbitale Saliout-6, *où sont* installés, depuis le 16 juin dernier, les cosmonautes soviétiques Vladimir Kovalenok *et Alexandre Ivantchenkov.*

Le premier véhicule inhabité de cette série, Progress-1, avait été *lancé le 20 janvier* dernier. Il s'était, lui aussi, arrimé à Saliout-6, et avait permis aux cosmonautes Youri Romanenko et Georgui Gretchko d'y passer *quatre-vingt-seize* jours, *battant* ainsi le record de durée dans l'espace. La mission de Progress-1 *avait été une « première » sous* plusieurs aspects : *c'était* le premier « ravitaillement en vol » dans l'espace, qui avait comporté une phase très délicate, à savoir le *transfert* de *combustibles* liquides d'un vaisseau spatial à un autre. Après avoir embarqué dans Saliout-6 tout le matériel susceptible de leur servir, les deux cosmonautes avaient *largué* Progress-1, qui s'était ensuite désintégré sur les hautes couches de *l'atmosphère.*

L'envol de Progress-2 confirme le fait que, de nouveau, la mission de Kovalenok et Ivantchenkov devrait être de longue durée ; il est très probable *que les deux* cosmonautes recevront la visite d'un nouveau Soyouz habité, *transportant un équipage « international »* comportant un Allemand.

DES ASTRONOMES AMÉRICAINS ONT DÉCOUVERT L'EXISTENCE D'UNE LUNE AUTOUR DE PLUTON

Washington *(A.F.P., U.P.I., Reuter)*. — Des astronomes de l'observatoire naval américain de Washington ont annoncé vendredi 7 *juillet* qu'ils avaient détecté la présence d'une lune autour de Pluton, la planète du système solaire le plus éloigné du Soleil (environ quarante fois la distance Terre-Soleil).

Ce satellite, dont les astronomes ont décelé l'existence sur des photographies *prises* le 22 *juin* dernier, et dont ils ont ensuite retrouvé la trace sur des photo*graphies datant* de 1965 et 1970, aurait entre 800 et 950 kilomètres de diamètre *et tournerait autour* de Pluton à environ 20 000 kilomètres avec une période de révolution de *six jours.* Baptisé Caron du nom du nocher mythologique qui faisait traver*ser* le Styx aux âmes des morts, ce satellite est la trente-cinquième lune connue dans le *système* solaire.

Cette découverte a amené les astronomes américains à proposer une nouvelle taille pour Pluton, qui aurait 2 400 à 2 900 kilomètres de diamètre au *lieu de 5 700.* Pluton deviendrait ainsi la plus petite planète du système solaire, avant Mercure (4 850 kilomètres de diamètre).

● *Après la chute de Cosmos-954.* — Les Soviétiques viennent de *faire savoir à l'ONU qu'ils étudient* le moyen d'éviter le renouvellement de l'accident survenu *le 24 janvier dernier à leur* satellite Cosmos-954, équipé d'un réacteur nucléaire, et qui s'était *soldé par la dispersion* de matières radio-actives sur le Canada. Ils prévoient d'incorporer à ce *type de satellite* un dispositif destiné, en cas de risque de retour sur Terre, à disperser les *matières dangereuses dans* la haute atmosphère. — *(A.F.P.)*

JUSTICE

DEUX DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

Le recours de Me Croissant contre le décret ordonnant son extradition est rejeté

Le Conseil d'Etat a rejeté, vendredi 7 juillet, le recours en annulation du décret d'extradition pris le 16 novembre 1977 à l'encontre de l'avocat ouest-allemand Me Klaus Croissant, et exécuté le soir même, quelques heures après que la chambre d'accusation eut donné un avis favorable partiel à cette extradition.

Me Klaus Croissant, avocat de membres de la Fraction armée rouge (RAF), n'a pas commis de *délits politiques*, et le *gouvernement* allemand, en demandant son extradition, n'a pas obéi à des mobiles *politiques : c'est du moins ce qu'a* estimé, vendredi 7 juillet, le Conseil d'Etat, ne démentant pas l'avis donné par la chambre d'accusation, le 18 *novembre* 1977. La Haute Assemblée a suivi les conclusions formulées par le commissaire du *gouvernement : M. Morisot estimant* qu' « *au sens du droit pénal les activités de Klaus Croissant, pas plus que celles de la bande à Baader, n'ont de caractère politique. De plus, on ne voit pas en quoi les documents qui ont circulé étaient de nature à sauvegarder les droits de la défense* ». Selon M. Morisot, Me Croissant et ses clients se rendaient coupables de délits sociaux et *non* pas de délits politiques ; ils attaquaient la nation, mais pas les structures de l'Etat.

De même, aux yeux de Me Boré, qui parlait au nom du premier ministre, Me Croissant n'a rien d'un opposant politique. « *Il n'est qu'un avocat qui a outrepassé ses fonctions et tenté d'échapper à ses responsabilités professionnelles.* »

Me Philippe Waquet, au nom de Me Croissant, avait voulu, au contraire, *démontrer*, dans une *longue* plaidoirie claire et argumentée, que l'extradition de l'avocat allemand était tout entière subordonnée à la politique. « *Me Croissant a agi par mobile politique et n'a commis aucun crime de sang.* » De la part de l'Etat *requérant*, « *le mobile politique est encore plus net, il n'a pas supporté que cet avocat pratique une défense active. Qu'il se mette en travers de la machine qui devait broyer ses clients (...). Enfin, la réponse du gouvernement français a été politique ; l'effet suspensif du pourvoi en cassation a été méconnu. La demande d'asile politique a été méconnue, le recours devant le Conseil d'état avec demande de sursis à exécution a été tout à fait ignorée. Le gouvernement n'a pas délibéré, il a pris sa décision à l'avance comme l'a reconnu un peu imprudemment M. Peyrefitte (...).* Me Waquet n'a pas été entendu. — Jo. S.

L'instruction ministérielle réglementant la situation des étrangers expulsés en instance de départ est annulée

Par décision en date du 7 juillet, l'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat a annulé, à la requête d'un étudiant camerounais, M. Essaka, et du Syndicat des avocats de France, l'instruction du garde des sceaux et du ministre de l'intérieur, en date du 21 novembre 1977, « *réglementant* la situation des étrangers expulsés en instance de départ de France ». Les considérants de cette décision ne seront rendus publics que le 10 juillet, mais on croit savoir que l'argumentation *du Conseil d'Etat* se base sur le fait que tout ce qui touche aux libertés et aux droits de l'homme relève du domaine législatif, et non du domaine réglementaire.

Non à Arenc ?

L'« instruction » concernant « *la situation des étrangers expulsés en instance de départ de France* », signée de MM. Alain Peyrefitte et Christian Bonnet le 21 novembre 1977, devait prendre effet le 15 janvier 1978 (*le Monde* du 28 décembre 1977). Elle reconnaissait, d'une part, l'illégalité du centre d'Arenc, près de Marseille, et du dépôt de la préfecture de police de Paris, précisant : « *Dès l'entrée en vigueur de la présente instruction, ni le centre d'Arenc ni le dépôt de la préfecture de police ne devront être plus longtemps utilisés comme centres d'hébergement d'étrangers en instance de départ.* » D'autre part, cette instruction prévoyait, *a contrario*, de retenir dans des établissements pénitentiaires les étrangers dont l'expulsion « *se heurte à de sérieuses difficultés, dans les cas où il n'existe pas de moyens de transport immédiat, ou lorsque l'étranger concerné n'est pas en possession de documents de circulation transfrontière lui permettant de quitter notre pays* ».

L'instruction du 21 novembre indiquait notamment que « *seul le ministre de l'intérieur est habilité* » à ordonner ces placements en détention, que le délai en est « *impérativement limité à sept jours* », que le directeur d'établissement pénitentiaire devrait « *s'assurer de la régularité des documents présentés pour justifier l'écrou* », que les étrangers ainsi détenus sont soumis au régime des prévenus et que « *le parquet sera immédiatement informé des étrangers détenus en vertu de cette réglementation* ».

Le texte *accordait donc* au ministre de l'intérieur la possibilité de placer en détention des personnes en voie d'expulsion, même si celle-ci n'avaient commis aucune infraction (dans le cas — très fréquent — où on leur reprochait simplement un « trou*ble à l'ordre public* », *par exemple*). Et la latitude laissée aux parquets de « *veiller à ce que les conditions de l'écrou soient scrupuleusement respectées* » ne représentait guère qu'une garantie formelle. Aussi, l'« instruction » des deux ministres souleva-t-elle un *mouvement d'opinion*, parallèlement à la campagne qui demandait depuis plusieurs annése la fermeture du centre d'hébergement d'Arenc. Le Syndicat de la magistrature (*le Monde* du 15 mars), alla jusqu'à demander la traduction en Haute Cour de justice de MM. *Peyrefitte* et Bonnet « *pour acte attentatoire à la Constitution* ». « *L'incarcération, par la seule autorité gouvernementale, des personnes auxquelles il n'est reproché ni crime ni délit ressort du domaine des libertés publiques* », faisait observer le Syndicat dans sa *requête* auprès du procureur général de la Cour de cassation, une telle responsabilité relevant, en conséquence, de la compétence exclusive du *législateur aux termes* de l'article 34 de la Constitution. — L. G.

FAITS ET JUGEMENTS

● *M. Claude Lebon*, qui s'était évadé du palais de justice de Chambéry (Savoie), avec l'aide de son épouse — *elle avait fait irruption* dans le cabinet du juge d'instruction — (*le Monde* du 16 novembre 1977), a *été condamné*, vendredi 7 juillet, par le tribunal correctionnel de Chambéry, à cinq ans d'emprisonnement pour « *violence envers magistrat avec port et détention d'arme et munition de quatrième catégorie* ». Mme Brigitte Lebon a été *condamnée* à neuf mois d'emprisonnement ferme, quatre ans avec sursis assortis d'une mise à l'épreuve de trois ans et trois mois. Véronique, une jeune femme qui avait été leur complice, a eu une peine de trois ans d'emprisonnement assortis du sursis avec mise à l'épreuve.

● *Les parents de Mme Danièle Lafortune*, premier juge d'instruction au tribunal de Versailles, trouvée morte, samedi 1er juillet, dans la Seine, à Chatou (*le Monde* du 4 juillet), ont porté plainte *contre* X jeudi 6 juillet pour homicide involontaire. Ils refusent d'admettre l'hypothèse du suicide vers laquelle semble s'orienter l'enquête.

● *L'affaire des Flanades.* — Inculpés d'escroquerie, d'abus de biens sociaux et de banqueroute frauduleuse dans l'enquête sur le scandale financier du centre commercial régional des Flanades à Sarcelles (Val-d'Oise), M. Georges Arvalias, trente-cinq ans, et M. Hector Guez, cinquante ans, viennent d'être écroués à la mai*son d'arrêt de Pontoise*, sur décision de M. Gérard Pluyette, juge d'instruction. Ils seraient selon la police les auteurs de détournement d'un montant de plusieurs millions de francs sur des prêts accordés pour réaliser l'installation de leur mandat dans le centre commercial.

AÉRONAUTIQUE

A L'ÉCOLE DE L'AIR DE SALON-DE-PROVENCE

M. Barre : le succès de l'Airbus à l'exportation est très encourageant

De notre envoyé spécial

Salon-de-Provence. — A l'occasion de sa visite à l'école de l'air de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), vendredi après-midi 7 juillet, M. Raymond Barre a notamment déclaré : « *Après avoir visité, l'an dernier, les unités opérationnelles, j'ai décidé cette année de visiter les grandes écoles militaires. Il est normal que le premier ministre vienne apporter aux forces armées françaises l'expression de l'intérêt, de l'attachement et de la sollicitude du gouvernement.* »

Le premier ministre a présidé le vingt-cinquième anniversaire de la patrouille de France et le baptême de la promotion de l'école de l'air.

Soulignant les progrès de la technologie française, le premier ministre a ajouté : « *Les succès que nous remportons dans l'exportation de matériel aéronautique sont très encourageants pour notre avenir industriel et pour l'équilibre de notre commerce extérieur. Je suis heureux par exemple de souligner les récents succès obtenus par l'Airbus. Aussi bien dans le domaine du matériel civil que du matériel militaire, nous enregistrons des résultats extrêmement satisfaisants et très prometteurs pour l'avenir.* » — A. R.

Les contrats signés par le Consortium européen airbus-industrie avec les compagnies Lufthansa, Air France et Swissair (« le Monde » du 8 juillet) font l'objet d'amples commentaires dans la presse new-yorkaise.

Le « New-York Times » consacre à l'Airbus un grand article à la « une » du journal. Le correspondant aéronautique du quotidien souligne qu'Airbus a devancé ses concurrents américains, Boeing et McDonnel Douglas, dans la course pour remporter le gigantesque marché de la nouvelle génération moyen-courrier.

Le « Wall Street Journal » souligne aussi de son côté que les deux compagnies ont tourné le dos aux constructeurs américains pour leur préférer l'Airbus européen.

Un porte-parole de Boeing s'est refusé à tout commentaire.

ÉDUCATION

Les inscriptions dans les universités parisiennes

Les « gentils » militants

« *L'UNEF-Unité syndicale vous aide à remplir vos dossiers d'inscription. Installez-vous à ses tables. Demandez conseil à ses militants.* » Comment une organisation syndicale d'étudiants peut-elle espérer accroître le nombre de ses adhérents dans le climat actuel de relative démobilisation dans les universités ? L'UNEF-Unité syndicale (Union nationale des étudiants de France, dont la direction est proche de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, trotskiste) semble avoir trouvé une bonne solution : associer le plus étroitement possible l'inscription dans une université et l'adhésion à son organisation. En jouant les bons Samaritains.

Dès l'ouverture des inscriptions, en première année de l'université de droit et d'économie de Paris-I, place du Panthéon, vendredi 7 juillet, plusieurs militants de l'UNEF-Unité syndicale battent le rappel des bacheliers (cuvée 1978) qui se pressent dans le hall. Ces derniers, désorientés même lorsque leur mère les a accompagnés — c'est souvent le cas pour les jeunes filles — sont ravis de l'aubaine.

Bernard, militant de vingt-quatre ans, affranchit ainsi sur les codes et rites du monde universitaire Michèle, dix-huit ans, qui a retiré sa « collante » de baccalauréat deux heures plus tôt et sait seulement qu'elle veut « s'inscrire en droit ». « *L'U.E.R., c'est l'unité d'enseignement et de recherche*, lui dit-il, *c'est-à-dire le groupe des matières. Il te faut choisir entre les différents enseignements : 01, par exemple, c'est l'administration publique. C'est pas marrant. 05 : le droit des affaires ; c'est là où il y a le plus de monde. 07 : les relations internationales ; c'est intéressant, mais il faut beaucoup travailler.* »

Bernard énumère les pièces à joindre au dossier : fiche d'état civil, enveloppe timbrée, photos d'identité, photocopie certifiée conforme de l'attestation du baccalauréat (1), etc. « *Attention à tout remplir correctement. La moindre erreur ne sera signalée qu'après la clôture des inscriptions et ils t'enverront t'inscrire à Orléans.* »

A la table voisine, Martine explique « *la sélection par la règle de l'autobus* » à une mère venue à la place de sa fille retenue par son « job » de monitrice dans un centre aéré. « *Lorsque le nombre d'inscriptions atteint le quota fixé par l'université, celle-ci ferme ses portes et envoie les autres dans des univrésités de la périphérie. Vous ne savez pas où vous allez tomber.* »

Un bon rendement

Les militants présents donnent des conseils en tout genre : « *Indique que tu travailles à mi-temps pour t'attirer la sympathie des enseignants chargés de travaux dirigés.* » Ou encore : « *La SMEREP (Société mutualiste des étudiants de la région parisienne), c'est une mutuelle privée. Il vaut mieux adhérer à la M.N.E.F. (Mutuelle nationale des étudiants de France), qui est une mutuelle gérée par les étudiants.* » « *Avec beaucoup de mal d'ailleurs* », ajoute, pour lui-même, le militant.

La conversation se termine toujours par : « *Il faudra que tu adhères à l'UNEF-Unité syndicale. C'est une organisation indépendante des options politiques, philosophiques ou religieuses. C'est tout un réseau qui gère des œuvres sociales, des ciné-clubs, etc., et qui permet aux étudiants d'être unis et de s'entraider comme on le fait aujourd'hui.* » La réponse est souvent un évasif : « *Je verrai à la rentrée.* » La présence des parents diminue les chances d'adhésion, mais il arrive parfois, au contraire, que ceux-ci poussent leur « rejeton » à prendre sa carte. Certains la lui achètent. même en son absence, lorsqu'ils sont venus le remplacer, comme cette dame d'une cinquantaine d'années, qui ignore sans doute tout des caractéristiques des différents syndicats d'étudiants, mais est particulièrement satisfaite des services que lui ont rendus ces « gentils » militants. « *Il y a certaines choses auxquelles je n'aurais pas su répondre sans eux.* »

Résultat de la matinée : vingt-neuf adhésions (la carte est à 15 F) sur une centaine de jeunes bacheliers conseillés. L'UNEF-Unité syndicale va bientôt regretter, avec un aussi bon rendement, que les inscriptions dans les universités n'aient lieu qu'une fois par an...

MICHEL SIDHOM.

(1) Un jeune bachelier nous a signalé qu'il avait dû s'adresser à quatre commissariats de police pour obtenir une photocopie certifiée conforme de son attestation de baccalauréat. Dans les trois premiers commissariats, il lui a été répondu : « *Le responsable n'est pas là* », puis : « *Vous n'êtes pas de notre quartier* », enfin : « *Revenez après 18 heures* ». Or, dans certaines universités parisiennes où le nombre de places est limité par rapport aux candidats, chaque heure qui s'écoule entre le retrait et le dépôt du dossier d'inscription, diminue les chances d'être admis.

● *L'arrêté instituant le dossier scolaire est abrogé.* — Le *Journal officiel* du samedi 8 juillet publie un arrêté de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, abrogeant l'arrêté du 8 août 1977 relatif au dossier scolaire. Ce texte instituant un dossier scolaire d'un modèle unique, pour les élèves des écoles maternelles ou primaires, des collèges, lycées et centres de formation d'apprentis, avait soulevé de nombreuses critiques. M. Beullac avait annoncé le 8 mai dernier qu'il l'abrogerait (*le Monde* du 10 mai) et le conseil de l'enseignement général et technique avait prononcé dans le même sens, le 25 mai.

SPORTS

TENNIS

Martina Navratilova, championne de Wimbledon

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — **La finale du simple dames, disputée vendredi 7 juillet à Wimbledon, par un temps légèrement ensoleillé, ne fut pas un match d'une très haute qualité tennistique, mais, en couronnant une joueuse sans nationalité, en la personne de Martina Navratilova, championne pour sa première finale, elle aura dispensé une émotion tout à fait inédite.**

Chris Evert s'inclina en trois sets devant sa rivale, comme il y a deux semaines à Eastbourne, et sur un score à peu près identique (2-6, 6-4, 7-5). Il apparut clairement que la rage de vaincre, qui l'habitait quand elle remporta le titre en 1974 et en 1976, s'était quelque peu altérée. Les quatre mois de repos que l'Américaine s'était octroyés en début de saison ne lui ont-ils pas été entièrement bénéfiques et manquait-elle de « ring », particulièrement sur cette herbe où les balles s'écrasent ? Ou bien, après six années de professionnalisme jalonnées par des victoires sans quartier, accuse-t-elle déjà une légère fatigue ? Ou encore, millionnaire en dollars à vingt-trois ans, songe-t-elle déjà à la retraite, et la fantaisie — ce funeste égarement des gagneuses — vient-elle soudain distraire ses esprits ? Le petit sourire, avec un haussement d'épaule insouciant, qu'elle adressa, quand sa dernière balle tomba dans le filet, à son fiancé Jimmy Connors, lequel avait suivi dans la tribune des joueurs, voisine de la nôtre, tout le match du Central Court, nous ferait plutôt pencher pour cette dernière hypothèse.

Toujours est-il qu'hier la championne du revers à deux mains, celle qui, la première, inaugure cette nouvelle technique en attaquant sur tous les points, commit un maximum d'erreurs sans jamais imprimer à ses balles ce punch dévastateur qui lui avait valu ses succès. Pourtant, Chris Evert connaissait par cœur le jeu de Martina Navratilova, qu'elle a vaincue vingt fois en vingt-cinq rencontres, dont une fois sur ce même Central. Quand elle eut remporté le premier set, puis quand elle fut parvenue à mener 5-4 dans le troisième set, après avoir perdu le deuxième, nous crûmes qu'elle ne relâcherait plus son étreinte. Mais, à la stupéfaction des quatorze mille spectateurs, si friands des luttes féminines, Evert choisit ce moment crucial pour commettre ses fautes les plus monumentales. Or il ne fallait pas lâcher un point à ce stade de la finale. Car, en face, Martina Navratilova jouait la partie de sa vie.

Martina Navratilova nous rappelle beaucoup son ex-compatriote Jaroslav Drobny. Apatride comme il le fut longtemps, gauchère à son image et possédant un grand jeu d'attaque en volée et en coups droits, qui, en réalité, sied admirablement au gazon de Wimbledon, elle a connu souvent des chutes de régime dues à ses nerfs. Mais les succès de ces derniers tournois l'ont transformée. La voilà devenue régulière au fond du court et conservant la tête froide lorsqu'elle est menée. Et menée par une Chris Evert ayant en vue la victoire, dans une finale de Wimbledon. Fameux challenge !

C'est là qu'apparurent les natures si dissemblables des deux joueuses. Il y a toujours une romance ou, en tout cas, des ondes affectives nettement perceptibles dans les matches féminins. La jalousie à vif, parfois une dureté féroce, ainsi qu'en témoignaient jadis Helen Wills et hier encore Margaret Court. D'autres fois, au contraire, une gentillesse naturelle comme celle de l'exquise Evonne Cawley-Goolagong, qui fut manifeste à l'issue de son match infortuné contre Navratilova, laquelle refusa précisément de s'attendrir quand la pauvre Australienne tomba battue. Or, hier, Chris Evert — et ceci comptait peut-être dans sa démobilisation spirituelle — avait opté pour la gentillesse. Nous la vîmes venir crêper comiquement le chignon de sa rivale, après un échange où la trajectoire de sa balle l'avait légèrement heurtée au filet, puis venir discuter en copine avec elle un point litigieux. Enfin, il y avait eu ce sourire à l'adresse de nos tribunes, quand la nouvelle championne, mitraillée par les photographes, brandissait son plateau doré au milieu du Central Court en ébullition. Enigmatique au fond, comme tout sourire de femme, particulièrement chez celle-ci, qui passait pour miss Poker-Face encore hier — et pourquoi pas demain ?

OLIVIER MERLIN.

La reine sans patrie

Martina Navratilova est née le 18 octobre 1956 à Revnice, une petite ville de six mille habitants, située en Tchécoslovaquie, à quelque 30 kilomètres de Prague. Sa grand-mère était classée joueuse tchécoslovaque numéro deux avant la guerre, mais c'est son père qui, le premier, lui fit tenir une raquette avant l'âge de raison. Martina, dans son jeune âge, était une petite fille aux yeux bridés, maigre et menue, en qui on était loin de soupçonner les qualités athlétiques et le développement musculaire dignes d'un gymnaste qui feraient sa force.

Elle fit sa première apparition à Roland-Garros à dix-sept ans. Mais ce n'est qu'en 1975 qu'elle connu la notoriété en ralliant la finale des Internationaux de France (déjà contre Evert). C'est cette année-là, au lendemain du tournoi des Etats-Unis, à Forest-Hills, pendant l'automne, qu'elle prendra la décision la plus importante de son existence. Nous l'avions rencontrée quelques mois plus tôt au stade Progesul de Prague où, morose et solitaire, elle assistait à la rencontre de coupe Davis France-Tchécoslovaquie, rongeant visiblement son frein. Pas facile de caractère, sujette à des accès de mauvaise humeur qui lui composaient une figure pas toujours sympathique sur le court, habitée par une ambition dévorante et le montrant bien à ses adversaires, c'était sans doute la seule joueuse d'Europe centrale et la seule personnalité féminine du circuit à prendre le risque de « sauter le pas ».

Aussitôt, son style de vie changea du tout au tout, un peu comme les danseurs russes qui choisissent la liberté et découvrent soudain les « ivresses divinement corrompues » du monde occidental. Des chiches défraiements que lui accordait la fédération tchécoslovaque, Martina passa en un clin d'œil à des contrats lucratifs. Seule au monde désormais, à part son amie inséparable, la championne de golf américaine Sandro Haynl, elle mena grand train, prit un agent, se paya des bijoux, une villa à Palm-Springs, une Mercédès 450 SL, bref devint une « affreuse déviationniste ». Prague, qui affectait d'ignorer ces turpitudes, ne voulut plus en entendre parler quand la dissidente, tout récemment, élut domicile dans une somptueuse installation à Dallas. En attendant, la nouvelle star du tennis professionnel féminin gagne des fortunes.

Elle a ainsi remporté au début de cette année trente-sept victoires et a empoché 164 350 dollars en neuf semaines, soit un peu plus de 800 000 F. Martina Navratilova a sollicité l'obtention de la nationalité américaine. Elle ne l'obtiendra officiellement que dans quatre ans, mais elle était déjà considérée hier sur les tablettes de Wimbledon comme faisant partie de l'équipe des Etats-Unis.

Bien que jamais totalement libérée de ses attaches tchèques, championne inédite de Wimbledon pour sa fierté et celle des siens, avec lesquels elle espère renouer, Martina vit aujourd'hui l'enchantement du sport dont elle avait rêvé. — O. M.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

L'avertissement de Bernard Hinault

De notre envoyé spécial

Sainte-Foy-la-Grande. — Bernard Hinault a-t-il pris une option sur le maillot jaune, en gagnant, vendredi 7 juillet, l'étape contre la montre Saint-Emilion-Sainte-Foy-la-Grande du Tour de France ? Les témoins de sa performance en sont persuadés et affirment que cette épreuve, dite de vérité, a marqué un tournant de la course. Sur un parcours difficile, qui ne s'adressait pas aux rouleurs spécifiques, mais aux routiers complets, le Breton a dominé Maertens, ainsi que Pollentier — deux spécialistes notoires — et il a devancé de 34 secondes Joseph Bruyère, le nouveau leader du classement général. Sa moyenne (44,583 km-h) est révélatrice de l'exploit athlétique. Encore convient-il de préciser que la distance exacte dépassait de 1 500 mètres les 59,300 kilomètres annoncés, et que, par conséquent, Bernard Hinault a roulé plus vite que ne l'indiquent les chiffres officiels.

La victoire qu'il vient d'obtenir est celle d'un athlète robuste, qui ajoute l'ambition à la forme physique. De toute évidence, l'élève de Cyrille Guimard a bien préparé son affaire et il possède son sujet. S'il est vrai, comme nous le supposons, que ce Tour de France doit être celui de la santé, et qu'il réussira au coureur le plus équilibré, donc le plus résistant, on peut penser que le champion de France réunit les qualités nécessaires pour terminer en vainqueur le 23 juillet prochain, sur les Champs-Elysées.

Hinault n'a pas seulement gagné une étape très significative. Il a remporté sur ses adversaires une bataille psychologique importante. La plupart d'entre eux sont éprouvés au moral comme au physique. Pollentier a certes l'excuse d'une crevaison, mais, de toute façon, il n'aurait pas inquiété le champion de France sur la route de Sainte-Foy-la-Grande. Kuiper a déçu et a perdu près de trois minutes. Thevenet s'est retrouvé à 4 m. 37..., derrière Laurent, Bossis, Le Guilloux, Villemiane et Martin. Van Impe, désavantagé par la nature du terrain, a cédé plus de six minutes, soit une minute par tranche de 10 kilomètres, ce qui est considérable. Quant à Knetemann, il avait déjà sombré bien avant la mi-course.

Avec Joseph Bruyère, le seul qui puisse actuellement contester la supériorité de Bernard Hinault, Joop Zoetemelk est « *l'un des vainqueurs de la journée* », selon l'expression de Raymond Poulidor. Battu de moins d'une minute, alors qu'il s'attendait à en perdre deux, il conserve ses chances, ou les consolide, en raison de ses facultés de grimpeur.

Après avoir changé cinq fois de leader en une semaine, le Tour est maintenant lancé. Prochains rendez-vous importants : l'arrivée au sommet de Saint-Lary-Soulan et la montée du puy de Dôme contre la montre. Auparavant, les coureurs se reposeront dimanche à Biarritz.

JACQUES AUGENDRE.

HUITIEME ETAPE

SAINT-EMILION - SAINTE-FOY

59,300 km contre la montre individ.

Classement. — 1. Bernard Hinault (F.), 1 h. 22 min. 1 sec. ; 2. Bruyère (Belg.), à 34 sec. ; 3. Maertens (Belg.), à 56 sec. ; 4. Zoetemelk (P.-B.), à 59 sec. ; 5. Pollentier (Belg.), à 1 min. 22 sec. ; 6. Laurent (F.), à 1 min. 33 sec. ; 7. Bossis (Fr.), à 2 min. ;

Classement général. — 1. Joseph Bruyère (Belg.), 37 h. 58 min. 58 sec. ; 2. Bossis (F.), à 2 min. 7 sec. ; 3. Knetemann (P.-B.), à 2 min. 58 sec. ; 4. Hinault (F.), à 3 min. 32 sec. ; 5. Zoetemelk (P.-B.), à 4 min. 11 sec. ; 6. Le Guilloux (F.), à 4 min. 36 sec. ; 7. Maertens (Belg.)

FOOTBALL

CONTRAT DE QUATRE ANS POUR MICHEL HIDALGO

Le conseil fédéral du football français, réuni le 7 juillet, à Strasbourg, a décidé le renouvellement pour quatre ans du contrat de Michel Hidalgo au poste de directeur technique des équipes de France. Les modifications de l'encadrement de l'équipe et l'organisation des sélections nationales seront discutées avec Michel Hidalgo à l'occasion du prochain conseil fédéral convoqué à Paris le 5 août.

LA JUSTICE ITALIENNE BLOQUE LES TRANSFERTS DES FOOTBALLEURS

La justice italienne a ordonné, vendredi 7 juillet, l'interruption de tous les transferts de footballeurs professionnels et fait bloquer les sommes impliquées dans ces transactions. Le juge Giancarlo Costagliola a pris cette décision à la suite d'une plainte de l'Association des footballeurs professionnels. Des intermédiaires auraient agi illégalement lors des transferts.

Parmi les transferts les plus notoires, qui ont été ainsi bloqués, figurent ceux de l'avant centre Roberto Pruzzo, de Gênes à Rome, pour 3,5 millions de dollars (15,75 millions de francs) et de Paolo Rossi, d'Alexandrie à Vicence, pour 3 millions de dollars (13,5 millions de francs).

ATHLETISME. — *L'Allemand de l'Est Udo Beyer a battu, jeudi 6 juillet à Goteborg, le record du monde du lancer du poids avec un jet de 22,15 m. L'ancien record appartenait au Soviétique Alexandre Baryschnikov avec 22 m. La meilleure performance précédente de Udo Beyer, qui est âgé de vingt-deux ans, était de 21,89 m.*

NATATION. — *Le Soviétique Serge Rousine a amélioré de 36/100e de sec., vendredi 7 juillet à Moscou, son propre record d'Europe de 400 mètres nage libre en 3 min. 54 sec. 47.*

CARNET

Naissances

— Michel, Simone (née Stein) et Marie JACQUIER, ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre, Henri, Benoît,

le 28 juin 1978.

19, rue de Sèvres, 75006 Paris.
Direction du Plan, B.P. V 65, Abidjan, Côte-d'Ivoire.

Décès

— M. Serge Broustine,
M. Guy Broustine,
M. Jean Ribot,
Mme Gilberte Vial-Mazel,
M. et Mme Jean-Marie Ribot et leurs enfants,
Les familles Broustine, Ribot, Vigie, Viel, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude BROUSTINE.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Manosque le mardi 4 juillet.

— Le directeur général et le personnel de l'Agence spatiale européenne
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Patricia BROWN,

survenu soudainement le 1er juillet dans sa quarante-cinquième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 12 juillet 1978, à 8 h. 30, au colombarium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

— Les familles Despois, Jeangeorges, Wilhelm, Guebian, Henry et Graff
font part du décès de

M. Jean DESPOIS,

professeur honoraire à la Sorbonne, survenu le 6 juillet 1978 à Voiron (Isère).
Les obsèques auront lieu le mardi 11 juillet, à 15 h. 30 précises, en l'église Saint-Jacques-le-Majeur de Montrouge (92) (près de la mairie).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 19 janvier 1901 à Paris, Jean Despois était agrégé de géographie et docteur ès lettres. Il avait enseigné au collège Sadiki et au lycée de Tunis, avant de devenir professeur à la faculté des lettres d'Alger, de 1937 à 1957, puis professeur de géographie à la Sorbonne jusqu'à sa retraite, en 1969. Membre de l'Académie des sciences d'outre-mer et président de la Société de géographie de 1966 à 1974, il avait publié plusieurs ouvrages consacrés à la géographie de l'Afrique du Nord.]

— **Mme Philippe PARIS,**

née Nadège Carlander,
a été rappelée à Dieu le 6 juillet 1978.
De la part de :
M. Philippe Pâris,
Benoît Pâris,
M. et Mme Axel Carlander,
MM. Emmanuel et Henri-Axel Carlander,
Mlles Natalie et Sixtine Carlander,
M. et Mme Brice Grandcolliot,
Mlle Genevrier,
M. et Mme Michel Pâris,
M. et Mme Alain Pâris,
MM. Bertrand et Emmanuel Pâris,
Mlle Marie-Noëlle Pâris,
Mme Marcel Gandillot.
La cérémonie religieuse aura lieu lundi 10 juillet en l'église Saint-Louis de Port-Marly, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes, des messes.

— Tunis, Paris.
M. Gaston Saal et ses enfants,
Ainsi que les familles Bismuth, Assuled, Mamou, Cohen, Tibi,
font part du drache de huitaine à la mémoire de leur très chère et regrettée

Mme Gaston SAAL,
née Adèle Bismuth,

qui aura lieu le dimanche 9 juillet 1978, à 15 h. 30, en son domicile, 14, avenue Lucien-Français, à Vitry-sur-Seine (94400).

— Mme Jean Sebag, née Wieners, son épouse,
M. Didier Sebag, architecte D.P.L.G.,
Mlle Patricia Sebag, ses enfants,
Mme Veuve Henri Sebag,
M. et Mme Louis Sebag et leurs enfants,
M. et Mme Paul Sebag et leurs enfants,
Ses frères, belles-sœurs et neveux, et les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean SEBAG,

architecte diplômé par le gouvernement, ingénieur de l'Ecole centrale de Paris,
survenu le 5 juillet 1978, à l'âge de soixante-huit ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 10 juillet 1978, à 15 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Cet avis tient lieu de faire-part.
33, avenue Foch, 75016 Paris.

Visites et conférences

LUNDI 10 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., grille d'honneur, côté Seine : « Les Invalides » (Mme Bouquet des Chaux).
15 h., entrée place Paul-Painlevé : « Le musée de Cluny » (Mme Garnier-Ahlberg).
15 h., entrée de la basilique : « La basilique Saint-Denis » (Mme Vermeersch).
21 h. 30, 6, place des Vosges : « Le Marais illuminé » (Mme Colin) (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Etienne-Marcel : « Vieilles rues de Paris » (A travers Paris).
15 h., métro Pont-Marie : « L'hôtel de Lauzun » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 47, rue Raynouard : « De Passy à Auteuil » (Mme Hager).
15 h., Musée des monuments français : « Récits des temps gothiques » (Histoire et archéologie).
15 h., métro Blanche : « Butte Montmartre » (Paris et son histoire).
15 h. 15, 135, rue Saint-Martin : « Le centre d'art moderne Beaubourg » (Tourisme culturel).
15 h. 15, 21, rue Saint-Antoine : « Le Marais » (Visages de Paris).
CONFERENCE. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience de l'être et l'art de vivre » (Entrée libre).



La crise de l'État-nation

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

هكذا من الأصل

CARNET

Le Monde aujourd'hui

VACANCES

Seul avec soi-même

LE journal m'annonce un soulèvement. La radio me le dit de *vive voix. J'allume le poste de télévision, et cette fois j'ai un visage*, une silhouette, des vues de l'endroit, voire les combats eux-mêmes, quatre points cardinaux. Je vais sur sur le vif. Il y a peu on me parlait *de l'Argentine ou bien d'Aldo Moro*, hier j'ai marié une nouvelle princesse. Mon espace s'étend aux quatre points cardinaux.

Pendant ce temps, le lait déborde, les *casseroles brûlent*. On ne peut pas être ici et ailleurs. Nous sommes de plus en plus ailleurs. Du soleil sorcier de l'Afrique ou de l'Islande — pourquoi pas ? — et de ses pêcheurs de thon, nous *n'ignorons rien*. Ces images, ces sons, on voudrait les rejoindre, découvrir le monde là où l'on n'est pas, et on y arrive parfois, et de plus en plus vite. L'homme se *couche sur la terre de tout son* grand corps dilaté tout en suivant attentivement la course aux astres.

Quant au nid, il perd son attrait. On réduit le plus possible ce qui pourrait nous y attacher. Tout ce *qu'on faisait jadis à la maison* — vêtements, aliments, etc. — on l'achète au-dehors. Les enfants, on en fait de moins en moins. Et on ne reste au logis que pour écouter les voix du dehors, radio, télé, téléphone. Insensiblement, le territoire de l'homme *s'est modifié*, et nous vivons sous le signe de la distance. L'école elle-même s'ingénie à nous mener loin dans le temps et l'espace, mais ne nous apprend guère à domi*ner ou à aimer* notre contexte quotidien. Nous voyons très au-delà du bout de notre nez, mais nous n'avons plus d'odorat, nous vivons loin de notre corps.

Si d'aventure, à l'occasion de *vacances sages ou d'une maladie*, les instruments du téléguidage s'éloignent, il faut du temps pour réapprendre à apprécier le roman de soi-même et de son paysage immédiat, du temps pour ne plus être ce *quidam banalisé et poreux* qui se laisse traverser par le monde entier, mais ne goûte plus la saveur sauvage de sa propre vie.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

DU COTÉ DE LA PAROLE

Quelque chose de bizarre

JE n'arrive pas très bien à a tirer cela au clair ; est-ce moi qui suis en train de devenir « parano » ou se passe-t-il vraiment quelque chose de bizarre du côté de la parole ? Comme si, mine de rien, il devenait de plus en plus difficile d'exprimer les choses les plus banalement quotidiennes sans courir le risque de recevoir en retour une dégelée d'opinions aussi diverses que contradictoires dont on se demande quel rapport elles peuvent bien avoir avec ce qu'on vient de dire.

Par exemple, vous dites : *« Nous envisageons de déménager. »* Pourquoi pas ? Dans votre histoire personnelle, il se peut que ce projet vienne tout naturellement s'inscrire comme cela, sans autre forme de procès.

On vous répond : *« Déménager ? Comment ? Vous n'êtes pas fous ? Vous n'êtes pas bien ici ? Vous ne retrouverez jamais aussi bien... »* Et suit la litanie des prix de l'immobilier, de l'état du marché des appartements, avec toute une kyrielle de détails que vous ne demandiez pas, des exemples catastrophiques dont vous n'avez rien à faire. Pour endiguer ce flot, il ne vous reste *plus qu'à vous diriger doucement* vers la sortie, en prétextant une chose urgente à faire.

Vous dites : *« Oui, merci, la petite va bien. Elle est dure en ce moment, il faut se la faire, c'est « non » à tout, tout le temps. »*

On vous répond : *« C'est normal. Entre sept et dix ans, les enfants ont besoin de s'opposer pour prendre conscience de, conscience de, conscience de... »* Et patati et patata, il ne vous reste plus qu'à diriger doucement la personne vers la sortie, en prétextant une chose urgente à faire.

De plus en plus difficile de s'exprimer

Vous allumez une cigarette. *« Comment, tu fumes encore ? Tu sais que tu risques un cancer, tu te souviens d'untel ? Il est mort, cancer de la gorge. Moi, je... »* Il ne vous reste plus qu'à diriger doucement votre interlocuteur *vers la sortie*, en prétextant une chose urgente à faire.

Récemment, je déjeunais avec trois journalistes. J'ai dit : *« J'aimerais écrire un livre sur la mère.*

— La mère ? Pourquoi la mère et pas le père ?, dit l'un.

— Et puis la mère, c'est rétro, c'est du couple qu'il faut parler, dit l'autre.

— Euh !

— Si on réhabilite la mère, c'est encore les enfants qui vont en faire les frais », tranche le troisième.

Cette fois, c'est moi qu'on dirigea énergiquement vers la sortie, en m'expliquant que j'avais sûrement plus urgent à faire.

Vous dites : *« Mon aînée est en terminale. Elle ne fait rien, exactement rien. Refus total du professeur de philo. »*

On vous répond ou bien : *« C'est normal. Tous les jeunes en sont là, et patati et patata. »* Ou bien : *« C'est pas normal. Il faut savoir faire sans le prof. Un élève responsable travaille chez lui sans se préoccuper de savoir si un prof est bon ou pas. »*

Vous dites que la violence vous semble d'autant plus inéluctable qu'elle est déjà là, mise en place et mitonnée par ceux-là mêmes qui la dénoncent.

On vous répond : *« Quand tu te seras fait assassiner, toi et ta famille, par un voleur, tu verras si tu es toujours « pour » la violence ! »*

Vous finissez par dire qu'il devient de plus en plus difficile de parler, *comme ça*, bêtement, pour s'exprimer.

PAULE GIRON.

(Lire la suite page 15.)

PERFORMANCES

Les lilas de l'été

« Quand les lilas refleuriront »...
« Quand refleuriront les lilas blancs »...

DÈS qu'ils sont fanés, les chansons le disent, nous en avons la nostalgie. Depuis qu'ils nous sont venus de Perse voici moins de quatre siècles, leurs feuillages faits de cœurs verts et leurs grappes de parfums figurent pour l'œil et pour l'odorat ce que le rossignol n'a cessé d'être pour l'oreille, le signal et le symbole du renouveau. Plantés dans presque tous nos jardins, parfois naturalisés sur nos collines, ils jalonnent, par les dates de leur floraison, la marche du printemps, du sud au nord et des plaines aux cimes.

Si quelque passionné des chemins de grande randonnée partait à pied de Nice aux premiers jours d'avril et gagnait sans hâte Maubeuge en mai par la côte et par les vallées, voyant toujours les lilas au même point, il croirait abolir le temps. Mais en Belgique, en Allemagne, au Danemark, il lui faudrait presser l'allure et franchir le Kattegat d'un coup d'aile pour retrouver l'arbuste fleuri à Oslo dès le 1er juin.

Qu'il parcoure ensuite la Norvège, traverse le cercle polaire, atteigne Narvik entre le solstice et la Saint-Jean d'été : dans la ville oubliée des combats de 1940, il découvrira des parcs bien tenus et des lilas dans leur fraîcheur. Plus loin, à Tromso, 70° de latitude, il verra tout à la fois des jonquilles, des tulipes et des roses un peu fragiles, tandis que les lilas se font rares et ne s'épanouissent plus guère. Aux approches du cap Nord, à Honnisvag, dont le petit cimetière est si joliment fleuri, ils ont renoncé à la lutte pour la vie.

Pourtant, si quelqu'un qui séjourne à Tromso lit par hasard ces lignes et qu'il aperçoive un lilas en fleur — en juin, en juillet, en août, n'importe, — qu'il le fasse savoir. Le passage à la limite de la force des sèves jointe à la patience des jardiniers vaut bien, comme performance, le passage d'un ballon dans le but adverse, fût-ce au *Mundial* et devant un demi-milliard de téléspectateurs.

ALICE PLANCHE.

PORTRAIT

Féministe depuis cinquante-huit ans

LE sénateur Duplantier (1874-1954) n'aimait pas les femmes. Enfin, pas les femmes électrices. Pas de droit de vote pour celles qui ont pour vocation, fonction et rôle naturel de « repriser les chaussettes », *estimait l'honorable parlementaire.* « Alors, *raconte avec un petit rire Yvonne Netter*, nous sommes allées au Sénat le bombarder avec des bouquets de myosotis — des ne-m'oubliez-pas — liés par des chaussettes. »

Yvonne Netter, sans conteste, c'est quelqu'un. Ou quelqu'une. En 1914, mariée, mère de famille, elle fait sa guerre : infirmière major. En 1916, elle reprend ses études, le bachot, la licence, puis le doctorat en droit. En 1920, elle est au barreau de Paris l'une des six seules femmes à exercer, presque contre les magistrats, cette profession d'avocat. « Ils ne voulaient pas écouter les femmes. Heureusement, j'avais de la voix. »

Y compris dans la rue. Car, parallèlement, Yvonne Netter, suffragette de choc et féministe des temps antiques, ne rata pas une manifestation. Nouveau petit rire. « Chaque fois, on se faisait interpeller. Alors on barbouillait les visages des agents de police avec de la poudre de riz. » *En 1925, la voilà bombardée présidente de la Ligue pour l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits. Un titre ronflant pour une activité permanente, une passion définitive. Etre femme.*

∴

1940, l'occupation. Yvonne Netter fait sa deuxième guerre. Il a fallu insister pour apprendre qu'elle « a été arrêtée par la Gestapo ». *Petit geste de la main, comme pour balayer ces péripéties secondaires :* « J'avais aidé des familles juives et des résistants. » *Autre geste :* « Et puis, au bout de huit mois, je me suis évadée. » *A la libération, Yvonne Netter retrouve le quai de l'Horloge, son Palais de justice, ses amitiés et ses dossiers.* « Des milliers de dossiers au civil, au pénal, les assises. Je n'avais pas de spécialité. Je travaillais seule. A l'époque, c'était possible. » *Longue époque. C'est seulement en 1977 que Me Netter abandonne le barreau. Partiellement d'ailleurs, puisque, plusieurs fois par semaine, elle va encore au Palais de justice offrir des consultations gratuites* « à ceux, et ils sont nombreux, qui sont dans le besoin »

Quelques dates, pour une vie de femme, celle d'Yvonne, née le 8 avril 1889, de Mathieu Netter, industriel, et de Mme, née Blanche Isaac. Quelques dates, deux guerres, cinquante-huit ans de barreau, et aujourd'hui une vieille dame qui vous laisse ébloui.

Une destinée faite de mille histoires. Du premier client, un éboueur, à la première prisonnière : « Elle était à la prison Saint-Lazare. Le soir, je suis rentrée à la maison et j'ai dit à mon père : aujourd'hui, j'ai rencontré quelqu'un de très bien. Il m'a dit : Où cela ? Je le lui ai dit, il a ri. J'ai ri. » *De la blanchisseuse de la Bastille dont le mari buvait les meubles au premier procès de Me Floriot :* « Il défendait aux assises contre moi un homme qui, à force de battre sa femme, lui avait crevé un œil. » *Des tabors soignés en 1916 à la fiancée qui ne voulait plus épouser le soldat amputé :* « Je l'ai giflée et, pour être plus sûre, j'ai organisé le mariage à la maison. »

∴

Une destinée faite aussi d'une ligne de force : le courage et d'abord celui d'être femme. Regard en arrière : « Vous savez, tant de choses ont changé pour nous. » *Regard en avant :* « Il reste tout à faire. Regardez combien de femmes députées, combien même de femmes au conseil de l'ordre des avocats à Paris ? Pourtant nous étions six en 1920, elles sont mille cent. »

Dans son appartement du quai au Fleurs, Yvonne Netter parle de sa vie : « On devient plus indulgent en vieillissant. » *Voilà, avec le courage, l'autre maître mot : l'indulgence. Indulgence pour cette justice, pour ces magistrats qu'elle admire tant* « parce qu'ils font ce qu'ils peuvent avec tout ce que le métier d'homme comporte de risques ». *Indulgence pour* « tous ceux qui défendent leurs opinions », *pour tous ceux qui* « ont le courage d'une vie pas toujours drôle ». *Elle distribue ses indulgences, la vieille dame, y compris à ses petites-filles du M.L.F. :* « Elles ont raison, mais elles exagèrent. Il ne faut pas que l'homme puisse être considéré comme inférieur. »

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 15.)

Au fil de la semaine

La crise de l'État-nation

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

SUR *le devant* de la scène, les « Fronts de libération » breton ou corse avec les vingt-six attentats, Versailles compris, *revendiqués* par des *sympathisants de l'un*, les *trente-trois plastiquages organisés en une seule soirée*, le 3 juillet, par les militants de l'autre. A l'arrière-plan, les revendications autonomistes que certains poussent jusqu'à l'indépendance. *Plus discrète enfin, dans la coulisse, la bataille des défenseurs* d'une langue et d'une culture menacées de disparition. Trois styles d'acteurs, trois types d'action, une seule et même pièce.

Inutile de se leurrer, tout se tient. En *Bretagne, en Corse, mais aussi en Alsace, au* Pays basque, dans le Midi occitan, les autonomistes, même s'ils répugnent à recourir au terrorisme, les régionalistes, même s'ils condamnent la violence, tendent l'oreille et vibrent *au bruit des explosions. Elles peuvent agacer ou choquer* : elles n'en résonnent pas moins comme des avertissements, un peu bruyants peut-être, dangereux sans doute, mais tous comptes faits *justifiés*, adressés *à l'Etat-nation par des nations sans* Etat.

Dans ce domaine, pas de compromis possible sur le fond, s'il peut y avoir divergence sur l'objectif et opposition sur les moyens : le centralisme, par *nature, nie l'existence des minorités, non* seulement économiques et politiques, mais linguistiques et culturelles. Là aussi, tout se tient.

∴

« L'ÉTÉ arrive et le pays abandonné, méprisé, saccagé, va *devenir le grand bronze-cul. Certains attendent* cela neuf mois sur douze. D'autres le redoutent toute l'année... La terre hospitalière devient un *comptoir où tout s'achète et se vend*, le soleil, la garrigue, *les hommes, la culture. Nous en sommes arrivés au point de* marchander notre dernière chemise et notre accent...

» Bien sûr, nous ne voulons pas le soleil pour nous seuls. Mais nous ne voulons *pas laisser la maison où nos vieux sont crevés à d'autres qui ne l'achètent* que pour s'engraisser. Nous ne voulons pas pour nous le soleil qui brûle quand les autres ont droit au soleil qui bronze... »

Ainsi s'exprime *l'éditorial du journal publié par le Théâtre de la Carrière (Lo Teatre de la Carriera), qui promène tout l'été depuis six ans ses* tréteaux d'Avignon à Arles et à Orange, des Martigues au Grau-du-Roi et des Pézenas à Millau et à Marvejols (1). A son répertoire, « *Mort et résurrection de Monsieur Occitania » et « la Fille d'Occitania »*, fabliaux édifiants dont les titres disent tout.

A l'opposé, en apparence, de ces propos enflammés, une lettre d'un universitaire breton, aussi mesuré que les *militants occitans sont virulents* :

« Pour nous, bretonnants, la langue est un des éléments *privilégiés* de notre civilisation, son image de marque, garante à la fois de son originalité et de *son authenticité. Il s'agit d'autre part d'un patrimoine* culturel vieux de près de quinze siècles qui a façonné notre âme et auquel nous ne pourrions renoncer sans *risquer de perdre* notre *identité : Hep brezonneg, Breiz ebet !* (Sans « breton » pas de Bretagne), disons-nous volontiers.

» Vous comprendrez donc aisément que les Bretons qui aiment leur langue *ne peuvent assister indifférents à sa lente agonie. Ils ont peu ou prou le sentiment* de disparaître avec elle et, croyez-moi, ce sentiment est particulièrement douloureux.

» *Il ne s'agit nullement de revendiquer une quelconque autonomie, encore moins* indépendance. Mais depuis des décennies des hommes responsables — et je peux vous garantir que ce sont également des *« hommes libres » — se battent en vain pour obtenir la mise en place d'une véri*table structure d'enseignement du breton *digne de ce nom*, aux divers niveaux de la scolarité... Toutes les tentatives *sérieuses ont échoué, sabotées sciemment ou inconsciemment par les autorités* au niveau ministériel — j'ai quelque droit de l'affirmer. »

Quelque droit *en effet : le signataire* de ces *lignes, déjà publiées ici en « Correspondance » il y a plus de deux* ans (2), n'est autre que M. Henri Le Moal, professeur à l'université de Rennes, doyen honoraire de la faculté des sciences, qui fut recteur de *l'académie et président du conseil de l'université dix années durant*, de 1960 à 1970.

Des militants occitans au professeur breton, le ton certes n'est pas le même, ni l'exigence. La revendication d'autonomie, d'indépendance peut-être, perce *à travers les anathèmes des premiers, même s'ils se défendent de vouloir garder* le soleil *pour eux seuls* ; le second, au contraire, rejette catégoriquement l'idée de « revendiquer une *quelconque* autonomie, encore *moins* l'indépendance ». Et *pourtant, pour les uns comme pour l'autre, l'objectif immédiat est analogue* : la survie d'une langue, d'une culture, d'une civilisation.

∴

« UNE langue, *a dit un jour Roger Garaudy, c'est un dialecte qui a une armée et une marine.* » Quand le pouvoir politique manque, la culture déchoit en folklore, la langue *s'étiole*, écrasée par une bureaucratie *centralisée qui ne peut tendre administrativement qu'au nivellement*. La revendication linguistique et culturelle devient alors une composante populaire du combat des autonomistes, et celui-ci débouche sur des formes violentes de lutte.

Une telle évolution est particulièrement marquée dans les pays les plus centralisés et dont l'unité est ancienne. Les problèmes les plus aigus *se posent à la Grande-Bretagne avec* l'Irlande du Nord et l'Ecosse, à l'Espagne avec le Pays basque et la Catalogne, à la France avec la Corse et, à un degré moindre, la Bretagne et l'Occitanie. *Ils ne se posent pas à l'Italie, qui les a surmontés au* prix de concessions relativement limitées (en Sardaigne, dans le Haut-Adige, le Val-d'Aoste, etc), le cas du Mezzogiorno, tiers-monde *à l'intérieur du pays, étant d'une autre nature. Ils ne se posent pas* à l'Allemagne fédérale, avec ses dix Parlements et ses dix présidents.

Le centralisme n'est pas, comme on le *lit et on l'entend souvent*, une exigence de *gauche, pas plus d'ailleurs que de droite*. Il découle, dans notre pays, de la tradition monarchique, mais c'est aussi une tradition jacobine et napoléonienne, une tradition républicaine, une tradition *socialiste autant que réactionnaire*. Bornée à la défense de la langue et de la culture, la revendication régionale exprime la recherche de l'identité face au pouvoir central ; dès qu'elle atteint *le domaine économique, ses motivations apparaissent contradictoires* — pauvreté en Bretagne, implantation en Corse des « pieds-noirs » disposant de capitaux, manque d'emploi dans le Midi occitan, etc.

— *et contradictoires aussi* les remèdes.

Commerce extérieur et planification, défense et diplomatie ; rien ne peut être résolu en dehors du contexte international dont chaque pays dépend en amont pour ses sources de matière première et d'énergie, en aval pour ses débouchés, ses tarifs douaniers, sa monnaie et, d'un bout à l'autre de la *chaîne, pour l'informatisation, pour ses armements, ses engagements* extérieurs, etc. Les cultures nationales elles-mêmes, à l'heure des communications de masse par satellites et *demain par satellites géostationnaires, sont nivelées par la diffusion à chacun* et à chaque instant des modèles de comportements et des novations de tous les autres peuples.

La crise de la communauté Etat-nation est *donc une mise en cause de ses finalités. Un peuple n'existe comme* nation que lorsqu'il incarne un « projet » et qu'un consensus s'est établi autour de ce projet. *Mais les Etats n'expriment pas toujours des nations*, et *c'est de là que naît* la crise. « Dans les nations sans message et dans les Etats sans visage, *écrivait encore* Garaudy, il *ne peut y avoir de consensus.* »

Aujourd'hui, l'Etat-nation est doublement mis en question : à l'échelle supra*nationale par les sociétés multinationa*les et à l'intérieur par la lutte contre les aliénations bureaucratiques et centralistes ; c'est-à-dire prosaïquement aussi *bien, à des degrés divers et sous des formes différentes*, par les attentats que par les thèses autonomistes ou même par les revendications culturelles, par les plastiqueurs corses ou bretons, comme par *le Théâtre de la Carrière* et par *l'ancien recteur de l'académie de Ren*nes. Ce sont trois façons, l'une violente, l'autre militante, la troisième modérée, de dire, au fond, la même chose.

Quand une même exigence se manifeste ainsi de plusieurs manières, à la fois aussi disparates et cohérentes pourtant, il est vain, il serait dangereux de vouloir l'ignorer. *Qu'on soit jacobin ou régionaliste — l'idée d'indépendance régionale étant exclue comme absurde* dans le monde tel qu'il est, — il ne servirait à rien de se boucher les oreilles pour ne pas entendre les explosions, de fermer les yeux *pour ne pas voir les manifestations culturelles, de mettre un* doigt sur les lèvres *pour taire* les revendications linguistiques. L'heure est sans doute venue de tenir compte non des mises en demeure comminatoires et excessives mais des protestations *légitimes et des données nouvelles de ce vieux* problème trop longtemps négligé. Et d'entreprendre la révision, peut-être déchirante, certainement inévitable, de la notion de communauté nationale.

(1) 4, boulevard Victor-Hugo, 13200 Arles.
(2) *Le Monde* daté 2-3 mai 1976.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The New York Times

Apprendre à penser

« Quel jour succède à avant-hier si dimanche est dans deux jours ? » De nombreux étudiants sont incapables de répondre à cette question élémentaire, selon M. Arthur Whimbey, professeur de psychologie à l'université d'État de l'Ohio, que cite le *NEW YORK TIMES*. *« Le problème n'est pas leur difficulté à lire, écrire et compter convenablement, comme semblent le croire de nombreux éducateurs. Il est la conséquence, en fait, de quelque chose de plus fondamental : l'incapacité à penser avec clarté.*

» Un professeur de l'université du Massachusetts a également indiqué que certains étudiants parvenaient à obtenir des diplômes élevés en physique sans apparemment comprendre leur sujet. Ils peuvent régurgiter les formules qu'ils ont apprises, et même les appliquer, mais ils sont incapables de les « penser ». Interrogés, ils ne parviennent pas à en rendre compte de manière discursive... »

Newsweek

Patty Hearst va-t-elle épouser son ex-garde du corps ?

Patty Hearst définitivement gagnée à la cause policière ? C'est ce que semble confirmer cette information parue dans *NEWSWEEK* :

« Patty Hearst a l'intention d'épouser Bernard Shaw, un agent de police de San-Francisco qui a servi de garde du corps à l'héritière du magnat de presse pendant les dix-huit mois où on l'avait libérée sous caution, avant qu'elle ne retourne en prison.

» Shaw a démenti la rumeur en novembre dernier, mais il se refuse aujourd'hui à tout commentaire et ne nie pas que Patty et lui aient l'intention de se marier — peut-être avant qu'elle ne sorte de prison. Shaw, qui a trente ans, était, dit-on, séparé de sa femme lorsqu'il a rencontré Patty, et il a obtenu l'ouverture d'une procédure de divorce.

» Il rend régulièrement visite à Patty à la Maison de correction fédérale de Pleasanton, en Californie, où elle doit faire encore un an de détention avant de pouvoir être libérée sur parole. »



Nettoyer sa veste au Kazakhstan

Le nettoyage chimique des vêtements se développe au Kazakhstan, mais, si l'on en croit la *PRAVDA*, ce n'est pas sans mal. *« L'année dernière, chaque habitant du Kazakhstan a, selon les statistiques, pu faire nettoyer... un quart de veste. »* Ce n'est pas que les Kazakhs n'aiment pas le nettoyage chimique ou qu'ils préfèrent laver eux-mêmes leurs vêtements, mais le fonctionnement de ce service laisse beaucoup à désirer : *« Les délais d'exécution des commandes varient de quinze jours à plusieurs mois. »*

« Voilà un exemple, explique un chef d'entreprise : *Il y a deux mois qu'un de nos collaborateurs a donné une chemise à nettoyer. On la lui a rendue couverte de taches de rouille. Il l'a renvoyée, et depuis on ignore où elle est. » « En 1977, pour la première fois depuis des années,* conclut la *PRAVDA*, *la République a accompli les objectifs fixés par le Plan dans le domaine du nettoyage chimique, mais ce succès est très relatif, car ces objectifs sont encore loin de satisfaire les besoins de la population. »*

TIME

La bureaucratie survivrait à une attaque nucléaire

« Parmi les quatre mille neuf cent quatre-vingt-sept sortes de questionnaires utilisés par le gouvernement fédéral, indique le magazine *TIME*, *il en est un qui devrait être envoyé aux responsables municipaux après une attaque nucléaire. Il leur est demandé dans ce document d'indiquer combien de leurs concitoyens ont survécu. M. Lawton Chiles, sénateur démocrate de Floride et président du sous-comité sénatorial sur les dépenses fédérales, en conclut ironiquement que, « au cas où il ne resterait » rien après une attaque nucléaire, la bureaucratie par- » viendrait quand même à surgir des cendres. »*

Sunday Times

Les hordes tristes de touristes

« Ce qu'il y a de plus frappant à propos des visiteurs étrangers qui viennent chez nous, c'est leur totale absence de gaieté », affirme le *SUNDAY TIMES* de Londres. *« Quand les hordes de touristes traînent les pieds autour de la cathédrale Saint-Paul ou du château d'Edimbourg, rudoyés par les chauffeurs d'autocars, persécutés par les guides, empêchés par leur nombre même de parvenir à la moindre réflexion sur ce qu'ils sont venus voir de si loin, ils ont une difficulté évidente à se rappeler pourquoi ils ont choisi de dépenser ainsi tant d'argent.*

» Le remède est simple : les faire dépenser davantage. Cela les allégerait et ils ne s'en trouveraient que mieux. Et ceux d'entre nous qui viven: près des attractions touristiques pourraient de nouveau utiliser les rues et les autobus. »

GRÈCE

Banque et art

A part Auguste Comte et l'épargnant, les banques et les banquiers ont peu d'amis. S'ils n'ont plus de gros ventres bardés de chaînes d'or, ils savent, avec succès en général, gérer l'argent des autres. En Grèce, comme partout ailleurs, les banques ont pu diversifier leurs investissements et p a r f o i s — coup de cœur ? — aimer les artistes.

Ainsi la Banque nationale de Grèce est-elle un des principaux mécènes des beaux-arts. Les plus beaux livres d'art édités à Athènes sont non seulement payés mais également conçus par un service spécial créé à cet effet par la Banque nationale. Le professeur A. Angelopoulos et son directeur artistique, M. Kasdaglis, ont su faire mieux en ai·' ɪt des chercheurs isolés — comme ce grand spécialiste crétois des instruments de musique — à réaliser des ouvrages qu'aucun éditeur n'aurait risqué.

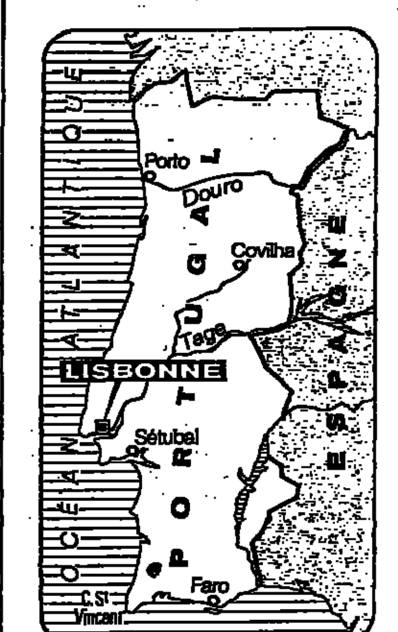
Le patrimoine artistique grec, gravement compromis par la spéculation et le désintérêt, a trouvé là une aide inappréciable. La banque d'ailleurs achète aux peintres actuels des œuvres qui décorent les halls et beaucoup de salles de cette vénérable institution plus que centenaire.

Si tous les banquiers du monde voulaient donner la main aux artistes vivants et peu connus...

DIMITRI T. ANALIS.

Lettre de Lisbonne

Au carrefour des mondes, dans l'attente du destin



« REVOLUTION *portugaise ne tue pas* », écrivait Valery Larbaud dans sa *Lettre de Lisbonne*. C'était en 1926. Il pourrait sans doute confirmer cette phrase aujourd'hui, quatre ans après une « révolution des œillets » qui fut étonnamment pacifique pour mettre bas un régime réputé fort. Mais le même Larbaud aurait sans doute de nos jours la plume moins légère pour décréter que *« le Portugal est un pays où on est heureux »*. Heureux, le Portugais l'est peut-être, mais d'une bien nouvelle façon au vent de la liberté. Car dans ce bonheur il entre beaucoup d'inquiétude sur la situation économique du pays et son avenir.

Au cœur de Lisbonne, sur le Roçio, les journaux s'étalent jusque sur les trottoirs. On dévore les manchettes, on commente, on s'affronte. La presse n'a plus cette unité de ton à laquelle veillait la censure ; elle reflète tous les courants d'opinion, dénonce le « diktat » des « hommes sans visages » ou appelle à l'effort, à la cohésion, lorsqu'elle n'ordonne pas à Mario Soares, par un titre vigoureux, de se taire.

A Lisbonne, autrefois, on se taisait. La crainte des polices secrètes, de la sinistre Pide, pesait sur les échanges. On voyait des indicateurs partout, non sans raison. Un style allusif laissait entendre à l'étranger que tout n'était pas rose. Aujourd'hui, on parle et l'on ne se prive pas de critiquer. La démocratie, on la vit dans la rue, et, comme chez nous en mai 68, les murs, eux aussi, ont pris la parole.

C'est sans doute ce qui surprendra dès l'abord le visiteur qui n'est jamais venu à Lisbonne ou qui avait gardé de cette ville l'image d'une cité aux douces couleurs pastel, aux rues propres et aux murs vierges. Partout des slogans, des appels, des mots d'ordre, des dénonciations politiques qu'accompagnent parfois des fresques imagées où fleurissent les barbes de Marx et de Lénine, où défilent les ouvriers en cohortes bleues, où se profilent les cheminées d'usine. Le parti communiste semble être le plus actif dans cette débauche d'éloquence graphique.

Du coup, la ville, où le peuple parle, où l'on parle en son nom, où l'on débat de la réforme agraire ou de l'autogestion, ne soigne pas sa mise. L'herbe pousse dans les jointures du pavement, les façades des maisons pèlent, les rues se négligent, surtout le dimanche, où l'on ne ramasse pas les ordures. Les révolutions servent rarement l'esthétisme, celui-ci aide cependant au tourisme, indispensable à ce sympathique petit pays. Y pense-t-on en haut lieu ?

LA vie est plus chère pour l'habitant, elle le devient évidemment pour l'étranger. Un seul exemple : pour 3 ou 4 francs, un taxi vous fera parcourir une bonne partie de la ville à vive allure. Quel touriste résistera à ce luxe ? A moins qu'il ne préfère les charmants petits trolleys jaunes qui ont l'air de modèles réduits ou l'autobus vert à impériale, anglais comme les cabines téléphoniques et les boîtes aux lettres.

Les touristes ? Ils sont déjà nombreux en ce début de saison : peu de Français, des Allemands, des Américains surtout. Des marchandes viennent leur proposer des nappes devant les principaux monuments. Les hôtels sont pleins, à commencer par les plus grands : le Ritz, le Sheraton, l'Avenida Palace, vieux palace victorien que l'on a rénové. On a plus de chance avec les pensions portugaises, il en est de charmantes. En ce domaine, il est un lieu choisi : la pension de la « rue des volets verts », à deux pas de l'ambassade de France, admirablement gérée par une Française dans le merveilleux cadre d'un ancien cloître. Sous les ombrages de son patio, on peut y débattre de la révolution, même avec des officiels portugais.

Qu'on n'imagine pas, cependant, une ville en tumulte. Préoccupé, l'homme de la rue n'en garde pas moins cet aspect doux, mélancolique, un peu rond, qu'on lui connaît. Il est très souvent chaleureux et d'une grande courtoisie avec les visiteurs, sans parler de la police, qui se montre d'une belle indulgence pour les erreurs de l'automobiliste étranger, un peu perdu dans une ville où les panneaux indicateurs sont une rareté.

VIVANT une nouvelle étape de son destin, et combien critique, Lisbonne n'a cependant rien perdu de son charme. Alfama, la ville ancienne, reste pour un fascinant dédale de rues, de ruelles, de passages, d'échoppes, de terrasses couvertes de géraniums-lierres, de jardins intérieurs où poussent citronniers et figuiers, de places où se dressent fontaines et églises, de nobles demeures jalouses de leur passé et portant avec fière allure leurs blasons, leurs boucliers d'*azulejos*, leurs pots à feu. C'est là qu'on surprend le petit peuple de Lisbonne dans ses activités familières : le linge pavoise — la propreté des femmes portugaises est légendaire, — des fleurs aux fenêtres, des seuils qui ont l'air d'entrées de caves, des odeurs d'orange, de vanille, de sardine grillée et aussi, soyons justes, de moins aimables fragrances parfois.

Et que de trésors artistiques dans cette cité que César appelait *Julia Felicitas !* Le monastère des Jéronimos et son flamboyant style manuelin, la tour de Bélem, posée sur le Tage comme une précieuse lanterne de guet, un très beau musée de la marine, un autre d'art ancien célèbre pour ses collections de primitifs, un autre d'art populaire où est illustrée la vie artisanale de toutes les provinces, la fondation Guibenkian, qui rend notamment un prestigieux hommage au dix-huitième siècle français, un étonnant musée des carrosses où est rassemblée une rare collection de véhicules du seizième au dix-neuvième siècle, tous les trésors divers d'une forêt d'églises, etc. Et pour faire une pause et se reposer des premières chaleurs, l'*estufa fria*, la serre froide, avec son exubérante végétation tropicale.

Sous ses allures bon enfant, Lisbonne cache mille beautés héritées d'une civilisation puissante, maîtresse des mers et tournée vers les plus lointains horizons. S'y ajoute, pour le promeneur, le charme soudain d'un jardin, d'une belle demeure ou encore d'une église où, sous les ors éteints d'un baroque torturé, montent les accents nouveaux d'une *missa criola*.

Et puis il y a le Tage, on ne saurait l'oublier. Des hauteurs du château Sao-Jorge ou de l'esplanade qui domine l'avenue de la Liberté, on mesure son étendue. On vient rêver sur ses rives : en bout de la place du Commerce où le centre de la ville semble venir descendre, marche par marche, dans le fleuve, à Bélem, ou encore au balcon qui domine le dock d'Alcantara. Les navires sont nombreux au mouillage : cargos, pétroliers, navires de guerre ou de croisière. Le soir, leurs feux s'allument comme pour saluer une ville qui, par tous les détails de son architecture et jusque par les dessins de son pavement, vous rappelle qu'elle est fille de la mer. A proximité, le pont suspendu du 25-Avril, ex-Salazar.

Lisbonne n'est pas une capitale de la nuit. Peu éclairée elle sombre très vite dans un assoupissement provincial. M ê m e la Pastelaria Suiça avait, l'autre soir, rentré les chaises de sa terrasse et rue Garrett, au Café Brasileira, qui a des ambitions germano-pratines, de mornes figures attendaient l'imprévu dans un décor de buffet de gare. Il reste les cinémas, l'Opéra, qui fait souvent relâche, le théâtre Maria-II qui vient de rouvrir ses portes, pour qui entend le portugais. Il reste surtout le fado, aux heures profondes de la nuit : point n'est besoin de comprendre la langue pour saisir, dans la pénombre des tavernes, ce dont il est porteur : le goût des fatalités tristes, la nostalgie du cœur, le regret, l'amour de *Lisboa* — tout l'intraduisible *saudade* portugais. L'intérêt qu'il suscite chez les étrangers n'est pas sans étonner les Portugais eux-mêmes. Peut-être s'y sentent-ils trop devinés ?

LE jour revenu, on songera aux plages toutes proches, Estoril, la snob, Cascais, la gentille, Caparica, la belle. Ou aux expéditions voisines : Sintra et ses palais royaux, son site verdoyant où erre l'ombre de Byron, le parc de Monserrate, l'un des plus beaux du monde, et Queluz, le petit Versailles portugais, couleur de praline. Le goût de l'exode en fin de semaine n'est pas étranger aux habitants de Lisbonne : l'achat d'une voiture, on l'imagine, demande des sacrifices, aussi il n'est pas rare de voir ces nobles autos recouvertes complètement d'une housse comme un fauteuil, dans les rues de la ville. A Paris, cela ferait rire ; ici cela émeut. Plus loin, dans les 100 à 150 kilomètres, on découvrira, si l'on ne craint pas le mauvais état des routes secondaires et la rareté des panneaux indicateurs, Evora, la surprenante cité médiévale, ou les monastères de Batalha et d'Alcobaça, ce dernier gardant dans son dernier sommeil Inès de Castro, la reine morte.

Carrefour des mondes, clé du « vestibule de l'Europe », Lisbonne vit dans l'attente d'un destin assuré comme la vierge des Jéronimos qui semble encore guetter sur l'océan le retour des caravelles chargées d'or, d'épices et de savoir.

PIERRE KYRIA.

GENÈVE

Le voyage à Paris

CE ne fut pas un vain baptême que celui du train Paris-Genève, qui a reçu le nom de Jean-Jacques-Rousseau. Le chemin de fer, entre la France et la Suisse, est pourtant plus favorable à Lausanne : cette ville a réussi à s'octroyer le tunnel sous le Jura, délaissant ainsi Genève. Mais le train « Jean-Jacques-Rousseau » fait désormais la liaison, directement, entre la capitale française et une cité que Calvin ne reconnaîtrait plus. La riche vie culturelle genevoise (éclipsée trop fréquemment dans l'esprit de ses voisins au profit de ses activités bancaires ou de ses organismes internationaux) provoque de nombreux voyages vers Paris, le rendez-vous des créateurs de toute nationalité et de leurs intercesseurs.

Un séjour, c'est le prétexte d'un circuit de cinéma d'art et d'essai, d'expositions, de librairies, de discussions dans les cafés. Mais, bien souvent, c'est le retour qui frappera le plus le Genevois. D'abord, le quai de la gare de Lyon où le voyageur attrapera au vol, tels les mots dégelés de Rabelais, des bribes d'accent g e n e v o i s, d'expressions qui avaient hiberné le temps du séjour. Les lectures de ces transhumants intellectuels reflètent les rayons des meilleures librairies, lectures quelquefois dérangées par la conversation enthousiaste d'un voisin, qui, lui, aura été chercher Paris-la-Fête : par exemple, cet ouvrier spécialisé qui aura économisé le temps nécessaire ce qu'il aimera dépenser en six jours de Folies-Bergère, de repas gastronomiques, de circuits touristiques mirifiques, qui aura toutefois calculé ce que la prochaine fois — car il reviendra lui aussi — il pourra économiser, mieux averti des choix à faire.

Arrivé à Cornavin, tout partisianisme s'évanouit et ne resurgira qu'aux terrasses du Landolt (le grand café, face à l'Université) où un concentré des dernières tendances artistiques sera soumis à la discussion des camarades, ou sur les bancs du jardin des Bastions, où le Mur des réformateurs est délaissé puisqu'il n'est plus temps de se réformer, mais de conformer.

Aucun de ces voyageurs pourtant, le charme s'estompant, ne résistera à venir se retrouver dans quelque café de la rue de Carouge où nulle confusion n'est plus possible. Genève est bien là (et non plus dans la vieille ville ou les rues basses) dans ces bistrots mal éclairés, sans zinc, mais aux quelques tables de bois où l'on s'installe pour boire un à trois « déci » de blanc, où l'on retrouve les habitués du quartier et où la patronne maternelle s'inquiète de notre absence pendant quelques jours. A elle on n'osera avouer aucune infidélité. Elle n'est ni à épater ni à supplanter.

GHISLAINE DUPANT.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens.
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
285 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RADIO-TELEVISION

EN ÉGYPTE

Le transistor des veillées paysannes

L'ANTENNE *voisine* avec l'araire, surgit des coupoles en brique crue comme des casemates en béton. *Coiffée* par une fédération qui dépend du ministère de la culture et de l'information, la radio-télévision *égyptienne étend son empire jusque* sur les champs du Fayoum et des villages nubiens de la région d'Assouan. Mais l'image se diffuse beaucoup moins vite que la radio, *le coût* des récepteurs (environ 300 livres) modulant sévèrement la propagation des ondes hertziennes. Instrument collectif, *calé* sur une étagère de *café, au-dessus* des joueurs de cartes et de trictrac, ou trônant dans un « château de la culture », la télévision *reste*, malgré les facilités de *crédit*, un luxe qui représente souvent une année de salaire. Si elle *sort sur* les *trottoirs ou devant* les boutiques du bazar à la faveur des matches de football, passion nationale qui paralyse régulièrement les activités économiques, elle ne figure pas encore la tisane vespérale qu'absorbent, à dose *homéopathique*, les pays développés.

Créées en 1960, les trois chaînes engouffraient des wagons *entiers d'émissions américaines* ou européennes. *Plaie* d'argent colmatée, une première *fois*, par la fermeture d'un canal lors du *deuil national* de 1967, puis par une sensible réduction des programmes, à l'occasion de la mort de Nasser. Pourtant, le décalage *perdure, insistant,* entre la vitrine des pays opulents et ceux qui assistent, ici, à la dramaturgie *de la marchandise.*

Que se passe-t-il dans la *tête* du fellah *confronté* à cet univers de profusion, qui nie sa réalité quotidienne ? Symbole d'une *communication imaginaire*, la télévision ne contribue-t-elle pas, au contraire, à amplifier les *fossés* et à attiser une rancœur qui pourrait bien exploser ?

La fuite des réalisateurs égyptiens vers les salaires mirobolants des Emirats arabes ne favo*rise guère la production nationale*, qui s'épuise dans les alternances du cœur et souffre toujours, dans ses variétés, de la disparition de l'irremplaçable Oum Kalsoum. Reste l'instrument politique, soigneusement contrôlé, qui, dans la tradition nassérienne, se garde d'offrir la parole aux « ennemis du peuple » que sont par nature les opposants au gouvernement.

A l'arrière d'une felouque

Cependant, le véritable « médium » national demeure la radio. Le 4 juillet 1953, le général Néguib inaugurait la Voix des Arabes et consacrait la volonté *des nouveaux maîtres de l'Egypte* de disposer d'un instrument de propagande apte à déjouer le handicap de l'analphabétisme. Dix ans *plus tard*, à la faveur de la miniaturisation, le transistor faisait pratiquement partie du minimum vital, à côté du « *foul* », la traditionnelle purée de fèves. Ballotté sur l'encolure de l'âne, accroché en devanture des kiosques, parmi les portraits de Fayçal, les portefeuilles en cuir et les chausse-pieds, dérivant sur le Nil à l'arrière d'une felouque, *il règne sur* l'espace sonore égyptien.

Les chanteurs de la chaîne nationale s'époumonent à couvrir les klaxons et *les coups* de pioche qui ébranlent Le Caire ; le conteur de la Voix du peuple renoue avec une tradition orale *en déperdition* et entreprend, à la nuit tombée, d'égayer les veillées paysannes, tout en transmettant les directives présidentielles : « *assurer la sécurité alimentaire, rendre le désert vert* » ; les speakers de la station internationale assurent *quotidiennement* leurs émissions en trente et une langues, à destination du tiers-monde, de l'Europe et des Amériques.

Avec ses neuf chaînes fonctionnarisées, la radio égyptienne déploie l'activité d'une véritable fourmilière. Mais *elle offre* aussi la particularité d'être dirigée et réalisée par une majorité de femmes, *dans* un *pays où les* théologiens d'El Azhar veillent jalousement à la préservation des privilèges de la virilité musulmane. Malgré des salaires souvent dérisoires (75 piastres l'heure, soit environ 5 F, pour une réalisatrice pigiste), les étudiantes en lettres aspirent en masse à un métier qui, avec l'enseignement et le secrétariat dans les firmes étrangères, *constitue* pour elles le principal débouché.

Ainsi la chaîne européenne, supervisée par Mme Leila El Kirdany, assure-t-elle quinze heures d'*émissions quotidiennes*, en français, en anglais, en allemand, en grec, en italien et en arménien, *selon des proportions* fixées en fonction du tirage des journaux de langue étrangère. Destinées aux étrangers et à l'« *élite* », qui affecte de ne pas se reconnaître dans sa langue nationale, ces émissions allient la production *interne* aux échanges internationaux, alternant variétés, magazines et jeux. Tribunes sur le septième art, subtilités philologiques ou entretiens poétiques, rien, pourtant, n'est laissé au hasard du direct. Préenregistrées et soigneusement écoutées par des spécialistes, toutes les émissions nationales sont soumises à une surveillance qui ne laisse filtrer aucune fausse note, tandis qu'un sens aigu de la hiérarchie règle les rapports entre les individus.

La plus originale, *sinon* la plus écoutée, des stations s'est donné pour mission l'éducation populaire. Née d'un éclatement de la chaîne nationale, la Voix du peuple s'adresse, selon son directeur, M. Mohamed Charaf, « *aux paysans, aux ouvriers, aux boursiers et aux agents de police* ». Radio scolaire, mais aussi radio de service, animée par une soixantaine de permanents, qui mêlent l'information sanitaire *aux conseils* de productivité.

Vestige du « socialisme » nassérien, la Voix du peuple *diffuse* les nouvelles de l'usine, annonce la création de groupes musicaux sur les chantiers, adresse ses féli*citations aux jeunes mariés* en même temps qu'elle propage des techniques agricoles ou réserve ses louanges aux ouvriers modèles. Le sport, les variétés elles-mêmes, sont pris dans ce double canevas de pédagogie et de folklore. *On évalue* les talents *des* footballeurs, locaux, et les chansons sur la récolte du coton voisinent avec le feuilleton *sur la* vendetta, tradition toujours vivante. Tournant le dos aux attractions occidentales, la Voix *du peuple tente aussi de pro*mouvoir l'écrivain ou le chanteur du village et d'archiver les fêtes populaires.

Pourtant, la connaissance du public laisse encore à désirer. Peu perméable à *la publicité*, dont les recettes sont modestes, la radio égyptienne ignore la pratique systématique du son*dage et s'en remet* entièrement au courrier des auditeurs, tributaire du degré d'alphabétisation. *Pour remédier à ce tâtonnement*, des antennes locales de la Voix du peuple essaimeront bientôt sur tout le territoire. Un pas en *avant vers une régionalisation* qu'il ne faut pas confondre avec la libération des ondes : la station mère gardera le contrôle de l'*information officielle*, dans un souci de centralisme qui n'a rien à envier aux projets du gouver*nement français en matière* de radios locales gérées par France-Culture et FR 3.

XAVIER DELCOURT.

LIRE AVEC PIERRE DUMAYET

Les paysages soulignés

« LIRE, *c'est vivre* » n'est pas une émission nouvelle. C'est une émission qui n'avait pas trouvé sa place dans la grille d'Antenne 2. Pourquoi ? Mystère.

Pierre Dumayet a entrepris « Lire, *c'est vivre* » en 1975. Cette série littéraire reposait sur une idée à la fois simple et originale *(pour la télévision) : donner à lire* un livre à un certain nombre de gens choisis en fonction du thème, du sujet de cet ouvrage ; *leur* demander de souligner les passages qui avaient, pour une *raison* ou *une autre, retenu* particulièrement leur attention ; et puis, parler avec eux *de ce qu'ils avaient ressenti*. Deux émissions, toutes deux réalisées par Jean Cazenave, furent diffusées : « l'Assommoir », de Zola, début septembre 1975, « Madame Bovary », de Flaubert, début *février* 1976. *Depuis*, plus rien...

Pierre Dumayet a continué sa série qui aurait dû être un *rendez-vous* régulier à l'antenne. Pour prouver, sans doute — c'est le slogan du moment — que la « création » n'est pas *morte comme le prétendent* les esprits chagrins, Antenne 2 fait sortir d'un seul coup, six numéros de « Lire, *c'est vivre* » : trois en juillet (précédés, lundi dernier, d'une rediffusion de « Madame Bovary »), *trois en août. Le lundi* soir, après 22 heures...

Mieux vaut sans doute cette programmation-là que pas de programmation du tout. *Mais c'est une façon de couper les* émissions culturelles du grand public. Or « Lire, c'est vivre » est justement une série qui s'adresse à toutes les catégories sociales, et la manière directe, attentive, dont Pierre *Dumayet parle avec* « *ses lecteurs* » est accessible à tous.

On verra donc, ce mois-ci, « *la Métamorphose* », de Kafka, *et* « le Père Goriot », de Balzac (réalisation Hervé Baslé), « les Déserts de l'amour », de Rimbaud (réalisation Jean-*Michel* Maurice). Depuis « l'Assommoir », *roman populaire*, Pierre Dumayet a établi une progression, est passé à *des œuvres d'accès plus difficile* en apparence. Or, sa méthode, ses interventions, suppriment cette « *difficulté* », établissent un rapport nouveau, intime, à la littérature en servant de révélateurs aux com*portements et aux caractères* des lecteurs, hommes et femmes d'aujourd'hui. Pierre *Dumayet ne donne pas de* leçons d'histoire littéraire, ne fait pas de discours sur Kafka, Balzac ou Rimbaud. Il se de*mande — et lui avec nous* : pourquoi avez-vous souligné tel passage ? Qu'est-ce qui *s'est passé en vous ?*

Si Suzanne Prou connaît Kafka, ce jeune chef d'entre*prise conquérant, ce représen*tant en voitures, le découvrent. Qu'est-ce que cela vous fait *l'histoire d'un petit employé* qui, un matin, se réveille changé en cloporte ? Ils ignoraient, ces deux lecteurs, l'angoisse et *la panique dans leurs* métiers qui exigent de l'audace. Les voilà pourtant trou*blés. La peur de l'insecte les* atteint. *Manière de déchiffrer Kafka sans en avoir l'air*. C'est passionnant, comme ces réactions psychologiques, *émotion*nelles, sentimentales, à Rastignac, Vautrin et Goriot qui deviennent, pour les invités de Pierre Dumayet, des personnages modernes ; comme cette lecture complète du court *texte en prose de Rimbaud*, « les Déserts de l'amour » sur lequel se penchent des étudiants, un écrivain cherchant, *trouvant des* « *clés* » par rapport à leur sensibilité.



★ Rimbaud dans Paris, mars-avril-mai 78, Ernest Pignon-Ernest.

« *Lire, c'est vivre* » ou la littérature vécue dans le contexte du temps présent. Les réalisateurs se sont mis au diapason. Ils ont filmé ces entretiens dans des décors contemporains (un appartement très fonction*nel, une bibliothèque publique*, le jardin des Plantes), sans fioritures, sans effets de caméra. *C'est* un *vrai style de télévision*. Le lien tissé entre Dumayet et les lecteurs passe aussi par le spectateur. Et c'est *un lien chaleureux.*

JACQUES SICLIER.

★ *La Métamorphose*, lundi 10 juillet, A 2, 22 h. 10.

★ *Le Père Goriot*, lundi 17 juillet, A 2, 22 h. 10.

★ *Les Déserts de l'amour*, lundi 24 juillet, A 2, 22 h. 10.

« LES GRANDES PERSONNES » SUR TF 1

Entretiens dramatiques

LES enfants interviewés sont d'une soumission totale. Les enfants *intervieweurs sont*, ne sont, que des petits comédiens. Partant de cette constatation, Jean Frapat a décidé de montrer qu'on pouvait en finir avec les entretiens sclérosés classiques et aboutir à un plus grand naturel avec un artifice de télévision. Sa démonstration sera diffusée tous les lundis, jusqu'au 4 septembre.

Jean Frapat a choisi de confronter des adultes et des enfants pour que la vérité de chacun éclate dans l'entretien mutuel. Les enfants — difficiles à trouver — viennent de Paris et de la banlieue. Ils ont dix ou onze ans, l'âge où l'on n'a pas peur de s'exprimer. Les adultes sont des personnalités parisiennes dont les noms sont plus célèbres que les visages.

La démarche a été consignée sur le papier par le réalisateur. C'est ainsi qu'il explique : « *A l'enfant, nous avons dit : « Es-tu d'accord pour rencontrer une grande personne ? Quelqu'un de connu, on ne peut pas t'en dire plus. Ce qui se passera entre vous, ça dépend de toi, ça dépend de lui. » A l'adulte, nous avons dit : « Seriez-vous prêt à rencontrer un enfant d'une dizaine d'années ? Garçon ou fille, vous verrez bien. Ce qui se passera entre vous, ça dépend de l'enfant, ça dépend de vous.* »

L'enfant, sur le plateau de télévision, transformé en une gigantesque aire de jeu, arrive un peu avant la grande personne — qu'il ne connaît pas — et se prépare. Se prépare à passer *une heure* ou deux à discuter avec elle. C'est-à-dire qu'ils ne seront pas obligés de discuter. Mais ils sont obligés d'être en*semble* et de faire quelque chose, puisqu'on les filme. Puisqu'ils sont un spectacle de télévision.

Les trois premières émissions sont très mouvementées. « *Les adultes n'ont pas grand-chose à dire aux enfants, et ils n'ont pas grand-chose à nous dire* », c'est la philosophie de Jean Frapat. C'est sans doute en ayant cette certitude en tête que Jean Frapat n'a pas gardé pour l'antenne les émissions où il ne se passait rien, où, pendant une heure, la grande personne et l'enfant devisaient doucement.

Fasciné par le combat qui se livre entre Claire Bretécher et Jean-Claude, entre Olivier Todd et Sophie, le téléspectateur reste sur *sa faim* avec le comédien Mario Gonzales et Carole. La petite fille est mise à nu, le comédien ne fait que son métier. *Fasciné ?* Comme on est fasciné par ce qui se passe derrière une fenêtre allumée ou derrière une porte interdite. *On se sent voyeur*, on s'interroge sur son malaise. Car, enfin, ce n'est pas forcément l'adulte qui gagne ; lui et l'enfant sont renvoyés dos à dos. *C'est le conflit* qui est insupportable, la souffrance — la torture — de l'adulte qui a peur et de l'enfant qui veut s'échapper du piège.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Tous les lundis, TF 1, à 22 h. 20.

Un rapport et deux enquêtes

• Henri Caillavet pour le changement

RAPPORTEUR *pour avis*, devant le Sénat, du budget de la radio-télévision depuis 1974 *après avoir présidé la mission d'in*formation sur la publicité clandestine créée il y a six ans par la Haute Assemblée, M. Henri Caillavet *est devenu une des* « *figures* » de l'audio-visuel en France. Dans son dernier rapport (*le Monde* du *3 décembre 1977 et du 29 avril 1978*), il a tiré un livre, *Changer la télévision*, dont le titre indique clairement le sens. « *Je ne dresse pas un réquisitoire, n'étant pas procureur*, dit-il dans son avant-propos. *Je ne prononce pas de plaidoirie, me refusant à être avocat. Je démonte des mécanismes. J'observe des faits.* »

Ces faits, c'est d'abord que la réforme de 1974 a échoué. Pour M. Caillavet, le système de décision, qui retient pour principal critère le coût de production et qui afferme à un petit nombre de responsables les *différents* « *créneaux* » (jeux, variétés, feuilleton...), empêche la naissance d'un « *grand dessein d'ensemble* » et favorise la constitution de baronnies. « *Autant de genres, autant de barons, tout-puissants dans leur fief, écrit-il. D'où cortèges de cour, intrigues, vilenies, faiblesses.* » Sans parler des « *croisements d'intérêts* » de certains avec le privé (maisons *de disques...) ou des confusions de* responsabilités, qui appellent d'urgence une clarification du statut de *producteur. De ces abus la création* est la première victime. Car si les prix de revient sont abaissés, la qualité *l'est aussi : machines bien rodées*, ces émissions régulières offrent un produit de série uniforme et *stéréotypé*, en particulier dans le domaine des variétés.

Les solutions ? Pour M. Caillavet, un code de déontologie pourrait favoriser *l'indépendance du service public par rapport au show business*. Dans ce secteur comme dans les autres, comment donner enfin droit *de cité aux créateurs* authentiques qui « *piétinent aux pieds des murailles* » ?

En faisant de la télévision, dit M. Caillavet, un grand atelier de la *création, selon le principe*, maintes fois revendiqué depuis 1968, des unités de programme, cellules de production décentralisées qui béné*ficieraient* d'un budget propre et assureraient la fabrication de trente à cinquante heures d'émission dans *les divers genres. En instituant* un Fonds de la création, financé partie par la redevance, partie par une subvention de l'Etat. *En restreignant le nombre des films* et les jours de diffusion. En organisant — et c'est peut être l'aspect le plus neuf des *propositions de M. Caillavet* — la profession de réalisateur.

Les idées de M. Caillavet ne sont pas nouvelles et son style n'est pas particulièrement léger. C'est sans *doute la loi du genre : un rapport* parlementaire, même déguisé en essai personnel, est toujours la synthèse d'apports multiples. *C'est aussi* ce qui en fait l'intérêt : fondé sur une large enquête, le travail de M. Caillavet présente un plan *cohérent* pour « *changer la télévision* ». — T. F.

★ Flammarion, 297 p., 42 F.

• La mise en scène de l'histoire

*L'HISTOIRE envahit les écrans de télévision. A partir de cette simple constatation, des étudiants et des enseignants du département audio-visuel de Paris-VII se sont interrogés sur le sens que la télévision pouvait bien donner à l'histoire, et quelle en était alors la vision proposée au public. Après un an de réflexion, ils ont publié leurs travaux dans les Cahiers du forum-*histoire, *sous le titre :* « *La télévision historien d'Etat.* » *Tout est histoire, en effet, à la télévision : histoire immédiate (journaux et magazines d'informations) ou histoire illustrée (feuilletons, documentaires, dramatiques). Mais qui la produit ?*

Dans un article sur l' « histoire à la télévision », *les auteurs distinguent la période gaulliste de l'actuel libéralisme giscardien.* « La télévision gaulliste, *affirment-ils*, a deux caractéristiques essentielles : la volonté de se référer à la France en tant que nation et à une période historique bien déterminée : la guerre de 1939-1945. ». *Les sujets choisis en général parmi les* « temps forts de l'histoire française » *illustrent l'* « histoire officielle » *apprise à l'école primaire, qui se confond avec l'imagerie populaire commune à tous : les grands hommes, les héros, les batailles. C'est donc cet héritage culturel qu'il s'agit de transmettre : ce qui, au-dessus des partis et des luttes, rassemble les Français autour de la* « *grandeur* » *de leur pays.*

Ces valeurs, les grandes dramatiques (le Mariage de Figaro, Quatrevingt-Treize, la Cousine Bette, *etc.), les transposent à l'image telles quelles*, « sans regard critique, universalisées parce que non situées dans le temps et proposées ainsi aux téléspectateurs », *ajoutent les auteurs. Selon eux, les réalisateurs, jusqu'en 1965 environ ont adhéré à cette conception de la culture populaire. Et cela, jusqu'à la naissance de l'* « *écriture par l'image* », *où la réalité devient la principale préoccupation, et qui bouscule d'un seul coup la tradition* « *humaniste et républicaine* »

Depuis 1974, tout a changé. Pour les auteurs de l'article, « Giscard ne peut chercher à unifier les Français, comme de Gaulle l'a fait, autour du concept de nation et de tout ce que cela recouvre comme héritage historique, culturel, etc. Ce que la télévision doit rendre crédible aujourd'hui, c'est le libéralisme du pouvoir giscardien ». *Les partis politiques ont la parole, on parle de l'avortement, du viol, des dangers de l'atome. C'était encore inimaginable il y a quelques années. Mais comment en parle-t-on ?* « Au niveau de la politique comme du quotidien », *affirment les auteurs*, « la *télé met en scène le spectacle du* fonctionnement des institutions et de la prise en charge de notre vie et de nos problèmes par celles-ci ».

Cette nouvelle télévision cherche d'abord à séduire tous les publics. Elle propose un autre discours : celui d'une démocratie libérale. Mais elle offre une vision du monde « *fragmentée, éclatée en questions*, problèmes sans lien entre eux, simplement juxtaposés ». *La télévision demeure un enjeu politique.* « Gaulliste ou giscardienne, muette ou bavarde », *conclut l'article*, « la télévision est, au fond, allergique à la réalité *sociale : elle désinscrit* les téléspectateurs de leur histoire de classe ». — M.-F. L.

★ *Les Cahiers du forum-histoire*. Ed. Maspéro, 56 p., 16 F.

• Les médias en campagne

LA télévision fait-elle l'élection ? *Sous ce titre (assez impropre, on le verra)*, Ro*land Cayrol, Jay G. Blumler et Gabriel Thoveron ont réuni les comptes rendus d'enquêtes qu'ils ont menées respectivement en France (à l'occasion de l'élection présidentielle d'avril-mai 1974), en Grande-Bretagne (pour les élections législatives d'octobre 1974) et en Belgique (pour les élections législatives de mars 1974). Leur objet était d'analyser, dans chacun de ces pays, les raisons pour lesquelles les électeurs s'intéressent à la campagne, quels services ils attendent des moyens de communication de masse, quelles informations ils souhaitent obtenir, et par là de contribuer à éclairer* « l'influence de la communication politique sur le comportement politique ».

Des nombreux tableaux présentés par les auteurs, retenons d'abord celui-ci, qui traduit les choix des électeurs français pendant la campagne présidentielle d'avril-mai 1974 : « Raisons de suivre la campagne : 1) Pour voir ce qu'un parti fera s'il vient au pouvoir, 27 % ; 2) Pour me tenir au courant des grands problèmes du moment, 25 % ; 3) Pour m'aider à faire mon choix au moment du vote, 16 % ; 4) Pour le plaisir de suivre la lutte électorale, 8,5 %, etc. » *La fonction d'* « aide à la décision, *commente Roland Cayrol*, n'est pas ressentie comme fondamentale par la grande majorité des électeurs : ce sont plutôt les thèmes plus généraux ressortant de l'observation de la vie politique qui font recette ».

Si l'on examine le « *profil sociologique* » *des électeurs, on note que les femmes recherchent, plus que les hommes, des éléments pour les aider à faire leur choix (20 % contre 13 %), que l'âge n'influe guère sur les réponses, que les couches populaires (quelle que soit, par ailleurs, leur tendance politique) sont plus attentives que les autres à* « *ce qu'un parti fera s'il vient au pouvoir* ».

(Lire la suite page 12.)

RADIO-TELEVISION

• Les médias en campagne

(Suite de la page 11.)

On note aussi que les catégories les moins défavorisées (industriels, gros commerçants, professions libérales, cadres, enseignants) sont plus soucieuses de trouver une aide pour déterminer leur vote, que les attentes telles que « la connaissance des enjeux » *et* « le renforcement des opinions » *sont des thèmes de gauche tandis que* « la prestation des leaders », « le plaisir du spectacle », « l'information générale » *ont une orientation à droite, enfin que la télévision est l'instrument informatif préféré, notamment par les électeurs hésitants.*

Les « vigilants »

En Belgique aussi, en tête, viennent les « vigilants » (qui veulent voir ce qu'un parti fera s'il vient au pouvoir et se tenir au courant des grands problèmes) : aussi nombreux chez les hommes que chez les femmes, répartis assez équitablement dans les divers groupes professionnels, ils se rencontrent au sein d'une droite stable ; les « partisans » (qui suivent la campagne pour se remettre en tête le programme de leur parti) se recrutent dans une gauche stable ; les « citoyens consciencieux » (qui recherchent une aide pour se déterminer) font partie d'un centre qui hésite entre plusieurs partis.

En Grande-Bretagne, l'ordre de priorité est à peu près le même : « d'abord une information du type « *observateur* », ensuite des arguments pour guider un choix politique ou pour l'étayer, enfin l'excitation du « *spectateur* ». *Cependant, là aussi,* « chaque groupe de la population semble adapter le flux des messages diffusés à un ensemble de besoins dont l'équilibre est assez différent selon le cas » : *le sexe, l'âge, les facteurs politiques et sociaux interviennent d'une façon sensible, les femmes, les jeunes et les travailleurs manuels étant, d'autre part,* « plus enclins que les autres à considérer la télévision comme le meilleur instrument pour satisfaire les besoins des électeurs » ; *enfin, l'habitude de regarder la télévision exerce* « une forte influence » *sur toutes les formes de sensibilité à la campagne.*

Les attentes des électorats français, belge et britannique apparaissent, en définitive, extrêmement proches, malgré des différences significatives tenant à la fois à la conjoncture, au système des partis et à celui des médias. Surtout, elles se caractérisent, selon les auteurs, par leur sérieux, qui contraste avec l'image que s'en font aussi bien les hommes politiques que les professionnels de l'information : ceux-ci, « à force de ne pas prendre le public au sérieux », *finissent par réduire la portée politique des campagnes électorales.* « Plutôt que d'abandonner la politique au profit du spectaculaire », *concluent les auteurs, les électeurs leur suggèrent* « d'adapter les formes de leurs discours politiques, pour que ces discours répondent à leurs véritables attentes ». *La télévision, dont la responsabilité est d'autant plus grande que les comportements politiques sont devenus moins stables, contribuerait ainsi sinon à « faire l'élection », du moins à transformer le langage des partis.* — T. F.

★ *La télévision fait-elle l'élection ?*, Fondation nationale des sciences politiques, 287 pages.

Les films de la semaine



★ Greta Garbo dans le Droit d'aimer (dimanche 16 juillet, FR 3, 22 h. 35).

● CHATEAU EN SUÈDE, de Roger Vadim. — Dimanche 9 juillet, TF 1, 20 h. 30.

La première pièce de théâtre de Françoise Sagan. Des êtres qui se déguisent et jouent avec le feu au cours d'un marivaudage ironique et farfelu. Dans la mise en scène de Vadim, le château des faux-semblants devient une boutique d'antiquaire parisien, le jeu une mécanique incohérente et les personnages de brillants pantins interprétés par des acteurs célèbres.

● L'ANGE BLEU, de Josef von Sternberg. — Dimanche 9 juillet, FR 3, 22 h. 35.

Naissance d'un mythe, affirmation de la souveraineté érotique de Marlène Dietrich dans l'atmosphère expressionniste et glauque d'un boui-boui où vient s'encanailler le bourgeois. Sternberg n'a pas exactement découvert Marlène, qui avait déjà, en Allemagne, une grande renommée. Ebloui par elle, il a réinventé le roman naturaliste d'Heinrich Mann pour la révéler dans un univers esthétique qu'il devait approfondir ensuite à Hollywood, où elle devint star.

● LE PRIVÉ, de Robert Altman. — Lundi 10 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Philip Marlowe, personnage de légende, et un roman noir de Raymond Chandler revus par le plus moderne des cinéastes américains, qui ne croit pas en la saga hollywoodienne des années 40. Résultat déconcertant: il y a bien l'insolite, la solitude et la tristesse de l'œuvre originale (*The long good bye*, traduite dans la Série noire, avec le titre stupide *Sur un air de navaja)*, mais Altman démonte, sèchement, les manipulations dont le détective privé fait l'objet. Elliott Gould est, peut-être, le Marlowe idéal pour les cinéphiles des années 70 ; il n'efface pas Humphrey Bogart pour autant.

● MORT, OU EST TA VICTOIRE ? d'Hervé Bromberger. — Lundi 10 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Vingt ans de la vie d'une femme que l'amour et l'espérance ont abandonnée, qui pactise avec le mal et finit par retrouver la grâce. Le roman de Daniel-Rops s'attachait au drame d'une conscience, s'interrogeait sur la signification de la foi chrétienne. Le film d'Hervé Bromberger en a fait un mélodrame « bien-pensant ».

● LA LOUVE SOLITAIRE, d'Edouard Logereau. — Mardi 11 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Hommage à la Musidora des *Vampires*, de Feuillade : Danièle Gaubert est une « souris » d'hôtel en collant noir, qui grimpe le long des immeubles et sur les toits. A part cela, le film — policier — n'apporte que routine et banalité.

● SI VERSAILLES M'ÉTAIT CONTÉ, de Sacha Guitry. — Première partie, mercredi 12 juillet, A 2, 14 h.

Georges Marchal en Louis XIV jeune, Sacha Guitry en Louis XIV âgé, la petite histoire de Versailles, rayonnant de la gloire et de la puissance du Roi-Soleil. Jardins, salons, alcôves et favorites ; beaucoup de mots d'esprit, de grands acteurs dans des petits rôles.

● LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, de Bob Swaim. — Mercredi 12 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Cafés célèbres, caves où l'on danse sur de la musique de jazz, petits hôtels de passage, ombres qui rôdent le long des murs. C'est Saint-Germain-des-Prés dans les années 50, évocation très réussie qui semble surgir des pages du roman de Léo Malet (une enquête de la série « Les nouveaux mystères de Paris »), avec Michel Galabru, excellent Nestor Burma.

● LA PROMESSE DE L'AUBE, de Jules Dassin. — Jeudi 13 juillet, FR 3, 20 h. 30.

De 1919 aux années 40, l'histoire vraie de Romain Kacewgary (célèbre sous le nom de Romain Gary) et de sa mère Nina, morte avant d'avoir connu sa réussite. Une mère ardente, passionnée, qui, dans un amour exclusif, accepté, partagé, « forge » un homme. Le film, comme le roman autobiographique, est un acte d'amour, auquel Jules Dassin et Melina Mercouri ont apporté leurs talents et, on peut dire, un engagement personnel, puisqu'ils ont été tous deux à l'épreuve de l'exil, des tensions raciales et politiques, comme l'héroïne et son fils.

● VACANCES ROMAINES, de William Wyler. — Vendredi 14 juillet, TF 1, 14 h.

Princesse héritière d'un trône d'Europe, Audrey Hepburn, en rupture de protocole, baguenaude dans Rome avec Gregory Peck, journaliste amoureux. C'est *New York-Miami* affadi, revue par la presse du cœur des années 50, qui s'intéressait fort aux « romances » des altesses royales. Cette bluette valut un énorme succès à Wyler et fit d'Audrey Hepburn une star. Sa guimauve sentimentale est aussi « rétro » aujourd'hui que le scooter du journaliste et les robes de la princesse.

● D'ARTAGNAN L'INTRÉPIDE, de John Halas. — Vendredi 14 juillet, A 2, 16 h. 45.

Les Trois Mousquetaires, de Dumas, en dessins animés pour les enfants. Intrigue édulcorée, aventures façon Zorro, plate imitation de l'usine Disney. La musique est de Michel Polnareff.

● QUANDO O CARNAVAL CHEGÀR, de Carlo Diegues. — Vendredi 14 juillet, A 2, 22 h. 50.

Carnaval et chansons dans un inédit de Carlos Diegues *(Ganga Zumba, les Héritiers, Jeanne la Française)*. Le réalisateur dit : « *C'est un film que la bêtise de certains intellectuels brésiliens n'a pas réussi à comprendre. J'ai essayé de « balayer la » cour. C'est un film de liquidation d'une série de mythes et de mensonges établis dans le cinéma brésilien. Mais je crois qu'il aurait dû être encore plus radical.* »

● IMPOSSIBLE... PAS FRANÇAIS, de Robert Lamoureux. — Dimanche 16 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Trois « pieds nickelés » quadragénaires demontrent que le Français moyen est un adepte du « système D » et qu'on peut gagner une fortune quand on sait où la trouver. Le comique « bien de chez nous » de Robert Lamoureux date des années 50 et, si gentil soit-il, il fait faire la grimace lorsqu'il s'exerce aux dépens des chômeurs et des ouvriers en grève, qui ne sont pas aujourd'hui sujets de rigolade.

● LE DROIT D'AIMER, de John S. Robertson. — Dimanche 16 juillet, FR 3, 22 h. 35.

Garbo en femme émancipée des années 20. Elle a des amants sans souci de la morale et de la bonne société, à laquelle elle appartient. Mais comme le cœur a ses raisons lorsque la femme devient [illegible], la passion dérangeante sera vaincue. Dans ce bric-à-brac romanesque — ce n'est pas le moins « kitsch » de ses films muets, — Garbo reste fidèle à sa photogénie.

● BUNNY LAKE A DISPARU, d'Otto Preminger. — Lundi 17 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Mystère de la disparition d'une petite fille dont l'existence est mise en doute par la police. Tout en s'intéressant aux curieuses relations d'un frère et d'une sœur, Preminger a tiré vers les effets de terreur une intrigue à mi-chemin entre le suspense psychologique et l'enquête policière. L'atmosphère est particulièrement morbide.

● RIVALITÉS, d'Edward Dmytryk. - Lundi 17 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Un drame de famille (inspiré, peut-être bien, du fait divers scandaleux dont la fille de Lana Turner fut, jadis, l'héroïne) au scénario trop compliqué, à la mise en scène très conventionnelle. Se réduit, en fait, à une rivalité d'actrices : Bette Davis et Susan Hayward.

CORRESPONDANCE

Echanges...

Jean Wetz a rendu compte dans le Monde *daté 2-3 juillet de la déception du public allemand à la suite de la diffusion sur les écrans de ce pays d'une « soirée française ». Un lecteur, M. Georges Soubeyrand, qui a regardé le programme allemand diffusé le 30 juin sur TF 1, nous fait part de sa réaction :*

Un petit espoir ? D'après votre correspondant à Bonn, il apparait que vos amis allemands ont tout lieu d'être déçus de l'émission télévisée qui leur a été proposée par la France, dans le cadre d'un échange de programmes, puisqu'il titre son propos : « *Une immense déception.* »

Je pense que des critiques plus avertis que moi apprécieront la qualité de l'émission qui nous a été offerte par l'Allemagne. Je note seulement qu'elle a permis de nous présenter, « dans l'exercice de leurs fonctions », deux grandes vedettes sans doute encore porteuses d'un petit espoir outre-Rhin : Hitler et Mussolini. Certes présentées parmi des vedettes du show business, alors il vaut mieux en rire, mais...quel tact !

Écouter-voir

● VARIÉTÉS : CAMÉRA OBSCURE. — Samedi 8 juillet, A2, 22 h. 15.

Présentée au Festival de variétés de Montreux, « Caméra obscure » (de Torbjörn Axelman, Ardy Strüwer et Lasse Aberg) avait attiré l'attention pour son utilisation très recherchée des procédés électroniques. Une brève séquence, diffusée en images tridimensionnelles, permettait de recevoir du riz dans la figure, ce qui ne sera pas possible ici, car il faut des lunettes spéciales pour saisir ce moment expérimental assez particulier.

Reste une émission de variétés où se mêlent des gags un peu adolescents et des trucages audacieux.

● SPECTACLE LYRIQUE : OTELLO. — Jeudi 13 juillet, A2, et F.-M., 20 h. 30.

En direct de l'Opéra de Paris. Le Maure vainqueur, amoureux, vulnérable ; un capitaine sans cervelle (Cassio), simple pantin entre les mains de Iago ; la belle Desdémone, le mouchoir, le soupçon, la mort enfin, puis le suicide d'Otello : une musique parfois violente, riche surtout en demi-teintes, en élans intérieurs.

Différant sans cesse son travail, Verdi ne livrera son avant-dernier ouvrage qu'à regret et d'une phrase définit son inspiration. « J'aimais tant ma solitude en compagnie d'Otello et de Desdémone, *dira-t-il au lendemain de la première,* mais la foule, toujours avide de nouveauté, me les a pris et ne me laisse plus que le souvenir de nos entretiens secrets, de notre chère intimité. »

● TÉLÉFILM : UN PROFESSEUR D'AMÉRICAIN. — Jeudi 13 juillet, TF1, 22 h. 30.

Deuxième volet de la série « Caméra je » (INA). Un professeur d'américain, *de Patrick Jeudy, adapté d'une nouvelle de Rafaël Pividal, raconte l'étrange histoire d'un homme qui en suivait un autre de rue en rue, de ville en ville, avant que sa « victime » — un mystérieux professeur d'américain — ne l'invite à l'accompagner dans son périple. Sur fond de roman d'espionnage, un attachant récit d'initiation dont le héros, parti à la poursuite d'un inconnu, finit par se mettre à la recherche de lui-même.*

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 120

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II					■				
III		■	■			■			
IV								■	
V		■						■	
VI						■			
VII		■					■		
VIII						■			
IX	■				■				
X					■				
XI			■						■

HORIZONTALEMENT

I. A le souci d'une certaine distinction. — II. Le rôle auquel elle fut astreinte lui imposa de nombreuses répétitions ; Fut enlevée par un fort gaillard. — III. Terme musical ; Un spécialiste du vol de nuit. — IV. Tête couronnée. — V. Centre industrie étranger. — VI. Rend une conduite critiquable ; Coupa le souffle. — VII. Possessif ; Lettres de Lamartine. — VIII. Richelieu figure parmi les plus célèbres ; Fait partie des épreuves auxquelles sont soumis bien des jeunes. — IX. Dans un chantier maritime ; La fortune y est une affaire de veine. — X. Familière au joueur ; Devait être sans cesse dérangée. — XI. Note ; Déconseillée aux chastes oreilles.

VERTICALEMENT

1. Ne saurait être grand sans être large ; Vraiment déplacé. — 2. Sigle ; Marque d'affection posthume. — 3. Interjection ; Semblent figées pour l'éternité. — 4. Leurs fils restent souvent accrochés à leurs basques. — 5. Mettent plus de temps à disparaître que les éclairs. — 6. Marque de mépris ; En vitesse ; Millet. — 7 Colorent ; Nous arrive généralement très fraiche de régions fort lointaines. — 8. A récolté les fruits de la campagne ; Chassée à Madagascar. — 9. Exigent qu'on les respecte.

Solution du problème n° 2 119

Horizontalement

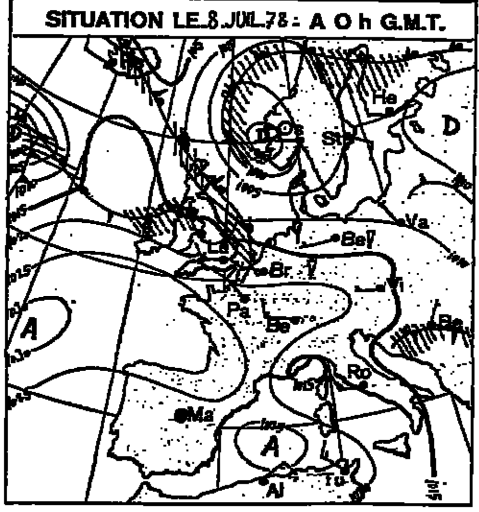
I. Pipeur ; Pêle-mêle. — II. Etapes ; Sites ; Tau. — III. Rôti ; Talons ; Ise. — IV. Fuite ; Lenteurs. — V. Erreur ; En ; Ae. — VI. Rénégat ; Futaies. — VII. Lori. — VIII. Aventures ; Encre. IX. Nô ; Ru ; Sol ; Ain. — X. Citerne ; Euler. — XI. Etisie ; Steppes. — XII. Ur ; Esse ; Reps. — XIII. Préau ; Urbanité. — XIV. Venise ; Gestes. — XV. Stresa ; Tétées.

Verticalement

1. Performance ; P.V. — 2. Itou ; Voitures. — 3. Patience ; Tirent. — 4. Epître ; Nues ; Air. — 5. Ue ; Ergot ; Rieuse. — 6. Ea ; Urnes ; Es. — 7. Salut ; Rue ; Su. — 8. Piler ; Le ; Ers. — 9. Eton ; Fossés. — 10. Lenteur ; Outrage. — 11. Essentielle ; Net. — 12. Eprise. — 13. Etirai ; Carpette. — 14. Lassée ; Ri ; Epées. — 15. Eue ; Sien (y mettre chacun du sien) ; S.S.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 8 juillet à 0 heure et le dimanche 9 juillet à 24 heures :

La zone de haute pression du proche-Atlantique régressera légèrement vers le sud, mais elle protégera la France de la zone active des nouvelles perturbations d'origine océanique qui défileront sur le nord de l'Europe. La bordure de ces perturbations se manifestera par une nébulosité assez forte avec quelques passages pluvieux sur le Nord de la France, le temps restant souvent ensoleillé dans le Sud.

Dimanche 9 juillet, sur la moitié nord du pays, le temps sera généralement très nuageux, principalement le matin. On observera de faibles chutes de pluie et de bruine, un peu plus nombreuses près de la Manche et des frontières du Nord et du Nord-Est, plus espacées ailleurs. Quelques éclaircies pourront se développer l'après-midi. Les vents seront modérés de secteur ouest.

Sur la moitié sud, le temps sera le plus souvent ensoleillé, particulièrement dans les régions méditerranéennes. On observera cependant des formations brumeuses en début de matinée dans l'intérieur et quelques passages nuageux au nord des Pyrénées, du Massif Central et des Alpes. Les vents, faibles dans l'intérieur, seront modérés de secteur ouest près des côtes.

Sur l'ensemble de la France, les températures seront en légère hausse, à l'exception des températures minimales, qui resteront basses dans le Centre et le Sud-Ouest.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 8 juillet 1978, à 8 heures : 1 021,1 millibars, soit 765,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du samedi 8 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9 juillet) : Ajaccio, 21 et 13 ; Biarritz, 18 et 10 ; Bordeaux, 18 et 9 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 18 et 11 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 16 et 10 ; Dijon, 17 ; Grenoble, 19 et 7 ; Lille, 17 et 12 ; Lyon, 18 et 9 ; Marseille-Marignane, 22 et 15 ; Nancy, 17 et 12 ; Nantes, 20 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 15 ; Paris-Le Bourget, 18 et 11 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 23 et 14 ; Rennes, 20 et 8 ; Strasbourg, 17 et 11 ; Tours, 19 et 9 ; Toulouse, 20 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 11 ; Amsterdam, 13 et 9 ; Athènes, 35 et 26 ; Berlin, 16 et 10 ; Bonn, 13 et 8 ; Bruxelles, 16 et 11 ; îles Canaries, 28 et 23 ; Copenhague, 17 et 11 ; Genève, 16 et 6 ; Lisbonne, 33 et 17 ; Londres, 19 et 11 ; Madrid, 29 et 11 ; Moscou, 22 et 14 ; New-York, 28 et 21 ; Palma-de-Majorque, 27 et 12 ; Rome, 24 et 13 ; Stockholm, 19 et 12.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 juillet 1978 :

DES DECRETS

● Portant incorporation dans le code des douanes de divers textes modifiant et complétant certaines dispositions de ce code;

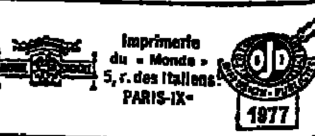
● Fixant les caractéristiques des prêts aidés par l'Etat pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements en accession à la propriété pour la période comprise entre le 1er juillet et le 31 décembre 1978 ;

● Modifiant certaines dispositions du code de la route.

UN ARRETE

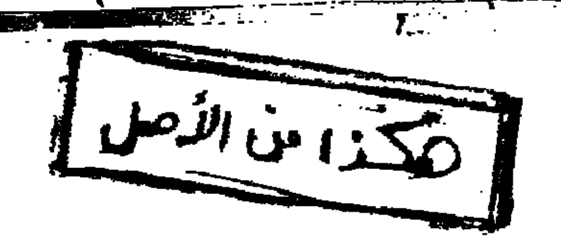
● Complétant un précédent arrêté relatif aux catégories d'étrangers visés à l'article R 341 du code du travail auxquels la situation de l'emploi n'est pas opposable lors d'une demande de titre de travail.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.




Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

Samedi 8 juillet

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro Un (Jairo) ;



21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch (n° 5 : Les otages) ; 22 h. 25, Histoire de la musique populaire (n° 1 : Les origines).

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Dramatique : Les cinq dernières minutes : Techniques douces ; 22 h. 15, Variétés : La télévision d'ailleurs (Caméra obscure, document de la télévision suédoise).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h. 30, Petite musique de nuit : Final du quatuor en fa majeur, de Maurice Ravel, par le Quatuor Via Nova.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Variétés : Holiday on ice.

Déjà diffusée le 23 décembre 1977, cette sélection de 50 minutes de la célèbre revue contentera ceux qui ne se lassent pas du patin à glace.

21 h. 20, Dramatique : En attendant la lumière, de J.-P. Alessandri.

La chronique sentimentale d'un petit village corse avant l'arrivée de l'électricité. Les images comme le récit ont un charme suranné.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre noir américain... L'identité noire dans l'Amérique blanche ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Informations festivals ; 20 h. 40, Concert de l'Orchestre national de France, direction J. Judd. Avec M. Crocquenoy (hautbois), M.-C. Jamet (harpe), Hélène Garetti (soprano) : « Concerto grosso n° 10 » (Haendel) ; « Concerto n° 6 » (Haendel) ; « X Plus » (Reibel) ; « Symphonie n° 3 » (Schumann) ; « Règnes » (Casanova) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit : Bancquart, I. Malec, C. Ives, K. Serocky, par l'Orchestre philharmonique de Lille.

Dimanche 9 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église des Epesses (Vendée), pred. par le père Michel Guinchat.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Cirque (les Chipperfield) ; 14 h. 10, Dessin animé ; 14 h. 30, Variétés ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série policière : Section contre-enquête (n° 1), Des affaires en or) ; 16 h. 30, Sports première ; 17 h. 55, Série : La conquête de l'Ouest (n° 2) ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : CHATEAU EN SUEDE, de R. Vadim (1963), avec M. Vitti, J.-C. Brialy, C. Jurgens, S. Flon, F. Hardy, J.-L. Trintignant.

Les mésaventures d'un jeune homme, dans un château suédois où une étrange famille vit en costumes du dix-neuvième siècle et cache un secret.

22 h. 10, Emission artistique : G. Bacquier.

Le baryton d'opéra Gabriel Bacquier présente ses élèves.

CHAINE II : A 2

14 h., Concert : Symphonie n° 2, de Brahms, par l'Orch. phil. de Berlin, dir. H. von Karajan ; 14 h. 45, Sports : Football (rétrospective Coupe du monde) ; 16 h. 15, Dessins animés ; 16 h. 30, 25e anniversaire de la Patrouille de France ; 18 h. 30, Variétés : La Goélette d'or (Annie Cordy) ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Spécial Duke Ellington ; 21 h. 50, Documentaire de création : Honoré Daumier (réal. R. Hollinger).

Portrait du peintre, du dessinateur, du lithographe, témoin des révolutions de 1830 et de 1848, sans oublier la Commune.

23 h. 5, Petite musique de nuit ; Prélude pour piano n° 12, et Feux d'artifice, de C. Debussy, avec E. Heidsieck, pianiste.

CHAINE III : FR 3

16 h. 35, Série ethnographique : Il était une fois... le pouvoir (Massacre pour un prestige, de P. et E. Verhaegen).

Où l'on voit que le pouvoir peut venir non pas de l'accumulation du capital, mais de sa destruction. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, les clans rivaux se battent en sacrifiant leur bétail devant l'autre. La plus intéressante émission de cette série, somme toute décevante.

17 h. 30, Espace musical ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Lassie, chien fidèle ; 20 h. 5, Transversales : le batelier d'Huchet.

20 h. 30, Médecines sauvages : les eaux guérisseuses.

Vertus médicales et psychologiques des eaux thermales.

21 h. 35, L'homme en question : Jean-Edern Hallier.

Journaliste, éditeur, écrivain, Jean-Edern Hallier se lance à l'occasion dans la politique et joue volontiers les agitateurs. Il aime être contesté et que son dernier ouvrage, Chaque matin qui se lève est une leçon de courage, suscite la polémique.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : L'ANGE BLEU, de J. von Sternberg (1930), avec E. Jannings, M. Dietrich, K. Gerron, R. Valetti, H. Albers, R. Muller, R. Verno, K. Bollhaus, R. Klein-Lork. (V.o. sous-titrée, N. Rediffusion.)

Un vieux célibataire, professeur dans un collège de petite ville allemande, s'éprend d'une chanteuse de beuglant dont il fait sa femme. Cette passion le mène à la déchéance.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Godofredo Iommi (et à 14 h. et 19 h. 55) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La Libre pensée française ; 10 h., Messe ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque.

14 h. 5, « Elocoquente », de G. Limbour, avec A. Cuny, R. Coggio, F. Christophe ; 16 h. 5, Echanges franco-hollandais : concert par l'Orchestre de chambre de la radio, direction E. Bour. Avec le violoniste T. Olof : « Melos musicum » (Buns) ; « Concert Tempora » (Huber) ; « Allegro pour quatuor » (Van Bree) ; « Symphonie n° 6 » (Schubert) ; 17 h. 30, Rencontre avec... Jorge Amado ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie... Michel Deguy et Godofredo Iommi ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Mémoires-présences... l'Ariège », par D. Wahiche ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie... Marcel Belanger et Jean-Yves Collette.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique (Auber, Massenet, Saint-Saëns, Godard) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Des notes sur la guitare... au Venezuela ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « les Fiançailles au couvent » (Prokofiev) ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « le Trouvère » (Verdi) ; 17 h., Le concert égoïste de Jean d'Ormesson ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant à Nice ;

20 h. 30, Cycle de musiques sacrées... Concert du Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, direction J. Poole. Avec B. Hendricks, C. Wriz, N. Jenkins, C. Meloni : « Messe du couronnement » (Mozart) ; « Messe » (Gagneux) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h., Groupe de musique expérimentale de Bourges ; 0 h., Invitation au voyage.

Lundi 10 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Jeu : Le francophonissime ; 13 h. 35, Emissions pour les jeunes.

16 h., Sports : Le Tour de France cycliste.

18 h. 15, Documentaire : Visages du Canada (les provinces de l'Atlantique et le Québec) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Sports : Le Tour de France cycliste (résumé).

20 h. 30, FILM : LE PRIVE, de R. Altman (1972), avec E. Gould, N. van Pallandt, S. Hayden, M. Rydell, H. Gibson, D. Arkin, J.A. Brody.

En rendant service à un ami recherché par la police pour le meurtre de sa femme, le détective privé Philip Marlowe se fourre dans un guêpier.

22 h. 20, Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat. (I. — Claire Brétecher et Jean-Claude.)

Lire notre article page 11.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Série : Police story ; 15 h., Sports : Derby de La Baule ; 16 h., Aujourd'hui magazine (en direct de Stockholm) ; 18 h., Jeu : Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Music-hall ; 21 h. 35, Top club ; 21 h. 50, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet. (La métamorphose de Franz Kafka. Réal. H. Basle.)

Lire notre article page 11.

23 h., Petite musique de nuit : Troisième mouvement du quatuor numéro 2 opus 18, de Beethoven, par le Quatuor bulgare.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Front libertaire ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MORT, OU EST TA VICTOIRE ?, d'H. Bromberger (1962), avec P. Audret, L. Terzieff, M. Auclair, Ph. Noiret, J. Monod, D. Lepvrier, O. Despax, G. Ferzetti. (N.)

A la suite d'une blessure morale, une jeune femme a perdu la foi. Pendant vingt ans, elle va se livrer au mal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La geste de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : trois nouvelles collections ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches expérimentales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Porte en face », de L. Kœing ; 14 h. 45 Les après-midi de France-Culture... L'invitée du lundi : Susan Sontag ; 17 h. 32, L'opéra contemporain (Schoenberg) ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des Sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Le Danseur de maître Kraykowski », de W. Gombrowicz (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « la Navigation vers l'étoile », de J. Kelen ; 22 h. 30, Nuits magnétiques, en direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, En direct du Festival de Saintes : quotidien musique ; à 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 12 h., Chansons ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique à Nice ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento (Suppé, Offenbach, Bizet) ; 14 h. 30, Trip' 'ue... Prélude : Scheidt, Bach, Charpentier ; à 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Ton That Tiet ; à 17 h., Postlude : Schubert, Glazounov, Ibert ; 18 h. 2, Musique magazine à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Nice ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : B. Gigli ; 20 h. 30, Informations festivals ; 21 h., VIIe Festival de Saintes ; Nouvel Orchestre philharmonique, direction A. Mejrat... Musiques d'Espagne et du Portugal. Avec A. Meunier, violoncelle, E. Chojnacka, clavecin : « Villanesca » (Bernaola) ; « Tiempo para espacios » (Halffter) ; « Anneau du Tamarit » (Ohana) ; « le Retable de Maître Pierre » (Falla) ; 23 h., France-Musique la nuit... Renaissance des orgues ; à 0 h. 5, Escales : Pologne.

Mardi 11 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h. 45, Emissions pour les jeunes.

18 h. 15, Documentaire : Visages du Canada (l'Ontario et les prairies) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Les formations politiques ; le P.C.

20 h. 30, Au-delà de l'horizon : La vérité sur l'Atlantide, d'A. Bombard, réal. J. Floran.

Alain Bombard vient nous conter six nouvelles aventures de la mer. Ici, avec humilité et talent, il tente de rétablir la vérité sur ce mystère qui est devenu un mythe : l'Atlantide.

21 h. 25, Sports : Superstars à Vichy.

Disciplines en compétition : l'arbalète, le tir, le canoë, le cyclisme, l'haltérophilie, le football, le tennis de table, la gymnastique, le steeple-chase.

22 h. 25, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 22 h. 35, Emission musicale : Bruits en fête et sons de plaisir, jouez la touche.

CHAINE II : A 2

14 h., Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h., Aujourd'hui magazine (et à 16 h. 30) ; 15 h., Sports : Tour de France cycliste (Pau-Saint-Lary) : Athlétisme.

18 h., Jeu : Récré A 2 (La forêt apprivoisée ; Bébé phoque) ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran : Carambolages, de J. Moxey, avec R. Conrad, B. Ebsen.

Flash-back sur quarante-huit heures de vie tranquille, avant qu'un accident ne mêle, dans une même horreur, des gens qui n'auraient jamais cru que cela leur arriverait.

Vers 21 h. 30, Débat : Mourir sur la route.

Avec MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice ; Christian Gerondeau, directeur de la sécurité civile ; Fevre, directeur des routes et de la circulation routière au ministère des transports ; Roche, directeur du Centre de formation et de perfectionnement de la Prévention routière ; le professeur C. Get, de l'hôpital de Garches ; MM. P. Saint-Marc, secrétaire général du Comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route ; R. Lapeyre, président de l'Association pour les droits du piéton ; G. Guerithault, de l'Auto-Journal ; le colonel Marcel Richard, chef du bureau de la circulation routière de la gendarmerie nationale, et J. Laffite, coureur automobile.

23 h. 30, Petite musique de nuit : le Cygne, de Saint-Saëns, par F. Lodéon, violoncelle, et D. Hovora, piano.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association française du Front mondial pour la nature ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA LOUVE SOLITAIRE, d'Ed. Logereau (1967), avec D. Gaubert, M. Duchaussoy, J. Guiomar, C. Lebel, Simono, S. Pitoeff. (Rediffusion.)

Une cambrioleuse acrobate, contrainte de travailler pour la brigade des stupéfiants, s'éprend d'un agent chargé de l'aider et vit une dangereuse aventure.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée des autres : la danse indienne ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... M. Dubé ; 11 h. 2, Le théâtre musical ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre-parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Nuit glacée », de Pa Kin ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : les cultures régionales ; à 16 h., Match : J. Poutet et A. Berman (Evolution historique de l'Argentine) ; 17 h. 32, L'opéra contemporain : « le Château de Barbe-bleue », de B. Bartok ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Entretiens avec... F. Perroux ;

20 h., Dialogues : les mariages mixtes, avec Augustin Barbara et Albert Jacquard ; 21 h. 25, Festival voix-théâtre-musiques d'aujourd'hui à Nanterre... Percussions musique plus : « Cendres » (C. Ballif) ; « Fusion » (Y. Taira) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, En direct du Festival de Saintes : quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 30, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique à Nice ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Suppé, Max Oscheit, Stolz, Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : W. Byrd, Rameau ; 15 h. 30, Musiques d'autrefois : Dufay, Cabezon, Frescobaldi, Roberday, De Lassus ; 17 h., Postlude : César Franck, Olivier Messiaen ; 18 h. 2, Musiques magazine à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Nice ; 19 h. 35, Kiosque ;

20 h. 30, Jour « J » de la musique ; 20 h. 45, Nouveaux talents, premiers sillons : artistes vénézuéliens ; 21 h. 30, En direct du Festival de Saintes : les musiques d'Espagne et du Portugal... L'œuvre religieuse de Tomas-Luis de Victoria, par le London Oratory Chair, sous la direction de John Hoban ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Escales : Tchécoslovaquie.

Mercredi 12 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h. 35, Emissions pour les jeunes.

16 h. 15, Sports : Tour de France cycliste ; 18 h. 15, Documentaire : Visages du Canada (les territoires du Nord et la colonie britannique) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Sport : Tour de France cycliste (résumé) ; 19 h. 50, Loto.

20 h. 30, Série : Les amours sous la Révolution (André Chénier et la Jeune Captive) de J.-P. Carrère. Avec A. Duperey, N. Silberg, J. Toja, F. Frontul, M. Audibert.

Arrêté par erreur par le comité révolutionnaire en 1794, le poète André Chénier se retrouve dans la prison Saint-Lazare. Il tombe aussitôt amoureux d'Aimée de Coigny et écrit l'un de ses plus beaux poèmes, l'immortelle « Jeune Captive ». Mais la jeune femme n'accordera aucune importance à ce « raseur », laid de surcroît.

22 h. 5, Titre courant, de P. Sipriot : avec Claude Manceron ; 22 h. 15, Emission littéraire : Le livre du mois.

J. Boisriveaud (les Mystères du peuple *d'E. Sue et* les Enfants de Yalta *de T. Eliad-D. Pennac*). *M. Puhl-Demange* (le Journal d'Edith *de P. Highsmith, et* les Otages de l'éternité *de G. Ivinskaia*) ; *F. Xenakis* (Les oiseaux se cachent pour mourir *de C. Mc Culloh* et la Passagère de l'Exodus *d'A. Guez*) ; *R. Vrigny* (Une mère russe *d'A. Bosquet, et* la Rage de lire *de C.-M. Clung*) ; *P. Bouvard* (Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée *de J. d'Ormesson, et* le Q.I. ou le roman surdoué *de M. Poloc*) ; *B. Poirot-Delpech* (le Coq de bruyère *de M. Tournier, et* Jules Verne *de M. Soriano*).

CHAINE II : A 2

14 h., FILM : SI VERSAILLES M'ETAIT CONTE, de S. Guitry (1953). Première partie. Avec S. Guitry, L. Arbessier, J.-L. Barrault, L. Bert, C. Colbert, F. Gravey, G. Marchal, M. Marquet, G. Pascal (rediffusion).

L'histoire du château de Versailles, créé par Louis XIV à partir d'un pavillon de chasse de Louis XIII. Cette première partie s'arrête à 1715.

15 h. 30, Aujourd'hui magazine ; 16 h., Athlétisme ; 18 h., Jeu : Récré A 2 (Gulliver ; Robinson Crusoé) ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur ; 21 h. 30, Magazine : Question de temps (Des dollars et des hommes).

Quatre séquences sur l'Amérique : les écoles du Bronx ; l'Amérique bien-pensante ; les vieux, la retraite et l'argent ; les évangélistes.

22 h. 35, Petite musique de nuit : Final du concerto en ut majeur, de J.-S. Bach, par M. Boegner, pianiste, et l'ensemble J. Barthe.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Alcooliques anonymes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, de B. Swain (1977), avec M. Galabru, M. Shuman, C. Dupuy, D. Auteuil, A. Mottet, A. Alane.

En 1951, Nestor Burma, détective privé de choc, enquête sur un vol de bijoux dans le sixième arrondissement et découvre la faune étrange de Saint-Germain-des-Prés.

22 h. 20, Ciné-regards : La pop music au cinéma et « Portrait de Romy Schneider ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le théâtre musical ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30 : Concert de l'Orchestre national de chambre de Toulouse, dir. G. Armand : Britten (extraits) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le lignage du serpent », de M. Cerf ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : mercredi jeunesse ; 17 h. 32, L'opéra contemporain : « le Prisonnier » (Dallapiccola) ; 18 h. 30, Feuilleton : « La guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, La science en marche (promenade au jardin des sciences) ;

20 h., Festival voix-théâtres-musiques d'aujourd'hui à Nanterre... « Procès du jeune chien », spectacle musical de H. Pousseur ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... en direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, En direct du Festival de Saintes : quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique à Nice ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : J.-M. Defaye, P. Piot, A. Waignein ; P. Dufour ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Mozart, Weber, Bruckner ; 15 h. 32, Le concert du mercredi... Boston Symphony Orchestra : Ravel, Bartok, Chostakovitch ; 17 h., Postlude : Schubert, Liszt, Moussorgski, Strauss ; 18 h. 2, Musiques magazine à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Nice ; 19 h. 35, Kiosque.

20 h. 30, Sortilèges du flamenco ; 21 h., En direct du Festival de Saintes : Les musiques d'Espagne et du Portugal... Missa de la Batalla, Cererols F. Guerrero, E. Nunes, J.R. Encinar, par le London Oratory Chair, sous la direction de John Hoban ; 23 h., France-Musique la nuit : La dernière image ; 0 h. 5, Escales : Tchécoslovaquie.



Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Tribunes et débats

FRANCE - CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Louis Férand (lundi), Jean-Paul Pichon-Martin (mardi), Alain Demonzon (mercredi), Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand (jeudi), Benoist-Méchin (vendredi).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 13 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h. 50, Objectif santé : les régimes à la mode : 14 h., Emissions pour les jeunes.

18 h. 15, Documentaire : les Acadiens : ces autres Français du Canada ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste (résumé).

20 h. 30, Série : Le Mutant, d'A. Page, réal. B. Toublanc-Michel (5e épisode) ; 21 h. 25, Magazine : L'événement ; 22 h. 30, Série : Caméra je (n° 2 : Le professeur d'américain, de P. Jeudy).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

14 h., Série : Police story ; 14 h. 55, Aujourd'hui magazine (et à 17 h.) ; 16 h., Tour de France : Figeac-Super-Besse (en direct); 18 h., Jeu : Récré A 2 (Goldorak ; Papivole) ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu ; Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, En direct de l'Opéra : Otello, de Verdi.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Union nationale des associations familiales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA PROMESSE DE L'AUBE, de J. Dassin (1970), avec M. Mercouri, A. Dayan, F. Raffoul, D. Haudepin, Despo, J. Martin, J. Porel, F. Gravey, P. Vita. (Rediffusion.)

Evoquée par son fils (devenu le célèbre écrivain Romain Gary), l'histoire d'une juive russe, mère ardente et passionnée, qui fait de son enfant un homme.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, *Le théâtre musical* ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Mater Dolorosa », de J.-C. Fontanet ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : la science-fiction ; à 16 h. 25, En direct avec... N. Skrotzky ; 17 h. 32, L'opéra contemporain : Œdipe roi, de Stravinski ; 18 h. 30, Feuilleton : « La guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Entretiens avec... F. Perroux

20 h., « Le jardin aux betteraves », de R. Dubillard, avec M. Bouquet, R. Boutellle et le Quatuor Bernede (redif.) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... en direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, En direct du Festival de Saintes : quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique à Nice ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento (Adam, Bizet, Gounod) ; 14 h. 30, Triptyque... *Prélude* : Couperin, Cherubini, Giordano, Busser ; 15 h. 30, Musique française aujourd'hui : Jansen, Duhamel ; 17 h., Postlude : A. Reicha, A. Dvorak ; 18 h. 2, Musiques magazine au Festival de Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Nice ; 19 h. 35, Kiosque :

20 h. 30, Otello, de Verdi (en direct du Théâtre national de l'Opéra de Paris, en collaboration avec Antenne 2). Avec les chœurs et Orchestre de l'Opéra ;

Lire nos Ecouter-Voir.

0 h. 5, France-Musique la nuit... Escales : Roumanie.

Vendredi 14 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h., Défilé militaire ; 11 h., Variétés : Bons baisers d'hier ; 11 h. 25, Concert : Suite en ré, de V. d'Indy, la Sinfonietta, opus 52, d'A. Roussel, et Apollon Musagète, de Stravinski.

13 h. 35, Emissions pour les jeunes.

14 h., FILM : VACANCES ROMAINES, de W. Wyler (1953), avec R. Hepburn, G. Peck, E. Albert, H. Power, H. Williams, M. Rawlings (nouvelle rediffusion).

En visite officielle à Rome, une princesse-héritière fait une fugue. Un journaliste, qui l'a recueillie et reconnue, la promène dans la ville, espérant un reportage sensationnel.

18 h. 15, Evadez-vous avec TF 1 : Okrayuyceluk, celui qui parle bien.

Un missionnaire chez les Esquimaux.

19 h. 45, Tour de France (résumé).

20 h. 30, Au théâtre ce soir : La lune est bleue, de M. Herbert. Mise en scène : R. Clément. Avec B. Alane, A. Blancheteau, D. Ceccaldi, J. Steen.

Une fille pauvre et belle hésite entre un jeune architecte et un quadragénaire riche.

23 h., Feu d'artifice.

CHAINE II : A 2

9 h. 15, Revue du 14 juillet (jusqu'à 11 h., en direct).

14 h., Série : Le cœur au ventre ; 15 h., La piste aux étoiles ; 15 h. 30, Sports : Ski ; Tour de France (Besse-en-Chandesse - Puy de Dôme) ; 16 h. 45, FILM : D'ARTAGNAN L'INTRÉPIDE, de J. Halas (1973), avec les voix de F. Perrin, M. Duchaussoy, C. Bertrand, M. Elias, P. Pradier.

Dessin animé de long métrage, d'après les Trois Mousquetaires, d'Alexandre Dumas. Réduction de l'intrigue à des aventures de bande dessinée. Style post-disneyen sans originalité.

18 h., Jeu : Récré A 2 (Entre les lignes ; Robinson Crusoé) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 30, Soif d'aventures ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Feuilleton : Ces merveilleuses pierres, de R. Roulet, avec M. Vitold, A. Chevallier.

21 h., Emission littéaire : Apostrophes (Les intellectuels et la « petite reine »).

Avec MM. R. Fallet (Splendeur et misère de René Fallet, *de J.-P. Liégeois*) ; *M. Le Bris* (l'Homme aux semelles de vent) ; *L. Nucera* (le Roi René) ; *P. Chany* (l'Année du cyclisme) ; *et la participation de : Y. Berger, J.-E. Hallier, A. Blondin et R. Chapatte.*

22 h. 50 : FILM (ciné-club) : QUANDO O CARNAVAL CHEGAR (Quand le carnaval arrivera), de C. Diegues (1972), avec N. Leao, M. Bethania, A.M. Magalhaes, O. Lara, C. Buarque de Holanda (v.o. sous-titrée).

Quatre chanteurs brésiliens — dont un Noir — veulent se produire pendant le Carnaval. Divers événements désagrègent le groupe.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Documentaire : Leviathan. La baleine franche en Patagonie ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Carte blanche à Marc Ullmann... cinq hommes à la une.

Qu'est-ce qui a marqué la France cette année, s'interroge le journaliste Marc Ullmann ? A chaque événement son homme : Michel Rocard pour la défaite de la gauche, René Monory pour la nouvelle politique économique du gouvernement, Alphonse Arzel pour la « marée noire », Maurice Bouvier pour la violence et le terrorisme, Alain Souchon pour l'évolution des comportements.

21 h. 30, Il était une fois... le pouvoir : (Les sept vaches maigres du roi Shilluk).

Un pouvoir qui a ses menaces, un roi qui ne peut tomber malade.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h., Le théâtre musical ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, L'acousmatique pour tous ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Coco perdu », de L. Guilloux ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : les multiplications rituelles ou la contrainte de la mode ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « La guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Entretiens avec... F. Perroux ;

20 h., Relecture : Ernest Cœurderoy, par H. Juin, avec R. Langlais, J. Le Glou ; 21 h. 30, Festival voix-théâtres-musiques d'aujourd'hui à Nanterre... Musiques d'Aperghis ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... en direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3 En direct du Festival de Saintes : quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 11 h. 55, En direct de Tokyo : « Roméo et Juliette », symphonie dramatique, opus 17 (Berlioz), par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, sous la direction de Lorin Maazel, avec J. Hamari, R. Bufkens, A. Perrin ;

14 h. 15, Divertimento (Strauss, Nussio, Chaplin, Abraham, Strauss) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Berlioz, Ibert, Milhaud ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... Suisse italienne - Soliva, Grisoni, Cavadini, Quadranti, Moch, Antonini, Vengazo ; 17 h., Postlude : Prokofiev, Lejeune, Elgar ; 18 h., Musiques magazine au Festival de jazz à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Nice ;

20 h. 30, Da Capo : « Quatuor n° 13 Beethoven. Quatuor n° 12 en ut mineur » (Schubert), par le Quatuor de Budapest (1932-1936) ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Symphonie n° 8 en en si mineur » (Schubert) ; « Concerto pour violon n° 1 en ré majeur » (Prokofiev) ; « Concerto pour orchestre » (Bartok), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, sous la direction d'E. Leinsdorf ; 23 h. 15, Da Capo (suite) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Escales : Bulgarie.

Samedi 15 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ? : 13 h. 35, Restez donc avec nous.

18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste (résumé).

20 h. 30, Variétés : Show machine ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch : un ami d'enfance ; 22 h. 35, Histoire de la musique populaire : All you need is love.

CHAINE II : A 2

13 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 14 h., Série : Le jardin derrière le mur ; 14 h. 30, Sports : Tennis (Coupe Davis) ; Tour de France ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Dramatique : Histoire de voyous (le Casse des Rois Mages), d'après le roman d'Y. Audouard, réal. D. de La Patellière.

Devenu bourgeois, ayant des sous, Antoine a perdu le sens de l'honneur : lors de son dernier « casse », son complice s'est fait la malle avec la recette, mais Antoine ne l'a même pas recherché. Décidé à se réhabiliter vis-à-vis de lui-même et de son meilleur ami Gaspart, il va organiser avec une minutie scientifique le « casse » du coffre d'un autre de ses amis.

22 h. 5, Divertissement : Madinina, de M. Parbot, textes et poèmes d'Aimé Césaire.

On ne peut expliquer la Martinique, il faut la regarder vivre et l'écouter attentivement. Cette émission tournée entièrement en extérieurs présente de grands artistes de l'île aux fleurs.

23 h. 02, Petite musique de nuit : Cansona per sonare n° 2, de G. Gabrieli, par l'ensemble de cuivres de l'Orchestre phil. de Strasbourg.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : Le fantôme de Canterville, de W. Miller, avec D. Niven, L. Robson, J. Whitmore, d'après O. Wilde.

21 h. 30, Aspects du court métrage français : Miama Kati ; la Tâche.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... regards sur la science ; à 8 h. 30, 78... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Aix-en-Provence, trentième anniversaire ; 16 h. 20, Quatre siècles de musique de chambre ; 17 h. 30, La Charte 77 et les droits de l'homme en Tchécoslovaquie : les chartistes parlent ;

19 h. 25, Avignon ultra-son, jusqu'à 24 heures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Studio 107 : Festival d'Evian, les pionniers de Sofia ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs : concours de chorales du Festival de Montreux 1977 ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens : élèves du conservatoire d'Anvers ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo : Une fête des fêtes ; 14 h., Un choix forcément subjectif des bons disques de l'année ; 16 h. 32, Après-midi lyrique : Donizetti ;

21 h., En direct du Festival de Saintes : les musiques d'Espagne et du Portugal : « Les Scholar » ; 23 h., France-Musique la nuit... Jazz forum, jazz sur scène ; 0 h. 5, Manhattan ; Concert de minuit... John Cage, B. Mather, L. Roquin, E. Varese.

Dimanche 16 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Cirque ; 14 h. 10, Variétés ; 15 h., Série policière : Section contre-enquête (n° 11, l'Accident) ; 15 h. 55, Tiercé ; 16 h., Sports : Tour de France cycliste (16e étape) ; 17 h. 30, Grand prix automobile de Grande-Bretagne ; 17 h. 40, Série : La conquête de l'Ouest (n° 3) ; 19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé).

20 h. 30, FILM : IMPOSSIBLE... PAS FRANÇAIS, de R. Lamoureux (1974), avec R. Lamoureux, J. Lefebvre, P. Mondy, P. Tornade, M. de Vendeuil, C. Maurier.

Trois braves types, ex-chômeurs, ex-détectives, camionneurs improvisés, transportent de Barcelone au Havre 300 tonnes de malachite, pour gagner une fortune.

22 h. 5, Arcana : La guerre des coins.

23 h. 10, Coupe Davis (résumé).

CHAINE II : A 2

14 h., Sports : Tennis (coupe Davis) ; Natation (championnats de France) ; 18 h., Cirque du monde : Pays-Bas ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Variétés : Les fruits du succès.

21 h. 50, Fenêtre sur... les enfants en question (la vraie parole).

22 h. 35, Petite musique de nuit : étude n° 10 en la bémol majeur, opus 10, de Chopin, par E. Fialkowski, piano.

CHAINE III : FR 3

16 h. 35, Série ethnographique : Il était une fois... le pouvoir (Les sept vaches maigres du roi Shilluk), d'E. Verhaegen, reprise de l'émission du 14 juillet.

17 h. 30, Espace musical ; 18 h. 25, Cheval mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Lassie, chien fidèle.

20 h. 5, Téléfilm : Le pays d'où je viens, réal. D. Sanders (première partie).

Divertissement musical en pays d'Oc, avec Charles Trenet et Mady Mesplé.

21 h. 35, L'homme en question : Claude Lelouch.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines), LE DROIT D'AIMER, de J.-S. Robertson (1929), avec G. Garbo, N. Asther, W. Albright, J. Mac Brown, D. Sebastian, L. Chandler (muet, n.).

Une jeune fille de la bonne société de San-Francisco fait un mariage de raison après pas mal de liaisons éphémères. Un homme qu'elle a aimé passionnément reparaît dans sa vie.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h et 20 h. 5) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, la Grande Loge de France ; 10 h., Messe ; 11 h., La musique et les mots : sept opéras de Mozart ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Concert : Quintette Pro Arte de Monte-Carlo ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Talma », de G. Grillet ; 16 h. 5, Libre parcours récital, au Nouveau Carré : « Sonate en la mineur n° 8 » (Mozart) ; « Wanderer Fantaisie » (Schubert) ; « Etude de concert et étude d'exécution transcendante n° 10 » (Liszt) ; « Scherzo n° 2 opus 31 » (Chopin) ; « Feu d'artifice » (Debussy) ; 17 h. 30, Rencontre avec Jean Macaigne ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Festival Voix-Théâtre-Musiques d'aujourd'hui à Nanterre : « Histoire de loups », opéra de G. Aperghis ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Delvaille.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct de la cathédrale Saint-Etienne à Vienne, office international célébré par le cardinal König ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « le Braconnier de Lortzing » ;

14 h., La tribune des critiques de disques ; 17 h., Le concert égoïste : Mozart, Schubert, Beethoven, Grieg, Berlioz ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant : en direct du Festival de Juan-les-Pins ;

21 h., En direct du Festival de Saintes... Les musiques d'Espagne et du Portugal : la Renaissance en Andalousie, par l'ensemble Mesperion XX ; 23 h., France-Musique la nuit : Groupe de musique expérimentale de Bourges ; 0 h. 5, Concert de minuit : Hewitt, Jues, Hobbs, Hendrix.

Lundi 17 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime : 13 h. 45, Emissions pour les jeunes.

18 h. 15, Documentaire : Miroir de la Russie ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Les métiers de l'insolite : les mannequins hommes.

20 h. 30, FILM : BUNNY LAKE A DISPARU, d'O. Preminger (1965), avec C. Lynley, K. Dullea, L. Olivier, M. Hunt, N. Coward, A. Massey. (N. Rediffusion.)

A Londres, une petite fille que personne n'a vue ni ne connaît — sauf sa mère et son oncle — disparaît le jour de son entrée à l'école maternelle.

22 h. 15, Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat (II. - Carole Duquesne et Mario Gonzales).

Lire notre article page 11.

CHAINE II : A 2

14 h., Série : Police story ; 15 h., Aujourd'hui magazine ; 18 h., Jeu : Récré A 2 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Portrait : Georges Brassens.

Pour la première fois, Brassens reçoit les caméras de télévision chez lui.

21 h. 35, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet : le Père Goriot, de Balzac, réal. H. Basle.

Lire notre article page 11.

22 h. 40, Petite musique de nuit : Quatuor n° 12 en ut majeur, quartettsatz, de Schubert, par le Quatuor bulgare.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : RIVALITES, d'Ed. Dmytryck (1964), avec S. Hayward, B. Davis, M. Connors, J. Heatherson, J. Greer, G. McReady.

Une adolescente a tué l'amant de sa mère. Elle refuse d'expliquer les raisons de son crime. Pour le comprendre, on remonte dans le passé de ses parents divorcés.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Delvaille (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'attachement ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : le moulin à vent et le meunier dans la société française traditionnelle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, En direct d'Avignon... Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Dernière Femme et le Prochain Combat », de M. Cofino Lopez ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi ; 17 h. 32, Libre-parcours récital : Quatuor Il Pastor Fido ; 18 h. 30, Feuilleton : « les Amours de Psyché », de S. de La Fontaine ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Mouchoir de nuages », de T. Tzara, avec R. Blasés, D Volle, S. Frey (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo-service ; 14 h., Divertimento (Dvorak, Fauré, Kreisler, May, Milhaud) ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : B.-M. Cernohorsky, Rousseau, Moussorgsky ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : J.-M. Damase ; 17 h., Postlude : Honegger, Prokofiev, Brahms ; 18 h. 2, Musiques magazine au Festival de jazz de Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Juan-les-Pins ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Concours international de guitare ; 20 h., Les grandes voix, hommage au ténor Benjamino Gigli ;

20 h. 30, Radio Philharmonic Orchestra, dir. Jean Fournet, solistes Joeri Jerogof... « Mouvements rétrogrades » (Ion de Lecun) ; « Rhapsodie » (Rachmaninov) ; « Symphonie en ut majeur » (Paul Dukas) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Manhattan... l'Amérique du Nord à la recherche de sa propre culture occidentale, un certain humour pince-sans-rire.

Les écrans francophones

Lundi 10 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., A vous de jouer, milord ; 21 h., *Johnny Guitare*, film de N. Rey.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *le Mataf*, film de S. Leroy.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Les belles manières ; 21 h. 25, Musique-rencontre.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, La ligne de démarcation ; 20 h. 20, Nos vies sont en jeu ; 21 h. 10, Super-star ; Raquel Welch.

Mardi 11 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Paracelse*, film de G. W. Pabst.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La Planète des singes ; 20 h. 55, Jeux ; 21 h. 10, *Pablito à New-York*, film de L. Vajda.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Les sentiers du monde ; 21 h. 5, Commissariat spécial 41 ; R.T. bis, 20 h. 5, *Lady Killer*, film de Roydel Ruth.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Les Folies Offenbach ; 21 h. 15, En direct avec...

Mercredi 12 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La Brigade des maléfices ; 21 h., *Un amour de sable*, film de C. Lara.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme invisible ; 21 h. 10, *Mogambo*, film de J. Ford.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Un million de dollars en fumée... ; R.T. bis ; 20 h. 5, Les évasions célèbres ; 21 h., Françoise, Martine, Claire et les autres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeux sans frontières ; 21 h. 30, Histoire de l'aviation.

Jeudi 13 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Boney ; 21 h., *La Môme vert de gris*, film de B. Borderie.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Marcus Welby ; 20 h. 55, Jeux ; 21 h. 10, *Ma vie est une chanson*, film de N. Taurog.

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, *la Marche sur Rome*, film de D. Risi ; R.T. bis, Les évasions célèbres ; 21 h., U.S.A. 200.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Le voyage de noces ; 21 h. 35, La corde au cou.

Vendredi 14 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., *Zazie dans le métro*, film de L. Malle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Brigades du tigre ; 20 h. 55, Jeux ; 21 h. 10, *Une balle signée X...*, film de J. Arnold.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le Prisonnier ; 20 h. 45, Euro 9, la situation sur l'ensemble de l'énergie pour l'Europe.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *La Fureur des hommes*, film de H. Hathaway ; 21 h. 55, Angela Davis, l'enchaînement.

Samedi 15 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chaparral ; 21 h., *Passeport pour Pimlico*, film de M. Cornelius.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 20 h. 55, Jeux ; 21 h. 10, *L'Homme au cerveau greffé*, film de J. Doniol-Valcroze.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le monde des animaux ; 20 h. 25, *Junior Bonner*, film de S. Peckimpah.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Hippodrome, variétés ; 21 h. 15, Commissaire Moulin, Police judiciaire.

Dimanche 16 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h., *Pierrot le Fou*, film de J.-L. Godard.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, L'homme de fer ; 21 h. 5, Jeux ; 21 h. 15, *L'homme qui rit* (2e partie), film de J. Kerchbron.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, Variétés ; 21 h., Jacquou le Croquant.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, L'orange de cinq livres ; 20 h. 40, La collection ; 21 h. 45, Concours international de musique de l'ARD de Munich.

Lundi 17 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., A vous de jouer Milord ; 21 h., *La Charge de la brigade légère*, film de T. Richardson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Switch : 20 h. 55, Jeux ; 21 h. 10, *La Belle de Rome*, film de L. Comencini.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Une place forte, de Pierre Moustiers ; 22 h. 20, Musique-Rencontre ; R.T. bis ; 20 h. 5, Les évasions célèbres ; 21 h., De mémoire d'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, La ligne de démarcation ; 20 h. 20, Nos vies sont en jeu ; 21 h. 10, Festival de jazz de Montreux 1978.

AUJOURD'HUI

L'EXPULSION D'UN « SQUAT »

DÉFENSE D'ENTRER, PRO[illegible]

LA VIE DU LANGA[illegible]

Chances et risques [illegible]

L'[illegible] du français dans le monde (et en particulier hors de France) reste, pour la plus grande partie de l'opinion un continent inconnu, ou du moins très mal connu. Combien parmi nous savent qu'il existe aujourd'hui, hors de France, près de trois mille « titres », journaux, revues, publications, qui vont du modeste Courrier de Saint-Hyacinthe, au Québec et bulletins locaux plus modestes encore, aux quotidiens internationaux les mieux « cotés » ?

L'exposition organisée à Alençon (Archives départementales, 17-30 juin), sous le patronage de l'Orne en français, par l'Union internationale des journalistes et de la presse francophone (1) ne pouvait présenter qu'un nombre restreint de titres, pour la plupart d'Afrique noire : *le Soleil* (de Dakar), *Fraternité-Matin* (d'Abidjan), quotidiens, sont les plus connus. Mais Sengo et Etumba (Congo-Brazzaville), *le Réveil* (de Beyrouth) *le Devoir* (Montréal), Chaab (Mauritanie), *Togo-Presse*, *le Courrier-Sud*, de Toronto (Canada), ou *le Californien* des Etats-Unis, dix titres un peu à l'aventure sur les cent qui mériteraient d'être nommés, manifestent, à travers les inévitables difficultés qui sont celles de toute presse écrite dans le monde, la remarquable vitalité de ce même métier fait dans la même langue.

Le rôle de la presse écrite dans l'existence (et la plus ou moins bonne santé) de ce qu'il est convenu d'appeler la « francophonie » est déterminant à un double titre. D'abord, elle est l'indice le plus sûr (et sans doute le seul crédible) du vouloir d'une communauté de conserver notre langue comme signe d'identité culturelle et moyen d'expression privilégié.

En second lieu, la presse écrite est aussi le seul moyen, pour une communauté de langue française isolée, de se prouver que cet isolement n'est pas une tare rédhibitoire qui rendrait inéluctable une divergence de

هكذا من الأصل

L'EXPULSION D'UN « SQUAT » DANS LES CÉVENNES

« DÉFENSE D'ENTRER, PROPRIÉTÉ PRIVÉE »

LE chemin se perd *vite* derrière le massif, mais on aurait pu les voir venir de loin. A peu près du dernier virage de la corniche : quarante fusils, en fil indienne sur le sentier et qui malgré leurs ruses de Sioux, ont réveillé les chiens. Quarante gendarmes, venus d'Alès, de Mende, de Marvejols et de Florac, pour expulser les *jeunes « occupants sans droit ni titre »* du hameau abandonné de Rabies. Ils s'essoufflent sur la *pente rocailleuse, juste en face* de la montagne de Bougès, derrière leurs gradés, l'huissier et les *propriétaires.*

A 7 h. 30, en ce matin d'été, Marc, Pascal, Elizabeth et leurs compagnons sont poussés dehors. Pour gagner du temps, les gendarmes jettent leurs biens par les fenêtres. Le « squat » des maisons du bas prend fin lamentablement. Les gendarmes se querellent. Certains estiment que, malgré tout, on pourrait empiler correctement les objets. Le soleil se fait plus chaud. Sueurs. Il faut rattraper les cinquante chèvres effrayées par la maréchaussée et qui ont remonté tout le pré haut. L'une des propriétaires veut porter plainte pour *« un vol de poubelle devant la porte »*. Discussions. On cloue les panneaux *« défense d'entrer-propriété privée »* et on cadenasse les portes.

« Nous avions pensé opposer une résistance passive, raconte Marc. *Mais devant ce spectacle nous sommes restés les bras ballants, incapables de protester. »* Qui ne s'est fait expulser une fois ne peut sentir ce poids dans l'estomac. Certains policiers tentent de se justifier. L'un d'eux explique même qu'à son avis *« c'était bien de faire revivre cet endroit déserté ».* Puis, les forces de police se replient en bon ordre, laissant les expulsables expulsés. Pas question pourtant de renoncer. *« Ceux de Rabies »* s'installent dans les maisons du haut et occupent à neuf la seule *pièce viable.* Le propriétaire de cette partie du hameau est le parc national des Cévennes. Portera-t-il plainte à son tour ? Les « parisiens » membres de la communauté qui font parvenir à Rabies le fruit de leur travail dans l'électronique ou le secrétariat vont venir *« discuter des choix qui s'imposent »* avec les « agricoles ».

Le site de Rabies ferait, c'est vrai, un « Fort-Chabrol » *acceptable. Accroché à mi-pente,* barrant l'accès de la vallée, le hameau ressemble à un fortin.

Mais à tout prendre, mieux vaut la manière douce. Quand, en décembre dernier, ils ont eu le coup de foudre pour ce coin perdu, enfoncé au fond d'une vallée proche du col de Jalcreste (à 20 kilomètres de Florac), les « communautaires » pensaient *qu'on pouvait vivre et cultiver ces* 50 hectares de terre qui longent les ruisseaux ou reconquérir les *terrasses dans la montagne.* Pour subvenir aux besoins des adultes et des enfants du groupe, ils voulaient *diversifier* leurs productions et créer, à côté de l'élevage de chèvres et de la fromagerie, des ateliers de menuiserie et d'électronique. Les propriétaires des *maisons basses ont refusé de* louer. Alors, comme ils ne pouvaient pas et ne voulaient pas *« acheter au prix touristique »,* ils se sont *« réappropriés collectivement Rabies ».*

Depuis l'expulsion, les Cévennes commentent ce crime de lèse-propriété. *« Ce sont des gitans, des hippies »,* lance la libraire de Florac. Ils vivent nus, ne se lavent pas, font l'amour en groupe, sont venus envahir le vieux pays. Une horde sale et chevelue, la tête pleine des plus noires intentions, venue du Nord narguer, chez eux, les derniers héritiers des camisards. *« C'était scandaleux que le pasteur du Collet-de-Dèze leur prête le temple pour leur fête de solidarité. Danser dans un sanctuaire ! »*

« Là, c'est du vol ! »

Mais « ceux de Rabies » paient davantage encore le fait d'avoir pris les terres et les maisons *« des pas très riches ». Les* propriétaires des maisons du bas avaient leurs raisons de refuser de louer, *toujours bonnes, toujours impénétrables.* Le frère espérait remonter un jour à Rabies, malgré *son âge et son état de santé.* Sa sœur voulait vendre. Inattaquable. Ah ! si les « squatters » *s'étaient* attaqués aux gros *propriétaires,* à ceux qui font de chaque parcelle un bien de spéculation, prêts à revendre la vieille terer huguenote aux Hollandais !

« Mais là, c'est du vol ! » estime un paysan de la vallée haute. Le vol du bien familial, du dernier héritage, des derniers témoins, même moribonds, d'un passé de misère et d'orgueil. *« Vous croyez que c'est le cœur gai qu'on abandonne nos mas ? »,* dit encore le paysan.

Les « squatters » de Rabies ont malgré tout quelques alliés. Le laitier de Rouve, un berger, deux ou trois paysans qui aiment la détermination *« des jeunes étrangers ». « Belle folie,* dit l'un d'eux, *que de vouloir s'installer là-haut à neuf personnes. Ils peuvent à peine cultiver 50 hectares. Les vieux sont partis parce qu'ils ne pouvaient plus faire le foin sur la montagne. »*

Solidaires, encore, les *« néo-Cévenols »,* étrangers installés depuis plusieurs années, comme les restaurateurs du col de Jalcreste ou la pharmacienne du Collet. *Ceux qui se sont heurtés* à l'*« hermétisme cévenol ».* Ceux qui, comme Pascal et ses compa*gnons, comprennent mal que* les Cévennes, se sentant mourir depuis un demi-siècle, le répétant *à qui* veut l'entendre, n'admettent pas ces quelques fous, volontaires pour faire revivre ce coin *de cimetière.*

Sans l'expulsion et la montée des rumeurs, la communauté de Rabies aurait peut-être posé un problème nouveau, soumis à la discussion générale entre Saint-Jean-du-Gard, Florac et Saint-Privat. Car la *« réappropriation collective »* de terre, dans une région où les jeunes ne peuvent plus reprendre les exploitations, faute de pouvoir s'endetter, est un thème propre à faire naître l'explosion. Le phénomène est connu en Italie du Sud où les *« marginati »* de la *révolte* de 1976 occupent des terres incultes. L'an dernier, les jeunes agriculteurs de Florac se sont opposés, en vain, à la vente d'une propriété. Prix aux enchères : 2 millions de francs.

PHILIPPE BOGGIO.

UN PÈRE ET LA DROGUE

O mon fils, ô ma peine !

APRES *« six ans d'enfer »,* on a besoin d'écrire pour mettre de l'ordre dans *ses idées, pour espérer qu'apparaisse enfin le sens de l'aventure. M. Jacques Guillon,* chef du personnel d'une entreprise parisienne, vient de publier ses carnets *d'infortune sous le* titre *Cet enfant qui se drogue, c'est le mien.* Il retrace *dans ce livre* l'histoire de la vie familiale bouleversée, depuis qu'à l'âge de quatorze ans son fils Didier a fumé son premier « joint » : les fugues à Amsterdam, *les retours épisodiques,* les colères, les disputes, les départs, les angoisses, le « deal », le juge des enfants... *tout l'itinéraire* commun aux parents de toxicomanes. La recherche du *père contre la quête du fils : on* peut craindre qu'elles ne se croisent jamais.

M. Jacques Guillon veut donc renouer le dialogue perdu avec Didier, son fils, qui a lâché le *monde* pour ses « trips » et ses « good vibs ». C'est la raison même de son livre. Course incertaine cependant, car Jacques Guillon souffre et s'essouffle à chaque vision, à chaque *retour. « Ce n'est pas un hippy,* écrit-il, *mais un vagabond de quinze ans et demi, je suis fasciné par ses pieds nus, ils symbolisent tout ce qu'il est devenu, ce qu'il a abandonné; tout ce qu'il a rejeté de notre affection, de notre éducation. »*

Pourtant Didier fera accomplir l'inconcevable : c'est pour lui que son « bourgeois » de père parlera avec des clochards, se retrouvera dans un bouge d'Amsterdam enjambant les corps *allongés* des *toxicos,* qu'il attendra d'interminables heures dans les commissariats. M. Jacques Guillon supportera toutes les épreuves, jusqu'au jour où un ami de Didier lui fera comprendre *« une chose fondamentale » : « J'ai accepté que Didier ne soit pas celui que j'avais rêvé depuis quinze ans. »* Catholique — orthodoxe, pratiquant, respectueux du travail et avide de promotion sociale, M. Jacques Guillon pourrait-il aller plus loin ? Il a franchi des années *lumière,* mais il n'a pas encore atteint Didier. Son fils lui propose une *cigarette de haschisch, Jacques* commence à la fumer « consciencieusement », mais il la rejette *à mi-course : « C'est là le geste que mon fils me reprochera le plus souvent. »*

« Justifier mon être ! »

Le livre permettra-t-il ce rapprochement jusqu'alors manqué? Deux univers : les phrases justes, bien frappées, du père côtoient les poèmes de l'adolescent, dont la vision du monde es. renforcée par la drogue. *« J'ai soif, soif de beauté et de pureté criante de vérité. J'ai soif, mais je sais où se trouve la source et je connais le chemin qui y mène. » Comment* ramener tant de convictions dans les filets du raisonnable ? La lutte ne peut être *qu'âpre et impitoyable.* Didier est injurieux, Didier fait. les quatre cents *coups, Didier ravage la maison,* Didier vole ses parents, Didier ne cesse de se défendre et de *remuer au bout de la ligne.* A aucun moment M. Jacques Guillon n'est ébranlé dans ses *certitudes,* son monde, sa vie de famille. Didier, lui, est accusé en permanence, et quand, pour *finir,* son père *lui passe la parole,* le fils aimant ne sait qu'écrire pour son plaidoyer : *« On me demande de justifier mon être ! »*

« O mon fils, ô ma peine ! », pourrait s'exclamer M. Jacques Guillon en contredisant le vieil Horace. Il appelle, après bien d'autres secours, celui de l'écri*ture afin de reprendre son en*fant aux démons qui le lui ont enlevé. Seuls les poèmes du fils *heureusement retranscrits* par le père rétablissent l'équilibre sans lequel le dialogue aurait été compromis.

L'intérêt du témoignage ne vient-il pas du fait que le plaidoyer du père se bute et se brise sur les incantations du fils et qu'ainsi se propagent, en ondes concentriques, de nouvelles interrogations ? *« En lisant toutes ces lignes, j'ai eu l'impression que je n'étais qu'un toxico ! et je ne suis pourtant pas que cela ! »,* s'écrie pour finir Didier après avoir lu le manuscrit de son père. Il ne s'agit donc pas tant du récit d'un drogué que du même conflit quotidien et social où les fils et les pères affrontent leurs cer*titudes et meurtrissent* l'amour qu'ils se portent. Vouloir comprendre ne suffit pas pour comprendre. *Didier* garde son énigme. Jacques son autorité. *« Cet enfant qui se drogue..., non cet enfant qui refuse. »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

★ Editions du Seuil, 170 pages, 35 F.

DU COTÉ DE LA PAROLE

Quelque chose de bizarre

(Suite de la page 9.)

On vous répond : *« C'est parce que tu cherches le pouvoir. Quand on a réglé ses comptes avec le pouvoir, y a plus de problème. »*

On n'en finirait pas d'allonger le bêtisier actuel. Parler devient de plus en plus coton. Quand ça vous arrive, *attention à la marche,* neuf fois sur dix vous risquez de débouler l'escalier à l'instant où vient la réponse. Sensation immédiate de chute libre. On a beau s'être ramassé au bas des marches des centaines et des centaines de fois, s'être juré bêtement qu'on ne dirait plus rien, s'être fait piéger et repiéger dans le chaos, le drame du langage actuel, la seule chose qui vous reste, c'est d'apprendre à tomber sans se faire trop de mal.

L'art de la chute libre

Sinon ? Sinon, c'est la parano, l'hystérie, la tête contre les murs, le pan de sa chemise avalé distraitement, l'asile éventuellement, ou bien l'arme à feu, le couteau, je tire sur tout ce qui répond à côté, qui n'écoute pas ou qui récite, c'est le maxi-fantasme de vengeance, tous contre un mur, je tire à bout portant ou je *torture àla Chinoise,* mais, comme ça ferait du monde, je finis par laisser tomber.

Alors ça peut être la somatisation à gogo, je bloque du foie, du dos, des articulations, de *partout. Ou je débloque. La* non-violence coûte une fortune à la Sécurité sociale. Non, vraiment, *je ne vois pas d'autre solution,* momentanément, que d'apprendre à débouler tranquillement *mon escalier à chaque* rencontre sans trop de bobo. Une sorte d'art de la chute libre en quelque sorte. La tour de Babel, côté ceux qui descendent !

PAULE GIRON.

TÉMOIGNAGE

En Belgique aussi...

Un lecteur de Paris nous écrit :

Je franchissais le jeudi 15 juin 1978 la frontière allemande, venant d'Aix-la-Chapelle en direction de Bruxelles. J'emmenais dans ma voiture deux amis allemands (traducteur et éditeur). Pour des raisons qui m'échappent, tout ressortissant allemand quelque peu chevelu se rendant à l'étranger est considéré comme suspect. La douane belge, en étroite collaboration avec la police allemande, me demanda les bagages des deux ressortissants de R.F.A. Je m'exécutai sans un mot. Les policiers belges crurent bon de me demander où j'avais chargé « ces deux individus ». *J'ai répliqué d'une façon* quelque peu sèche, devant la sottise de cette question, que je les avais pris *là où ils habitaient.* et que je les emmenais là où j'habitais.

La rage et la haine (ces mots ne sont pas trop forts) s'emparèrent des policiers belges, qui me brutalisèrent dans leur poste de douane, me fouillèrent avec minutie ainsi que ma voiture, le tout avec des coups et des insultes racistes du genre : *« Charogne de Français ! » « Sale race de Français ! » « Pédales de Français ! »*

L'un des policiers belges, aux yeux globuleux d'alcoolique, tripotait l'arme de service qu'il portait à la ceinture. Ai-je échappé à la mort par « bavure » ? Je ne sais. Mais je comprends désormais ce que doit ressentir, au niveau du racisme quotidien, un Juif, un Arabe, un Noir.

L'Europe deviendrait-elle un vaste espace judiciaire ? Ou bien le racisme anti-Français de ce Belge moyen serait-il le résultat de notre intervention au Zaïre ?

LA VIE DU LANGAGE

Chances et risques du français hors de France

LA situation du français dans le monde (et en particulier hors de France) reste, pour la plus grande partie de l'opinion, un continent inconnu, ou au mieux très mal connu. Combien d'entre nous savent qu'il existe aujourd'hui, hors de France, près de trois mille « titres », journaux, revues, publications, qui vont du modeste *Courrier de Saint-Hyacinthe,* au Québec, et bulletins locaux plus *modestes encore, aux quotidiens* internationaux les mieux « cotés » ?

L'exposition organisée à Alençon (Archives départementales, 17-30 juin), sous le patronage de *l'Orne en français, par* l'Union internationale des journalistes et de la presse francophone (1) ne pouvait présenter qu'un nombre restreint de titres, pour la plupart d'Afrique noire : *le Soleil* (de Dakar), *Fraternité-Matin* (d'Abidjan), quotidiens, sont les plus connus. *Mais Sengo et Etumba* (Congo-Brazzaville), *le Réveil* (de Beyrouth), *le Devoir* (Montréal), *Chaab (Mauritanie), Togo-Presse, le Courrier-Sud,* de Toronto (Canada, ou *le Californien* des Etats-Unis, dix titres un peu à l'aventure sur les cent qui mériteraient d'être nommés, *manifestent,* à travers les inévitables difficultés qui sont celles de toute presse écrite *dans* le monde, la remarquable vitalité de ce même métier fait dans la même *langue.*

Le rôle de la presse écrite dans l'existence (et la plus ou *moins bonne santé)* de ce qu'il est convenu d'appeler la « francophonie » est déterminant à un *double* titre. D'abord, elle est l'indice le plus sûr (et sans doute le seul crédible) du vouloir d'une *communauté* de conserver notre langue comme signe d'identité culturelle et moyen d'expression *privilégié.*

En second lieu, la presse écrite est aussi le seul moyen, *pour une communauté de langue* française isolée, de se prouver que cet isolement n'est pas une tare rédhibitoire qui rendrait inéluctable une divergence de plus en plus grande entre le français « local » et le français « international ». Toute communauté francophone, dès qu'elle est tant soit peu éloignée du foyer de la francophonie (Paris, par la force des choses) a bien conscience de *parler* « son » français, ni meilleur ni pire que le français central, mais différent. *Encore faut-il que la différence* n'amène pas, en s'accentuant, ces situations confuses *dans lesquelles une communauté* n'a plus de français (linguistiquement parlant), que sa *conscience* plus ou moins confuse de « parler *français* » sans trop *se demander* « quel » *français.*

A cet égard, la presse écrite, dont le système *linguistique* est *nécessairement* conservateur (ce n'est pas à nous. bien sûr, de le nier !), a *l'avantage de ses* défauts. Quand l'évolution de la langue parlée prend des allures *de bouleversement anarchique,* le conservatisme de la langue écrite (et d'abord de la presse) *sauvegarde* l'essentiel.

Autant de raisons de souhaiter que le public en soit mieux informé, et de se réjouir de l'initiative de M. Le Cornec, préfet de l'Orne, *qui a déjà à son actif* l'action efficace et discrète menée dans son département. *Une exposition-rencontre sur* le même thème, plus importante, doit se tenir à Bruxelles (Mai*son de la francité*) du 16 au 27 octobre.

En Afrique noire

Au sommaire du n° 136 (juillet) du *Français dans le monde* (2), une étude de L.-J. Calvet sur ce thème en dégage les éléments essentiels d'un point de vue socio-linguistique.

Il n'est plus guère possible de dissimuler sous des propos rhétoriques ou complaisants l'ambiguïté du terme « francophonie » en ce qui touche l'Afrique noire. Il existe, en Afrique *comme ailleurs et en France* même, deux français : l'officiel, écrit, celui de la presse en particulier, qui est (nous l'avons dit) et restera certainement longtemps le même, à peu de chose près, *que celui du* reste de la « francophonie ». Et l'autre, celui que parlent (et souvent écrivent) *les M. Tout-le-Monde* de partout.

Or ce français usuel d'Afrique *noire paraît avoir été* saisi depuis une trentaine d'années d'une sorte de « fièvre évolutive » rapide. *Cette fièvre est* surtout perceptible dans la création de centaines de néologismes : *argenter, rapporter de l'argent, rebuter,* refuser, *fonctionner,* être fonctionnaire, *grèver,* faire la grève, *absenter* quelqu'un, ne pas le trouver chez lui, *cadoter* quelqu'un, lui offrir quelque chose, et même *cadonner,* faire un cadeau, *gagner petit,* mettre *au monde (un « petit » enfant), concurrence,* foule, *droiter,* tourner à droite, etc.

Qu'il s'agisse de néologismes de sens *(argenter, fonctionner),* ou de néologismes absolus *(absenter, gaucher, etc.),* de barbarismes administratifs (un B.P., « bon pour », finit par signifier « de l'argent », « une lettre »), trois attitudes sont possibles à *leur égard : feindre vertueusement* de les ignorer, et maintenir la fiction d'un français *d'Afrique qui ne serait remarquable* que par des « trouvailles » heureuses ; les condamner *systématiquement,* avec comme résultat à peu près certain d'en faire naître d'autres ; les décrire sans juger.

Cette description est entreprise par une équipe spécialisée de l'AUPELF, sous l'appellation raisonnable d'un *Inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique.* Mais le nombre des néologismes et des *glissements de sens est tel qu'il* deviendra difficile, au train où vont les choses, de continuer *à parler de « particularités ».* La morpho-syntaxe et même la syntaxe paraissent également *touchées par le phénomène.*

Pour L.-J. Calvet, il existe (ou plutôt : tend à exister) un *français* à peu près homogène dans les pays d'Afrique noire occidentale francophones, et au *Zaïre.* Ce *français* d'Afrique n'est pas un créole (il ne constitue pas une *langue maternelle), ni un sabir* (ou *lingua franca*) puisque son système syntaxique et lexical, quoique divergent *par* rapport au français central, *n'est* pas limité. Ce n'est pas non *plus* un *pidgin* (la base grammaticale demeure celle du français), tout au plus pourrait-*on le considérer comme* un pseudo-sabir.

Appréciation relativement optimiste, qu'infirmeraient peut-être des relevés systématiques de la langue effectivement parlée dans les agglomérations (Dakar, Abidjan. Kinshasa), et parallèlement dans les villages. *Mais appréciation* qu'on ne peut considérer que comme provisoire.

JACQUES CELLARD.

●● Une erreur de transmission a introduit, dans le texte de la *précédente chronique du langage,* un incompréhensible *cloron.* Il fallait lire : « la majus*cule* (de Baba) implique certainement un nom propre, celui d'un *clown.* »

Par ailleurs, un correspondant avisé apporte une rectification à l'histoire de *conocratie,* telle que *rapportée :* dans les années 1770, le roi paraissait de plus en plus tombé sous l'influence de ses *maîtresses, en particulier* Mme du Barry. La France était gouvernée (pas plus mal, tant s'en faut), *par des femmes ; d'où conocratie,* équivalent *« phallocrate »* de gynécocratie.

(1) Union internationale des journalistes et de la presse francophones, U.I.J.P.L.F., 3, cité Bergère, 75009, Paris, tél. : 770-70-82 et 770-02-80. La « Presse-othèque » de l'U.I.J.P.L.F. est ouverte au public de 14 heures à 18 heures, sauf samedi et dimanche.

(2) *Le Français dans le monde,* revue (huit numéros par an), 79, boulevard Saint-Germain, 75261 Paris Cedex 06.

PORTRAIT

Féministe depuis cinquante-huit ans

(Suite de la page 9.)

Lui fait-on remarquer qu'elle aussi en son temps « exagérait » probablement ? Elle reste un instant silencieuse, rit, puis dit : « Vous avez raison, elles peuvent exagérer. »

Yvonne Netter, la féministe, raconte un pauvre souci d'homme. Et l'anecdote résume tout. Un jour, partie en Afrique du Nord se livrer à ses « coupables industries » — une série de conférences féministes, — elle rencontre, dans le train, un ingénieur qui, l'ayant reconnue, lui dit : « Madame, comment faire avec les femmes, sans argent ? » *Je lui ai répondu :* « Parlez-leur d'amour. » *Un silence :* « Ah ! Si les hommes savaient. *La femme est tout amour. Elle est* auditive : la chanson d'amour, elle l'écoute, toujours la même, avec la même joie. Hélas ! les hommes ne sont qu'olfactifs et visuels. »

L'amour, la vie, l'avenir : « C'est difficile, la vie. Mais je ne désespère pas de l'humanité. Il faut encourager les jeunes à vivre, pas les désespérer. C'est cela le devoir des parents : enseigner le courage, donner la joie. Le plus grand bienfait que l'on puisse faire, c'est de léguer à ses enfants la joie intérieure, leur offrir une jeunesse heureuse. Cela seul ne s'oublie jamais. »

PIERRE GEORGES.

Le Monde

culture

Festivals

Jazz pique-nique à Nice

En 1977, cent mille personnes vinrent sur la colline au festival de jazz de Cimiez. Il se peut que les organisateurs en comptent cette fois bien davantage. Dès le premier soir, l'amphithéâtre des arènes était bondé et des foules compactes cernaient également les deux scènes du parc. Cet irrésistible attrait de la réunion niçoise tient au fait que Georges Weyn, fort de vingt-cinq années d'expérience dans l'organisation de kermesses américaines, a su trouver, et constamment améliorer, une ingénieuse formule.

Du bon jazz, sept heures d'affilée, et pour un prix d'entrée modique, voilà deux raisons de grimper, chaque soir, jusqu'aux jardins qui dominent Nice et où le climat est le plus amène de la ville, à la saison d'été. Mais ce ne sont pas les seules raisons. Si la musique a son importance, les conditions d'écoute ont la leur. Un panonceau à l'entrée du parc rappelle un arrêté de 1893 : « *Il est notamment interdit, sous peine de poursuites, de circuler dans les pelouses et de déposer ou jeter des miettes de pain.* »

Il est visible que cette règle n'a plus cours : tout le lieu est livré à un gigantesque pique-nique et la possibilité de marcher sur l'herbe n'est pas le moindre plaisir que l'on prend ici. Circuler d'un podium à l'autre sans se sentir jamais contraint d'attendre la fin d'une séquence si celle-ci déçoit, aller chercher ses satisfactions auriculaires ailleurs, au gré de son goût, dès lors qu'existent plusieurs concerts simultanés, voilà d'autre part, l'irremplaçable pouvoir que donne à l'auditeur enfin joyeusement nomade, le système de ce festival exemplaire.

Au centre de l'espace vert, à mi-chemin du « Dance Stage » et du « Garden Stage », se tient le restaurant créole, dépassé par les événements le jour de l'ouverture, assiégé par la longue file serpentine des curieux et des gourmands qui s'étirait devant les tréteaux de la cuisine en plein air, et qui ne cessait, au fur et à mesure qu'elle perdait ses premiers maillons, de se reconstituer par l'autre bout. Il est vrai que les plats « jumbo », la « jambalsya » (le poulet à l'oignon) ont autant de qualités esthétiques que les recettes pianistiques du professeur Longhair, lequel a été appelé à remplacer Clifton Chenier, malade et pour l'heure hospitalisé aux Etats-Unis. Clifton Chenier qui sera le seul grand absent de cette réunion champêtre.

Oui, Clifton Chenier nous a manqué le jeudi 6 juillet, sous le ciel merveilleusement bleu de Nice, et dans un décor qui eût parfaitement convenu à un artiste qui a, depuis 1942, animé si souvent les « fais-dodo », ces garden-parties populaires du pays cajun, où résonnent l'accordéon, le violon et la guitare « zydecos ». Toutefois, qu'on y songe, quel plateau jeudi soir ! On entendit Philly Joe Jones, Kenny Burrell, Illinois Jacquet, le Chicago Blues Band, Lee Konitz et Shelly Manne, Dizzy Gillespie, le « World's Greatest Jazz Band », groupe à l'appellation humoristique orgueilleuse, et qui invita un George Weyn souriant, ravi, à monter sur les planches et à jouer du piano dans le style « de tradition » qu'il pratique et qu'il connaît bien.

La musique de piano fut d'ailleurs très illustrée, jeudi, avec le vétéran Eubie Blake, dont le jazz de pionnier et les quatre-vingt-quatorze ans furent très applaudis aux arènes, avec John Lewis, Bill Evans, Jimmy Rowles et Mary Lou Williams enfin, qui n'était pas venue en France depuis les années 50. Mary Lou, dont Gillespie a souhaité la présence à ses côtés, est une artiste qui a de la poigne et qui plaît à cette partie du public qui a toujours eu de l'inclination pour les énergiques frappeurs si différents dans leurs gestes de ceux de l'autre espèce qui ont l'air, du bout des doigts sur le clavier, de trier des lentilles.

Le lendemain, vendredi, ce fut la soirée Hampton. Tout le festival lui est du reste dédié. Nice a salué ses cinquante ans de carrière. Un grand orchestre peuplé de vedettes l'accompagnait pour la circonstance, avec notamment Cat Anderson, Doc Cheatham, Earle Warren, Ray Briant. Quelques-uns des vieux grognards étaient là, dont Billy Mackel et Arnett Cobb. Les arrangements étaient signés Joe Newman, Paul Moen, Frank Como, Chico O'Farrill. Les caméras sur scène se firent particulièrement attentives. Averty s'est toujours voulu l'historien, l'archiviste passionné des styles qu'il aime : il ne fallait pas manquer les noces d'or de Hampton et de la musique de jazz.

Vers la fin du concert, pour les riffs triomphants de *Hey-Babe-re-bop*, Hampton chanta et fit chanter son monde. L'orchestre joua, debout, sous une petite brise qui, elle aussi, se levait : au moment où le jazz de toutes les époques attire vers lui de grandes populations, toutes générations confondues, c'était, à Nice, double façon de faire, avec la simplicité du meilleur aloi, une musique dans le vent.

LUCIEN MALSON.

De Boulez au cabaret, à La Rochelle

(Suite de la première page.)

Le deuxième prix a récompensé un Américain, Trygve Peterson, d'une musicalité très pure, mais plus distante, le troisième, le Japonais Shigenori Kudo, qui avait fait de Boulez un peintre en caractères chinois et en estampes japonaises, et le quatrième, une petite Strasbourgeoise de vingt-deux ans, Claire Gentilhomme, qui s'était vaillamment battue contre ces hommes et ces partitions sans avoir peut-être la même aisance technique. L'ensemble Inter-contemporain, dirigé par Philippe Bender, a fort bien monté « Antiphysis », laquelle a résisté à quatre auditions successives, ce qui indique sa valeur.

Le premier concert de l'Orchestre philharmonique de Lorraine aurait été une déception si, enfin, le « Chant du rossignol », de Stravinski, ne nous avait prouvé l'admirable travail fait par Michel Tabachnik avec ses excellents instrumentistes, qui jouent comme un seul homme, dans une sorte de frénésie joyeuse alliée à une remarquable exactitude. Et que de charme dans cette partition, où la séduction des sonorités s'allie à une rigoureuse dynamique ! L'humour du conte d'Andersen a la force implacable de l'auteur du « Sacre ».

Mais les créations ne présentaient guère d'intérêt : l'œuvre récente de Takemitsu (« Un troupeau descend dans un jardin pentagonal ») est bien écrite et riche en couleurs, mais n'enfreint guère les limites d'un parc ravélien ou debussyste et se prolonge sans raison. Une curieuse « Musique pour violoncelle et orchestre » du Catalan Joan Guinjoan (1931) semble plus originale, mais isole complètement le merveilleux soliste (Luis Claret) dans une série de recherches et d'exercices terrifiants, au milieu d'un orchestre qui flambe avec un lyrisme tout autre et très généreux.

On a été surtout consterné par une œuvre d'Andreï Volkhonsky, compositeur dissident soviétique réfugié en Suisse, qui avait ici même donné les preuves de son talent (« le Monde » du 6 juillet 1975) ; « Immobile » pour piano et orchestre ne mérite que trop bien son titre et frise le canular. Si « être sériel est la même chose qu'être membre du P.C. », selon lui, des œuvres comme celles-ci risquent de grossir les troupes de M. Marchais.

Paris-Berlin-New-York

Pour nous consoler, le nouveau groupe Unit avait organisé à l'Oratoire (!) une séance de cabaret (Paris-Berlin-New-York), avec des musiques de Schœnberg, Weill, Copland et autres seigneurs moins titrés : il fallait voir les sœurs Labèque, costumées à l'espagnole et « tapant » comme des possédées sur leur piano (et leur grosse caisse), Michel Porta, arrachant des mélodies déchirantes à son bandonéon avec un talent de clown inconnu, Augustin Dumay, jouant avec une pureté stylistique stupéfiante des mélodies de bastringue et, surtout, Elise Ross, délicieuse dans ses déshabillés suggestifs à la mode de 1925, interprétant les vamps, les goualantes et les ingénues de music-hall, avec un sérieux imperturbable et un abattage aussi exceptionnel que Cathy Berberian ou Denise Benoît, trop tôt disparue.

On tremble qu'une soirée aussi réjouissante n'ait trop de succès et que les cabarets nous arrachent ces merveilleux interprètes qui insufflent leur vie à la meilleure musique contemporaine.

JACQUES LONCHAMPT.

Rock

Les nouveaux héros

Bob Dylan a donné le dernier de ses cinq concerts parisiens (1). Bien sûr les musiciens qui ont reçu son héritage sont innombrables tant il a marqué son époque et les générations qui l'ont suivie. Pourtant nous en avons choisi deux d'entre eux, qui, de près ou de loin, ont repris à leur compte l'expression ou les composantes musicales de Dylan. L'un se nomme Bruce Springsteen, il vient d'enregistrer un nouvel album, *Darkness on the Edge of Town*, après trois ans de mutisme volontaire pour échapper justement à l'étiquette « Nouveau-Dylan » qu'on lui avait prêtée ; l'autre, Graham Parker, a sorti un disque enregistré en public, *The Parkerilla*.

Il ne s'agit pas d'une simple imitation, mais plutôt d'un esprit analogue, une influence qu'ils ont digérée et adaptée à leur personnalité, sans doute parce que n'appartenant pas à sa génération, ils n'ont pas subi pleinement le traumatisme de son rayonnement. Leur voix, leurs textes, leur musique ou simplement leur attitude rappellent sa démarche, mais en tout cas ils sont sûrement autre chose que des Dylan en herbe, ersatz de pacotille.

Bruce Springsteen n'a pas voulu être un héros. Il lui suffisait de se baisser et de tendre la main du haut du piédestal sur lequel on l'avait élevé ; mais non. En 1975, Springsteen enregistre son troisième disque, *Born to Run* (Né pour courir), que la Columbia soutient par une campagne publicitaire gigantesque aux Etats-Unis. *Born to Run* atteint très vite le sommet des ventes, Bruce Springsteen obtient la même semaine les couvertures de *Newsweek* et *Time*. Tous s'accordent à le présenter comme l'événement musical de la décennie, le nouveau messie du rock.

Du coup, le petit gars du New-Jersey, avec ses chansons comme des bulles d'oxygène, se retrouve sous les feux vitriolés de l'actualité, la coqueluche du show-business, le petit protégé de la Columbia, qui voit dans ses yeux des dollars barrés et entend de sa bouche des tiroirs-caisses qui sonnent à longueur de journée. Belle affaire. Et Bruce Springsteen refuse. Comme un gamin rebelle, il crache sur le miroir aux alouettes ; et le star-system perd une victime et le rock gagne un être vivant qui évolue à son gré, bouscule le quotidien pour mieux lui faire des pieds de nez. Ça n'a l'air de rien et pourtant ça n'arrive jamais. Jamais.

Springsteen n'a rien enregistré pendant près de trois ans comme s'il voulait qu'on l'oublie totalement. Il sait qu'on ne refait pas l'histoire, et que lorsque l'on est un nouveau Dylan on n'est finalement qu'un nouveau Dylan. Springsteen a bien trop de choses à faire pour s'en contenter. Il est retourné dans les petits clubs de New-York pour jouer avec ses musiciens et ses amis, ainsi qu'il avait coutume de le faire avant toute cette effervescence.

Springsteen est un personnage scénique puissant avec une voix vive et profonde, un garçon de la rue qui retranscrit la pression qu'elle engendre, un chroniqueur acide et complètement indépendant qui travaille sur des compositions poignantes avec un sens du drame évocateur. Il nous est revenu avec son récent disque afin de s'imposer pour lui-même. Et les millions qui lui sont offerts n'ont aujourd'hui plus d'importance, car ils ne pourront plus le couper de son inspiration essentielle. Springsteen est un rocker, pas une statue figée. Il est né pour courir.

∴

Lorsque Graham Parker prend son micro et pousse la chansonnette, alors il devient évident que plus rien d'autre ne saurait avoir d'importance, ni pour lui ni pour son public. C'est pourquoi, il gagne sur scène une dimension magique, pourquoi aussi son nouveau disque enregistré en public est un monument érigé à la gloire de la vie et de l'instant présent. Parker est un chanteur authentique qui n'a pas peur de suer, de donner le meilleur de lui-même, la totalité de son talent. L'histoire de sa vie est un conte de fée moderne : Parker survivait grâce à de petits emplois de fortune qui lui permettaient de s'offrir, au pire de quoi se nourrir, au mieux quelques disques et billets de concerts.

Ses rêves oscillaient entre Eric Burdon et Otis Redding, qu'il mimait parfaitement devant sa glace, mais sa voix restait définitivement monotone et blanche. Et puis victime d'un temps particulièrement orageux lors d'un festival de rock en plein air, Parker, à la suite d'une opération des muqueuses, se retrouve avec cette voix râpeuse et colorée qui dessine aujourd'hui le relief des compositions. Son « feeling » ébouriffé fait appel aux vertus du rhythm'n blues, lorsque les pulsions de la musique excitent les claquements des doigts et les mouvements des pieds.

Dylan, lui-même, l'a choisi pour effectuer la première partie du festival de Blackbushe, dont il sera la vedette le 15 juillet. Graham Parker est un être spontané au cœur presque trop gros.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : Bruce Springsteen chez C.B.S. ; Graham Parker chez Phonogram.

(1) Le 8 juillet, à 20 h.

Formes

Le temps de voir

Encore une exposition Paul Klee à la Galerie suisse de Paris (1)... *Ce n'est pas un reproche, c'est une aubaine. Il reste à Berne tant d'œuvres inédites du maître protéiforme qu'il serait impossible de les déployer toutes en une fois. Même en plusieurs. Klee dessinait tout le temps, et ce sont en bonne partie des feuilles extraites de ses carnets de notes, si l'on peut dire, qui nous sont offertes aux côtés d'aquarelles sublimes, telle* Cette étoile nous apprend à prier, *graphisme noir sur fond d'un bleu insoutenable, de l'année de sa mort, comme la hautaine silhouette d'un sapin. Klee a tout fouillé, tout inventorié, tout renouvelé, avec humour et poésie. Depuis les animaux caricaturaux, en couleurs, du* Concert des partis *(1907), l'autoportrait de 1908, les croquetons et mini-lithographies, petits bonshommes ironiques de 1912, jusqu'à la constructiviste* Carrière d'ardoise *(1927), les pyramides profilées de* Souvenir du Caire *(1928), les paysages — mer, falaises, collines — de Porquerolles, happés en quelques traits (1930),* les Arbres, *de 1938. Tantôt c'est l'épure, la rigueur géométrique, tantôt l'atmosphère tiède des intérieurs, tantôt le fouillis végétal, car cet ensemble est encore plus riche et divers que le précédent. Par quel sortilège, quoi qu'il fasse, Klee met-il à vif notre sensibilité ? A vous de répondre.*

∴

La saison est déjà venue des manifestations campagnardes. Je ne parle pas, pour aujourd'hui, de Pontoise, qui est une ville et dont le musée abrite jusqu'à la fin du mois un admirable Hommage à Freundlich — et même des vingt-six peintures et des vingt-quatre dessins de Bokor qui ont la chance, tout l'été, de trouver leur respiration dans les salles du château de Ratilly. Mais, parce qu'elle est limitée dans le temps, de Divergences II que Geneviève Thévenot présente dans sa grange de Maillot, près de Sens (2).

La place n'y manque pas, heureusement, pour que voisinent à l'aise, sans se gêner, Léon Zack et les fusains d'une puissance sculpturale de Dodeigne ; les rondeurs de Bogratchev et les angles, les vides, les arêtes métalliques de Dietrich Mohr (3) *; les gravures de Janala et de Karavousis ; la terrible dérision en laquelle sont tournés les juges, les bigotes,* le Témoin de moralité, *de R.-E. Gillet, et l'insidieuse présence des personnages de Charles Maussion, rendue plus obsédante par le mystère embrumé d'où ils émergent — Maussion pour moi est une découverte, que ne se manifeste-t-il pas plus souvent ? — les tapisseries de Bernadès et les assemblages d'objets de Bohm. Autre artiste trop discret, Daniel Humair transforme en peinture-peinture tout ce que son pinceau aborde, lit(s) à baldaquin, intérieurs,* Grand Chef, *etc., et ce bord de mer d'un blanc nacré que je préfère. Comme dans un autre registre les grandes plages abstraites de James Guitet* divergent *des dessins de Dodin et des compositions de Desterac. Le compte y est. Prenez donc* le temps de voir.

∴

Les accumulations d'objets chers à Arman (4)*, devenus les signes insignifiants (jusqu'à un certain point) d'un langage plastique autonome, ont refoulé, nous le savons, en quelque recoin subliminal sa mythologie personnelle. Pourtant ils continuent à se révéler, les revolvers, clés à molette, marteaux, tournevis, ciseaux, pinceaux, seringues de Pravaz et autres accessoires technologiques. Ils lui fournissent le matériau rêvé. Arman en fait d'abord des sculptures, qu'il fend en deux. Alors il s'en sert comme de sortes de cachets pour tamponner jusqu'à saturation les supports vierges. Plus ou moins encrés d'encres choisies, qui peuvent être différentes, les blancs du papier jouant avec les noirs et toute la gamme des gris, ces empreintes multipliées se transforment en compositions où le lyrisme contrôlé d'Arman part en fusées. Dans un envol ascensionnel, vertical ou oblique, ou pyramidal, c'est le mouvement à l'état pur qui entraîne ces prolifiques outillages, regroupés selon des lignes de force que dirige et anime un invisible aimant.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 17, rue Saint-Sulpice.
(2) Le Temps de Voir, 13, rue du Temple, 89, Maillot.
(3) A consulter *Dietrich Mohr* par le regretté Denys Chevalier. Ed. Arted.
(4) Galerie Albert Verbeke, 7, place Furstenberg.

Le cirque Jean Richard a donné sa dernière représentation

L'un des deux derniers cirques Jean Richard (celui qui porte son nom) a donné sa dernière représentation, vendredi 7 juillet, à Bagnère-de-Bigorre dans les Hautes-Pyrénées. Il y a trois semaines, c'était le cirque Médrano qui repliait son chapiteau. Seul, donc, le cirque Pinder-Jean Richard n'a pas vu interrompre sa tournée sur décision de l'administrateur provisoire de la Société des chapiteaux et spectacles Jean Richard, qui a déposé son bilan le 19 juin.

Le cirque Pinder-Jean Richard présente en Savoie des artistes hongrois. Celui qui vient de fermer présentait les cinquante artistes du cirque de la R.D.A.

Il y a dix jours, à Carcassonne, l'administrateur provisoire avait déjà envoyé une équipe de remplacement pour prendre la direction du cirque. Le directeur, M. Pierre Beaujeau, et ses collaborateurs, dont tous totalisent entre quinze et trente ans de « maison », avaient protesté contre ce qu'ils considéraient comme « un débarquement inadmissible et injuste ».

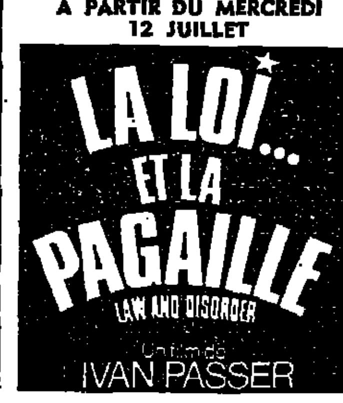
Vendredi soir, devant le public de Bagnères, M. Sergio (Monsieur Loyal), présentateur officiel du dernier Festival du cirque à Monaco, a donné lecture, à la fin de la représentation, de l'injonction faite par voie d'huissier, quelques heures auparavant, à M. Beaujeau : « Le cirque doit rejoindre le quartier général du « Chapiteau spectacles » à Monnay (Indre-et-Loire), près de Tours. » *Il sera procédé à un licenciement collectif. A défaut d'obtempérer aux ordres de revenir à Monnay, le directeur et son personnel seraient considérés comme démissionnaires et, de ce fait, n'auraient droit à aucune indemnité. M. Beaujeau n'a pu que s'incliner.*

Cependant, une ultime représentation à Arudy, dans les Pyrénées - Atlantiques, pourrait être autorisée. « Si le cirque frère était frappé, *a dit M. Sergio au public de Bagnères,* il ne resterait plus en France que les deux derniers cirques, ceux des frères Bouglione et des frères Amar. Le cirque français n'est pas mort de désaffection, le public se renouvelait et augmentait. Mais le cirque est la forme de spectacle la plus lourdement touchée. On aurait dû faire bénéficier les déplacements de chapiteaux des détaxes demandées sur le fuel et le gasoil. Mais les ministres qui ont succédé à André Malraux ont tous considéré, comme celui-ci, que le cirque n'était pas un spectacle culturel. »

GILBERT DUPONT.







هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra : Otello (sam., 20 h.).
Comédie-Française : le Mariage de Figaro (sam. 20 h. 30, dim. 14 h. 30 et 20 h. 30).
Nouveau Carré : grande salle : Légendes à venir (sam., 16 h. et 21 h.) ; Papin : les Soliloques du pauvre (sam., 21 h. 15).

Les autres salles

Aire libre : la Tisane (sam., 20 h. 30) ; Davly (sam. 22 h.).
Athénée : les Fourberies de Scapin (sam., 21 h.).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : Dom Juan (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Daunou : les Batards (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Ecole de l'acteur Florent : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu (sam. 21 h.).
Essaïon : les Lettres de la religieuse portugaise (sam., 18 h. 30) ; la Cigale (sam., 21 h.), l'Empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h.).
Fontaine : Dzi Croquettes (sam., 21 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30)
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 21 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Théâtre de chambre de J. Tardieu (sam., 18 h. 30) ; Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30) ; C'est pas moi qui ai commencé (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Une heure avec R. M. Rilke (sam., 18 h. 30) ; Entretiens avec le professeur Y (sam. 20 h. 30) ; les Eaux et les forêts (sam. 22 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mission bretonne : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay : les Mille et Une Nuits (sam., 21 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : le Ciel et la Merde (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : les Mimes Jacoby (sam. 19 h.).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Trois pour rire (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h. 30 ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Vinci avait raison (sam., 21 h.) ; Trois p'tites vieilles et puis s'en vont (sam., 22 h. 30).
Théâtre Présent : Le nouveau locataire (sam. 20 h. 30, dim. 17 h.).
Variétés : *Boulevard Feydeau* (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Breteuil : A la recherche de Marcel Proust (dim. à 16 h.).
Montreuil, Studio-Théâtre : le Temps des cerises (sam. 20 h., et dim. 16 h.).
Royaumont, abbaye : Antiqua musica (Bach, Mozart, Couperin, Vivaldi, Telemann) (dim. à partir de 16 h. 30).
Rambouillet, Pagode Wan Yun Lon : Musique du Tao (dim., 19 h.).
Saint-Vrain, Parc : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : D. Martin (Rameau, Mozart, Charpentier, Bach) (sam., 16 h. 30).

Les concerts

Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français, dir. C. Ricard, sol. L. Visser (*Vivaldi, Bach*) (sam., 21 h.).
Lucernaire : *Quatuor Parrot (Haendel, Telemann, Bach, Britten)* (sam. 19 h.) ; *Quatuor Parrot* (Vivaldi, Telemann, Kremer) (dim. 20 h. 30).
Notre-Dame : G. Giustarini, orgue (Frescobaldi, *Bach, Stanley*) (dim. 17 h. 45).
Eglise Saint-Merri : *J. Carlo Chiopris*, guitare (*Frescobaldi*, Bach) (sam. 21 h.) ; *H. Honneger*, violoncelle (Bach) (dim. 16 h.).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : Orchestre de chambre d'Ankara, dir. G. Ayral, sol. S. Kan (Bach, Barber, Vivaldi, Erkin) (sam. et dim., 20 h. 30).
Eglise Saint-Louis-des-Invalides : Musique des Gardiens de la paix, dir. D. Dondeyne (Lulli, Vivaldi, Mozart, Haendel).

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont : Phèdre (sam. et dim., 21 h. 30).
Hôtel de Beauvais : Bernadette Rollin, chansons (sam. 19 h. et 20 h. 30) ; Poubelle Girl (sam., *22 h.*).
Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux : *M. Mlejnick, violoncelle ; J. Stinc*, piano (Brahms, Lipovsek, Mayusumi, Janacek, Debussy) (sam., 21 h. 15).
Pavés du Marais (marché Sainte-Catherine) : Phog Mo Hoi : musique traditionnelle irlandaise (sam., 19 h. 30) ; Traversée de Paris en chansons (sam., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock et folk

Golf Drouot : Diesel (sam. 22 h. 30).
Palais des arts : René Weerner et *l'habit de plumes (sam., 20 h. 30)*.
Campagne-Première : Treponem Pal *(sam. et dim., 18 h.) ; D. Murray* quartet (sam. 20 h. 30) ; Sapho *(dim. 20 h.)*.

Samdi 8 - Dimanche 9 juillet

Caveau de la Huchette : G. Rost *et New Orleans Dippers* (sam. et dim., 21 h. 30).
Aire Libre : les Bayembi, folk noir (sam., 18 h. 30).
Olympia : Bracos band, Bijou, Paris (sam. 14 h.) ; Diesel ; Little Bob *story ; Doudou and Co (dim. 14 h.)*.
Pavillon de Paris : Bob Dylan (sam. 20 h.).
Le Furstenberg : Trio Persiany (sam. et dim. 21 h.).

La danse

Théâtre des Champs-Elysées : Musique et danses de Bali (sam., 20 h. 30, dim. 17 h.).
Palais des congrès : la Belle au bois *dormant* (sam. 20 h. 45).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot. — Samedi, 15 h. : Die Nibelungen, de F. Lang ; 18 h. 30 : Cannes 78... Lo Cepoun, de D. Lesourd ; Meunier d'antan, de P. Breinan ; Dziady, de D. Lesourd ; 20 h. 30 : Hallelujah les collines, de A. Mekas ; 22 h. 30 : l'Equipée sauvage, de L. Benedek. Dimanche, 15 h. : Ivan le Terrible, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30 : la Légende du grand judo, de A. Kurosawa ; 20 h. 30 : le Désert des Tartares, de V. Zurlini ; 22 h. 30 : Tokyo Joe, de S. Heisler.

Beaubourg. — Samedi, 14 h. : les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 17 h. : le Fils du cheikh, de G. Fitzmaurice ; 19 h. : Arènes sanglantes, de F. Niblo. Dimanche, 14 h. : *les Ailes, de W. Wellman* ; le Daguemalnakh, de J. Robiolles ; 19 h. : le Rouge de Chine, de J. Richard.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.o./v.f. : Templiers, 3e (272-94-56)
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71)
BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (035-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
CARMEN (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U G C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e *(359-15-71)*, Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C *Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75)
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-*01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43)*.
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES *(A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90)* ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-*34-37) ; Paramount - Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e *(326-22-17)* ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34)
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Français, 9e (770-33-88)
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-*26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82)* ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOOD BYE EMMANUELLE (F.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-33-88) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (jrs imp. : 1re et 2e parties ; jrs pairs : 3e et 4e parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : *Studio Alpha, 5e* (033-39-47) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; *Publicis-Saint-Germain, 6e* (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, *14e* (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IPHIGENIE (Grec, v.o) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : *Contrescarpe, 5e (325-78-37)*.
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e *(326-48-18)* ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Horaires sp.
LAST WALTZ (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) : U.G C.-Odéon, *6e (325-71-08)* ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e *(579-33-00)*, Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
NEW-YORK, BLACK-OUT (A., v.o.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; (sauf mardi).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, *8e (222-87-23)*.
LA PETITE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, *5e* (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Marbeuf*, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; *Secrétan, 19e (206-71-33)*.
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., vers. angl.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e 233-56-70) ; Saint-Germain Studio 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SCHMOCK (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).
VIOLETTE NOZIERES (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-18) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e, (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARCHE (Chine, v.o.) : Studio Gît-*le-Cœur*, 6e (326-80-25).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-*01-59*), *Fauvette*, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-*Pathé, 18e (522-37-41)*.
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : *Action Christine*, 6e (325-85-78), Elysées-Lincoln, 8e *(359-35-14)*.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e *(033-35-40)*.
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
DEDEE D'ANVERS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR FOLAMOUR (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FLESH (A., v.o) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LA GIFLE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11) (sf L).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o., v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : J. Renoir, 9e (874-40-75) (Mer. à Sam.).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e *(542-67-42)*.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI *VIERGE (All.) : Studio des Ursulines*, 5e (033-39-19).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES *MILLE ET UNE NUITS* (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
1900 (It., v.o.) (2 parties) : Dominique, 7e *(705-04-55) (sf Mar.)*.
LA PASSION DE JEANNE D'ARC *(Dan., v.o.) : Quintette*, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; *Colisée, 8e (359-29-46)* ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
MORE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Th.atre Présent, 19e (203-02-55).
LA PLANETE DES SINGES (A., v.o.) : J.-Renoir, 9e.
LE PRETE-NOM (A.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; *(v.f.)* : *Paramount-Gaîté*, 14e (326-99-34) ; Calypso, 17e (754-10-68).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o. (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e *(544-57-34)*.
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-98) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *(v.f.) : U.G.C. Opéra*, 2e (261-50-32).

Les festivals

FELLINI (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Juliette des esprits (sam.) ; Casanova (dim.).
RETRO-METRO STORY (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Indiscrétions (sam.) ; Place au rythme (dim.).
HOMMAGE A LA RANK (v.o.) : Olympic, 14e : Brève rencontre (sam.) ; César et Cléopâtre (dim.).
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Chantons sous la pluie (sam.) ; Un Américain à Paris (dim.).
STUDIO 28 - FICTION (v.o.) 18e (606-36-07) : Abattoir 5 (sam.) ; Silent Running (dim.).
DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97), 16 h., 21 h. : Monty Python ; 17 h. 45, 22 h. 30 : Délivrance ; 19 h. 30, 0 h. 15 : Soleil vert.
P.-VECCHIALI, Action République, 11e (805-51-33) : les Ruses du diable (sam.) ; l'Etrangleur (dim.).
GREMILLON, Action République, 11e : Madame de (sam.) ; Lumière d'été (dim.).
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-85-99), 14 h. : *Chronique d'Anna Magdalena Bach* ; 16 h. : *Prokofiev* ; 18 h. : *Salomé* ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.
BOITE A FILM (v.o.), 17e (754-51-50) : I : 13 h. : Salo ; 15 h. (+ V. S. : 23 h. 30) : The song remains the same ; 17 h. 15 : Annie Hall ; 19 h. 30 : Cabaret ; 21 h. 30 : Le dernier tango à Paris. — II. 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : Phantom of the paradise ; 18 h. : La vie devant soi ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Bonnie and Clyde ; V., S., 24 h. : Délivrance
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71), 12 h. : Fellini-Roma ; 14 h. : Frankenstein Junior ; 15 h. 50 : Mort à Venise ; 18 h. : Un tramway nommé désir ; 20 h. : les Contes de Canterbury ; 22 h. 15 : Chiens de paille ; v., s., 0 h. 10 : Satyricon.
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard (sam.) ; Monkey Business (dim.).
GRANDS FILMS FANTASTIQUES DE LA RKO (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : la Septième Victime (sam.) ; les Derniers Jours de Pompéi (dim.).
REDFORD-HOFFMAN, v.o., Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Gatsby le Magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mc Kay ; 22 h. : Lenny.
LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA, v.o., La Pagode, 7e (705-12-45) : Rosemary's baby (sam.) ; Zabriskie point (dim.).
HITCHCOCK, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : *Soupçons (sam.)* ; les Amants du Capricorne (dim.).
CHATELET - VICTORIA, v.o., 1er (508-94-14) I : 14 h. 10 : Hiroshima mon amour ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 30 : la Cousine Angélique ; 20 h. 20 : Aguirre, la colère de Dieu ; 22 h. (+ V. 24 h.) : le Droit du plus fort ; II : 14 h. : Electre ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim ; 20 h. 10 (+ S. 24 h.) : Citizen Kane ; 22 h. 30 (+ V. 24 h.) : Ascenseur pour l'échafaud.

Les films nouveaux

COOL, film américain de M. Schultz (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ASSAUT, film américain de J. Carpenter (**) (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MARTIN, film américain de G.-A. Romero (**) (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES RAISINS DE LA MORT, film français de J. Rollin : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Lord-Byron, 8e (225-04-22), Maxéville, 9e (770-72-86), Images, 18e (522-47-94).



• Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS

OSAKA 260-66-01 163, rue Saint-Honoré, 1er. T.l.jrs	J. 23 h. - Place du Théâtre-Français. Cuisine japonaise. Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi. Dans un cadre typique.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs	propose une formule Bœuf pour 26,50 F s.n.c. (29,90 F) le soir jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF Face église St-Germain-des-Prés, 6e T.l.jrs	propose une formule Bœuf pour 26,50 F s.n.c. (29,90 F s.c.) jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LAPEROUSE 326-68-04 51, quai des Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Menus 90, 125, 148 F. Service compris. Ses salons de deux à cinquante couverts.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 26,50 F s.n.c. (30,50 F s.c.). Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	propose une formule Bœuf pour 26,50 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 heure du matin. Desserts faits maison.
LE SARLADAIS 522-23-62 2, rue de Vienne, 8e. F/dim.	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 75 F - 1/2 vin de pays + café + alcool de prune avec foie gras, cassoulet ou confit. SA CARTE.
LA MENARA 073-06-92 8, bd de la Madeleine, 9e F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, fbg Montmartre, 9e T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
TOKYO Saint-Lazare SHINTOKYO Montparnasse	9, rue de l'Isly, 8e, 387-19-04 - Curieux barbecue Coréen et 22, rue Delambre, 14e, 326-45-00 toutes les spécialités japonaises.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit. Son *plat du jour*, ses *spécialités* : *Choucroute* 29. Gratinée 10. Ses grillades flambées. Buffet froid. Spécialités : Bière LOWENBRAU MUNICH.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Pour M. Starckmann Georges, né le 18 mai 1927, à Paris (10e arrondissement) ; administrateur de société, de nationalité française, demeurant Calle Villanueva, No 2, à Madrid (Espagne) et élisant domicile au cabinet de Me Claude-Alain Nataf, avocat à la Cour de Paris, 10, rue de Phalsbourg, à Paris (17e arrondissement), partie civile représentée par Me André Guibert, avocat à la Cour, contre Fauvet Jacques, Jules, Pierre, Constant, âgé de soixante-trois ans, né le 9 juin 1914, à Paris (6e arrondissement) ; fils de Gaston, Pierre Fauvet et de Andrée, Léa, Yvonne Meunier-Pouthot ; demeurant 5, rue Louis-Boilly, à Paris (16e arrondissement), journaliste, directeur de la publication du journal *le Monde*, de nationalité française ; sans autres renseignements, représenté par Me Paley-Vincent, avocat à la Cour (article 411 du code de procédure pénale). Contre Denuzière Maurice, Marie, âgé de cinquante et un ans, né le 29 août 1926, à Saint-Etienne (arrondissement du-dit Loire) ; fils de Clément, Eugène, Antonin Denuzière et de Pauline Barailler ; demeurant 153, avenue Victor-Hugo, à Paris (16e arrondissement), marié, journaliste, de nationalité française ; sans autres renseignements. Contre la société éditrice du journal *le Monde*, dont le siège social est 5, rue des Italiens, à Paris (9e arrondissement), prise en sa qualité de civilement responsable des sus-nommés et en la personne de ses représentants légaux, domiciliés de droit au-dit siège, civilement responsable, représentée par Me, Paley-Vincent, avocat à la Cour (article 415 du code de procédure pénale).

En présence de M. le procureur de la République.

Diffamation publique envers particulier, injures publiques envers particulier, complicité.

Le tribunal correctionnel de Paris, par exploit de Me Georges Sallaz, huissier de justice à Paris, en date du onze février mil neuf cent soixante dix-sept, à la requête de M. Georges Starckmann, a été saisi des poursuites engagées contre Jacques Fauvet, Maurice Denuzière et la société éditrice du journal *le Monde*, sous la prévention, pour Jacques Fauvet, de diffamation publique et d'injures publiques envers particuliers, pour Maurice Denuzière de complicité de ces délits.

Après un renvoi ordonné par le tribunal le quinze mars mil neuf cent soixante dix-sept, les débats se sont ouverts le trente et un mai, se limitant toutefois à une discussion entre le conseil de la partie civile et celui des prévenus sur l'opportunité d'un sursis à statuer sollicité par ce dernier.

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denuzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal *le Monde*, régulièrement représentés ; à cette dernière date, le tribunal a, après avoir entendu Maurice Denuzière en ses explications et moyens de défense, les témoins en leur déposition, Me Guibert, avocat de la partie civile en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, et Me Paley-Vincent, avocat du prévenu Fauvet et de la société civilement responsable en sa plaidoirie, renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, avertissement de ce renvoi a été donné immédiatement aux parties ou à leur conseil par M. le vice-président, conformément aux dispositions de l'article 462, alinéa 2, du code de procédure pénale, et, à cette date, le tribunal composé comme à sa précédente audience vidant son délibéré.

Auteur d'un article largement diffusé sur la moitié d'une page du *Monde*, en son édition du vingt-cinq décembre mil neuf cent soixante-seize, Maurice Denuzière, qui avait d'ailleurs, ainsi que Jacques Fauvet, notifié dès le dix-huit février mil neuf cent soixante-dix-sept son intention de faire une preuve de vérité, s'est expliqué longuement sur les méthodes d'information auxquelles il a eu recours durant les deux mois consacrés par lui à une enquête sur les trafics d'armes, révélant de quelle façon il en était venu à croire que, privée par une décision du gouvernement français classant « matériel d'armement » un équipement optique désigné sous le nom de « startron » d'un marché conclu avec le gouvernement libyen, la partie civile avait imaginé de faire fabriquer à bas prix, par un petit industriel de la banlieue parisienne, des « faux startrons » dont l'expédition à Orly avait permis de débloquer l'argent promis aux courtiers.

Maurice Denuzière explique par ailleurs que les procédés habituels auxquels recourent les « trafiquants d'armes » des sociétés commerciales couvrant leurs activités essentielles leur valent dans la plus mauvaise conjoncture des procès « douaniers » qui ne permettent guère d'examiner l'« objet » des transactions litigieuses.

Or, selon lui, les conditions de précipitation dans lesquelles un représentant de la partie civile a fait travailler le petit industriel Mariet, pour un marché se montant à 475 000 francs, sont révélatrices de la supercherie dont auraient été victimes les dirigeants libyens : Mariet a certes été entendu comme témoin et s'est borné à dire qu'il n'avait en aucune façon pu croire que les « tubes » grossièrement façonnés par lui étaient susceptibles d'utilisation militaire, que d'ailleurs « il n'avait pas cherché à savoir à quoi ces pièces serviraient ».

Dix autres témoins avaient été indiqués par les prévenus au soutien de leur offre de preuve, et seul d'entre eux, Bouvier s'est présenté à la barre, après Mariet, se limitant à regretter de n'avoir pu être autorisé à examiner à l'aéroport d'Orly les prétendus « tubes », alors qu'il avait été chargé d'une mission d'expertise au cours du litige né du retard mis par la partie civile à payer M. Mariet.

Il est même utile d'observer que, sur cette liste des témoins annoncés par Jacques Fauvet et Maurice Denuzière, figurait en dernier lieu un « colonel Dakhil, 18, rue Keppler », lequel n'aurait finalement pas été cité pour l'audience du sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, mais, par contre, dès la fin de février et le début de mars mil neuf cent soixante-dix-sept, aurait adressé à l'avocat de M. Dumont des documents allant à l'encontre de la thèse « faux startrons ».

A la suite de cet interrogatoire et des témoignages de Mariet et de Bouvier, le conseil de la partie civile s'est élevé avec véhémence contre le caractère délibérément tendancieux imprimé par Maurice Denuzière, avec son titre peu habituel dans les colones du *Monde*, « Le temps de l'arnaque », à l'enquête visant la société animée par M. Georges Starckmann, soutenant qu'il est attentatoire à la réputation de celui-ci de se voir présenté comme ayant obtenu, « suivant un système de péréquation connu d'eux seuls (les trafiquants), « quinze millions de dollars » en échange d'un lot de tubes payé « quatre cent soixante-dix mille francs » ;

En outre, relevant au milieu de la première colonne et en haut de la troisième colonne de l'article litigieux les termes « trafiquants » et « bande d'aigrefins », Georges Starckmann demande raison de ce qu'il qualifie d'injure publique ;

Le conseil des prévenus a soutenu pour sa part que l'existence des faux startrons avait été prouvée, et que, en toute hypothèse, si les difficultés d'une telle preuve en matière de trafic international ne permettaient pas de la déclarer parfaitement constituée, les journalistes du *Monde* avaient agi de bonne foi ;

Pour le tribunal, le caractère diffamatoire de l'écrit litigieux, non contesté d'ailleurs par Jacques Fauvet et Maurice Denuzière, apparaît évident, la malice d'une escroquerie ne disparaissant pas, bien au contraire, lorsque son ampleur approche dix milliards de centimes, comme c'est le cas pour le marché de dupes que décrit l'auteur de l'affaire des faux startrons ;

Par contre, et alors que leur emploi en divers points du récit ne sert à l'évidence qu'à accréditer la thèse de l'escroquerie, les termes « trafiquants » et « aigrefins » doivent être compris comme faisant corps avec l'ensemble de l'écrit diffamatoire ; il conviendra donc de relaxer les prévenus du chef d'injures publiques envers particuliers ;

Contrairement aux prétentions des prévenus, et bien que M. Georges Starckmann n'ait pas offert, ce qui pour lui n'était qu'une faculté, d'apporter la preuve contraire, Jacques Fauvet et Maurice Denuzière n'ont pas établi la réalité de l'immense duperie qu'ils mettent sur le compte de la partie civile ;

En ce qui concerne leur bonne foi, les prévenus arguent de leur sincérité, du devoir légitime d'information, de l'objectivité de l'enquête, pour faire admettre qu'ils doivent être relaxés ;

Le devoir d'information est certes un impératif pour tout journaliste, mais il n'est pas rempli de manière satisfaisante si l'enquêteur ne soupèse pas avec prudence la teneur de ses informations et s'il ne les soumet pas à la critique des personnes qu'il s'apprête à déconsidérer ; en l'espèce, et faute d'en avoir agi avec cette circonspection, Jacques Fauvet et Maurice Denuzière ne peuvent faire tomber la présomption de mauvaise foi attachée à la publication d'un écrit diffamatoire ;

Estimant plus adéquate au titre de la réparation de son préjudice que le versement de dommages-intérêts une vaste publication de la décision à intervenir, Georges Starckmann sollicite seulement un franc et demande la publication dans cinquante journaux, français ou étrangers, à son choix ; outre le franc demandé, il sera juste de faire publier le jugement dans *le Monde* et des extraits dans cinq journaux ;

Pour ces motifs, et après en avoir délibéré, le tribunal, statuant en audience publique, en premier ressort, contradictoirement à l'égard de la partie civile, de Denuzière, de Jacques Fauvet, qui, par lettre adressée à M. le vice-président et jointe au dossier de la procédure, a demandé à être jugé en son absence par application des dispositions de l'article quatre cent onze du code de procédure pénale et de la société civilement responsable en application de l'article quatre cent quinze du code de procédure pénale ;

Relaxe Jacques Fauvet et Maurice Denuzière du délit d'injures publiques envers particulier et de complicité de ce délit ;

Dit Jacques Fauvet atteint et convaincu du délit de diffamation publique envers particulier, pour avoir, dans le numéro du quotidien *le Monde* daté du vingt-cinq décembre mil neuf cent soixante-seize et sous le titre « Le temps de l'arnaque », publié un article débutant par « D'après les experts » et finissant par « ...sur d'autres dossiers », article précédé en page une d'un encadré comportant deux paragraphes, article et encadré contenant à l'égard de M. Georges Starckmann des imputations l'atteignant dans son honneur et sa réputation ; délit puni par l'article trente-deux, alinéa un, de la loi du vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-un ; dit Denuzière Maurice atteint et convaincu de complicité dudit délit ; en répression et par application de l'article précité ;

Condamne M. Jacques Fauvet à la peine de deux mille francs d'amende ; M. Maurice Denuzière à la peine de deux mille francs d'amende ; reçoit la partie civile en sa constitution ; condamne Jacques Fauvet et Maurice Denuzière, par toutes voies de droit, à payer à M. Georges Starckmann la somme de un franc à titre de dommages-intérêts ; ordonne que le présent jugement, en mêmes caractères et au même emplacement que l'article litigieux, sera transcrit dans *le Monde* ; ordonne que des extraits de cette décision seront publiés dans cinq journaux choisis par la partie civile, aux frais des prévenus et sans que le coût de chacune de ces insertions puisse dépasser la somme de trois mille francs ; condamne en outre Jacques Fauvet et Maurice Denuzière, chacun dans la proportion de la moitié, aux entiers dépens du présent jugement, lesquels sont liquidés, savoir : premièrement, pour ceux prélevés sur la consignation s'il en existe ; deuxièmement, pour ceux avancés par la partie civile, à la somme de cent cinquante et un francs quarante-deux centimes ; troisièmement, pour ceux avancés par le Trésor, à la somme de vingt et un francs vingt centimes, droits de poste inclus. Déclare la société éditrice du journal *le Monde* civilement responsable ; dit qu'il n'y aura lieu à contrainte par corps ;

Fait et jugé en l'audience publique de police correctionnelle de la dix-septième chambre du tribunal de grande instance de Paris, séant au Palais de justice, à Paris, le mardi sept mars mil neuf cent soixante-dix-huit, par M. Hennion, vice-président, M. Philippot, vice-président, et M. Tailhan, juge, en présence de M. Pomier, premier substitut de M. le procureur de la République, assisté de M. Dechegné, secrétaire-greffier.

Signé : Hennion et Dechegné.

∴

Pour M. Dumont Claude, né le 6 juillet 1923, à Douai (Nord) ; courtier, de nationalité française, demeurant 13, rue Bixio, à Paris (7e) et élisant domicile au cabinet de Me Paul Garson, avocat à la cour de Paris, 8, rue du Dobropol, à Paris (17e), partie civile représentée par Me Paul Garson, avocat à la cour, contre Fauvet Jacques, Jules, Pierre, Constant, âgé de soixante-trois ans, né le 9 juin 1914, à Paris sur le 6e arrondissement dudit ; fils de Gaston, Pierre Fauvet et de Andrée, Léa, Yvonne Meunier-Pouthot ; demeurant 5, rue Louis-Boilly, à Paris (16e), journaliste, directeur de la publication du journal « le Monde », de nationalité française, sans autres renseignements.

Représenté par Me Paley-Vincent, avocat à la cour (article 411 du code de procédure pénale).

Contre Denuzière Maurice, Marie, âgé de cinquante et un ans, né le 29 août 1926, à Saint-Etienne (arrondissement dudit - Loire) ; fils de Clément, Eugène, Antonin Denuzière et de Pauline Barailler ; demeurant 153, avenue Victor-Hugo, à Paris-16e, marié, journaliste, de nationalité française, sans autres renseignements.

Contre la société éditrice du journal « le Monde », dont le siège social est 5, rue des Italiens, à Paris-9e prise en sa qualité de civilement responsable des sus-nommés et en la personne de ses représentants légaux domiciliés de droit audit siège.

Civilement responsable représentée par Me Paley-Vincent, avocat à la cour (article 415 du code de procédure pénale).

En présence de M. le procureur de la République

Diffamation publique envers particulier

Injures publiques envers particulier

Complicité.

Le tribunal correctionnel de Paris, par exploit de Me Georges Sallaz, huissier de justice à Paris, en date du onze février mil neuf cent soixante-dix-sept, à la requête de poursuites engagées contre M. Jac-M. Claude Dumont, a été saisi des ques Fauvet et M. Maurice Denuzière et la société éditrice du journal « le Monde », sous la prévention, pour Jacques Fauvet, de diffamation publique et d'injures publiques envers particuliers, pour Maurice Denuzière de complicité de ces délits ;

Après un renvoi ordonné par le tribunal le quinze mars mil neuf cent soixante-dix-sept, les débats se sont ouverts le trente et un mai, se limitant toutefois à une discussion entre le conseil de la partie civile et celui des prévenus, sur l'opportunité d'un sursis à statuer sollicité par ce dernier ;

Le tribunal, par jugement contradictoire du vingt et un juin mil neuf cent soixante-dix-sept, a rejeté la demande de sursis, renvoyé les débats, d'abord au vingt septembre, puis au sept décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, enfin au sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, date à laquelle Maurice Denuzière a comparu, Jacques Fauvet étant pour sa part, ainsi que la société éditrice du journal *le Monde* régulièrement représentés, puis il a entendu Maurice Denuzière en ses explications et moyens de défense, l'avocat de la partie civile, Me Paul Garson, en sa plaidoirie, le représentant du ministère public en ses réquisitions, l'avocat des prévenus et société civilement responsable, Me Paley-Vincent, en sa plaidoirie et a enfin renvoyé l'affaire en délibéré pour le jugement être rendu, à l'audience du sept mars mil neuf cent soixante-dix-huit, avertissement de ce renvoi étant donné immédiatement aux parties ou à leur conseil, par M. le vice-président, conformément aux dispositions de l'article quatre cent soixante-deux, alinéa deux du code de procédure pénale, et, à cette date le tribunal étant composé comme à sa précédente audience, vidant son délibéré ;

Auteur d'un article largement diffusé sur la moitié d'une page du *Monde*, en son édition du vingt-cinq décembre mil neuf cent soixante-seize, Maurice Denuzière qui avait d'ailleurs, ainsi que Jacques Fauvet, notifié dès le dix-huit février mil neuf cent soixante-dix-sept, son intention de faire une preuve de vérité, s'est expliqué longuement sur les méthodes d'infirmation auxquelles il a eu recours durant les deux mois consacrés par lui à une enquête sur les trafics d'armes, révélant de quelle façon il en était venu à croire que, privée par une décision du gouvernement français classant « matériel d'armement » un équipement optique désigné sous le nom de « startron », d'un marché conclu avec le gouvernement libyen, la partie civile avait imaginé de faire fabriquer à bas prix par un petit industriel de la banlieue parisienne, des « faux startrons » dont l'expédition à Orly avait permis de débloquer l'argent promis aux courtiers ;

Denuzière Maurice explique par ailleurs que les procédés habituels auxquels recourent les « trafiquants d'armes », des sociétés commerciales couvrant leurs activités essentielles, leur valent dans la plus mauvaise conjoncture des procès « douaniers » qui ne permettent guère d'examiner « l'objet des transactions litigieuses » ;

Or, selon lui, les conditions de précipitation dans lesquelles un représentant de la partie civile a fait travailler le petit industriel Mariet, pour un marché se montant à quatre cent soixante-quinze mille francs, sont révélatrices de la supercherie dont auraient été victimes les dirigeants libyens ; M. Mariet a certes été entendu comme témoin et s'est borné à dire qu'il n'avait en aucune façon pu croire que les « tubes » grossièrement façonnés par lui étaient susceptibles d'utilisation militaire, que d'ailleurs « il n'avait pas cherché à savoir à quoi ces pièces serviraient » ;

Dix autres témoins avaient été indiqués par les prévenus au soutien de leur offre de preuve et, seul d'entre eux, Bouvier s'est présenté à la barre, après Mariet, se limitant à regretter de n'avoir pu être autorisé à examiner à l'aéroport d'Orly les prétendus « tubes » alors qu'il avait été chargé d'une mission d'expertise au cours du litige né du retard mis par la partie civile à payer M. Mariet ;

Il est même utile d'observer que, sur cette liste, des témoins annoncés par Jacques Fauvet et Maurice Denuzière, figuraient en dernier lieu un « colonel Dakhil, dix-huit rue Keppler », lequel n'aurait finalement pas été cité pour l'audience du sept février mil neuf cent soixante-dix-huit, mais, par contre, dès la fin de février et le début de mars mil neuf cent soixante-dix-sept, aurait adressé à l'avocat de M. Claude Dumont, des documents allant à l'encontre de la thèse « faux startrons » ;

A la suite de cet interrogatoire et des témoignages de Mariet et de Bouvier, le conseil de la partie civile s'est élevé avec véhémence contre le caractère délibérément tendancieux imprimé par Maurice Denuzière, avec son titre, peu habituel dans les colonnes du *Monde*, « Le temps de l'arnaque », à l'enquête visant la société animée par M. Claude Dumont, soutenant qu'il est attentatoire à la réputation de celui-ci de se voir présenté comme ayant obtenu, « suivant un système de péréquation connu d'eux seuls (les trafiquants) « quinze millions de dollars » en échange d'un lot de tubes payé « quatre cent soixante-dix mille francs » ;

En outre, relevant au milieu de la première colonne et en haut de la troisième colonne de l'article litigieux les termes « trafiquants » et « bande d'aigrefins », M. Claude Dumont demande raison de ce qu'il qualifie d'injure publique ;

Le conseil des prévenus a soutenu, pour sa part, que l'existence des « faux startrons » avait été prouvée, et que, en toute hypothèse, si les difficultés d'une telle preuve en matière de trafic international ne permettaient pas de la déclarer parfaitement constituée, les journalistes du *Monde* avaient agi de bonne foi ;

Pour le tribunal, le caractère diffamatoire de l'écrit litigieux, non contesté d'ailleurs par Jacques Fauvet et Maurice Denuzière, apparaît évident, la malice d'une escroquerie ne disparaissant pas, bien au contraire, lorsque son ampleur approche dix milliards de centimes, comme c'est le cas pour le marché de dupes que décrit l'auteur de l'affaire des « faux startrons » ;

Par contre, et alors que leur emploi en divers points du récit ne sert à l'évidence qu'à accréditer la thèse de l'escroquerie, les termes « trafiquants » et « aigrefins » doivent être compris comme faisant corps avec l'ensemble de l'écrit diffamatoire ; il conviendra donc de relaxer les prévenus du chef d'injures publiques envers particulier ;

Contrairement aux prétentions des prévenus, et bien que M. Claude Dumont n'ait pas offert, ce qui pour lui n'était qu'une faculté, d'apporter la preuve contraire, Jacques Fauvet et Maurice Denuzière n'ont pas établi la réalité de l'immense duperie qu'ils mettent sur le compte de la partie civile ;

En ce qui concerne leur bonne foi, les prévenus arguent de leur sincérité, du devoir légitime d'information, de l'objectivité de l'enquête, pour faire admettre qu'ils doivent être relaxés ;

Le devoir d'information est certes un impératif pour tout journaliste, mais il n'est pas rempli de manière satisfaisante si l'enquêteur ne soupèse pas, avec prudence, la teneur de ses informations et s'il ne les soumet pas à la critique des personnes qu'il s'apprête à déconsidérer ; en l'espèce, et faute d'en avoir agi avec cette circonspection, Jacques Fauvet et Maurica Denuzière ne peuvent faire tomber la présomption de mauvaise foi attachée à la publication d'un écrit diffamatoire ;

Estimant plus adéquate, au titre de la réparation de son préjudice, que le versement de dommages-intérêts, une vaste publication de la décision à intervenir, M. Claude Dumont sollicite seulement un franc et demande la publication dans cinquante journaux francais ou étrangers à son choix. Outre le franc demandé, il sera juste de faire publier le jugement dans le journal *le Monde* et des extraits dans cinq journaux ;

Pour ces motifs, et après en avoir délibéré, le tribunal, statuant en audience publique et en premier ressort, contradictoirement à l'égard de la partie civile, de Maurice Denuzière, de Jacques Fauvet, qui, par lettre adressée à M. le vice-président et jointe au dossier de la procédure, a demandé à être jugé en son absence par application des dispositions de l'article quatre cent onze du code de procédure pénale et à l'encontre de la société civilement responsable en application des dispositions de l'article quatre cent quinze du code de procédure pénale ;

Relaxe Jacques Fauvet et Maurice Denuzière du délit d'injures publiques envers particuliers et de complicité de ce délit ; dit Jacques Fauvet atteint et convaincu du délit de diffamation publique envers particulier, pour avoir, dans le numéro du quotidien *le Monde*, daté du vingt-cinq décembre mil neuf cent soixante-seize, et sous le titre « Le temps de l'arnaque », publié un article débutant par « D'après les experts... » et finissant par « ...sur d'autres dossiers », article précédé en page une d'un « encadré » comportant deux paragraphes, article et encadré contenant à l'égard de M. Claude Dumont des imputations l'atteignant dans son honneur et sa réputation, délit prévu par l'article trente-deux alinéa premier de la loi du vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-un ; dit Maurice Denuzière atteint et convaincu de complicité de ce délit ; en répression et par application de l'article précité, condamne M. Jacques Fauvet à la peine de deux mille francs d'amende, prononce la confusion entre cette peine et celle prononcée par jugement de ce jour sous le numéro vingt-huit du rôle ; M. Maurice Denuzière à la peine de deux mille francs d'amende, prononce la confusion entre cette peine et celle prononcée par jugement de ce jour sous le numéro vingt-huit du rôle ;

Reçoit la partie civile en sa constitution, condamne MM. Jacques Fauvet et Maurice Denuzière, par toutes voies de droit, à payer à M. Claude Dumont la somme de un franc à titre de dommages intérêts ; ordonne que le présent jugement, en mêmes caractères et au même emplacement que l'article litigieux, sera transcrit dans « le Monde » ; ordonne que ces extraits de cette décision seront publiés dans cinq journaux choisis par la partie civile, aux frais des prévenus et sans que le coût de chacune de ces insertions puisse dépasser la somme de trois mille francs ; condamne en outre MM. Jacques Fauvet et Maurice Denuzière, chacun dans la proportion de la moitié, aux entiers dépens du présent jugement, lesquels sont liquidés savoir : premièrement, pour ceux prélevés sur la consignation, s'il en existe ; deuxièmement, pour ceux avancés par la partie civile à la somme de quatre-vingt-treize francs quatorze centimes ; troisièmement, pour ceux du présent jugement, pour ceux de l'instance, à la somme de vingt et un francs vingt centimes, droits de poste inclus ; déclare la société éditrice du journal « le Monde » civilement responsable ; dit qu'il n'y aura lieu à contrainte par corps ;

Fait et jugé en l'audience publique de police correctionnelle de la dix-septième Chambre du tribunal de grande instance de Paris, séant au Palais de justice, à Paris, le mardi sept mars mil neuf cent soixante-dix-huit, par M. Hennion, vice-président, M. Philippot, vice-président, et M. Tailhan, juge, en présence de M. Pommer, premier substitut de M. le procureur de la République, assistés de M. Dechègne, secrétaire-greffier.

Signé :

Hennion et Dechègne.



Le Monde

économie-régions

LES CONCLUSIONS DU CONSEIL EUROPÉEN

«Pour un système durable et efficace»

Le relevé des conclusions du Conseil européen des 6 et 7 juillet déclare notamment :

« A la suite des entretiens de Coepnhague du 7 avril, le Conseil européen a examiné le projet, joint en annexe et présenté par des membres du Conseil européen (1), visant à établir une coopération monétaire plus étroite par la création d'un système monétaire européen aboutissant à une zone de stabilité en Europe. Le Conseil européen estime que l'établissement d'une telle zone de stabilité constitue un objectif hautement souhaitable. Le Conseil européen prévoit la création d'un système durable et efficace. Il est convenu de charger les ministres des finances de définir, lors de la session du Conseil du 24 juillet, les orientations nécessaires en vue de la mise au point, au besoin par voie de modifications, par les instances communautaires compétentes, d'ici au 31 octobre, des dispositions qu'exige le fonctionnement d'un tel système. Il sera procédé parallèlement à l'étude des moyens d'action nécessaires pour renforcer, dans le cadre de ce système, les économies des Etats membres qui connaissent une prospérité moindre : ces mesures auront un caractère décisif pour le succès de la zone de stabilité monétaire. Des décisions et des engagements pourront être pris à cet égard lors de la session du Conseil européen des 4 et 5 décembre.

» Les chefs des gouvernements de la Belgique, du Danemark, de la République fédérale d'Allemagne, du Luxembourg et des Pays-Bas déclarent que la question de l'existence du « serpent » (2) n'a pas fait ni ne fait l'objet de discussions. Ils confirment que le « serpent » sera intégralement maintenu. »

Au moins aussi strict que le « serpent »

Voici le texte de l'annexe annoncée dans le relevé des conclusions :

« En ce qui concerne la gestion des taux de change, le Système monétaire européen (S.M.E.) serait au moins aussi strict que le « serpent ». Dans les premières phases du fonctionnement du système et pendant une période limitée, les pays membres qui actuellement ne participent pas au « serpent » auraient la faculté d'opter pour des marges un peu plus importantes autour de taux-pivots. En principe, les interventions seront effectuées dans les monnaies des pays participants. Les modifications des taux-pivots devront faire l'objet d'un accord mutuel en ce sens. Les pays tiers qui ont des liens économiques et financiers particulièrement étroits avec la Communauté peuvent devenir membres associés du système. L'unité monétaire européenne (ECU) (3) sera le pilier du système ; elle sera notamment utilisée pour les règlements entre les autorités monétaires de la C.E.E.

» Un fonds initial d'ECU, destiné aux banques centrales de la Communauté, sera constitué moyennant le dépôt, d'une part, d'un montant en or et en dollars des Etats-Unis (à raison, par exemple, de 20 % des réserves actuellement détenues par les banques centrales des Etats membre) et, d'autre part, de monnaies de pays membres pour un montant d'un ordre de grandeur comparable.

» Les conditions d'utilisation des ECU créées en contrepartie du dépôt de monnaies de pays membres seront fonction du montant et de l'échéance ; il sera tenu compte de la nécessité de prévoir de substantielles facilités à court terme (pour des délais d'un an au maximum).

» Les pays participant au système coordonneront leurs politiques en matière de taux de change vis-à-vis des pays tiers. A cet effet, ils intensifieront les consultations dans les enceintes appropriées et entre les banques centrales participant au système. Il conviendrait de rechercher des moyens de coordonner les interventions concernant le dollar, de manière à éviter des interventions simultanées à effet contraire. Les banques centrales achetant des dollars déposeront une fraction (par exemple 20 %) des montants achetés et recevront en échange des ECU ; de même, les banques centrales vendant des dollars recevront une fraction (par exemple 20 %) des montants vendus en échange d'ECU.

» Deux ans au plus tard après l'entrée en vigueur du système, les arrangements conclus et les institutions existantes seront réunis en un Fonds monétaire européen (4).

» Un système de coopération monétaire plus étroite ne pourra réussir que si les pays participants poursuivent des politiques propres à assurer une plus grande stabilité à l'intérieur et à l'étranger ; cette observation concerne aussi bien les pays à balance des paiements déficitaire que les pays à balance des paiement excédentaire. »

(1) Le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt.

(2) Ces cinq pays ont leurs monnaies liées par un accord — baptisé le « serpent » — qui limite à 2,25 % leurs fluctuations l'une par rapport à l'autre.

(3) Le sigle ECU correspond en anglais à European Currency Unit (Unité monétaire européenne). Il se définirait, dit un renvoi, de l'annexe du relevé des conclusions, *« de la même façon que l'unité de compte européenne »* qui vaut actuellement environ 5,6 F.

(4) Ce Fonds monétaire européen remplacera alors l'actuel Fonds européen de coopération monétaire.

Le processus semble irréversible

(Suite de la première page.)

Un haut fonctionnaire français qui accompagnait le président de la République faisait, quant à lui, le commentaire suivant : *« Les Neuf, à l'image de ce qui est à la mode aux Nations unies, ont pratiqué le consensus avec réserve. Il aurait été souhaitable d'aller plus loin, mais cependant le mouvement est lancé. »*

En effet, à y regarder de près, c'est beaucoup plus qu'un accord de procédure qui a été acquis à Brême : des objectifs clairs sont fixés, un calendrier de travail impératif arrêté, et le projet franco-allemand, qui doit constituer l'armature du futur SME, publié. Le chancelier Schmidt s'est vivement félicité que l'on soit parvenu à adopter ainsi *« un texte formulé avec précision »*. De fait, M. Callaghan avait livré une bataille de deux heures pour empêcher la publication du projet franco-allemand et pour atténuer le caractère « engagé » du *« relevé des conclusions »* consacré à la politique monétaire. Il a échoué.

Le Royaume-Uni s'est retrouvé isolé ; sauf rebondissement inattendu, il ne semble en mesure ni d'empêcher le processus d'être mené à son terme ni d'altérer gravement le projet franco-allemand. A cet égard, on notera que la description faite par M. Giscard d'Estaing peut prêter à malentendu : l'Italie, comme l'Angleterre, n'a pas été citée mais sa position est bien différente. Des commentaires de M. Andreotti il ressort que celui-ci se considère comme politiquement engagé. En réalité, l'Italie qui connaît des difficultés bien réelles, voudrait être sûre d'obtenir des contreparties sous la forme de transferts financiers.

Le Royaume-Uni participera-t-il finalement au nouveau dispositif de change ? M. Callaghan s'est refusé à tout pronostic. M. Giscard d'Estaing a noté qu'il n'était pas absolument nécessaire que les neuf pays adhèrent au S.M.E. pourvu que le système soit parfaitement ouvert. M. Jenkins, le président anglais de la Commission — pour qui ce fut *« un excellent conseil européen, qui a ouvert de manière encore plus claire qu'à Copenhague les perspectives d'un progrès considérable à l'intérieur de la Communauté »* — a voulu se montrer optimiste : *« Il vaut beaucoup mieux que les Neuf participent au S.M.E. Le Royaume-Uni est venu à Brême dans une attitude de prudence constructive. Je suis certain que les Britanniques participeront pleinement ; le contraire serait très dommage car nous ne voulons pas voir se répéter l'expérience de 1951 et de 1957. »*

Quelle sera l'influence du SME sur le dollar et comment les Etats-Unis vont-ils réagir à cette tentative européenne ? Il est bien évident que Washington ne peut pas rester indifférent devant la perspective d'un SME prévoyant la mise en commun d'une cinquantaine de milliards de dollars (si l'on ajoute, dans le « pool » de réserves, des monnaies nationales à l'or et au dollar) et impliquant à la définition, d'une manière ou d'une autre, d'une politique européenne du dollar. Mais a fait observé le chancelier Schmidt, *« le président Giscard d'Estaing et moi-même nous avons parlé de notre projet au président Carter et celui-ci nous a fait connaître son accord politique de principe »*.

Mis à part le sommet économique occidental, les 16 et 17 juillet à Bonn, où chacun des intéressés — Européen ou non — aura l'occasion de s'exprimer, la prochaine étape de ce bien intéressant feuilleton monétaire sera la réunion des ministres des finances des Neuf le 24 juillet à Bruxelles. Les choses s'étant dans l'intervalle décantées, on devrait pouvoir mieux apprécier alors comment les cartes seront exactement distribuées : quels amendements au projet initial seront demandés par les Néerlandais ? Quelle forme d'aide économique souhaitent l'Italie et l'Irlande ? Surtout, comment le gouvernement de Londres sera-t-il finalement décidé à jouer la partie ?

L'indépendance énergétique « objectif primordial »

Dans le domaine énergétique, les Neuf se sont fixés comme *« objectif primordial »* de réduire la dépendance de *« tous les pays »* de la Communauté *« à l'égard du pétrole d'importation »*. Se rangeant à des propositions françaises, ils ont décidé qu'en 1985 la Communauté ne devrait pas importer plus de la moitié de son énergie et que la progression de sa consommation énergétique devrait alors être inférieure de deux dixièmes à la progression de sa production intérieure brute. Le volume de ses importations nettes de pétrole devra être limité, mais cette limite, qu'on avait pensé fixer à 500 millions de tonnes, n'a finalement pas été chiffrée.

Les Neuf ont souligné *« la nécessité pour les autres pays industrialisés de se fixer des objectifs analogues »*, ce qui vise les Etats-Unis et sera rappelé le 16 juillet au président Carter.

Se prononçant pour le développement de nouvelles sources d'énergie, les Neuf déclarent notamment : *« La contribution de l'énergie nucléaire, parallèlement aux autres énergies, est indispensable et urgente pour la Communauté. »* Alors qu'une campagne antinucléaire s'intensifie en Allemagne fédérale (des protestataires ont manifesté jeudi aux abords du conseil), M. Schmidt a mis ce passage en évidence. Cependant, les Néerlandais et surtout les Britanniques se sont opposés à ce que les Neuf se prononcent pour une *« politique responsable »* (le terme était pourtant nuancé) en matière de retraitement des déchets et de construction des surrégénérateurs.

A l'égard du tiers-monde, les Neuf ont une fois de plus exprimé leur intérêt pour le dialogue Nord-Sud, la création d'un fonds commun pour les pays défavorisés, des accords de produits et la stabilisation des recettes du tiers-monde. M. Schmidt, sensible aux difficultés de la Zambie et du Zaïre, propose d'étendre au cuivre le système dit « Stabex » mis en place par la Communauté pour stabiliser les cours. Pour aider le tiers-monde, les Neuf demandent à tous les intéressés *« y compris aux pays à commerce d'Etat »* — c'est-à-dire aux pays communistes — d'agir *« ensemble sur la base d'une responsabilité commune »*.

La pollution des mers

Les neuf chefs d'Etat ou de gouvernement ont brièvement examiné les questions de la sécurité en mer, de la prévention et de la réduction de la pollution, en se référant explicitement au naufrage de l'*Amoco Cadiz*. Ils ne sont pas entrés dans le détail, mais ont voulu stimuler les travaux en cours pour *« prévenir et combattre »* la pollution des mers, *« notamment par les hydrocarbures »*.

Les ministres des affaires étrangères ont eu un échange de vues, très pessimiste, sur le Proche-Orient. Ils craignent un affrontement majeur entre Israël et la Syrie notamment et ses conséquences au Liban. Au nom des Neuf, les ambassadeurs d'Allemagne à Beyrouth, Amman, Damas, Le Caire et Tel-Aviv ont fait connaître aux autorités leur point de vue — arrêté la veille — sur l'affaire libanaise.

Les Neuf se sont une fois de plus prononcés pour l'indépendance des pays africains, notamment de la Namibie et du Zimbabwe (Rhodésie) ; ils ont condamné l'apartheid et décidé de persister dans leurs « interventions » pour que l'Afrique du Sud change de politique. Implicitement, ils ont approuvé l'action belge et française au Zaïre en relevant son caractère *« exclusivement humanitaire »* et limité.

PHILIPPE LEMAITRE
et MAURICE DELARUE.

LES RÉACTIONS

EN FRANCE

M. PONTILLON : le sommet n'a tenu que partiellement ses objectifs.

M. Robert Pontillon, membre du secrétariat national du P.S. et président de l'union des partis socialistes de la C.E.E., a estimé, vendredi 7 juillet, que le conseil européen de Brême *« n'a tenu que partiellement les objectifs ambitieux qu'on lui prêtait »*.

M. Pontillon a ajouté : *« Au plan monétaire, seules quelques instructions ont pu être laborieusement définies qui valent orientation pour le conseil des finances du 24 juillet. L'essentiel, c'est-à-dire la mise en place d'un système nouveau, est donc abandonné à la diligence des technocrates et banquiers. Au plan de la coopération politique, la démarche commune à propos du Liban n'est certes pas négligeable, mais force est bien de constater que, sur les autres problèmes actuels qui agitent le monde, le conseil de Brême consacre l'impuissance des Neuf à réagir en commun.*

» Par ailleurs et c'est à nos yeux le plus injuste, sur tous les aspects sociaux le conseil de Brême est resté totalement négatif. Aucun des objectifs minima retenus par la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) n'a été pris en compte, qu'il s'agisse du taux de croissance, des actions en vue de réduire le chômage ou de la création d'emplois nouveaux. (...) Ce qui caractérise ce sommet de Brême, ce serait plutôt les silences et les lacunes. »

Commentant samedi 8 juillet cette déclaration de M. Pontillon, l'*Humanité* estime que le sénateur des Hauts-de-Seine *« appui M. Giscard d'Estaing »* et affirme : *« Le parti socialiste approuve le projet d'intégration monétaire qui conduit à la dépendance de la France. »*

● *M. Bertrand Motte*, président du Centre national des indépendants et paysans, a déclaré, vendredi 7 juillet : *« Le problème monétaire est insoluble s'il n'est pas abordé avec toute la cohérence d'une volonté politique européenne unique. Nous voulons croire que la rencontre de Brême constitue dun cette voie une étape notable et nous pensons que la prochaine élection du Parlement européen au suffrage universel contribuera au renforcement d'une telle volonté en lui apportant l'appui direct des peuples eux-mêmes. »*

● *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, s'est félicité de l'accord de Brême. Devant le conseil national de la Fédération F.O. des mineurs, il a rappelé que son organisation avait *« toujours considéré que le désordre monétaire était une des causes essentielles de la crise économique actuelle »*.

EN R.F.A.

● *M. Franz Josef Strauss*, dirigeant du parti chrétien-démocrate, s'est prononcé contre l'établissement précipité d'un système monétaire commun dans la C.E.E. Selon lui, la création d'un tel système, avant que les pays de la C.E.E. ne soient parvenus à un stade de développement économique à peu près égal, *« nuirait fondamentalement aux intérêts de la R.F.A. »*.

EN SUISSE

● *Les autorités monétaires helvétiques* se sont refusées à tout commentaire officiel. Toutefois, la Suisse est prête à collaborer à une zone de stabilité monétaire en Europe si les différents partenaires font preuve de discipline économique, notamment dans le domaine de la lutte contre l'inflation, a récemment déclaré M. Georges André Chevallaz, chef du département des finances. La Confédération craint que la relance monétaire européenne se fasse contre le dollar, ce qui aurait pour conséquence d'accentuer la montée du franc suisse face à la devise américaine.

AUX ETATS-UNIS

● *Les Etats-Unis* ont approuvé, mais sans enthousiasme, l'accord de Brême. Le président Carter a personnellement donné son aval à cet accord, dont la teneur, apprend-on à la Maison Blanche, lui a été expliquée vendredi matin 7 juillet par le chancelier Helmut Schmidt lors d'une conversation téléphonique. Selon un haut fonctionnaire proche de la Maison Blanche, les Etats-Unis n'ont *« pas d'objections au principe de l'unification monétaire européenne »*.

La Trésorerie n'a formulé aucun commentaire. Le secrétaire au Trésor, M. Michael Blumenthal, avait déclaré la semaine dernière que les Etats-Unis *« soutenaient une coopération plus étroite en Europe »*. Il avait toutefois souligné qu'il n'était pas question d'associer le dollar aux efforts de réduction des marges de fluctuation des monnaies.

● *Le Cap-Vert va adhérer au Fonds monétaire international*, a annoncé le premier ministre, M. Pedro Pires, lors de la commémoration du troisième anniversaire de l'indépendance du pays. Cette adhésion permettra un élargissement des sources d'investissement de Cap-Vert, qui, d'ici deux ans, sera en mesure de lancer son premier plan économique de développement. — *(A.F.P.)*.

● *La Guinée-Bissau* a cessé de définir sa monnaie en fonction de l'escudo portugais, indique le dernier bulletin du F.M.I. Elle sera désormais rattachée aux droits de tirage spéciaux, le taux de parité étant de 44 pesos guinéens pour un D.T.S. — *(A.F.P.)*

● *Le Conseil national du patronat français* (C.N.P.F.) a décidé la création d'une centrale d'information où pourront se rencontrer les industriels inexpérimentés dans l'exportation et les grandes entreprises qui disposent d'un réseau commercial à l'étranger.

SOCIAL

Les métallurgistes bénéficieront d'une garantie supérieure au SMIC

En huit jours, les négociations bruyamment annoncées en avril, discrètement ajournées en mai, patiemment amorcées en juin, ont, tout à coup, débouché de façon positive. Les résultats les plus marquants ont été enregistrés à quarante-huit heures d'intervalle sur les traitement des fonctionnaires et la garantie d'une rémunération annuelle pour les métallurgistes.

Les représentants des « métallos », respectueux de l'avis de la base, ne donneront leur réponse que le 19 juillet ; mais la satisfaction exprimée par les dirigeants syndicaux, M. Chérèque (C.F.D.T.) en tête, laissait apparaître leur acceptation comme acquise, M. Sainjon ayant toutefois exprimé diverses réserves au nom de la C.G.T.

Les négociations dans la métallurgie avaient pris valeur de test. Les porte-parole des salariés ayant obtenu d'importantes concessions — notamment la fixation à 40 heures de la durée du travail servant de référence pour le calcul du salaire, — cette heureuse issue devrait contribuer à débloquer d'autres discussions.

La revendication première des syndicats de la métallurgie portait sur le relèvement des bas salaires. Le compromis final ouvre une voie tout à fait nouvelle dans cette direction en créant une rémunération annuelle garantie pour les quelque deux millions sept cent mille métallos de l'Hexagone. Au départ, les syndicats avaient pu craindre que les employeurs n'additionnent tous les éléments figurant dans l'année sur les feuilles de paie pour aboutir à un niveau de ressources artificiellement gonflé.

Les dispositions adoptées sont rigoureuses sur ce point :

— La base de calcul est établie sur quarante heures de travail par semaine, à l'exclusion des heures supplémentaires ;

— La prime d'ancienneté n'est pas prise en compte, non plus que les primes de rendement, de pénibilité (prime de hauteur pour les ouvriers travaillant sur les échafaudages), la prime de transport, etc. ;

— La garantie annuelle sera liée à l'évolution des prix et à celle des salaires réels dans la métallurgie par des contrôles obligatoires semestriellement et, quand ce sera possible, trimestriellement ;

— Enfin, la couverture accordée s'applique immédiatement à tout travailleur (l'ancienneté d'un an voulue par le patronat a été écartée). Le système s'étend à la sidérurgie (sauf en cas de conventions spécifiques comme il en existe dans le Nord et en Lorraine). Les travailleurs à temps partiel en bénéficieront au prorata.

Cet accord cadre, où ne figure aucun chiffre, donnera lieu en septembre à des discussions locales entre les syndicats et les quatre-vingt-quatorze chambres patronales. Un bilan des discussions en octobre permettra de parer aux éventuelles « bavures ». En outre, s'ouvriront, à l'automne, des négociations sur la revalorisation du travail manuel et une révision des barèmes de salaires.

Plusieurs centaines de milliers de métallos, parmi les plus défavorisés notamment, verront leur salaire augmenter du fait de l'accord d'environ 10 % pour un certain nombre. La C.G.T. aurait voulu que soit fixé un salaire-plancher national : les employeurs s'y sont refusés. De son côté, la C.F.D.T. a jugé préférable que les travailleurs défendent des revendications mieux adaptées localement. On estime que la « fourchette » de la rémunération garantie se situera entre 24 000 et 29 000 F par an (de 2 000 à 2 410 F par mois, alors que le SMIC est actuellement de 1 888 F pour quarante heures).

Quatre millions de travailleurs concernés

Les accords signés dans dix-huit autres branches industrielles depuis le 1er juin assurent une garantie de salaire mensuel allant de 1 900 F à 2 250 F environ. Selon le C.N.P.F., le minimum mensuel est de 1 900 F dans l'ameublement, 1 920 dans l'industrie du bois, 1 950 dans le textile (portés à 2 025 F au 1er octobre), 1 980 dans le commerce alimentaire, 2 000 dans l'imprimerie, 2 100 dans l'alimentation, 2 032 dans la bijouterie-joaillerie, 2 250 dans l'industrie frigorifique et autant dans le pétrole. Les syndicats des transports routiers ont refusé l'offre patronale d'un salaire annuel de 24 000 F ; une augmentation de salaire de 2,5 % s'est ajoutée pour eux aux 3,5 % déjà acquis.

Presque tous ces accords ont été conclus avec F.O., la C.F.T.C., la C.G.C. et les autonomes. La C.F.D.T. a signé six fois et acceptera sans doute aussi l'accord de l'industrie sucrière. La C.G.T. n'a approuvé que les accords concernant le sucre et l'imprimerie-édition. En revanche, ni les cégétistes ni les cédétistes n'ont avalisé les propositions patronales dans la chimie (minimum annuel de 27 600 F pour trois cent mille personnes).

Trois ou quatre accords du même style devraient encore aboutir d'ici la fin juillet. Il en sera sans doute de même pour une dizaine d'autres (parfois de simples recommandations) à la rentrée, estime-t-on avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Au total, environ un million sept cent mille personnes bénéficieraient des améliorations récentes ; soit plus de quatre millions, si l'on ajoute, depuis vendredi, les métallurgistes.

Les dirigeants patronaux n'ont pas eu, dans ce débat, à croiser le fer seulement avec les représentants des travailleurs. Il leur a fallu aussi vaincre les résistances de leurs propres adhérents, assure-t-on, surtout parmi les P.M.E.

Quant aux négociations au sommet, elles n'ont guère encore porté de fruits en ce qui concerne l'indemnisation des chômeurs et l'aménagement de la durée du travail ; la suite de ces épineux débats est renvoyée au retour des vacances.

JOANINE ROY.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

LE CHOMAGE A NETTEMENT DIMINUÉ EN JUIN

Le chômage américain a nettement diminué en juin, revenant de 6,1 % en mai à 5,7 % de la population active, ce qui représente le taux le plus faible enregistré depuis août 1974 (5,4 %). Le nombre des personnes sans emploi s'est situé à 5,8 millions, en diminution de 400 000 par rapport au mois précédent.

Le taux de chômage parmi les jeunes a été de 14,2 % au lieu de 16,5 % en mai. Pour les hommes, le taux est revenu de 4,2 % à 3,9 %, pour les femmes, il est resté à 6,1 %. Les effectifs au travail ont atteint en juin 94,8 millions, augmentant de 710 000 (les jeunes ayant obtenu un travail figurant pour près de moitié dans ce total) et représentant le taux record de 58,9 % de la population active.

En revanche, les prix de gros ont poursuivi leur hausse, ayant augmenté de 0,7 % en juin, comme le mois précédent. Cette augmentation touche surtout les produits alimentaires (+ 1,17) notamment la viande. L'évolution des prix de gros laisse prévoir la tendance pour les consommateurs durant les prochains mois.

● *L'administration américaine* a publié le 6 juillet des prévisions économiques nettement plus pessimistes que celles formulées en janvier. Ainsi, le taux annuel d'inflation atteindrait 7,2 % cette année au lieu de 6,3 % prévus précédemment. Il devrait toutefois retomber à 6,5 % en 1979). Le taux de croissance a été ramené de 4,7 à 4,1 % (4,3 % en 1979).

CHINE

● *La République populaire de Chine* a commandé deux systèmes complets d'ordinateurs à la société américaine Sperry Rand Corporation pour une valeur de 6 millions de dollars. Sperry souligne qu'il s'agit de la plus importante commande d'ordinateurs passée par la République de Chine à une société américaine. — *(A.F.P.)*

ITALIE

● *La balance commerciale italienne* a enregistré en mai un déficit de 299 milliards de lires. Selon l'Institut central des statistiques (ISTAT), les importations se sont élevées à 4 294 milliards et les exportations à 3 995 milliards. Pour les cinq premiers mois de 1978, la balance commerciale italienne accuse un déficit de 686 milliards de lires, plus de trois fois inférieur à celui enregistré pour la même période de 1977 (2 361 milliards). De janvier à mai 1978, les importations se sont élevées à 17 806 milliards de lires (+ 1,3 %) et les exportations à 17 120 milliards (+ 12,5 %). — *(A.F.P.)*

PORTUGAL

● *Le déficit de la balance commerciale portugaise* s'élevait à près de 53 milliards d'escudos (5,3 milliards de francs) au terme des cinq premiers mois de 1978, en augmentation de 12 milliards d'escudos (+ 32 %) par rapport à la même période de 1977. De janvier à mai, les importations ont attein 92 223 millions d'escudos, tandis que les exportations s'étaient atteint 92 223 millions d'escudos, ce qui représente un taux de couverture de 42,6 %. — *(A.F.P.)*

ÉQUIPEMENT

Rhône-Alpes

L'inauguration du barrage de La Coche en Savoie

« On n'est pas des Italiens ! »

De notre envoyé spécial

Moutiers. — *Ce devait être une belle inauguration, vendredi 7 juillet, que celle de l'aménagement hydro-électrique de La Coche en Savoie : un site somptueux au-dessus de Moutiers, un bassin de retenue d'eaux aux allures de vélodrome d'une parfaite élégance et, 900 mètres plus bas, une discrète usine souterraine. Et puis, il s'agissait d'une œuvre d'un type nouveau.*

« L'originalité de l'aménagement de La Coche, *soulignait le directeur de l'équipement E.D.F., M. Hug,* réside dans son caractère mixte : il est à la fois un moyen de production d'énergie hydraulique et de transport d'énergie des heures creuses sur les heures pleines par pompage. » *Les quatre groupes de 80 mégawatts comprennent donc chacun un alternateur-moteur et une pompe turbine.*

Enfin, E.D.F. avait fait bien les choses, tant elle tenait à souligner que, loin de réaliser le « tout nucléaire », elle continuerait d'aménager tous les sites hydro-électriques possibles. « De 1970 à 1985, *précisait M. Paul Delouvrier, président de l'entreprise nationale,* nous aurons mis en œuvre 6 500 mégawatts hydro-électriques, soit autant qu'il y en avait en France en 1951. » *D'ici à 1981, 5 milliards de francs seront ainsi consacrés à de tels ouvrages.*

Mais quelque quatre cent cinquante ouvriers de l'usine Ugine-Aciers de Moutiers — menacés de licenciement dans une région où les industries sont rares — ne pouvaient laisser passer les centaines d'invités d'E.D.F. — multiples présidents, anciens ministres, ministre même — sans leur clamer leur inquiétude.

Entre la visite de l'usine souterraine, à proximité des échelles d'Annibal, et les fonds d'artichaut mère Filhoux ou la poularde truffée aux nouilles, qui attendaient ces personnalités à La Coche, la route était barrée. Le temps que M. Delouvrier se propose en otage (« on n'est pas des Italiens », *répondirent les manifestants) et que le représentant de la préfecture traite, avec quelle diplomatie, ces ouvriers inquiets d'* « irresponsables », *le barrage bon enfant était levé. M. Giraud, le ministre de l'industrie, recevait pendant ce temps représentants syndicaux et élus locaux à Albertville.*

A La Coche, le ministre développa les grands axes de la politique énergétique française. Certes, « il y a un avenir pour l'énergie hydro-électrique en France », *mais cette politique ne peut être fondée que sur le nucléaire et le pétrole.* « Il n'y a pas d'alternative sérieuse au programme nucléaire, sinon la récession », *a réaffirmé l'ancien délégué du Commissariat à l'énergie atomique, avant de s'interroger sur l'avenir de la politique pétrolière, le rôle des compagnies nationales et les liaisons possibles entre achats pétroliers et exportation.* « De même que, dans le nucléaire, nous disposons d'opérateurs de taille internationale mis au service d'une politique d'autonomie, *devait-il conclure,* de même, dans le secteur pétrolier, il nous faut, dans le cadre d'une solidarité communautaire véritable, c'est-à-dire qui se manifeste vis-à-vis des pays extérieurs, conserver le contrôle de l'accès à notre marché, par les moyens administratifs et réglementaires les plus appropriés. »

BRUNO DETHOMAS.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

CINQ ARCHITECTES RETENUS POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU PALAIS DES FESTIVALS DE CANNES

De notre correspondant régional

Marseille. — Cinq architectes ont été retenus pour étudier la construction du nouveau Palais des festivals, de 35 000 mètres carrés et d'un coût de 150 millions de francs, projeté par la ville de Cannes (*le Monde* daté 25-26 juin).

Il s'agit de *Sir Herbert Bennet* (Grande-Bretagne) — qui a notamment réalisé les auditoriums du Royal Festival Hall (3 200 places) et du Queen Elisabeth Hall (1 200 places), — de *M. Kenzo Tango* (Japon) — dont les plus récentes références sont celles de l'hôtel de ville de Téhéran et du palais des congrès de Rabat, — et de trois Français, *MM. Henry Bernard*, premier Grand Prix de Rome, membre de l'Institut — architectes, entre autres, de la Maison de la radio à Paris et du nouveau palais du Conseil de l'Europe à Strasbourg, — *Henri Pottier* — auquel sont dûs, en particulier, l'auditorium Maurice-Ravel à Lyon, le Monte-Carlo Sporting Club et l'Ecole polytechnique à Palaiseau, — enfin de *M. Androult* (assisté de MM. Parat et Cacant, Grand Prix de Rome). Ces trois derniers ont réalisé de nombreux centres commerciaux, scolaires et des ensembles de logements.

Cent douze équipes de conception avaient répondu à l'appel de candidatures international lancé par la ville de Cannes. Celle-ci va maintenant passer un marché d'ingénierie avec les cinq concepteurs retenus, qui remettront un avant-projet détaillé à fin octobre 1978. Le lauréat, qui se verra confier la commande du projet définitif, sera choisi à fin décembre 1978. Les travaux commenceraient en septembre 1979 pour se terminer en février 1982.

G. P.

Ile-de-France

L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES A PARIS

Par 10 voix contre 5 et 2 abstentions, la commission des sites de Paris s'est prononcée favorablement le 7 juillet sur la réalisation des pavillons qui, aux Halles, doivent border au nord et au sud le Forum souterrain.

La commission a précisé que ces deux bâtiments bas, qui doivent abriter des commerces, devront avoir une architecture *« très discrète formant une liaison avec les jardins et permettant de rétablir, au niveau du piéton, une certaine symétrie entre l'aspect des extrémités nord et sud du cratère du Forum ».*

M. François Serrand, qui représente à la commission des sites la plate-forme des comités parisiens d'habitants, explique qu'il a voté contre la construction de tel bâtiment, considérant que *« le pavillon nord bloquera tout cheminement en provenance de la rue Rambuteau, ce qui est contraire au PAZ (plan d'aménagement de zone) voté par le Conseil de Paris en 1975 ».* Quant au pavillon sud, toujours selon M. Serrand, il masquera, depuis le square des Innocents, la perspective sur l'église Saint-Eustache.

Basse-Normandie

NOUVELLE ENQUÊTE PUBLIQUE A FLAMANVILLE

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — La population de Cherbourg et des communes voisines est à nouveau sollicitée de donner son avis sur la construction d'une centrale nucléaire à Flamanville (Manche). Le 28 avril dernier, le tribunal administratif de Caen, à la demande des écologistes, des agriculteurs et des pêcheurs, qui contestent la validité du permis de construire accordé à l'E.D.F., avait ordonné l'interruption des travaux.

L'E.D.F. a donc déposé un nouveau permis de construire, qui fait l'objet d'une enquête publique du 6 au 19 juillet. La publicité la plus large est donnée par le préfet de la Manche à cette consultation. Le dossier, qui est ouvert en différents points du canton, est accompagné d'une étude préalable d'impact sur l'environnement. Cette nouvelle procédure entraînera un retard de quelques mois dans l'achèvement de la centrale.

Cependant, les travaux d'aménagement du site, c'est-à-dire l'abattage de la falaise de granit et les enrochements en mer continuent. — R. M.

ENVIRONNEMENT

— *A PROPOS DE...* —

LA QUALITÉ DES COURS D'EAU FRANÇAIS

Baignades interdites

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie, M. Michel d'Ornano, a rendu publics, le vendredi 7 juillet, les résultats du second inventaire de la qualité des cours d'eau français.

C'est un signe des temps : fleuves et rivières sont désormais sous surveillance. Tous les cinq ans, la loi le prescrit, plus de cinq cents cours d'eau français sont auscultés en mille deux cent points différents. Il s'agit de savoir où en est leur degré de pollution. Ce contrôle est, paraît-il, unique au monde.

Le premier « check-up » eut lieu en 1971, le second en 1976. Grosse affaire, qui a mobilisé une centaine de laboratoires et d'organismes, et qui a fourni trois cent cinquante mille chiffres. Il a fallu aux spécialistes dix-huit mois pour les « digérer » et les interpréter.

L'opération fut d'autant plus délicate que 1976, justement, fut une année de sécheresse et de chaleur exceptionnelles. Il y avait peu d'eau dans les rivières, et cette eau était chaude. La pollution était donc plus concentrée qu'à l'habitude, mais, inversement, la vitesse d'auto-épuration était accélérée.

Le diagnostic a pu tout de même être établi. En cinq ans, les quantités de sels, de sulfates, de matières organiques, de détergents, qui salissaient les rivières, ont diminué. L'interdiction des lessives non dégradables, la multiplication des stations d'épuration sont la cause de ce léger mieux. Il a coûté fort cher. Ainsi les capacités d'épuration ont augmenté de 140 % (de 33 à 79 millions d'équivalents-habitants), mais la pollution totale, rejetée par les villes et les usines, n'a diminué que de 15 % (de 110 à 93 millions d'équivalents-habitants). L'eau claire vaut de l'or.

La radioactivité, elle, n'a pas évolué de manière significative et demeure inférieure aux normes. Attendons la réalisation du programme nucléaire pour en savoir davantage. En revanche, l'ammoniaque (qui rend l'eau imbuvable) et les nitrates (issues des stations d'épuration et des engrais lessivés par les pluies) sont en augmentation. On constate sur ce point un transfert de pollution fort inquiétant. Les égouts ne vont plus droit aux fleuves, mais les effluents d'épuration et l'agriculture prennent le relais.

Du fluor, de l'arsenic, des cyanures, des métaux lourds (comme le chrome, le cadmium, le plomb), on en trouve encore beaucoup trop dans les eaux de l'Hexagone. Le mercure est présent en quatre-vingts endroits. Les pêcheurs savent-ils lesquels ? On ne disposera de la liste de ces points dangereux qu'en septembre prochain. C'est bien tard pour une information intéressant directement la santé des estivants.

Enfin, l'enquête 1976 a révélé que, sur plus d'un tiers des points de mesure, l'eau contenait tant de germes que la baignade était « impossible ». Commentaire du ministre : « Partout où la baignade n'est pas expressément autorisée et organisée, il faut éviter de se mettre à l'eau. C'est une règle de prudence. »

En effet, mais cela veut dire que 70 000 kilomètres de baignades gratuites sont rayées désormais de la carte. Finies les trempettes en famille avant le pique-nique, finis les plongeons improvisés au gré d'une promenade. Ruisseaux, torrents, rivières et fleuves sont tous suspects. Il nous reste les baignades municipales dûment autopsiées par des laborantins et surveillées par des C.R.S. maîtres-nageurs. Il nous reste aussi le béton des piscines que l'on est évidemment obligé de construire par centaines et à grands frais.

On a trouvé, jadis, « économique » de transformer les cours d'eau en égout, sans se rendre compte que cette dégradation d'un patrimoine irremplaçable allait se payer cher : en argent et en liberté Le ministre de l'environnement et du cadre de vie peut-il se résigner à cette amputation ?

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Accès de faiblesse du dollar
Fermeté du franc

Nouvel accès de faiblesse du DOLLAR, suivi d'un timide redressement, bonne tenue du FRANC SUISSE et fermeté du FRANC FRANÇAIS, tels sont les faits marquants d'une semaine assez agitée sur des marchés des changes nerveux.

Depuis longtemps, le début du mois de juillet ne vaut rien pour le DOLLAR. Cette fois-ci, c'est la hausse du YEN aux dépens de la monnaie américaine qui a entraîné la baisse de cette dernière sur les marchés européens. Mardi, le DOLLAR tombait, à Tokyo, au voisinage de 200 yens, niveau auquel la Banque du Japon intervenait, en faisant savoir que ce niveau serait « défendu ». Cette chute se répercutait à Francfort (2,04 DM contre 2,0775 DM), à Zurich (1,7950 FS contre 185,80 FS) et à Paris (4,44 F contre 4,50 F). Par la suite, le cours du DOLLAR se stabilisait et remontait même vivement jeudi pour retomber un peu à la veille du week-end : à Tokyo, par exemple, il s'établissait à 202,60 yens environ après 205 yens.

Malgré cette reprise technique, due à des rachats de vendeurs avant le sommet européen de Brême, la défiance continue à se manifester vis-à-vis du dollar. Les milieux financiers internationaux mettent en avant, pêle-mêle, l'accélération de l'inflation aux Etats-Unis, telle qu'elle est prévue par les services officiels, la hausse des prix agricoles (+ 1,5 % en juin), qui, dans le passé, a toujours donné le signal d'une hausse générale, la certitude d'un ralentissement de l'activité économique outre-Atlantique. Ajoutons-y la dégradation de la cote personnelle du président Carter, jugé de moins en moins apte à maîtriser la situation et à imposer ses vues, la persistance d'un énorme excédent de la balance commerciale japonaise, et l'on conviendra que la situation du dollar apparaît à nouveau préoccupante.

Contrairement à ce qui se passait encore il y a quelques semaines, la faiblesse du DOLLAR ne s'est pas répercutée sur le FRANC, qui, malgré les démentis officiels quant à son retour dans le « serpent », a confirmé sa remontée récente, notamment vis-à-vis du deutschemark, revenu à moins de 2,17 F. Selon des rumeurs en provenance de Brême et d'origine allemande, le FRANC FRANÇAIS serait la première monnaie à rejoindre la « zone de stabilité monétaire élargie ». Nul ne sait exactement quand et à quel niveau : cela n'empêche pas les opérateurs étrangers de se « couvrir » à un an sur notre monnaie. Pour l'instant, M. Barre n'a pas lieu de déplorer la remontée du FRANC, puisqu'elle permet de contenir la hausse des prix des produits importés, « effet heureux » de la revalorisation d'une devise, par opposition aux fameux « effets pervers » d'une dévalorisation. Est-elle justifiée ? Un graphique de la Société générale, publié dans notre numéro daté 5 juillet 1978, montrait que la compétitivité des exportateurs français s'était nettement affirmée depuis le milieu de 1976, en comprenant l'évolution du FRANC sur les marchés des changes et celle des taux d'inflation de nos partenaires commerciaux en fonction de la nôtre. On pouvait en déduire que, apparemment, le FRANC était sous-évalué de 6 % à 8 %.

Sur les autres monnaies, notons la fermeté renouvelée du FRANC SUISSE, qui a battu son record historique sur les marchés allemands, où il a valu 1,14 DM, et l'assez bonne tenue de la LIVRE STERLING, qui n'a pas totalement suivi le DOLLAR dans son repli.

La faiblesse de la monnaie américaine n'a stimulé que passagèrement le marché de l'or, où le cours de l'once est passé de 183 dollars à 185 dollars pour revenir à 184 dollars. Bien que l'adjudication mensuelle du Fonds monétaire international se soit effectuée à un cours record de 184,14 dollars, elle a déçu les opérateurs, qui ont été sensibles à la diminution du volume global des soumissions.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	1,8700	8,3495	3,4080	3,8568	60,7750	4,1560	1589,96
	—	1,8600	8,3793	3,4558	3,8641	60,7662	4,1524	1589,37
New-York.	1,8700	—	22,3964	54,8696	48,4848	3,0769	44,9943	0,1176
	1,8600	—	22,1975	53,8213	48,1347	3,0609	44,7928	0,1170
Paris.....	8,3495	4,4650	—	244,99	216,48	13,7384	200,89	5,2513
	8,3793	4,5050	—	242,46	216,84	13,7894	201,79	5,2720
Zurich....	3,4080	182,25	40,8174	—	88,3636	5,6076	82,0022	2,1434
	3,4558	185,80	41,2430	—	89,4344	5,6871	83,2250	2,1743
Francfort.	3,8568	206,25	46,1926	113,1687	—	6,3461	92,8008	2,4257
	3,8641	207,75	46,1154	111,8137	—	6,3590	93,0571	2,4312
Bruxelles.	60,7750	32,5009	7,2788	17,8326	15,7575	—	14,6231	3,8224
	60,7662	32,6700	7,2519	17,5834	15,7256	—	14,6338	3,8232
Amsterdam	4,1560	222,25	49,7760	121,9478	107,7575	6,8384	—	2,6139
	4,1524	223,25	49,5560	120,7360	107,4608	6,8334	—	2,6126
Milan....	1589,96	850,25	190,4255	466,52	412,24	26,1615	382,56	—
	1589,37	854,50	189,6781	459,90	411,31	26,1554	382,75	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du zinc — Repli du sucre et du café

METAUX. — *Légère reprise des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Plusieurs facteurs ont influencé le marché : généralisation de la baisse du prix du métal raffiné aux Etats-Unis par les producteurs américains de 2 à 2,5 cents qui reviennent à 62 1/2 ou 63 cents la livre, diminution des stocks britanniques de métal à 503 200 tonnes — 6 775 tonnes), enfin, absence de décision prise par les pays membres du CIPEC réunis à Kinshasa relative à des mesures de restriction de production ou d'exportation de métal pour revigorer le marché.*

Variations restreintes des cours de l'étain tant à Londres qu'à Pénang.

Sensible reprise des cours du zinc à Londres. Des signes d'amélioration sont enregistrés sur le marché mondial estime le groupe international d'études du plomb et du zinc qui s'est réuni à Vienne. La consommation mondiale de métal est évalué à 4,3 millions de tonnes en augmentation de 3,5 % par rapport à celle de l'année précédente.

Avance des prix du cobalt à 30 dollars la livre sur le marché libre de Londres.

DENREES. — *Nouvelle et sensible baisse des cours du sucre, sous la pression des ventes qui pèsent sur le marché mondial et devraient se poursuivre encore pendant quelques mois.*

Le repli des cours du café dépasse 10 % sur l'ensemble des places. La décision prise par le Brésil de réduire son prix minimum à l'exportation en est à l'origine.

CEREALES. — *Reprise des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS du 7 juillet 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 690,50 (686), à trois mois 709,50 (706) ; étain comptant, 6 550 (6 585), à trois mois 6 500 (6 485) ; plomb, 303 (300,50) ; zinc, 309 (298).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 59,20 (58,60) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 78 (74,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (149-154).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 690 (1 710).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juillet : 57 57,10) ; oct. : 59,35 (59,85).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) juillet, inch. (233) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (485).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juillet, 23,50 (23,60).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 650 (600).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 53,75-54,75 (55,50-56,35).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 230-230,50 (235,25-235,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juillet, 141,50 (147,30) ; sept., 137,40 (143,15) ; sucre, sept., 6,71 (6,96) ; oct., 6,83 (7,07) ; café, juillet, 145 (159,50) ; sept., 133,01 (146). — Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 91,10 (94,70) ; oct., 92,70 (96,40) ; café, juillet, 1 342 (1 587) ; sept., 1 321 (1 475) ; cacao, juillet, 1 720 (1 839) ; sept., 1 705 (1 807).

— Paris (en francs par quintal : cacao, sept., 1 425 (1 509) ; déc., 1 395 (1 450) ; café, sept., 1 175 (1 320) ; nov., 1 140 (1 233) ; sucre (en francs par tonne), août, 820 (846) ; oct., 835 (855).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juillet, 326 (313) ; sept., 331 (316 1/2) ; maïs, juillet, 247 (246) ; sept., 250 1/2 (249).

MARCHÉ MONÉTAIRE

La détente se poursuit

Les taux d'intérêt ont repris leur mouvement de baisse sur le marché monétaire de Paris, où les disponibilités, grossies par les apports de l'étranger, demeurent abondantes une fois passée l'échéance semestrielle. Le loyer de l'argent au jour le jour entre banques est revenu de 7 7/8 % à 7 1/4 %, enfonçant le niveau du 23 juin (7 3/8 %), qui lui-même était le plus bas depuis deux ans.

La Banque de France a « accompagné » le mouvement en adjugeant 4 milliards de francs à 7 1/2 %, en baisse de 1/4 %.

Pour donner au marché plus de souplesse, elle a même autorisé les adjudicataires à ne pas prendre livraison des fonds, s'ils estiment pouvoir se fournir ailleurs à de meilleures conditions.

A terme, le climat vient de changer brusquement. Alors qu'il il y a tout juste quinze jours la tension était encore vive sur les échéances dépassant la fin de l'année, une détente soudaine s'est produite, avec une baisse moyenne de 1 1/4 % : 8 1/4 % contre 8 1/2 % à « six mois », et 8 7/8 % contre 9 1/8 % à « un an ». Si cette tendance se maintient, il s'agira d'un véritable changement d'attitude de la part des trésoreries de banques, qui, tout récemment, appréhendaient une montée des taux en fin d'année et se « couvraient ».

En conséquence : la reprise de l'inflation devait affaiblir le franc et entraîner un resserrement du marché. Or le franc affiche une santé insolente, si bien que l'étranger en achète sur un an ! Décidément, il est bien difficile de se faire une opinion et d'établir des prévisions par les temps qui courent...

Sur le marché financier, relevons le lancement d'un deuxième emprunt d'Etat du type classique, d'un montant de 2,5 milliards de francs (contre 3 milliards de francs en mai) et émis à 9,80 % (contre 10 % précédemment). Cet emprunt, selon M. Monory, ministre de l'économie, est destiné, à la fois à combler une partie du déficit budgétaire et à éponger des disponibilités trop abondantes. La masse monétaire « dérape » : elle augmente actuellement au taux annuel de 13 % à 13,5 % alors que l'objectif est fixé à 12 %, du fait du gonflement des dépenses publiques. L'encadrement du crédit sera donc strictement maintenu, et un troisième emprunt sera lancé à l'automne.

C'est également à l'automne, que le plafond des livrets « A » des Caisses d'épargne, passé de 32 500 francs à 38 000 francs en novembre 1977, sera à nouveau relevé pour tenir compte de l'inflation. — F. R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 30-6	COURS 7-7
Or fin (kilo en barre)	26750	26825 ..
— (kilo en lingot)	27000	26545 ..
Pièce française (20 fr.)	258 20	258
Pièce française (10 fr.)	208 50	212 50
Pièce suisse (20 fr.)	237 60	238 50
Union latine (20 fr.) ..	232 10	228 50
● Pièce tunis. (20 fr.)	181	181 20
Souverain	250	249 90
● Souverain Elizabeth II	275 10	271 ..
● Demi-souverain	286	280
Pièce de 20 dollars .	1282	1287 20
— 10 dollars	645	646
— 5 dollars	414	422 50
— 50 pesos .	1110	1107 ..
● — 20 marks	387	338 .
— 10 florins ..	242 20	246 70
● — 5 roubles ..	150 .	149 90

Bourses étrangères

NEW-YORK

FRANCFORT

FINANCIÈRE
...RCHÉ DES CHANGES
...iblesse du dollar
...té du franc
MATIÈRES PRE...
Repli du sucre et du...
MARCHÉ MONÉTAIRE
La détente se pours...

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Le fait saillant de la semaine a été l'annonce de l'émission d'un emprunt d'État d'un montant de 2,5 milliards de francs, et dont le taux nominal et actuarial se situera à 9,80 %. La souscription sera ouverte au public le 12 juillet et close sans préavis. L'émission, prévue antérieurement, de l'emprunt C.N.E. a été repoussée à une date ultérieure.

Cet événement a donné un coup d'arrêt à la baisse des taux observée sur le marché secondaire

	7 juill.	Diff.
4 1/2 % 1973	745,10	+ 0,60
7 % 1973	3 200	+ 19
Empr. 10,30 % 1975	98,70	+ 0,10
10 % 1976	101,50	— 0,20
P.M.E. 10,60 % 1976	99,50	inchangé
P.M.E. 11 % 1977	101,10	+ 0,30
Barre 8,80 % 1977	104,70	+ 1,65
10 % 1978	101,10	— 0,10
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	95	— 0,60
5 1/2 1965	109,50	+ 0,30
6 % 1966	110	+ 1,70
6 % 1967	103	+ 0,50
C.N.E. 3 %	2 525	— 10
Charbon 3 %	177	+ 7

depuis quelques semaines (taux moyen de la première catégorie, 10,61/10,62 %).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La *Société du Louvre* a accru sa participation — celle-ci se *situait à 41 % du capital — dans*

	7 juill.	Diff.
Bail Equipem. (1)	198,80	+ 6
B.C.T.	138	+ 11
Cetelem	240	— 1
Cie bancaire	324	+ 9
C.C.F.	127	+ 7,80
Crédit foncier	350	+ 10,20
Financ. de Paris	166,80	+ 5,80
Locafrance	210	+ 15
Prétabail	404	+ 11
U.C.B.	190	+ 14
U.F.B.	272	+ 4
Silic	230	+ 7
S.N.I.	430	+ 5
Cie du Midi	392	+ 8
Eurafrance	287	+ 34,50
Pricel (2)	154	+ 7
Schneider	194	+ 17
Suez	267,50	+ 12,90

(1) Compte tenu d'un coupon de 13,20 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 5 F.

la *Société française de promotion et de développement hôtelier* (chaîne « *Campanile* »).

Alimentation

Vve Clicquot vient de racheter *33,6 % du capital de Piper-Heidsieck*, participation que contrôlait la société *Champagne Canard-Duchêne*. Des négociations sont

	7 juill.	Diff.
Béghin-Say	95,90	+ 4,10
B.S.N. - Gerv.-Dan.	546	+ 21
Carrefour	1 800	+ 15
Casino	1 149	+ 10
Moët-Hennesy	500	— 19
Mumm	338	+ 17
Olida et Caby	163	+ 8
Pernod-Ricard (1)	258	+ 7
Radar	346	— 10
Raff. Saint-Louis	88,50	+ 6,50
S.I.A.S.	273	inchangé
Veuve Clicquot	665	+ 31
Viniprix (2)	417	+ 8
Martell	404	— 2
Guyenne et Gasc.	271,30	+ 14,30
Générale occident.	187	— 4
Nestlé	89,20	+ 50

(1) Compte tenu d'un coupon de 5 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 15 F.

actuellement en cours avec les actionnaires de la famille, qui détiennent les 66,4 % du capital restant dans le public.

Pétroles

Forte hausse en fin de semaine de l'action Elf Aquitaine, en liaison, *disait-on, avec la découverte* de sérieux indices d'un gisement

	7 juill.	Diff.
Aquitaine (1)	524	+ 23,50
Esso (2)	81,40	+ 4,50
Fr. des pétr. (3)	138	+ 2,90
Pétroles B P	84	+ 3,50
Primagaz	134	+ 0,90
Raffinage (4)	73	+ 3,80
Sogerap	93	+ 9,50
Exxon	197,10	— 3,20
Petrofina	497	— 2,50
Royal Dutch	267,30	— 3,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 17,50 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 4,90 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 9,40 F.
(4) Compte tenu d'un coupon de 6 F.

de pétrole au large des Shetland, où la compagnie mais aussi Esso et B.P. opèrent de conserve.

Les responsables des sociétés pétrolières concernées se montrent cependant *très prudents*, affirmant qu'un temps encore assez long s'écoulera avant que de nouveaux forages permettent de *déterminer si cette découverte est* digne ou non d'intérêt.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 3 AU 7 JUILLET

Second galop

« La Bourse : deuxième essai. » Tel est l'ordre que pourrait avoir donné cette semaine un metteur en scène peu imaginatif sur le « plateau » du palais Brongniart. *Dans des décors immuables*, les mêmes acteurs ont rejoué la même pièce que la semaine dernière et au même endroit. Plus restreint, le public amateur de ce spectacle d'un genre un peu particulier a pu assister à trois nouvelles séances sans relief suivies d'un réveil en fanfare, qui s'est poursuivi jusqu'à la veille du week-end. *Quand le rideau est retombé à la veille des deux jours habituels de congé*, les valeurs françaises avaient en moyenne progressé d'environ 3 %. Pour les milieux concernés, c'est, finalement, la seule chose qui compte.

Redevenu atone dès lundi, après l'envolée du vendredi précédent, le marché l'est resté durant les deux jours *suivants*. Rien ne semblait de nature à sortir les boursiers de leur torpeur. Les carnets des commis d'agent de change étaient aussi peu garnis que la corbeille ou les autres groupes de cotation. Peu nombreuses, les négociations étaient expédiées au pas de charge, une heure suffisant la plupart du temps, pour coter l'ensemble des titres inscrits à *terme*. Jeudi, pourtant, le marché eut un sursaut. *Le volume des transactions à crédit augmenta de 10 %*, les cours des valeurs françaises progressant simultanément d'environ 1 %. Ceux qui s'interrogeaient sur les motifs de ce brusque réveil en furent pour leurs frais. Aucune actualité spectaculaire n'était à l'origine de ce mouvement. Celui-ci s'accéléra pourtant brutalement le lendemain et, à l'issue d'une séance encore un peu plus active, les différents *indices avaient monté d'environ* 2 %.

Chercher les motifs exacts d'un tel retournement de dernière heure sur un marché aussi étroitement « surveillé » que celui de la Bourse de Paris relève de la gageure. A la limite, un observateur impartial pourrait même avancer que les valeurs françaises avaient cette semaine d'excellentes raisons de baisser. Après tout, la création d'une commission chargée *d'étudier la création d'un impôt sur* les grosses fortunes, ou le lancement d'un nouvel emprunt d'État risquant d'éponger une partie des liquidités disponibles du marché au détriment des actions ne constituent pas de nouvelles réjouissantes pour la corbeille... L'accord de principe signé lors de la conférence monétaire des Neuf à Brême peut-il avoir déjà suscité de grands espoirs chez des *professionnels de la gestion boursière*? On peut en *douter. Une chose est sûre en revanche* : la publication cette semaine au « Journal officiel » du détail de la loi taxant les plus-values mobilières a renforcé l'idée selon laquelle beaucoup d'opérateurs pourront échapper au « couperet » s'ils savent se montrer habiles. Dans l'état actuel du texte, en effet, les clients habituels de la Bourse auront *le loisir* de choisir les cours moyens de l'année 1972 *comme base de référence pour le calcul* de leurs plus-values. Or, parmi un grand nombre de titres, parmi les plus *connus*, ces cours sont largement (20 % en moyenne) au-dessous des niveaux actuels. C'est, en partie, ce qui explique les hausses récentes de valeurs comme PUK, U.C.B., Denain, Usinor, Sacilor, etc. Faut-il en déduire que le mouvement de progression du marché tient essentiellement à ces *éléments « techniques » ? « Non, disent* certains professionnels, *citant* pêle-mêle la *bonne tenue du franc, qui* attire les spéculateurs étrangers, la baisse continue des taux d'intérêt, qui rend les actions plus attrayantes, et la mauvaise allure des marchés étrangers (Wall Street, notamment), qui incite les analystes financiers internationaux à venir voir d'un peu plus près ce qui se passe à Paris. Après *tout*, ce marché vient de connaître l'un des plus brillants *semestres de son existence*, avec une hausse moyenne de 30 % et une augmentation de 60 % de son chiffre d'affaires, après le fléchissement de l'an dernier.

PATRICE CLAUDE.

Matériel électrique, services publics

Electricité et eaux de Madagascar a réalisé un bénéfice net de 0,97 million de francs en 1977, contre une perte de 1,46 million *l'année précédente* ; ce ré-

	7 juill.	Diff.
Alsthom-Atlant.	64,20	— 0,80
C.E.M.	72,90	+ 2,90
C.G.E.	352	+ 4,50
C.S.F.	279	+ 27
CIT-Alcatel	1 045	+ 40
Machines Bull	40,80	+ 0,70
Moulinex	153,20	+ 3,70
L.M.T.	1 260	+ 30
Fr. télép. Ericsson	450	+ 15
Thomson-Brandt	211,50	+ 14,50
I.B.M.	1 154	— 17
Générale des eaux	550	+ 11
Lyon. des eaux (1)	424,50	+ 26
Ufiner S.M.D.	120	+ 8,90

(1) Compte tenu d'un coupon de 22,50 F.

sultat sera reporté à nouveau. Aucune décision n'est intervenue dans le litige opposant la société au gouvernement malgache, qui n'a pas honoré ses échéances d'indemnité de nationalisation atteignant un total de 14 160 000 F.

Métallurgie, constructions mécaniques

En raison de la crise qui sévit sur le marché sud-africain de l'automobile, Peugeot-Citroën a vendu à la Sigma, filiale à 75 % de l'Anglo American Corporation, dirigée par *M. Harry Oppenheimer*, la *totalité* du capital de sa filiale Peugeot and Citroën South African.

Cette opération fera de Sigma, dès la prise effective de contrôle,

	7 juill.	Diff.
Chiers-Châtillon	21,20	+ 1,40
Creusot-Loire	73,50	— 1
Denain - Nord-Est	37,50	+ 3,60
Marine-Wendel	54	— 0,50
Métall. Normandie.	63,10	+ 1,10
Pompey	80	+ 5,90
Sacilor	30,50	+ 4
Saulnes	41,20	+ 1,70
Usinor	24	+ 2,80
Vallourec	99	+ 1
Alspi	61,40	+ 1,40
Babcock-Fives	89,50	inchangé
Gén. de fonderie	110,50	— 3
Poclain	215	+ 4
SAGEM (1)	559	+ 6,80
Saunier-Duval	181,90	+ 9,90
Penhoët	226	— 12,60
Peugeot-Citroën	372,40	— 0,40
Ferodo	422	+ 2

(1) Compte tenu d'un coupon de 17,20 F.

le 1er janvier 1979, le premier constructeur automobile d'Afrique du Sud, après Ford, avec environ 23 % du marché. Un accord de cession identique de la filiale Citroën est en cours d'élaboration.

Les *Automobiles Peugeot* ont établi en juin deux records absolus : l'un à la production, avec 81 700 véhicules sortis des chaînes ; l'autre à la vente, avec 88 400 véhicules acquis par la clientèle.

Produits chimiques

La compagnie française *B.A.S.F.*, filiale du groupe allemand *B.A.S.F.*, s'est bien défendue

	7 juill.	Diff.
C.M. - Industries	240	— 1
Cotelle et Foucher	105	— 0,10
Institut Mérieux	376	— 2
Labor. Bellon (1)	234	+ 21
Nobel-Bozel	52,10	— 1,90
Pierref.-Auby (2)	70,20	+ 2,20
Rhône-Poulenc	100	+ 5,50
Roussel-Uclaf (3)	327,50	+ 6
BASF	280,50	— 0,50
Bayer	285,80	+ 3,30
Hoechst	275,10	+ 2,10
Norsk Hydro	152,80	+ 1

(1) Compte tenu d'un coupon de 12 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 6 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 9,50 F.

en 1977 malgré une conjoncture peu propice.

Son bénéfice après impôts s'est en effet élevé à 6,49 millions de francs, marquant ainsi une progression de 28 % d'une année sur l'autre et de 79 % environ par rapport à 1975, pour un chiffre d'affaires hors taxes accru de 12,9 % à 1 539,27 millions de francs.

Mines d'or, diamants

La *De Beers* va à nouveau abaisser la surprime qu'elle avait appliquée au printemps dernier

	7 juill.	Diff.
Amgold	97,90	+ 1,70
Anglo-Américain	18,40	— 0,25
Buffelsfontein	57	— 1,50
Free State	90,30	+ 1,30
Goldfields	14,35	— 0,15
Harmony	20,25	+ 0,05
President Brand	50,25	— 1,15
Randfontein	199	+ 3,60
Saint-Helena	47,20	— 1,60
Union Corporation	15,40	— 0,35
West Driefontein	123,50	— 1,40
Western Deep	45,20	+ 0,70
Western Holding	103,10	— 0,90
De Beers	21	— 1,05

sur le prix de ses diamants afin de combattre la spéculation.

Cette surprime revient à 10 %.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	7 juill.	Diff.
Imétal (1)	57,10	— 0,10
Peñarroya (2)	33,30	+ 0,20
Charter	11,60	inchangé
Inco	70,90	— 4,30
R.T.Z. (3)	17,95	+ 0,05
Tanganyika	13,20	+ 0,60
Union minière	97	— 1,50
Z.C.I.	0,83	+ 0,05
Kléber	57	+ 0,50
Michelin	1 287	+ 20

(1) Compte tenu d'un coupon de 3,80 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 2 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 0,50 F.

Valeurs diverses

Grâce au lancement de produits nouveaux et à l'accélération de l'expansion internatio-

	7 juill.	Diff.
L'Air liquide	311	+ 17
Bic (1)	505	+ 6,30
Europe 1	471	+ 22
L'Oréal	819	+ 52
J. Borel	129,90	+ 13,90
Club Méditerranée.	415,50	+ 15,50
Arjomari (2)	122	+ 0,50
Hachette	235	+ 6
Presses de la Cité	279	+ 4
P.U.K.	83	— 2
St-Gob. - Pt-à-M.	142,20	+ 2,40
Skis Rossignol	1 835	+ 17
Charg. réunis (3)	163,70	— 4,60

(1) Compte tenu d'un coupon de 9,30 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de *7,50 F.*
(3) Compte tenu d'un coupon de 11,70 F.

nale, les dirigeants de *L'Oréal* tablent pour cette année sur des résultats fortement accrus.

Bâtiment et travaux publics

La *Générale d'entreprises* vient de décrocher un *troisième contrat* en Arabie Saoudite. D'un montant de 60 millions de dollars

	7 juill.	Diff.
Auxil. d'entr. (1)	490	+ 20
Bouygues	899	— 1
Chim. et routière.	122,20	+ 8,20
Ciments français	127	+ 5
Dumez	758	+ 6
Entr. J. Lefebvre	367	+ 3
Générale d'entrepr.	178,50	+ 2,50
Gr. Trav. Marseille	386,80	+ 14,30
Lafarge (2)	189,50	+ 2,60
Maisons Phénix	485	+ 1
Poliet et Chausson	173,90	+ 8,90

(1) Compte tenu d'un coupon de 30 *F*.
(2) Compte tenu d'un coupon de 11,18 F.

(270 millions de francs environ), ce contrat porte sur la construction à Al-Khobar d'un hôtel de grand luxe de trois cent soixante-dix chambres.

A moins d'événements inattendus, la *Routière Colas* table pour 1978 sur des résultats consolidés voisins de ceux réalisés l'an passé *(57,5 millions de francs)*.

Filatures, textiles, magasins

Le résultat brut d'exploitation de *Fourmies* pour le premier semestre *1978* est sensiblement au *même niveau que celui du premier* semestre 1977. La société a confirmé l'existence de pourparlers en vue de la cession de la

	7 juill.	Diff.
Dollfus-Mieg	56,70	+ 5,70
Sommer-Allibert	421	+ 5
Agache-Willot	914	+ 2
Fourmies	27,80	+ 2,80
Saint Frères	165	— 7
Vitos	117	— 18
Bail Investissem.	302	+ 12
C.F.A.O.	372	+ 16,80
Galeries Lafayette.	72	+ 2,80
Nouvelles Galeries.	124	+ 6
Prénatal	45	+ 12,90
Printemps	80,90	+ 2
La Redoute	533	— 10
Optorg	177	+ 12

participation dans *A. Thiéry et Sigrand*.

La Société française des téléphones Ericsson change de nom. Elle s'appellera désormais : Société des téléphones - S.T.E. (Thomson-Ericsson).

Un marché au comptant « mieux adapté »

« Sans remettre en cause le principe d'une réforme du marché, la Compagnie des agents de change a souhaité, avant de se prononcer, que la chambre syndicale veuille bien réexaminer *dans quelle mesure* demeureraient actuelles les raisons retenues en février 1977 pour écarter la formule d'un marché au comptant adapté, reposant sur une compensation *de quinzaine* opposable aux tiers ». Ce paragraphe d'un communiqué quelque peu *sibyllin, diffusé le* 5 juillet dernier, *mérite* d'être décodé. Il signifie, en clair, que l'option prise, au début de l'année dernière, en faveur d'un marché *tout au comptant, dans* le cadre de l'unification des marchés au comptant et à terme, est remise en cause. Cette option était assortie, pour la clientèle, *sur un nombre limité* de valeurs, de différer le règlement de ses opérations jusqu'à la fin du mois en cours et, éventuellement de proroger ce règlement d'une échéance mensuelle à *la suivante*. A *l'examen*, elle présentait pour les agents de change un risque non négligeable, celui de voir le règlement des opérations au comptant se reporter vers la fin du *mois*, par « sympathie » avec celui des opérations mensuelles. Un tel report *qui serait essentiellement* le fait des organismes institutionnels (banques notamment) se traduirait par une diminution *des recettes* de trésorerie des intermédiaires, recettes appréciables lorsque le volume des courtages se contracte. D'où l'idée de remettre sur le métier *le schéma* d'un « comptant adapté », avec une compensation (règlement) tous les quinze jours, opposable aux tiers. « Opposable *aux tiers* », *c'est-à-dire s'imposant* à tous, banques comprises : voilà bien le fin mot de l'affaire...

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en cap. (F)
Aquitaine	49 125 (1)	25 299 350
Michelin	14 460	18 496 030
C.S.F.	57 800	15 492 052
Fr. des pétroles	89 750	12 197 735
Perrier	36 200 (2)	9 114 010
4 1/2 % 1973	*12 200*	9 108 890
Thomson-Brandt	36 250 (2)	7 513 297

(1) Dont un bloc de 18 500 titres vendredi.
(2) Séance de vendredi seulement.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	30 juin	7 juillet
Indice général	93,6	95,4
Assurances	154,6	153,3
Banq. et sociétés financ.	80,2	83,2
Sociétés foncières	85	85,5
Sociétés investiss. portef.	98,7	101,3
Agriculture	87,6	89,7
Aliment., brasseries, distill.	86,4	88,9
Autom., cycles et l. équip.	111	111,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	116,1	119,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	62,6	64,2
Carrières salines, charbon.	93,1	94,8
Constr. mécan. et navales.	84,5	85,5
Hôtels, casinos, thermal.	115,4	113,6
Imprimeries, pap., cartons.	83	53,2
Magas., compt. d'exportat.	77,3	79
Matériel électrique	111,3	113,4
Métall., com. des pr. métal	48,4	50,5
Mines métalliques	84,3	81
Pétroles et carburants	83,6	84,5
Prod. chimiq. et al.-mét.	114,5	114,2
Services publics et transp.	90,9	90,7
Textiles	145,8	144,4
Divers	[illegible]	111,4
Valeurs étrangères	101,3	100,3

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

	30 juin	7 juillet
Valeurs à rev. fixe ou ind.	231,8	N.C.
Val. franç. à rev. variable.	648,6	661,1
Valeurs étrangères	748,7	741,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	30 juin	7 juillet
Indice général	75,3	77
Produits de base	49,1	50,2
Construction	113,7	115,6
Biens d'équipement	71,9	73,5
Biens de consom. durables	118,6	120,5
Biens de cons. non durabl.	80,4	81,9
Biens de consom. aliment.	81,1	83,1
Services	108,6	110,4
Sociétés financières	84,0	86,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	177,1	184,7
Valeurs industrielles	88,2	69,6

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

	30 juin	7 juillet
Indice général	88,4	90,1

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	3 juillet	4 juillet	5 juillet	6 juillet	7 juillet
Terme	76 785 325	62 645 472	81 824 397	90 188 367	132 257 262
Compt. R. et obl	102 581 836	93 953 266	118 285 859	110 461 367	167 998 864
Actions	60 722 145	55 666 471	73 201 290	49 835 516	53 742 651
Total	240 089 306	212 265 209	273 311 546	250 485 250	353 998 777

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

	3 juillet	4 juillet	5 juillet	6 juillet	7 juillet
Franç	134,9	134,4	134,5	135,5	138
Etrang.	98,4	97,8	96	97,7	97,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)

	3 juillet	4 juillet	5 juillet	6 juillet	7 juillet
Tendance	134,9	134,9	134,6	136	138,7

(base 100, 29 décembre 1961)

	3 juillet	4 juillet	5 juillet	6 juillet	7 juillet
Ind. gén.	75,8	75,5	75,6	75,7	77

Bourses étrangères

NEW-YORK
Reprise en fin de semaine

Quatre séances seulement cette semaine, la *journée de mardi* ayant été chômée à l'occasion de l'« Independance Day ».

Toujours déprimé par le renchérissement du loyer de l'argent et la faiblesse persistante du dollar, le marché a d'abord poursuivi son repli. Puis, sous l'influence de facteurs *techniques, renforcés ensuite* par deux nouvelles encourageantes (ralentissement de la hausse des prix de gros en juin et réduction, *le même mois*, du taux de chômage), un redressement s'est opéré à partir de jeudi, et une bonne partie des pertes initiales ont pu ainsi être *effacées. D'un vendredi à l'autre*, cependant, l'indice des industrielles a encore fléchi, cédant 6,5 points, à 812,45.

Autour du Big Board, les opérateurs ne se bercent guère d'illusions et s'attendent au mieux à une consolidation des cours pour les prochains jours, voire pour les prochaines semaines, ni la révision en baisse du taux d'expansion pour 1978 ni la poussée des prix pour l'année *entière supérieure aux prévisions* n'étant de nature à relancer la Bourse.

L'activité hebdomadaire a porté *sur 83,76* millions de titres contre 121,36 millions.

	Cours 30 juin	Cours 7 juill.
Alcoa	42 1/4	40 7/8
A.T.T.	60	59
Boeing	52 7/8	52 5/8
Chase Man Bank	30 5/8	30 1/4
Du P. de Nemours	112	112 3/4
Eastman Kodak	53 3/8	53 1/8
Exxon	43 7/8	44 1/8
Ford	46 5/8	46 3/4
General Electric	50 1/2	50 5/8
General Foods	31 5/8	32 1/4
General Motors	59 3/8	58 3/4
Goodyear	16 7/8	16 3/4
I.B.M.	258	260 1/2
I.T.T.	30 3/8	30 1/2
Kennecott	23 1/4	21 7/8
Mobil Oil	61 3/4	61
Pfizer	33 1/2	32 3/4
Schlumberger	83 3/8	84 1/4
Texaco	24	23 7/8
U.A.L. Inc.	29 1/2	29 3/4
Union Carbide	38	36 5/8
U.S Steel	25 3/8	26
Westinghouse	21 1/2	21 3/4
Xerox Corp.	52 3/8	52 3/4

LONDRES
Tassement

Le seul fait vraiment marquant *de la semaine a été, après un repli* initial, le redressement des fonds d'État à l'approche du week-end et ce en liaison avec les recommandations d'achats *faites* par une *firme* de courtage. Sur le reste du marché, les cours ont varié de façon assez irrégulière et plutôt dans le sens *de la baisse*, avec généralement peu d'affaires. Seules les valeurs d'Extrême-Orient, stimulées par des informations en provenance de Chine *affirmant* que Pékin aurait autorisé ses banques à opérer à Hongkong, ont été recherchées.

Indices « F.T. » du 7 juillet : industrielles, *455,6 (contre 460,8)* ; mines d'or, 157,2 (contre 158,9) ; fonds d'État, 69,71 (contre 69,52).

	Cours 30 juin	Cours 7 juill.
Bowater	185	183
Brit. Petroleum	840	824
Charter	136	136
Courtaulds	113	114
De Beers	413	376
Free State Geduld*	20	20
Gt Univ Stores	276	266
Imp. Chemical	372	362
Shell	553	555
Vickers	165	172
War Loan	29 3/4	30

(*) En dollar, net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT
Raffermissement

La perspective d'une possible relance de l'activité économique *durant le second semestre* a ravivé l'intérêt des investisseurs peu enclins ces derniers temps à prendre des initiatives, et *les cours ont monté en moyenne* d'environ 1 %. Même les grandes « chimiques », délaissées depuis un bon moment déjà, se sont *raffermies*.

Pour le premier semestre de l'année, le volume des transactions ont atteint le montant record de 7,1 milliards de deutschemarks (+ 29,1 %).

Indice de la Commerzbank du 7 juillet : 798,2 (contre 791,8).

	Cours 30 juin	*Cours 7 juill.*
A.E.G.	77,80	79,20
B.A.S.F.	128,80	131
Bayer	131	133,50
Commerzbank	230	233,50
Hoechst	127,50	128,40
Mannesmann	160,30	159,80
Siemens	292,90	291
Volkswagen	215,30	221

TOKYO
Au plus haut de son histoire

Poussé par des vagues d'achats successives, le marché a atteint puis dépassé tous ses niveaux historiques en fin de *semaine*. D'abord avivée par l'annonce d'une augmentation des dépenses de consommation et d'une possible relance de l'activité pour combattre *le chômage, la* spéculation a véritablement fait rage, jeudi et vendredi, quand le dollar a commencé à remonter vis-à-vis du yen.

L'activité s'est considérablement accélérée avec près de 2 milliards de titres échangés contre 1,5 milliard.

Indices du 7 juillet : Dow Jones, 5 616,89 (contre 5 529,07) ; indice général, 423,13 (contre 416,45). L'un et l'autre ont crevé tous leurs plafonds.

	Cours 30 juin	Cours 7 juill.
Canon	480	470
Fuji Bank	278	279
Honda Motors	573	575
Matsushita Ind.	734	761
Mitsubishi Heavy	123	125
Sony Corp	1 736	1 700
Toyota Motors	926	919

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A Paris et dans la région parisienne

Le pourcentage de réussite au « bac » C sera inférieur à celui de l'an dernier

Les résultats du baccalauréat de la série C, à l'issue du premier groupe d'épreuves, sont connus pour l'académie de Paris et quelques départements de la région parisienne. Ils ne sont pas bons. Quel que soit le nombre de candidats admis au second groupe d'épreuves (l'oral), le pourcentage des bacheliers de cette série sera inférieur à celui de l'an dernier, puisque déjà, à Paris, 32,40 % des candidats sont refusés. Si tous ceux qui subissent l'oral étaient admis, le résultat final serait donc inférieur à 67,60 % de reçus ; il était, en 1977, de 70,40 % pour Paris seul, et 74,1 % pour l'ensemble de la France.

Dans l'académie de Paris, 4 829 candidats se présentaient à la série C, 1 607, soit 33,27 %, ont été admis à l'issue du premier groupe d'épreuves. Mille six cent cinquante-sept devront passer l'oral ces jours-ci ; 1 565, soit 32,40 %, sont définitivement refusés pour cette année. Dans le département des Hauts-de-Seine, qui appartient à l'académie de Versailles, sur les 1 911 présentés, 767 sont admis, 514 refusés et 630 doivent subir l'oral. Enfin, dans deux départements de l'académie de Créteil, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, 514 candidats sont reçus, 531 refusés, 634 admis à passer l'oral.

Ces chiffres de la série C, partiels et provisoires, puisqu'ils ne concernent que le premier groupe d'épreuves appelé communément l'« écrit », autorisent cependant une conclusion définitive pour les départements où ils sont connus : la sélection aura été plus sévère que l'an dernier. Il est en effet peu vraisemblable que tous les candidats admis à passer l'oral de rattrapage réussissent. Quant bien même cela serait, il n'y aurait en tout que 67,60 % de reçus définitifs pour Paris. En 1977, cette proportion était de 70,40 %. Le pourcentage de reçus en 1978 est plus élevé si l'on additionne Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne : 68,96 %, mais il reste encore très inférieur à la moyenne nationale de l'an dernier : 74,1 %.

Les candidats sont plus nombreux que l'an dernier à être reçus sans avoir à subir l'oral. L'an dernier, seuls 24,46 % pour la France entière étaient dans ce cas, mais il fallait avoir 12 sur 20 de moyenne à l'issue du premier groupe d'épreuves (alors qu'il suffit de 10 sur 20 cette année).

L'analyse des résultats complets et détaillés permettra peut-être d'expliq̃ la raison de l'« hécatombe » de 1978. Il faudra se livrer à des comparaisons avec les autres séries pour connaître la part prise par l'épreuve d'histoire et géographie subie cette année par tous les candidats à l'écrit. On peut cependant émettre l'hypothèse que la difficulté, « l'inadaptation » du sujet de mathématique, a joué un rôle déterminant (*le Monde* du 7 juillet). L'organisation régionale parisienne des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP) estime dans un communiqué que « *les procédures de choix des sujets sont à revoir* » et qu'à l'avenir « *les épreuves doivent être testées* ».

L'une des conséquences de la sévérité des résultats à la série C dans la région parisienne sear aussi de retarder l'inscription des bacheliers aux universités. Comme certaines ferment leurs portes dès que les registres d'inscription sont complets, les candidats admis seulement après l'oral arriveront peut-être trop tard...

Le Vietnam et l'U.R.S.S. montrent un intérêt nouveau pour l'Association des nations du Sud-Est asiatique

Après l'échec, vendredi 7 juillet, de la onzième séance des pourparlers sino-vietnamiens sur le rapatriement des ressortissants d'origine chinoise, Hanoï a indiqué que Pékin ne voulait « *pas réellement négocier* » et avait envoyé des bateaux uniquement dans un geste de « *propagande malveillante pour discréditer le Vietnam socialiste, qui, pansant publique* ». Le quotidien du parti communiste vitenamien *Nhan Dan* n'hésitait pas à comparer, vendredi, l'actuelle équipe dirigeante chinoise aux « *empereurs d'antan* ».

Le ministère vietnamien des affaires étrangères a reproché à l'ambassade de Chine à Hanoï d'avoir délivré des documents de sortie aux ressortissants d'origine chinoise sans en référer aux autorités, ce qui a créé « *une situation instable au sein de la communauté chinoise affectant la vie quotidienne, de même que les plans de production vietnamiens, l'ordre et la sécurité* ».

D'autre part, selon l'A.F.P. à Bangkok, le Vietnam montre un « *intérêt nouveau* » pour la politique de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (A.S.E.A.N.), qui regroupe la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, les Philippines et l'Indonésie, en faveur de la création d'une zone de paix, de liberté et de neutralité dans la région. Jusqu'à présent, le Vietnam avait accusé cette Association d'être un instrument de la politique — notamment militaire — des Etats-Unis dans la région. Les ambassadeurs du Vietnam à Bangkok et à Djakarta ont exprimé simultanément la volonté de leur pays de renforcer ses relations avec les pays de l'A.S.E.A.N. Le premier ministre thaïlandais, M. Kringsak Chamanan, a, d'autre part, indiqué, jeudi, qu'il avait accepté une invitation à se rendre au Vietnam.

On constate le même changement d'attitude à l'égard de l'A.S.E.A.N. de la part de l'U.R.S.S. Cette Association est devenue, écrit un bulletin de l'ambassade soviétique à Bangkok, une « *réalité avec laquelle il faut compter* » et qui devrait s'élargir à d'autres pays ayant des régimes différents comme « *le Vietnam, le Laos et le Cambodge* ». L'offensive diplomatique soviéto-vietnamienne semble destinée à couper l'herbe sous le pied à Pékin et à Phnom-Penh, qui, depuis deux ans, avaient apporté un appui diplomatique à l'A.S.E.A.N. tandis que depuis plus longtemps, l'U.R.S.S. proposait à l'ensemble du Sud asiatique « *un pacte de sécurité collective* ».

Enfin, le Vietnam s'est vu octroyer, le 7 juillet, un prêt de 10 milliards de yens (environ 49 millions de dollars) par le Japon, pour financer l'achat de machines-outils, de pièces détachées et d'outillage industriel, ainsi qu'un crédit du Fonds monétaire international se montant à 28 millions de dollars, en vue de l'achat, notamment, de biens alimentaires. C'est le second prêt accordé à Hanoï par le F.M.I., dont 20 % des ressources proviennent des Etats-Unis. Ceux-ci se refusent toujours à accorder une aide directe à Hanoï.

En Haute-Volta

M. Joseph Conombo devient premier ministre

Ouagadougou (A.F.P., Reuter). — M. Joseph Conombo a été élu, vendredi 7 juillet, premier ministre de la IIIe République voltaïque, par vingt-neuf voix contre une, et vingt-sept abstentions. Le général Lamizana, chef de l'Etat, avait mis fin, par décret, le 30 juin, aux fonctions des ministres et des secrétaires d'Etat (« le Monde » du 6 juillet).

UN CONCILIATEUR

Considéré comme l'un des plus importants chefs de file de l'Union démocratique voltaïque (U.D.V.), section nationale du vieux Rassemblement démocratique africain (R.D.A.), de M. Félix Houphouët-Boigny, Joseph Conombo est un vieux routier de la politique.

Né en 1917 à Combissiri, dans la région de Ouagadougou, M. Conombo fut l'un des premiers Africains — avec le défunt président Lamine Gueye, qui occupa le poste de sous-secrétaire d'Etat dans le cabinet Blum de décembre 1946, — à participer à un gouvernement français : il fut, en septembre 1954, secrétaire d'Etat à l'intérieur dans le cabinet Mendès-France.

Ancien combattant de la deuxième guerre mondiale, il participa aux campagnes de France et d'Allemagne, en qualité de médecin auxiliaire. Après la Libération, il exerça la médecine en Afrique, avant d'entrer dans l'arène politique.

Elu conseiller de l'Union française en juillet 1948, il mit à profit son séjour en France pour refaire à Paris ses études de médecine (il était « médecin africain », diplômé de l'Ecole de Dakar), pour obtenir les diplômes qui lui donnaient le droit d'exercer en France. Elu député en 1951, il soutint, l'année suivante, une thèse sur le traitement de la maladie du sommeil, qui lui valut le titre de lauréat de la Faculté de Paris.

Conseiller territorial de la Haute-Volta, grand conseiller de l'Afrique occidentale française (A.O.F.), M. Conombo milita d'abord dans les rangs du groupe des indépendants d'outre-mer qu'animait alors M. Léopold Sédar Senghor. Mais, en juin 1957, il passa au groupe de l'Union démocratique et socialiste de la résistance - Rassemblement démocratique africain (U.D.S.R.-R.D.A.) aux destinées duquel présidaient MM. Houphouët-Boigny et François Mitterrand. Maire ed la capitale voltaïque, il fut, après la prise du pouvoir par l'armée en janvier 1966, accusé de mauvaise gestion des deniers publics ; traduit en justice en octobre 1959 devant un tribunal spécial, il fut acquitté et ses partisans le portèrent en triomphe.

Modéré, libéral, francophile, Joseph Conombo est surtout connu pour ses qualité de conciliateur et son sens de la diplomatie, deux qualités particulièrement utiles pour tenter de mettre fin aux querelles byzantines auxquelles se livrent les hommes politiques voltaïques. En effet, si celles-ci tendaient à se prolonger, les militaires pourraient céder à la tentation de reprendre totalement en main une situation qu'ils ne contrôlent que partiellement.

Ph. D.

● *Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale* a déposé, le vendredi 7 juillet, un recours devant le Conseil constitutionnel visant à faire reconnaître la non-conformité de la loi réprimant les atteintes au monopole de la radio-télévision, votée le 27 juin dernier. Officiellement saisi, le Conseil constitutionnel, qui devra se prononcer avant le 7 août, décidera donc de l'avenir des radios libres.

Le numéro du « Monde » daté du 8 juillet 1978 a été tiré à 539 308 exemplaires.

M. BARRE EN VISITE DANS LES ALPES-MARITIMES

De nouvelles entreprises s'installent à Valbonne

M. Raymond Barre a visité, samedi matin 8 juillet, le parc international d'activités de Valbonne-Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) avant de présider une réunion de travail avec les parlementaires du département et le comité directeur du Syndicat mixte d'aménagement du plateau de Valbonne.

Le premier ministre devait inaugurer, samedi après-midi, l'exposition de la Biennale internationale de peinture de Menton avant de revenir à Nice, où il est arrivé vendredi soir, pour y poser, à l'invitation du conseil général, la première pierre du futur centre administratif départemental. Il devait regagner Paris en fin de journée.

M. Raymond Barre devait annoncer l'implantation de plusieurs activités nouvelles à Valbonne : le centre de calcul de la société Télésystème (dépendant du secrétariat d'Etat aux P.T.T.), du centre de traitement électronique des informations des caisses de sécurité sociale de six départements du Sud-Est. Chacun de ces centres créera une quarantaine d'emplois.

D'autre part, les Assurances générales de France s'installeront sur 4 hectares dans le parc de Valbonne ; l'ORGANIC (Caisse de retraite pour les commerçants) créera dans les trois ans une centaine d'emplois. Enfin, est prévue avant deux ans l'installation des services techniques du commissariat à l'énergie solaire.

RÉUNIE EN CONVENTION NATIONALE

L'U.D.F. veut aller « avec le président de la République à la rencontre de la France »

La première convention nationale de l'Union pour la démocratie française a siégé samedi, toute la journée, à l'hôtel Méridien de Paris. Un peu plus d'un millier de participants étaient présents. C'était la première rencontre importante entre les dirigeants nationaux de la formation, les cadres départementaux (des conseils fédéraux sont maintenant en place dans quatre-vingt-deux départements), les élus et les militants. Les travaux ont été ouverts par M. Jean Lecanuet, président du C.D.S. et président du conseil de l'U.D.F. Le P.R. était représenté notamment par MM. Jacques Blanc, secrétaire général, et Roger Chinaud, président du groupe de l'Assemblée nationale, le parti radical par Mme Françoise Giroud, le M.D.S.F. par M. Max Lejeune. Le thème de cette première rencontre était : « Avec le président de la République, à la rencontre de la France ».

M. Raymond Barre, en visite dans les Alpes-Maritimes, avait adressé aux participants un message dans lequel il note que chacun des partis qui constituent l'Union pour la démocratie française a sa « propre sensibilité », et ajoute : « *Ils ont fait preuve de leur unité sur l'essentiel et de leur capacité à travailler ensemble efficacement.* »

M. Roger Chinaud (P.R.), premier intervenant de la matinée, souligne que l'U.D.F. non seulement existe, mais est un mouvement « qui compte » et a atteint « son âge de raison ».

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., déclare à propos de l'organisation du mouvement : « *Il ne faut pas épiloguer sur la nature juridique ou structurelle de notre alliance. Alliance électorale ? Entente de partis ? Cartel ? Confédération renforcée ? Fédération souple ? Ces définitions ne nous obsèdent pas et ne nous concernent pas. Aucun mot, venu d'en haut ou d'ailleurs, ne bouleverse notre évolution. Ce sont les membres de notre Union qui décideront de son avenir, dans un climet de totale liberté. Il n'y a donc pas à s'interroger pour savoir si les partis politiques qui sont à l'origine de l'U.D.F. réclameront qu'on leur laisse toute leur autonomie actuelle ou accepteront un peu plus de fusion. Nous jouerons le jeu du pluralisme et de la démocratie interne authentique.* »

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, ancien secrétaire général du P.R., qui fut l'un des fondateurs de l'U.D.F., affirme : « *Le débat majeur des prochaines années se jouera entre les socialistes et nous. Ils n'ont plus de programme. Ils sont nos seuls riveux. Or les voici divisés par les affrontements idéologiques et les querelles de personnes. Dans ces conditions, notre devoir commun est de renforcer l'U.D.F. Ceux qui seraient tentés de donner la priorité à je ne sais quel patriotisme de parti se trompent sur le sens de l'évolution politique. Le courant porte vers l'unité, non vers la dispersion. Aujourd'hui, dans une autre salle de Paris, le P.S. témoigne de ses déchirements. Pour notre part, faisons la preuve de notre unité.* »

Après Mme Christiane Scrivener, secrétaire générale adjointe du parti républicain, qui souligne la vocation coordinatrice de l'U.D.F. et estime nécessaire le développement d'actions communes et concertées entre les formations constitutives, Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, insiste sur la nécessité de donner une plus grande place aux femmes dans la vie politique et en particulier au sein de l'U.D.F. Elle suggère qu'un « quota de femmes » soit défini pour la constitution des instances locales et nationales, et pour les candidatures de l'U.D.F.

Sont également intervenus, au cours de la matinée, MM. Georges Donnez (M.D.S.F.), André Diligent, secrétaire général du C.D.S., Didier Bariani, député de Paris, secrétaire général du parti radical, et Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, qui a présenté une communication sur les élections européennes.

Au cours de la séance de l'après-midi, M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, devait déclarer : « *Nous sommes les nouveaux politiques. En tant que tels, nous sommes débarrassés de tout conservalisme et de toute idéologie marxiste périmée. Nous devons être capables d'une approche nouvelle pour répondre aux préoccupations d'aujourd'hui. Or, ces aspirations sont : responsabilité et solidarité, et V.G.E. leur apporte une réponse. A l'U.D.F. de faire passer cette réponse.* » Le secrétaire général du P.R. devait encore affirmer : « *L'U.D.F. est une force nouvelle qui doit s'adapter à la nouvelle donne de la vie politique française. Elle émerge à la fois de la convergence des partis qui la constituent (et qui, tout en gardant leur propre identité, doivent savoir se dépasser) et de l'afflux des adhésions nouvelles.* »

L'U.D.F. ne doit pas se recroqueviller sur elle-même, mais « *s'ouvrir très largement et assurer le renouvellement des hommes dans la poli- sera d'ailleurs favorisé par la limitation du cumul des mandats que nous souhaitons* ».

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., devait conclure les débats en insistant notamment sur la nécessité de renforcer l'Union pour la démocratie française, de maintenir « *une discipline majoritaire loyale* » et de promouvoir « *une volonté d'ouverture vers l'opposition* ». — N. J. B.

Avant la réunion du comité directeur du parti

Le débat au sein du P.S. n'a pas progressé en dépit d'une nouvelle réunion du secrétariat national

La seconde réunion du secrétariat national du P.S., consacrée à un « tour de table » sur la situation au sein de la majorité de la formation socialiste, n'a pas sensiblement fait avancer le débat. Les dirigeants du P.S. se sont réunis pendant plus de trois heures le vendredi soir 7 juillet.

M. François Mitterrand s'est exprimé le dernier, et à regret, en expliquant que les luttes actuelles ne l'intéressent pas. Il a vivement critiqué le rôle joué par la presse, qui, à l'en croire, mènerait campagne contre lui. Ce thème avait déjà été développé lors de la précédente réunion, mercredi 5 juillet, par M. Gaston Defferre.

Le premier secrétaire a justifié la publication par ses proches d'une « contribution », en expliquant qu'il était normal qu'ils prennent part à un débat déjà engagé au sein du parti. S'attachant à renvoyer dos-à-dos tous les « *sous-courants* » de la majorité du P.S., M. Mitterrand a estimé que, dès le soir du scrutin du 19 mars, l'intervention à la télévision de M. Michel Rocard avait mis en cause son autorité. Cet argument avait été utilisé par plusieurs signataires de la « contribution » des trente au cours du « tour de table ».

Le premier secrétaire a pris acte des questions posées par M. Pierre Mauroy, mais il a manifesté le désir, avant de répondre, de prendre le temps de la réflexion. De son côté, le maire de Lille est de nouveau intervenu pour insister sur le caractère, selon lui positif, de ses propositions. Il a demandé que les diverses sensibilités qui s'expriment au sein de la majorité du P.S. s'attachent sans plus tarder à rédiger ensemble une déclaration politique, mais en « *partant de zéro* », et en ignorant, notamment, les prises de position ou les « contributions » déjà publiées. Ce n'est qu'une fois cette expérience faite, a-t-il noté, que l'on saura si une majorité existe ou non au sein du P.S., et s'il est possible de respecter le calendrier prévu pour le congrès, ou s'il conviendra d'avancer la date des assises nationales afin de redonner au parti une direction homogène.

De son côté, M. Michel Rocard, tout en rappelant qu'il est effectivement en désaccord avec certains aspects de la politique suivie au cours des derniers mois par le P.S., a souligné qu'il a toujours respecté la discipline du parti. Il a fait observer qu'il s'abstient de trop développer ses idées afin d'éviter d'aggraver la situation actuelle.

Chacun demeure donc sur ses positions. La majorité du P.S. devait tenir le samedi 8 juillet une nouvelle réunion, regroupant cette fois-ci l'ensemble de ses élus au comité directeur du parti. Le comité directeur devait siéger ensuite, dans l'après-midi, en séance pleinière, c'est-à-dire avec les représentants de la minorité (le CERES). L'un des porte-parole du CERES, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, s'est ému, vendredi, de la situation existant à la direction du P.S. Il a rappelé que la minorité réclame, depuis le lendemain des élections législatives, la convocation d'un congrès. « *Les divergences qui secouent à l'heure actuelle l'ex-majorité du P.S. n'ont jamais été soumises à l'appréciation des militants*, a-t-il fait remarquer, *mais de congrès en congrès ont été dissimulées à la faveur de compromis passés au sommet. La loi de la démocratie exige qu'à l'occasion d'un congrès des lignes politiques différentes s'expriment par des textes différents soumis aux votes des militants.* »

« *C'est à cette condition que les synthèses nécessaires pourront être recherchées dans la clarté et la direction du parti recomposée sur des bases saines et cohérentes* », a-t-il conclu. — T. P.

Mesures de relance pour enrayer la crise du bâtiment

M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a présenté les mesures ponctuelles prises en faveur du bâtiment et des travaux publics à la suite du comité interministériel réuni en milieu de semaine (*le Monde* du 6 juillet). Six mesures de soutien à l'activité de ce secteur sont prévues : 25 000 logements en accession à la propriété seront financés, grâce à des dotations non utilisées dans les départements au cours des années précédentes (soit 7 milliards de prêts correspondant à 880 millions de crédits d'Etat) ; pour l'amélioration du parc de logements H.L.M., 150 millions de travaux seront immédiatement engagés (avec des subventions de 30 %) ; une part (500 millions de francs) du 0,9 % patronal sera orientée vers cet objectif ; le taux des prêts à l'accession à la propriété ne sera pas relevé de 1,2 % le 1er juillet comme il avait été prévu ; une répartition plus souple des crédits sera mise en place régionalement dès le second semestre ; les crédits de paiement pour le logement seront augmentés de 16,7 % dans le budget de 1979 ; les investissements des entreprises nationales augmenteront de 7,5 % en volume l'année prochaine ; enfin, on organisera dès novembre une programmation anticipée des crédits de 1979.

Pour assurer le développement industriel du secteur, huit dispositions compléteront cet ensemble : détection des « *offres anormales* » concernant les marchés de travaux routiers ; remise en septembre d'un rapport sur le moyen de réduire les délais de paiement des collectivités locales et des établissements publics ; simplification des mécanismes de révision de prix pour les marchés publics ; « contrats de croissance » assortis de crédits d'intervention et de prêts du F.D.E.S. conclus avec les entreprises ; un comité de financement groupant l'Institut de développement industriel, la Caisse nationale des marchés de l'Etat et les Sociétés de développement régional déterminera les conditions d'aide aux entreprises performantes ; l'accès des moyennes entreprises aux marchés publics sera favorisé ; un plan de développement à l'exportation sera mis au point ; enfin, les procédures de garantie à l'exportation seront étendues et améliorées.